Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13223 – **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MARDI 4 AOUT 1987

L'évolution du conflit du Golfe après les affrontements de La Mecque (402 morts)

Guerre de religion

Que s'est-il réellement passé vendredi devant la Grande Mosquée de La Mecque ? Qui porte la responsabilité de ce nouveau « vendredi noir » ? Tout avait pourtant été fait pour éviter un tel bain de sang. Le responsable des pèlerins iraniens, l'hodjatoleslam Mehdi Karroubi, réputé modéré, s'était entretenu longuement, mercredi soir, avec le ministre saoudien du pèlerinage et des affaires religieuses. Il lui avait demandé de ne rien faire pour empêcher les pèlerins de participer à la grande manifestation de vendredi à La Mecque.

Tout semblait donc devoir se dérouler dans l'ordre, d'autant plus que cette année, contrairement aux précédents pèlerinages qui, tous les ans, provoquent des tensions entre Téhéran et Ryad, les Iraniens avaient évité de critiquer l'Arabie saoudite. Leur manifestation du 22 juillet à Médine s'était déroulée dans un calme parfait. On ne peut donc exclure un « dérapage » de la part des forces de l'ordre saoudiennes, obsédées par les problèmes de sécurité depuis l'occupation, en 1979, de la Grande Mosquée de La Mecque par un groupe armé de dissidents sunnites. On ne peut écarter non plus la thèse d'une « provocation » montée par ceux – et ils sont nombreux dans les deux camps – qui ont intérêt à ce que le sang coule et creuse davantage le fossé entre les différents acteurs du drame.

Pour se prononcer clairement sur les responsabilités directes du massacre, il faudra attendre la formation d'une commission d'enquête impartiale. Il reste, en particulier, à savoir pourquoi les autorités saoudiennes ont tenté d'abord de minimiser la gravité des incidents en affirmant qu'ils n'avaient fait que « quelques victimes et blessés », refusant ensuite aux Iraniens le droit de conduire leur propre enquête.

Ce massacre apporte de l'eau au moulin de l'imam Khomeiny, qui, on s'en souvient, avait qualifié, en septembre 1980, l'entrée des troupes irakiennes en Iran de « guerre bénie ». Le régime chiite de Téhéran a besoin, pour survivre et mobiliser la rue, du culte du martyr, qui lui a permis jusqu'à présent de surmonter les obstacles les plus difficiles et de remporter sur le terrain ses « demi-victoires militaires » au prix d'énormes sacrifices consentis au nom de la religion. L'immense manifestation qui a eu lieu dimanche à Téhéran, où l'on n'avait rien vu de pareil depuis des années, démontre toute l'efficacité de cette stratégie.

Tout semble indiquer que, ayant perdu tout espoir de remporter la victoire sur le terrain, l'imam Khomeiny a décidé de transférer la bataille contre les « apostats de l'arrogance mondiale, dirigés par les Etats-Unis criminels » sur le terrain de la religion, sur lequel il se sent le plus fort. C'est, peu ou prou, le thème du récent message qu'il a adressé aux pèlerins dans le but de les galvaniser et de les mobiliser dans « la lutte contre les forces du Satan ». Du coup, tous les efforts patients de la diplomatie iranienne, qui avait réussi, depuis près de deux ans, à détacher en partie l'Arabie saoudite du camp irakien sont remis en question.

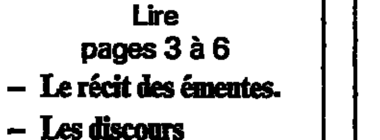
L'hodjatoleslam Rafsandjani, qui avait été le principal artisan de cette politique, a dû changer son fusil d'épaule. Il réclame maintenant le renversement de la « dynastie corrompue des Saoud », à laquelle il dénie le droit de garder les lieux saints de La Mecque. Il a juré de venger les martyrs du « vendredi noir », laissant ainsi entrevoir un nouveau et terrible chapitre de la guerre du Golfe transformée en guerre de religion.

• Téhéran appelle à venger les pèlerins iraniens
• Les pays arabes se déclarent solidaires de Ryad

La tension est extrême entre Téhéran et Ryad après la mort de quatre cent deux personnes, dont deux cent soixante-quinze Iraniens, selon l'Arabie saoudite, dans les émeutes du vendredi 31 juillet à La Mecque. Les deux capitales se rejettent la responsabilité. La plupart des pays arabes se sont déclarés solidaires de Ryad. Seules la Libye et la Syrie ont une position plus nuancée.

A Téhéran, le président du Parlement a appelé, dimanche, au renversement – pour venger les morts – de la monarchie saoudienne, alors que celle-ci a manifesté, jusqu'à présent, une grande prudence. C'est au Liban, où les extrémistes chiites tiennent le haut du pavé, que le soutien au régime de l'imam a été le plus manifeste.

Interrogé au « Forum FR3-RMC », M. Chirac a réaffirmé dimanche que, en cas d'agression iranienne, la France riposterait, « bien entendu ». Répondant aux accusations portées par le président du Parlement iranien à propos des relations entre Téhéran et l'ancienne opposition, le premier ministre a démenti que celle-ci ait demandé à Téhéran de reporter la libération des otages au-delà des élections de mars 1986.



– **Le récit des émeutes.**
– **Les discours de M. Khomeiny et de M. Rafsandjani.**
– **Les déclarations du premier ministre.**
– **Les réactions en France et à l'étranger.**



L'orgueil blessé

par ANDRÉ FONTAINE

FESTINA LENTE. Hâte-toi lentement, disaient les Romains. Tandis que les aoûtiens, encore épuisés par l'annuelle transhumance, disputent leurs quartiers d'été à la pluie ou au mistral, le *Clemenceau,* orgueil de la flotte française, gagne à petite vitesse les moiteurs de la mer d'Oman. *« Gesticulation »,* commente le candidat du PC à la présidence de la République, qui, en d'autres temps, eût crié à la provocation. *« Gesticulation »,* lui fait écho pour une fois le Front national, qui crédite le gouvernement d'intentions capitulardes sans pour autant beaucoup se risquer à dire ce qu'il ferait à sa place.

Et pour cause : les Etats-Unis, dont les moyens sont cent fois supérieurs aux nôtres, ne sont pas moins embarrassés. Reste que la France se trouve directement défiée et qu'il n'est peut-être pas inutile, avant de s'interroger sur ce qu'elle peut faire, de rappeler par qui, et pour quoi.

Notre pays et d'autres en Europe fondent sur une histoire millénaire leur prétention de se gouverner à leur guise. Mais l'Iran plonge ses racines dans un passé beaucoup plus lointain. Le chah, bien que la dynastie à laquelle il appartenait ait été fondée par son colonel de père, se posait volontiers en successeur du grand Cyrus, dont le 2 500ᵉ anniversaire fut marqué, en 1971, à Persépolis, par des fêtes au faste insensé. Le chah est tombé, mais le sentiment d'appartenir à un grand peuple profondément différent des autres n'a jamais été si fort parmi les Iraniens.

Or il se trouve que ce peuple fier a été lourdement humilié au cours de ce siècle, notamment par la Grande-Bretagne et la Russie, qui par deux fois se sont entendues sur son dos. En 1907 pour s'y tailler des sphères d'influence et se faire reconnaître, en ce qui concerne la seconde, un droit d'intervention au cas où ses intérêts seraient menacés. En 1941 pour déposer un souverain jugé trop bien disposé à l'égard de l'Axe, lui substituer son jeune fils et occuper ce pays, voie d'accès singulièrement commode aux arrières soviétiques. Amir Abbas Hoveyda, futur premier ministre du chah, qui devait être liquidé dans des conditions ignobles par les ayatollahs, nous a raconté que, rentrant de France où il faisait ses études, il avait vu chez lui, à l'époque, des trains sur lesquels des soldats anglais avaient écrit : *« Interdit aux chats et aux Persans. »* On n'est pas plus spirituel ; ce sont des choses qui ne s'oublient pas, même lorsqu'on est parvenu au sommet du pouvoir.

Le chah, de son côté, a nourri sans y prendre garde ce ressentiment.

(Lire la suite page 6.)

L'ennemi irréductible des monarchies pétrolières

L'avènement de la République islamique à Téhéran a placé l'Arabie saoudite devant un défi redoutable : comment contenir l'activisme politique et religieux d'un régime révolutionnaire qui lui est hostile et possède, de surcroît, un pouvoir d'attraction certain sur les éléments fondamentalistes de la population saoudienne, notamment les quelque quatre mille chiites habitant les provinces orientales du Royaume wahabite ? Certes, le régime des Pahlavi constituait pour les émirs saoudiens un rival de taille, mais la lutte pour le pouvoir dans le Golfe s'effectuait suivant des règles de jeu communément admises de part et d'autre. La nouvelle République islamique, quant à elle, s'est érigée dès le départ en ennemie irréductible des monarchies pétrolières et en défenseur absolu de l'islam chiite pur et dur.

Face à ce nouvel adversaire aux réactions imprévisibles, les dirigeants saoudiens ont tout de suite adopté un profil bas, et leur premier objectif a été d'apaiser le régime révolutionnaire de Téhéran. Dès la proclamation de la jeune République islamique, le roi Khaled a adressé à l'imam Khomeiny un chaleureux message de félicitations dans lequel il exprimait le souhait de voir la solidarité islamique créer les conditions d'une collaboration étroite entre les deux pays musulmans. L'émir Abdallah, le frère du souverain wahabite, allait encore plus loin en affirmant, au cours d'une conférence de presse, que tous les obstacles seraient balayés par la *« dynamique islamique »* résultant de la coopération entre l'Arabie saoudite et l'Iran.

La lune de miel ne devait être que de courte durée et le climat d'euphorie initiale céda vite la place aux accusations mutuelles, lorsqu'en août 1979 les chiites de Bahrein (majoritaires dans l'archipel) organisèrent des manifestations publiques en réponse à un appel de l'iman Khomeiny leur demandant d'appuyer la *« journée de Jérusalem »*. En septembre, les Saoudiens dépêchèrent deux brigades de l'armée à Manama, au moment même où la marine iranienne se livrait à des manœuvres dans le Golfe. En même temps, l'ayatollah Montazeri adressait une mise en garde aux pays islamiques du Golfe, affirmant qu'ils *« devraient apprendre la leçon des événements d'Iran »*, s'ils ne voulaient pas subir le même sort que le chah.

Peu de temps après, le mythe de la stabilité du régime saoudien fut fortement ébranlé avec l'occupation de la grande mosquée de La Mecque, le plus haut lieu de l'islam, le 20 novembre 1979 – premier jour du quinzième siècle de l'hégire – par un groupe de dissidents conduits par un ancien militaire de la garde nationale, Jehaymane el Oteiba.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 4.)

Les professionnels dans l'Admiral's Cup

La fin de la voile en blazer

Les Britanniques ont dominé les deux dernières régates de l'Admiral's Cup, l'officieux championnat du monde de course au large, organisé tous les deux ans à Cowes (île de Wight). Avant les trois dernières courses, dont la célèbre Fasnet, les Français sont huitièmes de cette épreuve par équipes nationales de trois bateaux.

COWES
de notre envoyé spécial

Temple de la tradition, le Royal Yacht Squadron (RYS) accueillait le « tout-voile » en blazer et pantalon blanc à la veille du premier coup de canon de l'Admiral's Cup. Dans les salons, l'ex-roi Constantin de Grèce, qui participait autrefois à ces régates avec le prince Philip d'Edimbourg, cotoyait les nouveaux princes de la voile consacrés par la dernière Coupe de l'America comme l'Australien Ian Murray, l'Irlandais Harold Cudmore ou les Américains John Kolius, Rod Davis et John Bertrand. Dehors, autour de la plate-forme crénelée qui surplombe vingt-deux canons dorés, le paysage n'avait sans doute pas changé depuis ce jour funeste de 1851 où la reine Victoria vit la goëlette *America* mettre fin à la suprématie des marins anglais sur les océans.

Comme au début du siècle, les plages environnantes sont désertes et le vent n'en finit jamais de chasser les nuages au-dessus du Solent, ce bras de mer entre l'île de Wight et l'Angleterre. Depuis des générations, le vie estivale est rythmée par les régates, et toute l'activité se concentre le soir dans Hight Street, l'artère principale jalonnée de boutiques de souvenirs et de pubs aux façades de bois multicolores et aux moquettes imprégnées de bière par les bourrades des marins.

C'est à bonne distance du RYS, à l'autre extrémité de Hight Street, que s'est opérée la grande révolution de l'Admiral's Cup. L'odeur des saucisses grillées annonce la marina parcourue de jeunes gens en tee-shirts aux couleurs de grandes firmes. Les membres du Royal Ocean Racing-Club (RORC) et du RYS avaient été les premiers à faire un accroc à leurs traditions en signant en 1982 un accord de financement de dix ans les obligeant à rebaptiser officiellement leur épreuve Champagne Mumm Admiral's Cup.

GÉRARD ALBOUY.

(Lire la suite page 10.)

Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

Les provocateurs : blouses blanches et écharpe jaune

Le déclenchement de bagarres à l'occasion de manifestations, le financement d'un hebdomadaire anarchiste, un attentat (raté) contre la statue de M. Thiers... Au cours de l'histoire, les provocations mises en œuvre par la police n'ont pas manqué. Avec des fortunes diverses.

par Jean-Noël Jeanneney

LORSQUE, comme toute la France, au moment des manifestations étudiantes de l'hiver dernier, j'ai vu passer sur l'écran de TF 1, le 7 décembre 1986 à 20 heures, cet homme à l'écharpe jaune qui pendant quelques jours a incarné, à tort ou à raison (1), en tout cas fort efficacement, l'idée qu'on se fait souvent des provocateurs de la police, ma pensée s'est reportée à un texte de Daniel Halévy qui naguère m'avait frappé : une étude intitulée « Clio aux Enfers » (2). Non pas parce que le hasard malicieux des dynasties républicaines a donné à ce bourgeois libéral si peu socialiste un petit-fils qui, longtemps après sa mort, fut énergique ministre de l'intérieur de François Mitterrand (3) ; mais parce que la parenté des situations est impressionnante.

Dans le rapport présenté par Paul Masson au nom de la commission d'enquête sénatoriale consacrée aux agisements de novembre et décembre 1986, on peut lire, à propos de l'identité incertaine des « casseurs » : « *La commission ne peut avancer dans ces zones d'ombre sauf à risquer quelques faux pas. Mais elle estime que s'impose la nécessité d'une réflexion de type universitaire sur les phénomènes de foule et le rôle des provocateurs. Il est surprenant de constater en effet que les problèmes de maintien de l'ordre (...) ne semblent pas intéresser les chercheurs (4).* » Daniel Halévy dans son livre expliquait déjà qu'il allait — très isolé — se pencher sur « *une institution que les historiens, par une tradition de prudence, peut-être de respect humain, préfèrent ignorer : la police* », et s'y préoccuper tout spécialement de ces « *agents provocateurs, souvent mêlés dans les émeutes* », ceux-là que sous le Second Empire on appelait « *les blouses blanches* » (comme on voit, la couleur au moins a varié).

« *Les gouvernements*, écrit Halévy, *dont la police est l'instrument, ont charge de dominer des masses souvent impétueuses dans leurs désirs et aussi très accessibles à la crainte ; et, par la crainte, il est assez facile de mener où l'on veut. Or la police est maîtresse de susciter la crainte en provoquant des attentats, des troubles.* « Mon frère, » *écrivait Napoléon à Joseph Bonaparte auquel il avait confié la préfecture de Naples,* « vous ne régnerez pas tant que vous n'aurez pas eu une émeute. » *Cela est de toujours. D'une telle manœuvre les exemples abonderaient, mais on ne peut d'ordinaire que les entrevoir.* »

Et pourtant Halévy jette une lumière vive sur l'un d'entre eux qui date de juillet 1893. En voici les circonstances : « *Le président du conseil, Dupuy, était alors décidé à fermer la Bourse du travail. Il avait besoin d'un prétexte ; la police le lui fournit. Une légère bagarre d'étudiants survenue au quartier Latin devint une occasion d'émeutes énergiquement poussée par les agents provocateurs. Omnibus renversés, ébauches de barricades, rien n'y manqua. Et tout à coup, sans crier gare, dans Paris en rumeurs, la police ferma la Bourse du travail. (...)* »

Sur ces événements on dispose, d'autre part, pour en restituer l'ambiance, du témoignage du « bourgeois de Paris » Henri Dabot, et voici quelques extraits de son journal :

« **2 juillet 1893.** — *Quelques étudiants très excités se trouvaient au Café d'Harcourt, au coin de la place de la Sorbonne et du boulevard Saint-Michel. Ils se disputèrent avec des agents que la préfecture de police avait envoyés pour y mettre le holà. Mais tout au contraire la plus horrible bagarre suivit cette intervention. Un porte-allumette en fonte vint frapper à la tempe un malheureux jeune homme, pas étudiant il est vrai, mais cousin d'un préparateur à la Faculté de médecine. On le fit porter à la Charité, où il mourut cette nuit.*

» **3 juillet.** — *Les étudiants sont transportés de rage et crient « Assassins ! assassins ! » aux agents qu'ils rencontrent...*

» **4 juillet.** — *Des voyous surgissent tout à coup* [Dabot habite au carrefour Buci]. *Ils démolissent un kiosque et commettent toutes sortes de déprédations. Pour empêcher les municipaux de la caserne de Tournon de venir les déranger, ils élèvent une barricade en planches au coin de la rue de Seine et du boulevard, et renversent un omnibus au coin de la rue Saint-Sulpice et de la rue de Tournon... Une fleuriste fait échapper aux étudiants un jeune homme qu'ils poursuivent — certainement un policier déguisé...* (5) »



ROGER-VIOLLET

Prise de la Bourse du Travail.

Prise de la Bourse du travail, le 14 juillet 1893. Caricature sur la politique de répression que le président du conseil, Dupuy, appliqua aux syndicats ouvriers.



EDIMAGES

Les émeutes de 1893 à Paris.

C'EST sur ce fond de décor que le récit d'Halévy prend toute sa couleur : « *J'avais vingt ans alors*, écrit-il, *et je vis les singulières émeutes. A côté de moi, un homme, correctement vêtu, boulevard Saint-Michel, à l'entrée de la rue des Ecoles, brisait à coups de canne les vitres d'un tramway d'où s'échappaient en hâte des femmes et des enfants. Je saisis la canne de cet homme, j'arrêtai son bras. Il me couvrit d'insultes, m'accabla de menaces et n'alla pas plus loin. C'était m'en tirer à bon compte. Ce spectacle étonna ma jeunesse et me rendit attentif à cette institution invisible dont, un instant, j'avais tenu le membre musclé.*

» *La lecture des journaux du temps en dit long. Dix faits exactement semblables à celui dont je fus témoin sont rapportés. Le président de l'Association des étudiants, M. Jean Carrère, plus tard connu comme journaliste, protesta contre l'intrusion des agents provocateurs, les dénonça. Pour lui apprendre à surveiller ses paroles, les policiers l'assommèrent à demi dans une rue obscure. Se sentant menacé, il changea de quartier. Suivi par les policiers, de nouveau il fut saisi, frappé si rudement qu'on dut le porter à l'hôpital. Il semble que la police, engagée dans une maladroite et mauvaise affaire, s'y entêtait...* »

Du coup, la presse s'étant emparée de l'histoire, elle finit, après divers tumultes, par obtenir que le préfet de police Lozé abandonnât ses fonctions. Le fameux Louis Lépine qui lui succéda alors à son poste et y demeura à peu près continûment jusqu'à la Grande Guerre, écrit à ce propos dans ses Mémoires : « *M. Lozé avait perdu la tête et sa démission s'était imposée* (6). » « *Enfin*, poursuit Daniel Halévy, *le Parlement dut écouter les plaintes des députés de Paris et le président Dupuy, qui, d'abord soutenu par sa majorité, avait essayé de défendre la police, prononça enfin devant l'Assemblée silencieuse des paroles d'excuse ou de regret fort humbles.* « La police, *dit-* » *il*, n'a eu d'autre école que ces boule- » vards extérieurs où elle fait la guerre à » la populace ignoble qu'elle empêche » de descendre sur Paris. Vous ne pou- » vez pas demander que par une subite » transformation elle soit ce que vous » désirez, ce que nous désirons tous... » *Paroles bien dures. Et sitôt après, silence. Silence de la tribune, silence de la presse.* [...] *Sur la Police, pour des raisons qui restent à pénétrer, le silence se fait toujours avec rapidité. Les plaintes sont étouffées, l'institution est sauve. M. Jean Carrère, qui parlait de porter plainte, reçut à l'hôpital la visite d'un haut fonctionnaire. Dès lors, silence sur son affaire. M. Jean Carrère devrait, après quarante années, nous raconter l'entretien qui détermina ce silence.* » Et si l'on en croit l'*Histoire contemporaine de 1871 à 1913*, « *ouvrage anonyme et excellent publié par la librairie Larousse* », « *à la jeunesse des écoles s'étaient joints non seulement des cochers grévistes et des ouvriers socialistes, mais aussi un personnel interlope, avec lequel l'Association générale des étudiants déclina toute solidarité* ».

J'ajoute que, dans une note infrapaginale, Halévy observe encore que, dans le cours d'une brochure consacrée à *la Police sous l'Empire*, Eugène Pelletan, « *le vieux militant républicain* », décrit un commencement d'émeute truquée au carrefour de Buci (déjà !) le 4 décembre 1851, dont lui-même avait été le témoin. Et Halévy observe : « *C'est exactement ce que nous avons vu, ce que j'ai vu en juillet 1893. Il doit y avoir dans quelque armoire de la préfecture de police des notes, une théorie des pratiques occultes...* »

AINSI semble perdurer, à travers les âges, cet assez simple mécanisme. Quelle que soit la chape du secret, un rai de lumière est jeté ici ou là. Louis Andrieux, préfet de police entre mars 1879 et juillet 1881, raconte, dans ses Mémoires vigoureux et volontiers cyniques, plusieurs des procédés qu'il employa contre les socialistes révolutionnaires (7). Tout en affirmant qu'il avait renoncé à utiliser des agents provocateurs semblables à ceux qui, sous le Second Empire, « *étaient chargés de présenter de temps en temps un complot* » *(8)*, il n'en évoque pas moins avec une joyeuse complaisance des procédés qui sont assez voisins de ceux-là. Ainsi raconte-t-il comment il envoya un agent habillé en bourgeois bien mis pour proposer aux anarchistes des fonds qui permirent à leur journal *la Révolution sociale* de naître, avec la collaboration prestigieuse de Louise Michel : « *C'était un journal hebdomadaire*, écrit-il. *Ma générosité de droguiste n'allait pas jusqu'à faire les frais d'un journal quotidien.* » « *Donner ce journal aux anarchistes, c'était (...) placer un téléphone entre la salle de conspiration et le cabinet du préfet de police (...). J'étais toujours représenté dans les conseils de rédaction et je donnais au besoin mon avis...* »

Il narre aussi la façon dont il facilita, inquiet de projets d'attaque contre la Chambre des députés qu'il était question de faire sauter en creusant des tunnels sous le Palais-Bourbon, un attentat contre... la statue de M. Thiers récemment dressée à Saint-Germain. « *Il fallait que l'acte fût consommé pour que la répression fût possible : je n'hésitai pas à sacrifier le libérateur du territoire pour sauver le Palais-Bourbon.* » Et il fait accompagner par ses sbires déguisés en courants d'air les conspirateurs qui, par une nuit noire, vont placer au pied de la statue « *une boîte de conserve remplie de fulmicoton, soigneusement enveloppée dans un mouchoir* ». Hélas ! la machine fut inefficace et l'explosion ne fit qu'une large tache noire sous le fauteuil de pierre où Adolphe Thiers était assis pour l'éternité ! Ce qui détourna Andrieux, affirme-t-il, de faire arrêter ses anarchistes ; il se satisfit de constater que « *cet avortement du grand complot avait amolli les courages* » et qu'on renonçait pour l'instant à conspirer davantage. Ainsi s'assura-t-il avec une joyeuse goguenardise qu'il avait sauvé la Chambre des députés, et ses occupants.

MAIS le principe est trop simple précisément, pour fonctionner toujours sans encombre ; et l'intérêt s'aiguise quand on trouve du jeu dans la machine — autrement dit, dans les cas où le système ne fonctionne pas au gré de ses organisateurs.

Rappelons d'abord, pour mémoire, le péril le plus grave qu'affrontent les promoteurs de pareilles menées : la situation où ils ne maîtriseraient plus le processus qu'ils ont déclenché, où celui-ci deviendrait fou et où, avant même que l'indignation des « bons citoyens » n'ait le temps de se traduire politiquement par un soutien apeuré au pouvoir en place, le gouvernement serait renversé. Les foules ne se manœuvrent pas aussi aisément que les soldats de plomb. Les casseurs fonctionnaires, s'ils font vite trop d'émules, peuvent déclencher un élan assez puissant pour que l'émeute se mue en révolution et que le régime en place glisse dans le sang, au grand dam des apprentis sorciers.

Il est vrai que, dans nos sociétés industrielles avancées, les exemples d'une aussi dramatique mésaventure sont devenus fort rares. Il est donc plus intéressant de s'attarder sur un échec moins tragique et même heureux : la conjoncture où ces procédés peu démocratiques se trouvent déjoués simplement parce qu'ils ont été dévoilés, où la publicité offerte par une presse libre et responsable répercute largement l'identification des provocateurs. Ceux-ci étant d'autant plus visibles par contraste que les organisateurs des manifestations se montrent capables de tenir en main leurs propres troupes et de neutraliser les pillards qui surgiraient du pavé. Une fois qu'est démasqué le pékin aux chaussures cloutées dont Halévy arrête le bras boulevard Saint-Michel, le ressort de la manipulation se détend immédiatement.

Les « élections de la peur »

Et du même coup l'opinion des citoyens les moins prévenus par l'esprit de parti fait refluer toute sa sympathie vers les manifestants qui ont su se montrer tout à la fois pondérés jusque dans leurs indignations, et lucides dans leur passion même.

Selon ce schéma, les patrons de la police frappés comme par un boomerang le sont pour le trop de confiance mise par eux dans les leçons de tel ou tel précédent. Sans qu'ils aient aperçu que certains traits de la conjoncture — par exemple la maturité d'esprit des manifestants ou la nature de leurs buts politiques — ont grandement changé par rapport aux épisodes leur servant de référence.

DANS ses *Souvenirs*, Tocqueville, évoquant la révolution de 1848 et la chute de la monarchie de Juillet, décrit Louis-Philippe « *déçu par cette lumière trompeuse que jette l'histoire des faits antérieurs sur le temps présent* ». Je ne sais si Jacques Chirac ou Charles Pasqua, ou encore René Monory, ont choisi délibérément de saisir l'occasion de l'opposition à la loi Devaquet pour tenter de faire rejouer les événements de 1968 — jusqu'à leur issue triomphale à droite — et auraient été « déçus », (au sens ancien du terme...) comme Louis-Philippe par une fausse similitude mais on ne peut pas douter que, dans l'actuelle majorité au pouvoir, bien des experts aient évoqué sans déplaisir les « élections de la peur » de juin 1968 : chaque voiture brûlée au quartier Latin ayant en province à l'époque — après un décalage — apporté son bon poids de bulletins à la Chambre introuvable qui surgit alors des urnes. Ainsi furent défaits, dans l'histoire des armées, bien des généraux d'une seule victoire et qui cherchèrent ensuite à plaquer leur tactique naguère efficace sur un champ de bataille différent. J'ai dit que dans notre jeu de l'été, m'intéresserait autant que les répétitions de l'histoire la réflexion sur l'inattendu de la différence : revers indissociable de la curiosité qui nous guide dans ces pages.

(1) Le rapport établi par Paul Masson au nom de la commission d'enquête sénatoriale, très critique pour la couverture des événements par TF 1, fait porter l'essentiel de ses reproches sur la suite du reportage (*Etudiants, police, presse, pouvoir*, Paris, Hachette, 1987, p. 342-352). Une procédure judiciaire est en cours.

(2) Dans la revue *les Lettres*, repris dans le recueil *Décadence de la liberté*, Paris, Bernard Grasset, 1931. (Les textes cités sont pp. 163-168). Sur Daniel Halévy, *cf.* Alain Silvera, *Daniel Halévy and his Times : a Gentleman Commoner in the third Republic*, Ithaca, Cornell University Press, 1966.

(3) Pierre Joxe (juillet 1984-mars 1986).

(4) *Op. cit.*, p. 408.

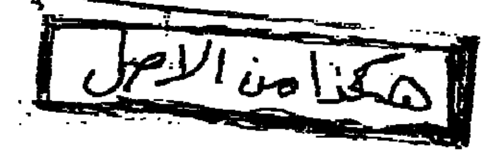
(5) Henri Dabot *Calendriers d'un bourgeois de Paris*, 2e série Paris, 1905, p. 126-128.

(6) Louis Lépine, *Mes souvenirs*, Paris, Payot, 1929, p. 94.

(7) Louis Andrieux, *Souvenirs d'un préfet de police*, Paris, 1885, tome I. On sait qu'Andrieux est le père de Louis Aragon.

(8) Alain Decaux en a exhumé récemment un très bel exemple, qui remonte à 1856, « Police et provocation sous le Second Empire », *in Mélanges* « *Léo Hamon. Itinéraires*, Paris, Economica, 1982, p. 175-183.

Demain : la droite, la gauche... et l'impôt



L'évolution de la guerre du Golfe après les émeutes de La Mecque

Les sanglants affrontements de La Mecque ont provoqué de nombreuses réactions dans le monde arabe, qui, dans sa majorité, apporte son plein soutien à l'Arabie Saoudite.

Dénonçant « *l'étrangeté des déclarations des dirigeants iraniens* » faites « *après* » ces affrontements, Le Caire a demandé à l'OCI – Organisation de la Conférence islamique – de convoquer un sommet extraordinaire. Le président Moubarak a, par ailleurs, assuré le roi Fahd du « *soutien de l'Égypte aux mesures prises par les autorités saoudiennes pour la protection et la sécurité des Lieux saints islamiques* ». Le quotidien cairote *Al Akhbar*, progouvernemental, a invité le monde islamique « *à se mobiliser pour empêcher la clique au pouvoir en Iran de poursuivre son exploitation de la religion pour commettre des crimes* ».

De son côté, le roi Hussein de Jordanie a exprimé son « *soutien total* » au roi Fahd, auquel il a téléphoné pour lui dire que « *la sécurité du royaume saoudien fait partie intégrante de celle de la Jordanie* ». Condamnant les « *troubles provoqués* » par les Iraniens sur les Lieux saints, Bagdad a, pour sa part, appelé à une position islamique et arabe commune face aux « *actions subversives iraniennes* ». Le Conseil de la révolution irakienne, réuni sous la présidence de M. Saddam Hussein, a même demandé que l'accès à La Mecque soit interdit aux pèlerins iraniens.

Le conseil des ministres du Bahrein a exprimé son « *profond regret et son violent dépit* » après « *les violences commises par certains pèlerins iraniens* » à La Mecque. Le président pakistanais, le général Zia Ul Haq, a fait part au roi Fahd, au cours d'un entretien téléphonique, de sa « *profonde angoisse* » et de sa « *douleur* » à la suite des affrontements, appuyant les efforts de l'Arabie Saoudite pour que le pèlerinage soit assuré dans « *la dignité, la solennité, l'unité et la paix* ». Le président Amine Gemayel du Liban, chrétien maronite, a également fait part au roi Fahd de « *la solidarité du Liban avec le royaume saoudien dans les circonstances difficiles qu'il traverse* ». Le secrétaire général de la Ligue arabe a, lui aussi, adressé un message « *de sympathie et de solidarité* » au souverain saoudien.

Au Maghreb, le roi Hassan II a « *vigoureusement* » condamné ces événements « *douloureux* » et « *menés par les Iraniens dans le but de porter atteinte à la sécurité du royaume d'Arabie saoudite et à son régime* ». Dans un message au roi Fahd, il a exprimé son soutien à tous les efforts entrepris par l'Arabie saoudite « *pour défendre sa sécurité et sa stabilité* ». Le président Bourguiba, qui a rompu les relations diplomatiques avec l'Iran le 26 mars dernier, a également exprimé sa « *solidarité* » avec le roi Fahd et lui a dit sa « *considération* » pour son « *attitude ferme* ».

La presse tunisienne a violemment condamné ces incidents, « *actes de subversion commis par des agents iraniens dissimulés sous les habits rituels des pèlerins* », écrit *As Sabah*. Le journal gouvernemental *la Presse* écrit pour sa part : « *Il faut mettre un terme à la paranoïa politique et à l'hérésie de l'Iran de Khomeiny, car en profanant le Lieu saint de l'Islam, il s'en prend à tous les musulmans de la Terre.* »

Après un silence de vingt-quatre heures, l'Algérie a exprimé dimanche sa « *profonde affliction* ». Sans toutefois mentionner l'Iran, un communiqué du ministère des affaires étrangères indique : « *L'Algérie regrette également que les efforts traditionnels du royaume d'Arabie saoudite pour garantir aux pèlerins les meilleures conditions de séjour dans l'accomplissement de leur devoir religieux aient été confrontés à cette cruelle épreuve.* »

Pour sa part le colonel Kadhafi, qui a reçu dimanche l'ambassadeur d'Iran à Tripoli, lui a exprimé ses « *profonds regrets pour ce qui s'est passé* ». Le colonel Kadhafi a déclaré, selon l'agence Jana, que « *la Grande Mosquée de La Mecque, que Dieu a voulu comme un lieu sûr pour les musulmans, ne l'est plus désormais* ». Il a estimé que les incidents prouvent la nécessité d'une « *internationalisation islamique* » de ces Lieux saints, de sorte que les pèlerins « *n'aient plus à demander à quiconque la permission de s'y rendre* ». « *Chaque Etat musulman serait responsable de ses propres pèlerins* », a-t-il ajouté.

En Syrie, alliée de l'Iran, le président Assad a, selon l'agence SANA, téléphoné dimanche soir au roi Fahd pour lui exprimer ses « *regrets pour les incidents qui se sont déroulés à La Mecque* ». Le président syrien s'était entretenu samedi avec le vice-ministre iranien des affaires étrangères, venu à Damas parler de la situation dans le Golfe.

• *En Israël*, le ministre des cultes, M. Zevoulon Hammer a « *déploré* » ce drame. Quatre mille pèlerins arabes israéliens, auxquels il faut ajouter 2 500 Palestiniens des territoires occupés, effectuent cette année le pèlerinage.

• *A Washington*, les Etats-Unis ont rejeté « *comme étant sans fondement* » les accusations iraniennes selon lesquelles les Etats-Unis seraient derrière les affrontements.

A Castelgandolfo, sa résidence d'été, le pape Jean-Paul II s'est dit « *profondément attristé* ». « *Ces événements font suite à des nouvelles de plus en plus inquiétantes de la guerre entre l'Irak et l'Iran et de la tension dans la région du Golfe* », a déclaré le pape, qui a demandé aux fidèles de prier pour les victimes des affrontements et pour ceux qui souffrent, ajoutant : « *Que Dieu les incite à la compréhension, la fraternité et la réconciliation.* » – *(A.F.P., Reuter.)*



Ryad et Téhéran donnent des versions contradictoires du « vendredi noir »

Le calme est revenu le dimanche 2 août à La Mecque, et les deux millions de fidèles musulmans ont continué à suivre le programme normal des rites du pèlerinage, quarante-huit heures après ce que les Iraniens ont appelé le « massacre du vendredi noir ». Les forces de l'ordre saoudiennes n'ont pas eu à intervenir pour faire respecter la décision des autorités d'interdire toute manifestation, les pèlerins iraniens ayant renoncé à la marche qu'ils avaient initialement prévue. Selon le général saoudien chargé de la sécurité, M. Mohamed Ben Rajah el Harbi, le départ des pèlerins vers Mena s'est déroulé dans le calme. Les pèlerins se rassemblent dans cette banlieue de La Mecque avant de passer la journée de lundi sur le mont Arafat, un des rites essentiels du pèlerinage.

La polémique entre Ryad et Téhéran s'est poursuivie néanmoins dimanche, tant sur le nombre des victimes que sur les circonstances des affrontements de vendredi devant la grande mosquée de La Mecque. Revenant sur leurs premières déclarations qui ne parlaient que de « *plusieurs victimes et blessés* », les autorités saoudiennes ont révélé que 402 personnes, dont 275 Iraniens, avaient trouvé la mort et 649 autres avaient été blessées au cours de ces affrontements entre manifestants iraniens et policiers saoudiens. Cependant, la radio de Téhéran, qui avait avancé le chiffre de 200 morts samedi, affirme sur la foi des déclarations d'un responsable des pèlerins iraniens qu'il y a eu en fait 650 morts ou disparus et 700 personnes hospitalisées.

Des gaz asphyxiants

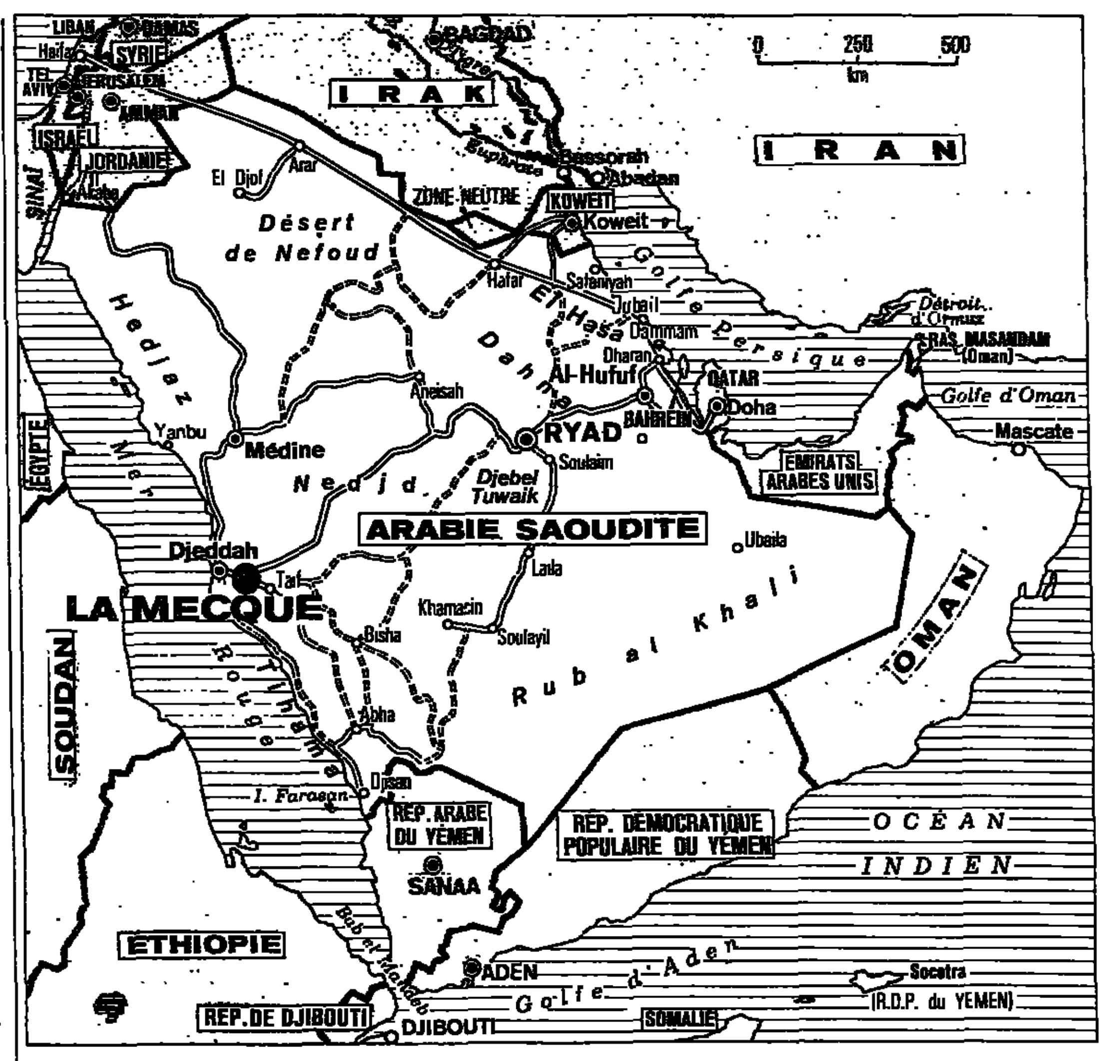
La télévision saoudienne a présenté dimanche des images tournées dans la périphérie de la grande mosquée de La Mecque montrant plusieurs dizaines de milliers d'Iraniens en train de manifester en brandissant des portraits de l'imam Khomeiny et de son successeur désigné, l'ayatollah Montazeri, ainsi que des banderoles où était notamment inscrit : « *Dieu est avec nous, Imam Khomeiny ou Allahou Akbar* » *(Dieu est le plus grand)*. Selon ces images, les premiers affrontements semblent avoir commencé quand les pèlerins ont chargé avec des bâtons et des pierres les cordons de policiers saoudiens, et tenue anti-émeute, au nombre de plusieurs centaines. Les policiers ont parfois reflué en désordre tandis que les manifestants tentaient d'incendier des motos et des voitures ainsi que des bâtiments. La police saoudienne a fait usage de grenades lacrymogènes alors que les manifestants attaquaient avec des couteaux, a affirmé le commentateur de la télévision.

La télévison n'a pas montré d'autres images, alors que des membres du corps médical arabe assistant les pèlerins avaient déclaré samedi que les indicents les plus violents s'étaient produits à proximité de la résidence des pèlerins iraniens. Elle s'est contentée de montrer des manifestants et des policiers blessés évacués vers des ambulances ou des voitures par des participants aux incidents. Le commentateur de la télévision a souligné que « *ni les forces de l'ordre ni les citoyens saoudiens n'avaient fait usage d'armes à feu durant tous ces incidents* ».

A Téhéran, on affirme que la télévison saoudienne n'a montré que ce qu'elle a bien voulu montrer. M. Rafsandjani a pour sa part décrit longuement les incidents du « vendredi noir » à La Mecque dans le discours qu'il a prononcé dimanche devant les manifestants iraniens. « *Des pèlerins sans armes et pacifiques*, a-t-il dit, *ont été attaqués par la police saoudienne, qui a tiré sur eux. Les manifestants ne pouvaient se disperser, car la police avait bouché les deux sorties de la rue et les attaquait à partir des toits. Même ceux qui ont voulu se réfugier chez des habitants ont été poursuivis et attaqués. La police a aussi utilisé des gaz.* » L'hodjatoleslam Mahdi Karroubi, qui conduisait les pèlerins iraniens, a également accusé les policiers d'avoir utilisé des gaz asphyxiants et d'avoir ouvert le feu contre des ambulances qui évacuaient les morts et les blessés.

A Djeddad, le conseil des ministres saoudien, après avoir pris connaissance des rapports et des documents filmés, a adressé des messages explicatifs aux chefs d'Etat islamiques et arabes les informant du déroulement de ces incidents. Ces documents filmés seront présentés aux délégués de ces pays pour montrer que ce qui a été dit par la presse iranienne « *n'est pas conforme à la réalité* ». Le conseil des ministres a exprimé, par ailleurs, « *son profond regret que les incidents provoqués par des centaines de pèlerins iraniens autour de la Grande Mosquée de La Mecque aient fait des centaines de victimes, piétinées par les manifestants comme le montrent les documents. Le gouvernement saoudien a épuisé tous les moyens pour coopérer avec le gouvernement iranien directement ou par le biais d'intermédiaires. Nous avons longtemps fermé les yeux sur les violations des lois de notre pays au cours des dernières années non par faiblesse, mais par tolérance et par souci de la sécurité des deux millions de pèlerins* ».

Samedi, après l'occupation pendant quelques heures des ambassades du Koweït et de l'Arabie saoudite à Téhéran par des manifestants et des « étudiants islamiques », le gouvernement iranien avait lancé des appels au calme pour reprendre le contrôle de la situation et éviter tout risque de dérapage. Le président Ali Khamenei avait, en outre, demandé à la population de ne pas participer à des manifestations désorganisées, et à s'en tenir à la grande manifestation prévue pour dimanche. La radio iranienne, pour sa part, a affirmé que les occupations d'ambassades s'étaient faites contre le gré des forces de sécurité iraniennes qui ont réussi à faire évacuer les occupants. Le gouvernement koweïtien avait, dans un communiqué publié samedi, souligné qu'il considérait Téhéran comme responsable de la vie de ses diplomates. La presse est unanime à condamner « *cet acte barbare* ». « *Barbares iraniens, contenez-vous* », lance *Al Anbaa*, qui affirme que l'attitude de Téhéran est dictée par « *une jalousie excessive à l'égard de la nation arabe et des Arabes du Golfe en particulier* ». « *Jusqu'à quand les Iraniens continueront-ils à faire couler une mer de sang* », demande l'éditorialiste. Un autre journal de l'émirat, *Al Rai el Am*, accuse de son côté les autorités iraniennes d'avoir suggéré et encouragé « *l'attaque des ambassades, en facilitant l'accès aux locaux des missions diplomatiques* ». – *(AFP, Reuter.)*



M. Rafsandjani appelle au renversement de la monarchie wahabite

Le président du Parlement iranien, M. Hachemi Rafsandjani, a appelé, le dimanche 2 août, dans un discours prononcé à Téhéran devant une foule estimée à plusieurs centaines de milliers de manifestants – un million selon la radio de Téhéran, – au renversement de la monarchie wahabite. « *Dieu, Dieu*, s'est-il écrié, *venge le sang de nos martyrs !* », ajoutant qu'il fallait pour cela détruire « *les racines du régime saoudien, lui enlever le contrôle des lieux saints et reprendre les richesses de son sous-sol, qui appartient au monde de l'islam* ». « *Cette richesse*, a-t-il précisé, *doit être utilisée pour le bénéfice des musulmans, pour la grandeur du monde islamique dans sa lutte contre les infidèles, l'athéisme et l'ignorance.* »

« *Le massacre du vendredi noir à La Mecque est sans précédent dans l'histoire* », a ajouté M. Rafsandjani, avant d'affirmer qu'il était commandité par les Etats-Unis et organisé par le régime saoudien. « *C'était une action préméditée, mais les hooligans wahabites ont commis une grande erreur. J'invite tous nos amis à travers le monde à se préparer pour venger ce crime de façon appropriée et dans un but islamique.* » Il a affirmé que « *les allégations de la police saoudienne, qui prétend n'avoir pas tiré, étaient grotesques. D'où vient alors le sang versé par nos pèlerins ?* », s'est-il écrié. Il a également demandé aux Nations unies, aux organisations des droits de l'homme et à l'Organisation de la conférence islamique de prendre position sur les incidents de vendredi.

A l'adresse du Conseil de coopération du Golfe, qui réunit, outre l'Arabie saoudite, cinq pays du Golfe, M. Rafsandjani a déclaré : « *Si vous pardonnez aux Saoudiens, vous êtes complices de ce crime.* » M. Rafsandjani a enfin évoqué les prises des ambassades d'Arabie saoudite et du Koweït samedi à Téhéran et a déclaré que c'étaient « *les actions d'un peuple en deuil* » et qu'elles « *ne devaient pas être exploitées pour faire oublier le massacre des pèlerins* ».

« Mort à la dynastie saoudite ! »

La foule, qui a brûlé des effigies du roi Fahd, a repris en chœur les slogans lancés par les meneurs : « *Mort à la dynastie saoudite !* », « *Mort à l'Amérique et à la police fasciste saoudienne !* », « *La Mecque est remplie de sang, Fahd sera renversé !* », « *Si l'imam Khomeiny nous y autorise, Fahd ne restera pas vivant !* ».

Dans l'après-midi, le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Mohamed Becharati, a déclaré à la radio iranienne que les affrontements de La Mecque étaient le « *coup de grâce* » aux relations avec l'Arabie saoudite. « *C'est la fin de nos relations bilatérales* », a-t-il dit, ajoutant que l'Iran considérerait désormais l'Arabie saoudite comme une « *marionnette* » des Américains, laissant ainsi prévoir que Téhéran va rompre ses relations avec Ryad, qui ont déjà été réduites au niveau des chargés d'affaires.

Samedi, l'ayatollah Montazeri, successeur désigné de l'imam Khomeiny, avait proposé que les oulémas de l'islam se réunissent pour décider d'enlever au régime saoudien la garde des lieux saints de La Mecque. Dans un message adressé à l'imam Khomeiny, il avait demandé qu' « *une décision ferme soit prise, pour réunir tous les grands oulémas et les personnalités engagées de l'islam, à l'exception des religieux liés aux dynasties réactionnaires* » pour prendre une décision qui « *enlève le contrôle des lieux saints de La Mecque et de la Médine à la dynastie incapable des Al Saoud* ».

L'Iran a également adressé, dimanche, un message au gouvernement saoudien dans lequel il affirme que l'Arabie saoudite est directement responsable des événements sanglants de La Mecque, qu'elle « *a agi sur ordre des Etats-Unis et que les forces musulmanes et du Hezbollah attaqueront les intérêts américains* ». Par la suite, le ministère iranien des affaires étrangères a publié un communiqué dans lequel il a révélé que les autorités de Ryad avaient empêché l'entrée en Arabie saoudite d'une mission d'enquête iranienne « *de peur que celle-ci ne dévoile les dimensions du désastre sanglant survenu vendredi à La Mecque* ».

La délégation iranienne souhaitait s'entretenir avec les « *victimes du massacre de la police saoudienne* » et rencontrer, notamment, le responsable des pèlerins iraniens et représentant de l'imam Khomeiny, l'hodjatoleslam Mahdi Karrubi, poursuit les communiqué, qui ajoute : « *La mission iranienne, considérant que le gouvernement saoudien portait l'entière responsabilité du désastre, a repoussé une demande verbale officielle des Saoudiens, présentée à l'aéroport de Djedda, de rencontrer de hauts responsables de la famille royale. Pour protester contre l'opposition du gouvernement saoudien au droit de l'Iran à enquêter sur les incidents, la mission a décidé alors de regagner l'Iran.* »

Le communiqué qualifie d' « *inacceptable* » le point de vue exprimé par un porte-parole officiel saoudien qui avait déclaré que les membres de la délégation iranienne avaient été informés par les autorités saoudiennes que leur visite ne pouvait être acceptée si elle s'inscrivait dans le cadre d'une enquête, et que la requête iranienne d'ouvrir une enquête portait atteinte à la souveraineté du royayme et à la sécurité du pays et des pèlerins. – *(AFP, Reuter.)*

Deux millions de pèlerins

Le hadj, ou pèlerinage, à La Mecque est l'un des cinq piliers de la religion musulmane (1). Chaque année, près de deux millions de personnes, venues du monde entier, se rendent dans cette ville qui n'était, il y a quatorze siècles siècles à la naissance du prophète Mahomet, qu'un village perdu dans le désert.

La foule des pèlerins – tout musulman doit l'accomplir une fois dans sa vie – est pour les autorités saoudiennes un véritable casse-tête. L'aménagement du site a déjà coûté quelque 3,7 milliards de dollars au gouvernement, qui termine actuellement l'agrandissement de la Grande Mosquée. Elle pourra accueillir, à la fin des travaux, 115 000 fidèles. L'Arabie saoudite a même été obligée de mettre un frein à un afflux trop massif. En 1983, ils étaient ainsi près de trois millions et les autorités ont été contraintes de multiplier les restrictions. Il est désormais interdit aux non-Saoudiens d'accomplir ce rite plus d'une fois en cinq ans. Le nombre des ressortissants étrangers résidant en Arabie saoudite autorisés à accomplir le pèlerinage est aussi contingenté et ils ne sont que 150 000 cette année.

Depuis très longtemps, l'afflux de pèlerins a provoqué des drames divers. Chaque année, le choléra fait ainsi des ravages dans la foule des fidèles qui le propagent à leur retour. Les manifestations sont aussi un sujet de tension entre Téhéran et Ryad, qui exige le respect des lieux saints et refuse que le pèlerinage se transforme en forum politique.

Ville sainte de l'islam, en direction de laquelle tous les musulmans s'inclinent cinq fois par jour pour prier, La Mecque n'a jamais été étrangère aux bouleversements politiques. Le Prophète lui-même, chassé par ses ennemis politiques, dut la quitter pour fonder la première capitale de l'islam, Médine. Mais ce rassemblement humain, qui est sans doute l'un des plus vastes de par le monde engendre aussi des problèmes d'intendance considérables.

Le roi Fahd d'Arabie saoudite a ainsi offert cette année aux pèlerins 23 millions de litres d'eau, mis en bouteille dans une usine spécialement construite à ses frais. De même, au lendemain du stationnement sur le mont Arafat, le lundi 3 août, les pèlerins égorgeront un demi-million de bêtes pour célébrer le sacrifice d'Abraham. Toute la viande ne pouvant être consommée, une partie sera congelée dans une usine géante et distribuée dans vingt pays musulmans dans le cadre d'un programme d'aide saoudien.

(1) Les quatre autres sont la profession de foi, la prière, le jeûne pendant tout le mois du ramadan, et l'aumône.

• Un message de l'Iran au président Assad. – Le président syrien Hafez Al Assad s'est entretenu le samedi 1er août des développements de la situation dans le Golfe avec le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Hossein Cheikholeslam, qui lui a remis un message du président iranien M. Ali Khamenei. *(AFP.)*

Proche-Orient

L'évolution de la guerre du Golfe après les émeutes de La Mecque

Violentes réactions des extrémistes chiites au Liban

BEYROUTH
de notre correspondant

Les dramatiques événements du pèlerinage de La Mecque montrent à l'évidence que l'Iran détient l'initiative et que ses adversaires de tous bords et de toutes tailles sont sur la défensive.

En portant le coup dans le saint des saints de l'islam et en déplaçant en Arabie saoudite le centre de gravité de l'épreuve de force en cours dans le Golfe, alors qu'on attendait et que l'on continue d'attendre des ripostes contre les convois pétroliers sous protection de la marine américaine, les Iraniens ont administré la preuve de leur mobilité et de leur capacité d'actions multiformes.

Le volant d'intervention dont dispose Téhéran est considérable à travers le courant intégriste musulman. Principalement chiite dans le contexte actuel, mais aussi sunnite, d'abord dans le monde arabe et même en Europe et au-delà.

Au Liban, les extrémistes chiites n'ont pas tardé à réagir, et l'attentat, dimanche soir contre le siège — déserté depuis l'été 1984 — de l'ambassade saoudienne à Beyrouth-Ouest (secteur musulman de la capitale libanaise), comme l'assassinat, même si ce n'était qu'une coïncidence, dans le même quartier, d'un conseiller musulman sunnite du président libanais chrétien M. Amine Gemayel, Mohammed Choucair, proche du régime saoudien, apparaissent comme un avant-goût des représailles iraniennes en territoire libanais et à partir de celui-ci.

Dix mille personnes à Baalbek

Dès le premier instant, le Hezbollah, parti de Dieu, et les autres mouvements iraniens du Liban ont épousé la cause iranienne, jurant tout autant que Téhéran qu'ils vengeraient les pèlerins iraniens tués à La Mecque. La milice chiite Amal, dont les relations avec la hiérarchie iranienne sont loin d'être bonnes, a dû à son corps défendant décréter une grève au Liban sud pour ne pas être déphasée au sein de la communauté.

Le clivage sunnites-chiites, qui s'était atténué depuis le retour en force des Syriens à Beyrouth ouest, refait spontanément surface à la faveur des événements de La Mecque.

Si les messages d'appui pleuvent sur l'Arabie saoudite de la part des régimes arabes, les menaces se multiplient de la part des mouvements pro-iraniens du Liban qui ont prouvé au fil des ans leur détermination, au besoin suicidaire, et leur efficacité.

Le Hezbollah a donné le ton dès samedi, insistant pour *« un châtiment à la mesure du crime »* des dirigeants saoudiens, ces *« valets »* des présidents américain et français. *« Les pèlerins iraniens, libanais, pakistanais et africains,* ajoute le manifeste du Hezbollah, *semblent être les victimes expiatoires offertes par (le roi) Fahd à son idole, l'Amérique (...) qui veut impliquer les régimes arabes corrompus dans une guerre perdue d'avance contre l'islam, et s'efforce d'y entraîner ses amis européens. En perpétrant cet affreux massacre, le valet du président Reagan dévoile la carte américaine au Hejaz »*, (nom que portait l'Arabie saoudite avant l'accès de la dynastie des Al Saoud, parvenue au pouvoir au début du vingtième siècle).

Le Hezbollah et les pasdarans (gardiens iraniens de la révolution) ont mobilisé, dimanche, 10 000 personnes dans une manifestation d'une rare virulence à Baalbek, durant laquelle le cheikh Sobhi Toufayli a exhorté *« tous les musulmans à pourchasser tous les symboles sur terre de l'institution mécréante et juive des Al Saoud. » « Désormais,* a enchaîné l'orateur, *à moins d'être un mécréant, tout pèlerin devra se rendre à La Mecque les armes à la main pour libérer la Ville sainte (...). Nous ne pourrons libérer Jérusalem avant d'avoir libéré La Mecque usurpée par les mécréants, les Américains et les chrétiens. »*

Des dirigeants du Hezbollah et des pasdarans avaient pris la tête du cortège, suivis par des manifestants en uniforme et en armes, et par deux mille femmes en tchador. La foule brandissait des pancartes portant des caricatures des rois et chefs d'Etats arabes du Golfe, le roi Fahd servant de monture au président américain Reagan. Pêle-mêle, des manifestants conspuaient l'Arabie saoudite, les autres régimes du Golfe, les Etats-Unis, la France, Israël et l'Union soviétique. Main tendue en direction de La Mecque, les dix mille manifestants ont prêté serment de fidélité à l'imam Khomeiny, promettant de *« sacrifier leur âme pour se venger de l'Amérique, de la France et des Al Saoud »*. Les soldats syriens qui contrôlent la Bekaa se sont contentés d'établir un cordon autour de la zone de la manifestation qu'ils ont dû laisser se dérouler.

Photo de l'otage américain Terry Anderson à l'appui, le Jihad islamique a, d'autre part, promis que la famille des Saoud entrait en confrontation directe avec les musulmans et qu'elle n'échapperait pas, à la suite de ce massacre, au châtiment.

Les oulémas de Saïda, intégristes sunnites et chiites confondus, ont réclamé que le régime saoudien soit dessaisi de la garde des Lieux saints de l'islam.

LUCIEN GEORGE.

L'ennemi irréductible des monarchies pétrolières

(Suite de la première page.)

L'occupation devait durer près de deux semaines et les affrontements firent près de cent trente-cinq morts, dont soixante gardes nationaux. Parmi les tués figuraient Mohamed Abdallah el Qahtani, qui s'était proclamé dans l'enceinte de la Grande Mosquée le mahdi (messie promis).

Certes, les occupants de la Grande Mosquée n'étaient pas des chiites (Téhéran à l'époque les dénonça comme des agents de la CIA), mais il est certain que leur entreprise s'inspirait largement de l'exemple iranien. Les insurgés utilisèrent d'ailleurs un langage proche de celui employé par les révolutionnaires de Téhéran, s'en prenant dans leurs tracts et déclarations aux *« princes pourris de la famille wahabite »* et dénonçant en termes violents *« l'oppression dont les populations saoudiennes sont victimes »*, *« la dégradation sociale et économique du pays »* et *« la mainmise américaine sur le pétrole »*.

La vulnérabilité de Ryad

Plus grave encore, la révolte de la Grande Mosquée avait ses racines dans le courant sunnite de l'islam, généralement respectueux de l'ordre établi, et ses auteurs étaient des membres des tribus Oteiba et des Qahtan, qui passaient à l'époque pour être les meilleurs défenseurs du régime. L'occupation de la Grande Mosquée fut suivie de près, les 28 et 29 novembre, par les sanglantes émeutes de Qatif, dans la province chiite de Hasa, qui furent réprimées aussi durement que le soulèvement de La Mecque. Ces deux événements prouvèrent en tout cas l'extrême vulnérabilité du royaume wahabite et ébranlèrent la belle assurance de ses dirigeants qui continuèrent à s'accrocher encore davantage à leur politique d'apaisement des révolutionnaires de Téhéran, avec l'espoir que les élections législatives de mai 1980 modifieraient la nature du régime iranien, permettant ainsi la création de relations normales entre les deux pays.

Mais rares étaient ceux qui crurent réellement à cette éventualité, et les Saoudiens commencèrent peu à peu à renforcer leurs liens avec Bagdad, qui de sont côté s'apprêtait déjà à liquider par la force le régime révolutionnaire de Téhéran. Certains affirment même que le président Saddam Hussein a obtenu, voire arraché, le feu vert de Ryad pour son entreprise guerrière, lors de la visite officielle qu'il fit au début d'août, à Taëf, mettant fin à une brouille d'une vingtaine d'années.

Cependant, l'échec de l'attaque-éclair des troupes irakiennes qui s'enlisèrent au Khouzistan mit fin à l'espoir de tous ceux qui escomptaient l'effondrement rapide des troupes de Khomeiny. Estimant alors que la guerre du Golfe durerait plus que prévu, Ryad resserre avec Washington les liens distendus par l'accord de Camp David et proclame à nouveau sa neutralité entre Bagdad et Téhéran, tout en dispensant avec générosité une importante aide financière à l'Irak destinée à alimenter son effort de guerre. En même temps, il profite du désarroi des Irakiens pour créer sous son égide le Conseil de coopération du Golfe, dont l'Irak est exclu.

Malgré leur apparente neutralité, les Saoudiens ne perdent cependant pas de vue le danger principal que constitue pour eux l'activisme chiite des religieux de Téhéran. Le 22 septembre 1981, les pèlerins iraniens venus en masse à La Mecque avec l'intention proclamée de démontrer la supériorité de l'islam chiite sur celui professé par la monarchie sunnite des wahabites se heurtent aux forces des l'ordre saoudiennes qui expulsent les principaux agitateurs.

Les manifestations se poursuivent, et le 6 octobre le roi Khaled lance un appel direct à l'imam Khomeiny lui demandant instamment de faire tout son possible pour mettre fin aux activités qui violent *« la sainteté du pèlerinage »*. Mais les pèlerins iraniens continuent à ignorer la loi saoudienne qui *« interdit toute activité politique pendant le hadj »*, et dénoncent au cours d'interminables marches prokhomeynistes les *« crimes d'Israël et des Etats-Unis »*, la *« dépendance de Ryad à l'égard de Washington »* et la *« présence en Arabie saoudite des AWACS qui survolent les mosquées »*.

Un dialogue de sourds

En fait, le dialogue qui s'est instauré au cours du pèlerinage de 1981 et des années qui suivent sera un dialogue de sourds. Aux demandes réitérées des Saoudiens, qui affirment que le hadj ne doit donner lieu qu'à des manifestations de piété religieuse, les Iraniens répondent qu'*« aborder les problèmes politiques au cours des pèlerinages constitue un droit divin imprescriptible »*. Désormais, les saisons de pèlerinage, où les Iraniens seront de plus en plus nombreux à se rendre, se tranformeront en autant d'épreuves de force entre les deux conceptions de l'islam qui prévalent à Ryad et à Téhéran, et en autant de tentatives de déstabilisation du régime saoudien.

En septembre 1982, c'est *un* agitateur de choc, l'hodjatoleslam Moussavi Khoeinah — orfèvre en la matière puisqu'il avait conduit l'assaut à l'ambassade des Etats-Unis en novembre 1979, — qui conduit le pèlerinage. Il sera finalement expulsé avec une centaine d'agitateurs chevronnés, provoquant la colère de l'ayatollah Montazeri, qui affirme qu'il n'est plus possible d'organiser des pèlerinages réellement libres en Arabie saoudite et réclame (déjà) que les lieux saints de l'islam soient désormais confiés à une délégation des représentants des Etats islamiques.

Cette exigence reviendra comme un leitmotiv durant les saisons de pèlerinage qui seront presque toutes marquées à des degrés différents par des affrontements entre les pèlerins de Téhéran et les forces de sécurité saoudiennes. En août 1986, plusieurs centaines de pèlerins, porteurs de tracts et de photos de Khomeiny ainsi qu'un groupe d'activistes qui détenaient des explosifs sont arrêtés et refoulés sans histoire afin de ne pas envenimer les relations entre Ryad et Téhéran.

En effet, malgré la rivalité sur le plan religieux qui oppose Téhéran à Ryad, les relations entre l'Aradie saoudite et l'Iran se sont améliorées. Depuis juin 1984, date à laquelle un duel aérien a opposé la chasse saoudienne à deux avions iraniens — dont l'un fut abattu, — les Saoudiens ont multiplié les contacts directs ou indirects avec Téhéran pour désamorcer la crise. Ils considèrent l'incident aérien comme un *« regrettable accident »* et font tout leur possible pour ne pas être entraînés à leurs corps défendant dans une guerre qu'ils souhaitent à tout prix éviter.

De son côté, l'hodjatoleslam Rafsandjani tente contre vents et marées d'obtenir le désengagement de Ryad et de ses alliés du Conseil de coopération du Golfe du conflit irano-irakien et la fin de l'aide qu'ils octroient à Bagdad.

Dans quelle mesure le tout puissant président du Majlis iranien a-t-il réussi dans cette entreprise ? Des rumeurs insistantes circulant à l'époque dans les milieux diplomatiques de Téhéran affirment que l'Arabie saoudite a prié l'Irak d'arrêter ses attaques contre les navires iraniens dans le Golfe à la demande du vice-président syrien M. Abdel Halim Khaddam, qui a été reçu en mai 1984 par le roi Fahd. Ryad dément énergiquement ces affirmations, ainsi que celles qui prétendent que les Saoudiens souhaitent en catimini le départ du président Saddam Hussein comme premier pas vers une solution pacifique de la guerre du Golfe. Il est vrai que les Saoudiens et certains de leurs alliés de la région désirent prendre leur distance à l'égard d'une guerre qui n'en finit plus, et qui menace de plus en plus leurs intérêts vitaux. Mais pour des raisons à la fois locales, régionales et internationales, ils ne peuvent souscrire à des propositions qui signifient en fait un lâchage de l'Irak.

Il n'en demeure pas moins que la visite qu'a effectuée le 20 mai 1985 le ministre des affaires étrangères saoudien, le prince Saoud el Fayçal, à Téhéran — la première d'un officiel saoudien en Iran depuis 1979 — et celle que lui a rendue M. Velayati, le chef de la diplomatie iranienne à Ryad en décembre de la même année, ont contribué, comme l'écrivait à l'époque le journal *Keyhan* à *« éclaircir petit à petit le ciel entre Téhéran et Ryad »*.

Une sorte de pacte tacite de non-agression semble même avoir été conclu entre Téhéran et Ryad dans la « guerre des pétroliers » déclenchée par les Irakiens, et aucun navire saoudien n'a pratiquement été attaqué dans les eaux du Golfe par les Iraniens au cours des quinze derniers mois en représailles aux attaques irakiennes contre les navires transportant le brut iranien. Les forces navales de Téhéran semblent surtout avoir réservé leurs coups aux bateaux et pétroliers se rendant dans les ports koweïtiens, désignant ainsi le Koweït comme le principal allié de l'Irak dans le Golfe.

Ce qui explique la position prudente voire réservée de l'Arabie saoudite et de ses alliés du Conseil du Golfe à l'égard des récentes démarches faites par le Koweït en vue d'assurer la protection de ses pétroliers par les superpuissances. Les dramatiques événements de La Mecque risquent de modifier l'attitude circonspecte de Ryad à l'égard de Téhéran en l'incitant à s'engager dans la voie choisie par le Koweït.

JEAN GUEYRAS.

Un général ouest-allemand bientôt à la tête des forces spéciales de sécurité saoudiennes

Bonn *(AFP)*. — Le général ouest-allemand Ulrich Wegener, cinquante-huit ans, ancien chef du commando anti-terroriste GSG 9, a été nommé par Ryad instructeur des forces spéciales de sécurité saoudiennes, chargées notamment de la sécurité au pèlerinage de La Mecque, a-t-on appris le samedi 1er août à Bonn.

Selon un porte-parole du ministère fédéral de l'intérieur, le général Wegener, mis pour ce faire en congé par ses supérieurs de la police des frontières ouest-allemande, dont dépend le GSG 9, ne rejoindra son nouveau poste qu'en septembre. Il a été engagé par les autorités saoudiennes à titre privé, a tenu à préciser le porte-parole.

Le général Wegener s'était rendu célèbre le 18 octobre 1977 lorsqu'il avait réussi, à la tête d'un commando du GSG 9, à libérer les otages du Boeing de la Lufthansa à Mogadiscio en Somalie.

Le GSG 9, fort de quelque cent quatre-vingts hommes, avait été mis en place à l'automne 1972 au lendemain du massacre aux Jeux olympiques de Munich.

Après le refus de leurs alliés d'y participer
Les Etats-Unis vont renforcer leur dispositif de déminage

Après la RFA, les Pays-Bas, la France et, semble-t-il, la Grande-Bretagne, l'Italie a répondu, le samedi 1er août, par la négative à la demande américaine d'envoi de dragueurs de mines dans le Golfe. Le gouvernement, nous précise notre correspondant à Rome, a admis que l'on *« ne saurait transiger sur le principe de la liberté de navigation »*, mais il a fait valoir, dans son communiqué, que ce principe serait mieux sauvegardé par l'action diplomatique que par l'action militaire et qu'il préférait pour sa part s'en remettre à l'action des Nations unies. L'Italie n'exclut cependant pas, si l'évolution de la situation le rendait nécessaire, *« quelque initiative que ce soit »*, en accord avec ses alliés.

L'Italie adopte ainsi la même attitude que ses partenaires européens, attitude dont le ministre ouest-allemand de la défense, M. Wörner, aura l'occasion de s'entretenir ces jours prochains à Washington avec son homologue américain, M. Weinberger. Un haut responsable de la Maison Blanche a toutefois tenu à préciser samedi qu'aucune fin de non-recevoir n'était opposée par les Britanniques et que les discussions se poursuivaient avec Londres : *« Le gouvernement britannique a indiqué qu'il ne considérait pas sa position comme un refus et que la question était encore à l'étude »*, a-t-il déclaré.

Dans l'immédiat toutefois, les Etats-Unis se trouvent seuls face à la tension dans le Golfe. Suite aux refus des Européens, le Pentagone a annoncé samedi qu'il allait dépêcher plusieurs petits dragueurs de mines de 30 tonnes de la classe MSB. Trois ou quatre de ces navires, actuellement stationnés à Charleston sur la côte atlantique de Caroline du Sud, seront acheminés dans le Golfe par un plus gros bâtiment. Les responsables du ministère américain de la défense ont également révélé qu'un avion transportant des équipements de détection sonar et une petite unité de spécialistes du déminage avaient quitté les Etats-Unis jeudi soir pour rejoindre une équipe de dix-huit plongeurs travaillant actuellement au déminage dans le Golfe. Washington a enfin décidé d'envoyer huit hélicoptères anti-mines Rh 53 D Sea Stallion. Ils y arriveront, comme les dragueurs de mines dont l'acheminement devrait prendre un mois, après la date prévue pour le retour du pétrolier koweïtien, passé sous pavillon américain *Bridgeton*, escorté par la marine américaine.

Le *Bridgeton* avait été endommagé par une mine iranienne, le 24 juillet dans l'étroit chenal situé à proximité de l'île de Farsi. La date de son départ du Koweït n'a pas été précisée. En revanche, le méthanier koweïtien battant pavillon américain *Gas-Prince* est reparti, samedi, avec une escorte militaire américaine, le vice-amiral Harold Berusen, commandant de la flotte américaine au Proche-Orient, qui coordonne les opérations a indiqué dimanche soir que le *Gas-Prince* avait franchi samedi la zone dangereuse, proche de l'île de Farsi, mais qu'il n'était pas encore sorti du Golfe, contrairement aux informations diffusées quelques heures plus tôt par la télévision américaine.

Le vice-amiral a, par ailleurs, révélé qu'après le *Bridgeton* et le *Gas-Prince*, trois autres pétroliers koweïtiens passeront d'ici dix jours sous pavillon américain et seront escortés par l'US Navy. Les Etats-Unis ont accepté le passage de onze pétroliers koweitiers sous pavillon américain. — *(AFP., AP.)*.

Hausse du prix du pétrole
Inquiétude des milieux pétroliers

Les cours du pétrole ont progressé de plus de 50 % par baril, le lundi 3 août, sur le marché au comptant de Tokyo, après les incidents de La Mecque. Le baril atteignait 20,85 dollars pour des cargaisons départ septembre. Cette hausse s'explique par la crainte que l'Iran déclenche des attaques contre les pétroliers naviguant dans le Golfe. Les spécialistes craignent surtout qu'un conflit entre l'Iran et l'Arabie saoudite amène Téhéran à cesser de coopérer avec l'OPEP et à compromettre la politique suivie par l'Organisation depuis décembre dernier pour stabiliser les cours du pétrole. On sait, en effet, que c'est par un accord entre Téhéran et Ryad que l'OPEP a pu limiter sa production — à l'exception de l'Irak — et fait remonter les cours, qui atteignent aujourd'hui une vingtaine de dollars. Si l'Iran mettait fin à cette coopération pour jouer un jeu solitaire, les prix de l'or noir pourraient baisser à terme, estime-t-on dans les milieux pétroliers. Mais, dans l'immédiat, tout dépendra des capacités d'exportation des pays membres, plus ou moins altérées par le conflit. Devant ces perspectives floues et d'une certaine façon contradictoires, les marchés sont extrêmement irréguliers.

Pour parer à une interruption possible de la navigation dans le Golfe, les compagnies pétrolières occidentales ont augmenté ces derniers jours leurs achats de brut. Le nombre de pétroliers vides attendant en mer d'Oman un ordre de chargement a doublé : au moins cent neuf pétroliers attendent au large au lieu de cinquante à soixante en temps normal, selon des informations recueillies par les Emirats arabes unis. — *(Reuter, AFP.)*

Le message de l'imam Khomeiny aux pèlerins
La liberté ou le martyr

La manifestation des Iraniens vendredi dernier à La Mecque avait été souhaitée par l'imam Khomeiny qui, dans un message adressé le 28 juillet aux pèlerins, les avaient appelés à manifester avec le maximum d'échos contre « *la nouvelle hérésie représentée par les Etats-Unis* ». Voici des extraits de ce message présenté à Téhéran comme la « charte de la République islamique ». *Les honorables pèlerins iraniens et non iraniens doivent assister à toutes les cérémonies, avec la coordination des officiels du hadj et de mon représentant, l'hodjatoleslam Karrubi,* disait notamment l'imam Khomeiny *et faire écho au slogan du désaveu des païens et des apostats de l'arrogance mondiale, dirigés par les Etats-Unis criminels, et ne pas négliger d'exprimer leur haine à l'égard des ennemis de Dieu et de l'humanité (...). »*

» Le désaveu des païens est le prélude à la lutte et à l'organisation des soldats de Dieu contre les forces de Satan. C'est l'un des principes fondamentaux du monothéisme. Si les musulmans ne désavouent pas les ennemis de Dieu dans Sa Maison, où pourraient-ils le faire ?

» Notre slogan « Ni Est ni Ouest » est le slogan fondamental de la révolution islamique dans le monde des affamés et des opprimés. Il situe la véritable politique non alignée des pays islamiques et des pays qui accepteront l'islam comme la seule école pour sauver l'humanité dans un proche avenir, avec l'aide de Dieu. Il n'y aura pas de déviation, même d'un iota, de cette politique. Les pays islamiques et le peuple musulman ne doivent dépendre ni de l'Ouest — de l'Amérique ou de l'Europe — ni de l'Est ou de l'Union soviétique.

Remerciements aux jeunes Libanais

» Aujourd'hui, notre désaveu des païens est notre cri contre les injustices des oppresseurs et les pleurs d'une nation qui en a assez des agressions de l'Est et de l'Ouest, ce dernier dirigé par l'Amérique et ses laquais. (...) Notre désaveu est celui de tous ceux qui ne tolèrent plus la loi de l'Amérique et de sa présence hégémonique ; de ceux qui ne veulent plus que leurs cris de colère et de haine soient à jamais réduits au silence ; de ceux qui sont déterminés à vivre librement, à mourir librement et à être les porte-parole des individus. (...)

» Les puissances, les superpuissances et leurs serviteurs devraient être certains que même si Khomeiny se retrouve seul, déserté, il continuera sur sa voie qui est de combattre le blasphème, la tyrannie, le polythéisme et l'idolâtrie. (...)

» Une fois de plus, je souligne le danger de répandre la cellule maligne et cancérigène du sionisme dans les pays islamiques. J'annonce mon soutien sans limite, ainsi que celui de la nation, du gouvernement et des officiels de l'Iran, à toutes les luttes islamiques des nations islamiques et de l'héroïque jeunesse musulmane pour la libération de Jérusalem. J'exprime mes remerciements aux chers jeunes du Liban qui ont fait honneur à la communauté islamique. (...) Je prie pour le succès de tous les bien-aimés qui, usant de l'arme de la foi et du djihad, portent des coups à Israël et à ses intérêts à l'intérieur des territoires occupés comme à l'extérieur des frontières de ce pays usurpé. Je vous assure que la nation iranienne ne vous abandonnera pas. (...)

» Avec confiance, je dis (...) que l'islam éliminera l'un après l'autre tous les grands obstacles à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières et fera la conquête des principaux bastions dans le monde. (...) Ou nous connaîtrons tous la liberté ou nous connaîtrons une liberté plus grande encore, qui est le martyr. »

هكذا من الأصل

La Mecque

onarchies pétrolières

té ou le martyr

Proche-Orient

L'évolution de la guerre du Golfe et les déclarations de M. Chirac

En cas d'agression iranienne, la France riposterait, « bien entendu »

affirme le premier ministre

« *Nous ne saurions accepter, naturellement, des relations avec des gens qui pourraient être soupçonnés de collusion avec des terroristes ou des preneurs d'otages. (...) Nous souhaitons simplement être respectés et nous prenons les moyens de l'être* », a déclaré le dimanche 2 août M. Jacques Chirac, qui était l'invité du Forum RMC-FR3.

« *Les fils ne sont pas totalement rompus,* a poursuivi le premier ministre, *mais il y a une conception qui est celle des Iraniens qui, notamment ignorent, ou veulent ignorer, les contraintes des régimes avec lesquels ils sont en relation, notamment, par exemple, les contraintes qui, dans une démocratie comme la démocratie française, viennent de la séparation des pouvoirs entre la justice et l'exécutif, et qui délibérément prennent des mesures de rétorsion qui ne sont pas dans les usages internationaux. Alors, naturellement, il y a des liens qui subsistent et je souhaite qu'on en revienne à un peu plus de raison, mais, je le répète, nous n'avons aucune intention de céder au moindre chantage.* »

Pour M. Chirac, en cas d'agression iranienne, il y aurait « *bien entendu* » riposte de la part de la France. « *Si la simple dissuasion ne suffit pas, il est dans la logique d'une dissuasion de pouvoir, le cas échéant, devenir un véritable moyen d'intervention, et nous avons les moyens d'intervenir.* »

Le premier ministre s'est, d'autre part, déclaré « *ni surpris ni déçu* » par l'attitude des partenaires européens de la France dans la gestion de la crise. « *Mais je ne voudrais pas non plus,* a ajouté M. Chirac, *que l'on donne l'impression que la France était isolée. Nous avons reçu un appui très chaleureux de la part de la Grande-Bretagne, confirmé par M*[me] *Tatcher quand elle est venue à Paris il y a deux ou trois jours, j'ai reçu un appui extrêmement chaleureux et efficace de l'Espagne, et j'en remercie le premier ministre du gouvernement espagnol ; nous avons reçu un appui très normal et sympathique de la part de tous les autres pays de la Communauté. Vous faites allusion à l'Allemagne. Je comprends parfaitement que l'Allemagne souhaite conserver des relations avec l'Iran : l'Allemagne est un très gros exportateur vers l'Iran. Je crois que c'est le deuxième ou le troisième vendeur en Iran, et donc elle est obligée de tenir compte de ses intérêts commerciaux. Et puis je crois qu'il est dans la nature du ministre allemand des affaires étrangères, M. Genscher, d'avoir de bonnes relations — ce qui est normal pour un diplomate — avec tout le monde.*

» *Pour dire la vérité, je trouve que le ministre des affaires étrangères allemand en a un peu rajouté, si vous me permettez l'expression, lors de la visite, en pleine crise franco-iranienne, du ministre iranien des affaires étrangères, et qu'il aurait pu avoir tout de même un peu plus de pudeur dans cette période. Enfin, j'imagine que c'est là une initiative du ministre des affaires étrangères allemand et je n'en tire pas de conséquences pour les rapports franco-allemands, inutile de vous le dire, qui sont excellents, et qui le restent. Cela va de soi.* »

Une propension à l'isolement

Le sort des otages français au Liban est « *sur le plan humain* », la priorité des priorités, a encore indiqué M. Chirac. « *Nous avons tout fait, tout ce qui était humainement possible de faire, je ne dis pas tout ce qu'on aurait pu faire, car j'imagine qu'on aurait peut-être pu faire d'autres choses, mais tout ce que nous avons cru possible de faire et qui n'a pas été sans résultats, puisque nous avons tout de même réussi, depuis la formation de mon gouvernement, à obtenir le retour de cinq otages. Et c'est donc une préoccupation constante, journalière. Mais je dois reconnaître que les détenteurs de ces otages jouent de cette affaire avec une sorte d'esprit diabolique.* »

A propos des graves incidents de La Mecque, le premier ministre a déclaré : « *Vous savez, d'abord il faudrait connaître exactement la réalité des choses. D'après les informations que nous possédons, et qui sont confirmées par tous les observateurs étrangers, ainsi que par les chancelleries, il semble qu'il y ait eu une action délibérée de provocation, je dis bien « il semble », de la part des pèlerins chiites iraniens parfaitement encadrés par leurs autorités religieuses, et qui a dégénéré, comme il est évident que cela arrive quand une foule si importante est ramassée dans un espace de terrain très étroit.*

» *Cela prouve en réalité, une fois de plus, que les Iraniens ne font pas les choses comme les autres et qu'il y a une espèce de propension naturelle chez les Iraniens, chez leurs autorités, à intervenir dans les affaires des autres et dans des conditions qui sont tout à fait condamnables au regard des usages et du droit international, et c'est une espèce de propension aussi pour l'Iran à s'isoler de plus en plus ; on ne voit pas très bien les raisons qui conduisent l'Iran à agresser et à s'isoler des pays arabes, et notamment du pays des lieux saints, pour l'Islam, c'est-à-dire l'Arabie saoudite, à agresser le Koweït, qui est un petit Etat, naturellement frontalier de l'Iran ; mais quel est l'intérêt de l'Iran de faire cela ?* »

Interrogé sur les accusations lancées de Téhéran par le président du Parlement, Hochemi Rafsandjani, accusant l'actuelle majorité au pouvoir en France d'avoir cherché à reporter après les élections de mars 1986 le règlement du sort des otages au Liban, M. Chirac a répondu : « *Vous savez, depuis que le gouvernement est formé, c'est la troisième ou quatrième fois que cette accusation est portée, et jusqu'ici j'avais observé sans m'émouvoir de telles polémiques, que les autorités iraniennes avaient formellement démenties. Aujourd'hui, on voit le président du Parlement iranien qui semble, dans le contexte actuel de nos relations difficiles, accréditer cette thèse. Tout cela ne m'émeut pas le moins du monde. Ce qui me choquerait davantage, ce sont certaines réactions émanant d'hommes qui se disent par ailleurs, ou qui se veulent par ailleurs, responsables et qui, surnoisement, tout en mettant les formes, insinuent qu'il pourrait y avoir du vrai dans cette affaire.* »

« Je demande à être respecté »

« *Je pense à M. Jospin,* a poursuivi le premier ministre, *il faut dire les choses comme elles sont. Ou M. Lang. Je voudrais dire, d'une part, que je porte bien entendu le démenti le plus catégorique, le plus formel, à de telles insinuations, et que je mets quiconque au défi d'apporter le moindre début d'ombre de preuve, parce que c'est absurde, naturellement. Absurde. Mais je dis très clairement, alors en revanche, parce que ceci me choque, je vous l'ai dit, davantage, que s'il y avait des responsables politiques qui voulaient s'engager sur cette voie, je me permettrais de leur rappeler alors des réalités concrètes, qui ne relèvent pas du fantasme polémique, comme c'est le cas des déclarations de M. Rafsandjani, mais des réalités concrètes (...). Vous savez, il y a eu tout de même un certain nombre de problèmes dont on n'a pas connu très exactement les données et les solutions, et qui vont des Irlandais de Vincennes aux affaires du* Rainbow Warrior (1) *moi je ne suis pas favorable, bien entendu, pour des questions qui tiennent à la dignité de la France, à soulever des problèmes qui n'ont pas à l'être, mais je demande à être respecté. Et je le serai.* »

(*Lire page 8, les déclarations de M. Chirac sur la politique intérieure et économique.*)

(1) L'affaire dite des « Irlandais de Vincennes » commence le 28 août 1982, en pleine vague terroriste à Paris, par l'arrestation de trois militants républicains irlandais dans leur appartement de Vincennes (Val-de-Marne). L'opération est menée par le capitaine Paul Barril, numéro deux du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) et bras droit de M. Christian Prouteau, qui venait d'être nommé conseiller technique à l'Elysée. L'Elysée commet l'erreur de donner une ampleur inaccoutumée à cette opération de police par un communiqué victorieux le soir même.

Informations du *Monde* le 1[er] février 1983, confessions de gendarmes de base au juge d'instruction cinq mois plus tard, découverte en 1985 de l'informateur du capitaine Barril, bataille pour la vérité du commandant Jean-Michel Beau, chargé sur place des opérations de police judiciaire... : on sait, aujourd'hui, que cette opération fut, de bout en bout, entachée d'illégalités et que les Irlandais — libérés et résidant à Paris depuis 1983 — furent en quelque sorte des boucs émissaires de la lutte antiterroriste.

L'opération *Rainbow-Warrior* — du nom du navire amiral du mouvement écologiste Greenpeace coulé dans le port d'Auckland, en Nouvelle-Zélande, le 10 juillet 1985 — fut organisée, sur ordre de l'autorité politique, par la DGSE, les services secrets français. Les informations données par *le Monde* du 18 septembre 1985 sur l'existence d'une « troisième équipe » directement responsable de l'attentat mit fin au mensonge officiel.

M. Roland Dumas : « Une curieuse manière de déplacer les problèmes »

Réagissant, le dimanche 2 août, au propos de M. Jacques Chirac, l'ancien ministre socialiste des relations extérieures, M. Roland Dumas, a noté que « *le premier ministre a une curieuse manière de déplacer les problèmes. Il réagit de façon puérile et simpliste* ». « *Dans une affaire grave comme les difficultés avec l'Iran,* poursuit M. Dumas, *il essaie de détourner l'attention sur d'autres sujets qui n'ont rien à voir. Dans la période où nous sommes, je ne dirais rien sur l'affaire des otages français* », souligne l'ancien ministre, qui estime que « *les déclarations du numéro deux iranien ne contredisent en rien* » ce qu'il avait lui-même indiqué « *il y a quelques mois* ». « *Je me réserve d'intervenir à nouveau le cas échéant* », ajoute M. Dumas.

« *Quant aux affaires évoquées par le premier ministre — les Irlandais de Vincennes ou le* Rainbow-Warrior, *— il est du devoir de M. Chirac, s'il dispose d'informations nouvelles, de les communiquer séance tenante à la justice,* a-t-il poursuivi.

M. Jack Lang, ancien ministre socialiste de la culture, a estimé, dimanche, que M. Chirac n'avait « *pas répondu* » lors de l'émission « Forum RMC-FR3 » aux « *hypothèses et questions* » soulevées par les déclarations de M. Rafsandjani, président du Parlement iranien. M. Lang, qui avait demandé la veille une « *enquête parlementaire* », a précisé à l'AFP : « *Ma demande ne concerne pas seulement les propos du président du Parlement iranien, auxquels je n'attache pas un crédit absolu, loin de là. Elle concerne un ensemble d'hypothèses, de question (..) portant sur des faits précis datant de l'avant-16 mars.* »

« *Ne pouvant exclure de la part de M. Rafsandjani, une volonté de manipulation des autorités politiques et de l'opinion française,* avait affirmé, samedi, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, *je souhaite, dans l'intérêt du pays, que ces accusations soient sans fondement.* » « *Dans le cas contraire,* précisait-il, *s'ouvrirait alors une affaire d'une exceptionnelle gravité.* »

BIBLIOGRAPHIE

« L'Islamisme radical », *de Bruno Etienne*

Le thème du « renouveau islamique », de l'« intégrisme musulman », est devenu en Occident, depuis la révolution iranienne de 1979, un sujet majeur d'études, de reportages... et d'angoisses. Les stéréotypes culturels ont rarement été absents de cette abondante production, tant il est vrai que l'hostilité à l'égard de l'islam est profondément enracinée dans l'imaginaire de nos sociétés. L'universitaire Bruno Etienne, qui reconnaît être un « *Occidental perverti par l'Orient* », écarte, après de nombreux autres spécialistes, les termes de « fondamentalisme » et d'« intégrisme » pour s'attacher à décrire avec talent l'« islamisme radical ».

Ce courant se structure dès 1927, date de la fondation des Frères musulmans, et ses maîtres à penser sont le Pakistanais Mawdoudi (mort en 1979) et l'Egyptien Qotb (pendu en 1966). Mais, bien avant le soulèvement khomeiniste, c'est la défaite des armées arabes coalisées en juin 1967 qui, en discréditant le « *nationalisme moderno-progressite* », marque l'essor populaire de l'islamisme radical. « *Face à l'insupportabilité de la modernité perçue comme allogène, les islamistes vont, en une dizaine d'années (en gros de 1970 à 1980), refuser de moderniser l'islam et proposer, au contraire, d'islamiser la modernité.* »

Les islamistes sont portés par la « *retraditionalisation par excès de modernité* » dans des sociétés arabo-musulmanes déstructurées et en mal d'identité, tenaillées par les « *désillusions du progrès* ». Il est significatif que les campus aient été les premiers bastions des islamistes, en Algérie ou en Egypte, et que les étudiants des disciplines scientifiques aient été les plus disposés à l'engagement islamiste. L'absence de démocratie, en transformant la mosquée en (seul) espace de liberté politique, a évidemment avantagé les islamistes. Et, « *ironie de la modernité, la cassette a été aux islamistes ce que l'imprimerie fut aux calvinistes, le vecteur matériel de la diffusion idéologique* ».

L'invasion israélienne du Liban en 1982 donne, selon Bruno Etienne, une nouvelle justification à l'islamisme car « *l'incapacité des régimes arabes à prendre la moindre décision a dévoilé leur véritable visage et leur refus de la révolution palestinienne, qui est la seule expression du radicalisme arabe, comme alternative au radicalisme islamique* ». Le clivage passe entre les nationalistes (arabes) et ceux qu'Etienne appelle les « ummistes », soit les défenseurs de l'umma (communauté) musulmane.

Le rétablissement de l'âge d'or

La force des « ummistes » est que, en puisant dans le patrimoine arabo-islamique, ils retournent contre les gouvernants les références qui fondent, au moins en partie, la légitimité du pouvoir. Et ils s'appuient sur une profonde aspiration populaire à l'unité sociale, voire à l'unification politique, qui ne peut s'exercer que contre les minorités religieuses, ethniques... et sexuelles. La lutte contre le « *code de la famille* » et contre la modernisation des mœurs a constitué un thème de choix pour les islamistes, et Etienne a constaté que, lors des sondages sur les questions « morales », la faille passait entre, d'une part, les femmes de treize à vingt-cinq ans et, d'autre part, tout le reste de la société...

Comme les islamistes s'efforcent de rétablir l'âge d'or des quatre premiers califes de l'islam, Etienne rappelle que trois de ces califes ont péri assassinés et situe le « *point focal de l'histoire arabo-musulmane* » à la bataille de Kerbela, en 680, où l'imam Hussein, fils d'Ali, fut tué par les troupes du calife Yazid. De là date le schisme entre le sunnisme et le chiisme, mais aussi le débat, toujours ouvert, sur la direction de la communauté musulmane. Etienne souligne aussi que les islamistes sunnites sont très réservés envers le chiisme, qualifié d'« hérétique », le Hezbollah et le Mouvement d'unification islamique libanais constituant les deux seuls groupes à vocation « mixte ». Il rappelle, enfin, que l'auteur classique le plus cité par les islamistes est Ibn Taimiyya, qui place le djihad au-dessus des cinq piliers de l'islam, jusqu'à l'instauration de l'umma universelle. Mais, pour la plupart des islamistes, la priorité réside dans le combat intérieur contre les mauvais musulmans.

Le dernier chapitre de cet ouvrage concerne l'islam en France. Etienne fait justice de quelques idées reçues : les ouvriers pratiquants sont souvent de véritables « stakhanovistes islamiques » et les réseaux islamistes touchent moins de 1 % de la population musulmane. Mais le problème d'un éventuel statut dérogatoire pour une communauté musulmane qui refuserait son assimilation pure et simple reste entier et est en contradiction avec les fondements mêmes de l'Etat-nation.

JEAN-PIERRE FILIU.

★ *L'Islamisme radical*, éditions Hachette, 366 p., 130 F.

Proche-Orient

L'évolution de la guerre du Golfe et les déclarations de M. Chirac

L'orgueil blessé

(Suite de la première page.)

Elevé en Suisse, installé sur le trône par l'étranger, ramené par la CIA en 1956 après s'être piteusement retiré devant Mossadegh, qui avait nationalisé le pétrole, c'était profondément, comme son père, ou comme l'ancien roi Amanoullah d'Afghanistan renversé en 1929 par le clergé, un émule d'Atatürk. Pour lui, l'indispensable modernisation du pays passait par son occidentalisation et, plus encore, par sa laïcisation.

Tâche infiniment plus difficile qu'en Turquie puisque le chiisme est, depuis le seizième siècle, religion d'Etat en Iran et que, en devenant roi, en 1941, Mohammed Reza avait juré de le protéger. Or le chiisme, ainsi nommé parce qu'il représente le « parti » (*chi'a*) d'Ali, gendre et éphémère successeur du prophète, tient que le pouvoir temporel est nécessairement imparfait, aussi longtemps que ne sera pas revenu pour l'exercer un mythique « douzième imam », actuellement caché. En attendant, c'est au nombreux clergé — sur lequel repose, à la différence de la branche sunnite, majoritaire dans l'islam, et notamment dans le monde arabe, — la religion chiite, qu'il revient de dire ce qui, dans tous les domaines, est licite ou ne l'est pas. En s'attaquant comme il l'a fait aux privilèges des mollahs, dont il n'avait pas hésité à dire, en 1962, qu'ils *« grouillaient comme des vers dans la souillure et la boue*(1) » le chah s'exposait à provoquer un effet de boomerang.

Un pouvoir à prendre

L'économie a fait le reste. Après le « choc » pétrolier de 1973, l'énormité de la manne qui tombait soudain dans les caisses impériales avait tourné la tête au souverain, qui s'était convaincu que tout était possible puisqu'il avait les moyens de tout acheter. Ayant échappé quasi miraculeusement à plusieurs attentats, de plus en plus persuadé de ce fait d'être le bras d'un Dieu qui devait autant, sans doute, à l'antique enfant du pays dont Nietzsche a fait son Zarathoustra qu'à l'Allah des bons musulmans, il s'était mué en autocrate hautain et infaillible. Mais il n'avait pas prévu que la hausse du prix des hydrocarbures allait entraîner une récession et diminuer considérablement de ce fait ses rentrées, au point que le déficit budgétaire atteindrait, en 1978, 10 milliards de dollars, tandis que s'étendraient la misère, la corruption, la fuite des capitaux.

La maladie, déjà, mine la résolution de Mohammed Reza. Le trône s'écroule en janvier 1979, un peu comme celui des tsars en 1917, moins du fait des révolutionnaires que de ses propres lézardes. Le pouvoir est à prendre : il tombe dans les mains de Khomeiny, le grand chef du parti des prêtres, idole de la rue, exilé depuis longtemps en Irak, puis en France, après que l'eut fait sortir des prisons de la SAVAK, la police politique iranienne, un homme d'honneur, le général Pakravan, qu'il s'empressera, pour lui montrer sa reconnaissance, de faire exécuter. Tout Khomeiny est là : impitoyable, haineux, animé d'une incroyable volonté de vengeance à l'égard de la dynastie des Pahlavi et du monde extérieur, et pour commencer du « grand Satan » américain, coupable d'avoir fait du chah un relais de son hégémonie. Ceux qui ont pu le rencontrer lorsqu'il vivait à Neauphle-le-Château dans un horrible pavillon de banlieue en gardent un souvenir effrayé.

A Neauphle, il y a neuf ans, c'était déjà un vieillard : il a quatre-vingt-cinq ans aujourd'hui. Beaucoup de gens ont commis alors l'erreur de sous-estimer et sa détermination et son aura et de croire à la fragilité intrinsèque d'un régime aussi « obscurantiste », aussi déterminé à tourner le dos au monde moderne.

Tel a été le cas des adversaires du chah qui sont montés dans le train de l'imam, en pensant qu'ils en changeraient la locomotive à la première occasion. Qu'il s'agisse de l'ancien président de la République Bani Sadr, de l'ancien ministre des affaires étrangères Ghotbzadeh, des communistes du Toudeh, ou des Moudjahiddines du peuple de Radvani, la déconvenue a été totale, et ils ont payé de leur vie ou, au moins, de l'exil leur inévitable disgrâce.

Tel a été le cas, aussi, du maître de Bagdad, le laïc et « progressiste » Saddam Hussein, qui s'est laissé facilement persuader en septembre 1980 par Chapour Bakhtiar, dernier en date des premiers ministres du chah, et par un général iranien en exil, qu'il suffirait d'une pichenette de l'armée irakienne pour faire s'effondrer l'ennemi héréditaire, rendre au « peuple arabe » le vaste fleuve qui porte son nom (Chott'al Arab) à la frontière des deux pays, libérer la province iranienne du Khouzistan, peuplée en majorité d'Arabes et mettre fin à toutes les entreprises de déstabilisation menées avec constance par Khomeiny depuis son arrivée au pouvoir.

Sous-estimer l'adversaire, c'est là une erreur commune dans l'histoire : on peut appliquer mot à mot à l'attaque irakienne contre l'Iran ce que Montesquieu, il y a deux siècles et demi, écrivait dans *l'Esprit des lois* à propos de Charles XII de Suède : *« Ce n'était pas un Etat qui fût dans la décadence qu'il entreprit de renverser mais un empire naissant. Les Moscovites se servirent de la guerre qu'il leur faisait comme d'une école. »*

Rude école, qui n'aurait évidemment pas cette efficacité si elle n'avait mis à son service la terreur et le fanatisme, celui-ci allant jusqu'à construire à Téhéran, en hommage au sacrifice des « martyrs » tombés au front, une « fontaine de sang » d'où coule un liquide rouge. Mais la terreur et le fanatisme ont réussi à s'allier, en faisant appel aussi bien au sens patriotique qu'à l'intérêt bien compris, la compétence et l'intelligence. Si l'Iran gagne à la main sur l'Irak, ce n'est pas seulement parce qu'il n'a qu'indifférence pour le sang versé, c'est aussi parce qu'il a su maintenir en vie son économie pétrolière, trouver, y compris auprès d'Américains et d'Israéliens inconscients, les armes dont il avait besoin, tout en formant les hommes capables de s'en servir. Enfin et surtout, il a su développer une stratégie géopolitique dont *US News* a pu résumer l'efficacité et écrivant : *« La révolution islamique n'a pas fait que survivre, contrairement à beaucoup de prévisions. En cours de route, elle a réussi à prendre la plus grande partie du monde dans ses filets. »*

La plus grande partie du monde ? C'est vrai d'abord des Etats-Unis. Ce l'est aussi malheureusement de la France. Carter s'est ridiculisé dans l'affaire des diplomates américains pris en otages et avec le cafouillage total du raid héliporté, censé les délivrer. Celle de l'« Irangate » est plus grave encore puisqu'elle ne laisse le choix à Reagan qu'entre le rôle d'incapable et celui de menteur. Et personne ne sait comment va tourner l'épreuve de force engagée pour la protection du trafic pétrolier dans le Golfe. Que le commandement de la flotte américaine semble n'avoir pas songé à la possible présence dans ces eaux de mines « islamiques » laisse déjà rêveur. Mais qu'aucun des alliés des Etats-Unis, y compris la « dame de fer », n'envisage de leur prêter la main, mesure mieux que tout le respect que l'on nourrit dans les capitales occidentales à l'égard de la force iranienne.

La France, en définissant sa politique à l'égard de l'Iran, ne peut oublier aucune de ces données. Quelles qu'aient pu être les illusions nourries un moment par tel ou tel ministre, y compris le premier, sur le prix que Téhéran était prêt à payer pour une « normalisation » de ses relations avec notre pays, il faut bien admettre aujourd'hui qu'aux yeux des ayatollahs la condition *sine qua non* de cette normalisation est une révision déchirante des relations franco-iraniennes. Et qu'il n'y aura pas de libération des otages encore détenus par des gens sur lesquels l'Iran ne se cache plus d'exercer une forte influence, aussi longtemps que ladite normalisation ne sera pas intervenue.

L'affaire s'est trouvée récemment compliquée du fait de l'enquête sur les attentats de septembre 1986. Pendant longtemps, les pouvoirs publics tenaient pour acquis que l'Iran n'avait là-dedans aucune responsabilité particulière. Il paraît malheureusement établi aujourd'hui que ce postulat optimiste ne reposait sur rien et que l'interprète Gordji en savait assez sur le sujet pour rendre indispensable son audition par le juge d'instruction. D'où le blocus de l'ambassade, avec les mesures de rétorsion, y compris les poursuites contre le chargé d'affaires français, qu'on pouvait attendre venant de tels interlocuteurs. D'où aussi la mise en cause par le président du Parlement iranien de *« ceux qui gouvernent aujourd'hui la France »*, et qui auraient demandé à Téhéran de ne régler qu'après les élections de mars 1986 le problème des otages.

Une accusation grave

Cette accusation d'une extrême gravité recoupe les propos tenus, le 13 mars précédent, à Eric Rouleau, émissaire de François Mitterrand, et au chargé d'affaire de France par le ministre des Gardiens de la révolution *(« Je ne peux plus rien pour la libération des otages français »)*, et par son adjoint Mohamed Sadek *(« D'autres propositions nous sont parvenues : la bourse des valeurs a attaint son zénith »)*.

La prendre au pied de la lettre aboutirait à accorder plus de crédit à des affirmations d'hommes, dont la duplicité et la volonté de nuire crèvent les yeux, qu'à la parole de Jacques Chirac. Non qu'elle soit toujours d'Evangile — c'est rare chez un ministre, mais un tel comportement relèverait d'une bassesse qui n'est pas dans son caractère. Peut-être y a-t-il tout de même derrière cette fumée quelque feu, et tel ou tel responsable — ou plutôt irresponsable — a-t-il tenu effectivement des propos imprudents sur lesquels, à Téhéran, on a immédiatement brodé. Rien en tout cas ne serait pire que de laisser maintenant les ayatollahs mettre à profit les contradictions de la classe politique française pour pousser leurs pions. C'est seulement en continuant d'affirmer clairement leur totale solidarité que le chef de l'Etat et celui du gouvernement ont quelque chance de convaincre l'Iran de mettre, si l'on ose dire s'agissant d'islamistes, un peu d'eau dans son vin. A défaut, on peut lui faire confiance : il attendra l'élection présidentielle en faisant monter les enchères.

Le premier ministre, dimanche, a parlé de cette affaire sur un ton tendu. Il a cru devoir, répondant après tout à un Iranien, menacer l'actuelle opposition de révélations sur les Irlandais de Vincennes ou le *Rainbow-Warrior*. On mettra cette attitude sur le compte d'un agacement certes compréhensible, mais enfin elle a dû combler d'aise ceux qui, à Téhéran, misent sur une crise de la cohabitation. Les « moyens », dont Jacques Chirac a fait état sans pour autant les préciser, que nous avons de faire face au chantage de l'adversaire, ne sont pas tels que nous puissions nous payer le luxe de faire à celui-ci un tel cadeau. D'autant plus que, dans ces deux affaires, dont *le Monde* a révélé, il y a deux ans, sauf erreur, l'essentiel, la manière dont le pouvoir de l'époque a pataugé est plus grave, jusqu'à preuve du contraire, que, pour malencontreuses qu'elles fussent, ses initiatives.

Il est grand temps, dans ces conditions, que les deux hommes, à qui la Constitution confère la coresponsabilité de la gestion des crises internationales, s'entendent pour bien dire à la nation ce qui est en jeu et qui n'est pas mince : le sort des otages aux mains des admirateurs libanais de Khomeiny, celui des Français qui, diplomates ou pas, se trouvent actuellement en Iran, l'éventuelle reprise des attentats tant en France que contre des ressortissants français à l'étranger. Dire aussi que, sans doute, nous payons ainsi le soutien que, plus qu'aucun autre pays occidental, Paris donne depuis longtemps déjà à l'Irak. Mais que ce soutien demeure tout de même modeste, en comparaison de celui que lui apporte l'URSS, avec laquelle malgré son athéisme officiel, Téhéran maintient des relations bien plus correctes. Que, de toute façon, le développement de cette guerre, qui n'a déjà causé que trop de misères de toutes sortes, ne peut conduire qu'à de nouvelles tragédies. Et que, dans ces conditions, rien n'est plus urgent pour toutes les nations concernées que de s'unir pour y mettre fin. C'est à quoi tendait la résolution adoptée à l'unanimité, il y a peu, par le Conseil de sécurité de l'ONU.

A voir ce qui vient de se passer à La Mecque, l'Iran paraît s'engager dans un affrontement tous azimuts avec les amis de l'Irak. Le maximum de fermeté et d'union seraient nécessaires du côté occidental pour le persuader que le chantage, désormais, ne lui rapportera plus rien et qu'il pourrait bien avoir de la peine quelque jour à écouler ce pétrole qui est pour lui l'unique nerf de la guerre. Mais, ce à quoi, plus largement il faut aussi l'amener, c'est à comprendre, enfin, comme l'ont fait avant lui tant de religions et de révolutions, qu'à vouloir imposer sa loi à la terre entière, on finit toujours par la mobiliser contre soi. Et qu'il n'y a donc pas d'autre solution que la coexistence. Cela, hélas, risque de prendre du temps. Mais on en gagnerait sans doute à bien comprendre qui l'on a en face de soi, et à ne pas oublier que les blessures d'orgueil sont les plus douloureuses.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Cité par Paul Balta, *le Monde* des 3-4 décembre 1978.

IRAK

Les ministres de l'intérieur et du commerce quittent le gouvernement

Bagdad *(AFP.)* — Les ministres irakiens de l'intérieur et du commerce, M. Saadoum Chaker et M. Hassan Ali Nassar, ont quitté le gouvernement en vertu d'un décret présidentiel, afin de se consacrer exclusivement à leurs responsabilités au sein du parti Baas, a annoncé le dimanche 2 août l'agence irakienne Ina, sans préciser les raisons de cette décision.

Les deux responsables irakiens au Conseil de commandement de la révolution irakienne, instance suprême du pays, et au commandement régional du parti Baas — au pouvoir à Bagdad, — qui dispose également d'un commandement national.

Cette décision avait été prise le 22 juillet dernier lors d'une réunion du commandement régional du parti, a ajouté l'agence irakienne Ina.

MM. Chaker et Nassar ont appartenu aux différentes formations ministérielles depuis l'accession de M. Saddam Hussein au poste de président de la République en 1979 à la suite de la démission de l'ancien chef de l'Etat, M. Ahmed Hassen El-Bakr, officiellement pour *« raison de santé »*.

L'annonce du « départ » des deux ministres irakiens n'a pas été suivie par des nominations aux portefeuilles de l'intérieur et du commerce.

Assassinat du commandant de la police militaire israélienne à Gaza

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Depuis dimanche après-midi 2 août, la bande de Gaza est coupée d'Israël. Le barrage Erez, que traversent tous les jours quelque soixante mille habitants de Gaza pour travailler en Israël, est fermé, et aucun bateau n'est autorisé à quitter la côte.

Ces mesures sévères ont été prises immédiatement après l'assassinat d'un jeune officier de vingt-trois ans, le capitaine Ron Tal, qui occupait les fonctions de commandant de la police militaire à Gaza. *« Il s'agit d'un cas exceptionnel auquel nous réagirons de manière exceptionnelle »*, a expliqué le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, qui s'est rendu immédiatement sur le lieu de l'attentat.

L'officier israélien a été tué presque à bout portant d'une balle dans la tête alors qu'il circulait à bord d'un véhicule en plein centre de la ville. Les assaillants — ou l'assaillant — ont réussi à s'enfuir dans les ruelles. L'hypothèse des enquêteurs est que l'attaque n'a pas été planifiée par un homme isolé, mais par un réseau appartenant à une organisation terroriste palestinienne.

Un interlocuteur anonyme a téléphoné dimanche soir au bureau de l'Agence France-Presse à Jérusalem pour revendiquer l'attentat au nom de Force 17 du Fatah et pour expliquer que l'officier israélien avait été abattu *« parce qu'il fait partie des forces d'occupation qui tuent régulièrement des civils palestiniens innocents »*.

Cet assassinat d'un officier israélien intervient après plus de deux mois de calme relatif dans la bande de Gaza ; mais si les autorités israéliennes le considèrent comme un *« acte exceptionnel »*, ce n'est pas parce qu'il rompt cette période de calme dans cette poudrière » où vivent six cents cinquante mille Palestiniens, mais parce que, cette fois, la victime n'est pas un civil mais un militaire.

Et les grands moyens ont donc été immédiatement mis en œuvre pour retrouver les auteurs de l'assassinat. Le couvre-feu dans le secteur devrait rester en vigueur une semaine.

L'ancien maire de Gaza, M. Rashad Shawa, tout en dénonçant l'attentat, s'est élevé contre les mesures de *« châtiment collectif »* prises contre la population par les militaires israéliens. Cependant, M. Rabin a été catégorique : *« Nous ne tolérerons pas*, a-t-il dit, *des actions criminelles de ce genre. »* Quant au premier ministre, M. Itzhak Shamir, il a assuré qu'Israël s'emploierait *« à extirper de Gaza les nids de meurtriers »*.

(Intérim.)

Un homme soupçonné d'avoir participé au meurtre de Rachid Karamé arrêté en Suède

STOCKHOLM
de notre correspondant

La police suédoise a interpellé dans la matinée du samedi 1er août un ressortissant libanais âgé de vingt-cinq ans qui est soupçonné de complicité dans l'assassinat de Rachid Karamé, le 1er juin dernier. Le jeune homme, dont l'identité n'a pas été communiquée, se trouvait dans un centre d'accueil de réfugiés situé à Motala, dans le sud du pays. Venant de Chypre, il était arrivé il y a environ un mois en Suède, où il avait immédiatement demandé à bénéficier du droit d'asile politique.

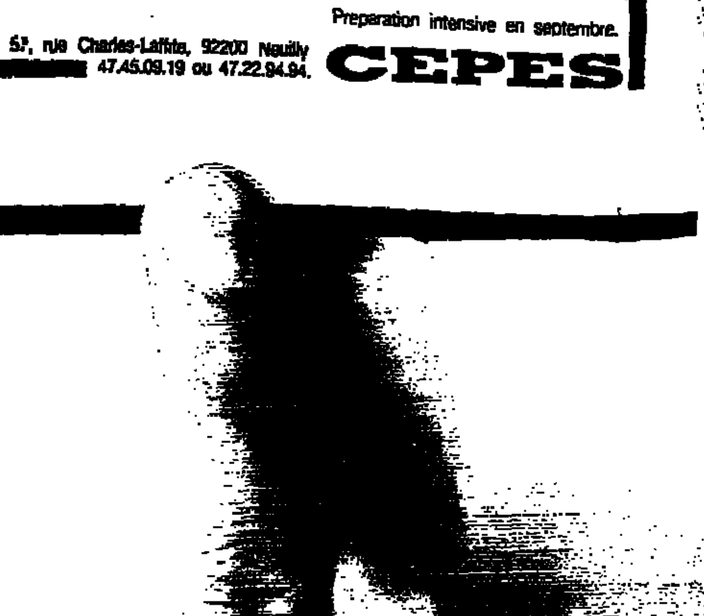
Le ministère suédois de la justice se refuse à tout commentaire sur cette affaire. La police se contente de dire que l'interpellation a eu lieu à la demande des services de sécurité et de renseignement de Beyrouth.

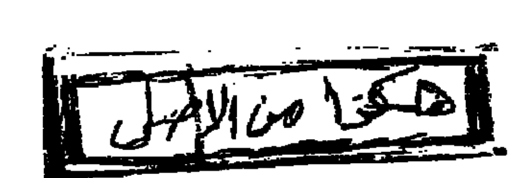
Une délégation libanaise doit arriver le 4 août à Stockholm pour présenter aux autorités suédoises les détails de l'enquête en cours sur le meurtre du premier ministre Rachid Karamé, tué par une charge d'explosif dans un hélicoptère entre Tripoli et Beyrouth.

Il est probable que le Liban va demander l'extradition du suspects qui, selon certaines informations, serait un technicien de l'armée de l'air. Cette demande va sans doute poser un problème délicat à la Suède, qui n'expulse pas les personnes risquant la peine capitale dans leur pays. Au cours du week-end, la protection des membres du gouvernement et la surveillance des frontières ont été renforcées.

A.D.

NDLR. — La justice libanaise avait émis, jeudi 30 juillet, un mandat d'arrêt par contumace contre un technicien de l'armée accusé d'avoir posé la bombe dans l'hélicoptère emprunté par Rachid Karamé. Ce mandat délivré par le juge Walid Ghamra contre le soldat Elie Louis Salibi, technicien à la base d'Adma (à 27 kilomètres au nord de Beyrouth) d'où avait décollé l'hélicoptère, porte comme chef d'accusation : *« homicide et tentative d'homicide »*. Le juge Ghamra avait demandé, il y a dix jours, à Interpol, de lancer un mandat d'arrêt international contre Salibi, qui a quitté le Liban *« peu après le crime »*.





de M. Chirac

Un homme soupçonné d'avoir participé au meurtre de Rachid Karamé arrêté en Suis

Europe

GRANDE-BRETAGNE : après l'interdiction des Mémoires de M. Peter Wright

L'ensemble de la presse dénonce la censure

LONDRES
de notre correspondant

« La presse muselée », « On se croirait en URSS ou en Afrique du Sud » : du *Sunday Times* au *Daily Mirror* en passant par la télévision, nos confrères britanniques, avec un bel ensemble, n'hésitent plus à exprimer leur colère. Il s'agit toujours de cette singulière affaire des Mémoires de M. Peter Wright, ancien directeur adjoint du contre-espionnage (MI 5), dont le gouvernement de Mme Thatcher persiste depuis un an à vouloir empêcher la publication, bien que le contenu de l'ouvrage ne soit vraiment plus un secret pour personne. Cette fois la mesure est comble car, donnant l'impression de voler au secours du pouvoir politique, le pouvoir judiciaire vient, par une curieuse surenchère, de rendre une décision considérée de l'avis quasi général comme indigne des institutions du pays.

Alors que plusieurs autres journaux avaient précédemment eu maille à partir avec la justice pour avoir cité quelques extraits de *Spycatcher* (contre-espion), le *Sunday Times* avait publié, voici trois semaines, des passages entiers du livre défendu (*le Monde* du 15 juillet). L'hebdomadaire estimait que l'interdit n'avait plus de raison d'être puisque, quelques jours plus tard, *Spycatcher* allait être mis en vente aux Etats-Unis et y connaître un succès certain.

Des centaines d'exemplaires ont aussitôt pris le chemin de la Grande-Bretagne, où le gouvernement n'a rien fait pour en obtenir la saisie. On pensait dans ces conditions que les tribunaux reconnaîtraient l'évidence. La prohibition paraissait devenir définitivement sans objet. La Haute Cour s'est prononcée dans ce sens, mais le gouvernement a fait appel et obtenu l'annulation du jugement. Le cas a alors été porté devant cinq magistrats membres de la Chambre des lords qui fait office de Cour suprême et ceux-ci ont confirmé l'interdiction le 23 juillet.



Qui plus est, ils en ont étendu le champ, allant ainsi au-delà de la requête gouvernementale : la presse britannique ne pourrait même plus rendre compte des débats qui ont actuellement lieu devant la justice australienne. C'est en Australie, où M. Wright s'est retiré, que le livre devait être publié en premier. En conséquence, il n'est pratiquement plus permis de faire la moindre allusion aux allégations de M. Wright qui ont trait à diverses opérations douteuses du MI5 durant les années 60 et 70.

« La risée du monde entier »

« Les lords défient le sens commun », a titré dimanche le *Sunday Times* pour résumer le tollé provoqué par cette étonnante décision. Tandis que de nombreuses personnalités politiques de tous bords soulignent l'*« absurdité »* de la situation et déclarent que *« le droit est tourné en ridicule »*, l'hebdomadaire écrit que *« la Grande-Bretagne est la risée du monde entier »* ; il rappelle que les chaînes de télévision sont réduites à présenter les comptes rendus de l'affaire en utilisant une formule d'avertissement semblable à celles qui accompagnaient récemment les reportages censurés par les autorités sud-africaines...

Des journaux laissent des blancs au milieu des articles et l'hebdomadaire indique qu'avant l'arrêt de la Chambre haute, un des lords avait lui-même accusé le gouvernement de chercher à *« imposer une censure comparable à celle qu'appliquent les autorités soviétiques ». « La Grande-Bretagne est humiliée... Ce pays internationalement réputé pour être un sanctuaire de la libre expression »*, se lamente le porte-parole du Parti travailliste.

L'heure est à la révolte. Dimanche, le *News on Sunday* s'est mis à son tour dans l'illégalité en publiant des extraits de *Spycatcher*, et M. Tony Benn, député travailliste, a fait à Londres une lecture publique de l'ouvrage dans le célèbre « coin des orateurs » à l'angle de Hyde Park. La plupart des organes de presse annoncent maintenant leur intention de soumettre le dossier à la Cour européenne des droits de l'homme.

FRANCIS CORNU.

Asie

PHILIPPINES : Personnage clé du gouvernement

Le ministre de l'administration locale a été assassiné à Manille

Jaime Ferrer, membre du gouvernement philippin, a été tué le dimanche 2 août dans la soirée, à Manille, alors qu'il sortait d'une église. Il occupait le poste clé de ministre de l'administration locale. Un commando de tueurs a mitraillé le véhicule à bord duquel il se trouvait, tuant également son chauffeur. La présidente Aquino a qualifié ce meurtre d' *« insensé et de barbare »*. C'est la première fois qu'un membre du gouvernement philippin est assassiné.

MANILLE
correspondance

Agé de soixante-dix ans, Jaime Ferrer était une des personnalités les plus controversées de l'équipe dirigeante. Vétéran de la politique, il avait joué un rôle important au ministère de l'agriculture du temps du président Ramon Magsaysay avant d'être, dans les années 50, puis en 1968, le maître d'œuvre des deux organismes de contrôle des consultations électorales.

Il avait rejoint le cabinet de Mme Aquino en décembre 1986, prenant la relève de M. Aquilino Pimentel, homme de gauche sacrifié pour compenser le limogeage du ministre de la défense nationale, M. Juan Ponce Enrile. Jaime Ferrer était la bête noire de la gauche révolutionnaire, qui lui reprochait d'*« avoir travaillé pour la CIA »*.

En devenant ministre de l'administration locale, il savait donc à quoi s'en tenir. Ce ministère gère l'ensemble de l'administration. En 1986, l'armée protestait contre un favoritisme, flagrant à ses yeux, au profit de factions politiques alignées sur le *« centre gauche »*. Elle reprochait, en effet, à M. Pimentel d'avoir *« placé »* des progressistes dans la majorité des quelque 17 000 postes d'administrateurs intérimaires dans l'attente d'élections locales prévues pour le début novembre 1987. Le fait d'être gouverneur de province ou maire, même pour quelques mois, permet naturellement d'influencer le déroulement de la consultation et, donc, procure un net avantage pour le parti concerné.

L'identité des assaillants de dimanche n'est pas connue, et l'attentat n'a pas encore été revendiqué, mais Jaime Ferrer s'était surtout attiré la hargne de l'extrême gauche en parrainant la création de milices paramilitaires dans la lutte contre l'insurrection communiste. Il souhaitait que ces milices *« non armées »* agissent de concert avec les forces de l'ordre. Il aurait reçu, avant d'être abattu, plusieurs lettres de menaces.

KIM GORDON-BATES.

A TRAVERS LE MONDE

Centrafrique

Trois Libanais expulsés

Bangui *(AFP, Reuter)*. — Trois Libanais ont été expulsés de la République centrafricaine après la tentative de détournement du DC-10 d'Air Afrique le 24 juillet à Genève, ont déclaré le samedi 1er août des sources proches du gouvernement. On ignore l'identité des trois Libanais et leur destination, mais selon un responsable du parti unique, ces Libanais seraient des commerçants qui auraient hébergé le jeune pirate pendant son séjour à Bangui.

Des hauts responsables du parti, l'Union démocratique centrafricaine, ont demandé au gouvernement de prendre les mesures appropriées contre tout membre de la communauté libanaise du pays — forte de dix mille personnes — qui aurait participé à la tentative de détournement.

Panama

Le colonel Diaz revient sur ses accusations contre le général Noriega

Panama. — Le colonel Roberto Diaz Herrera, ancien numéro deux de l'armée panaméenne, est revenu, dans une déclaration écrite dimanche, sur les accusations d'assassinat politique, de corruption et de fraude électorale, qu'il avait lancées au mois de juin contre l'homme fort du pays, le général Manuel Antonio Noriega. L'avocat du colonel Diaz a indiqué que son client avait signé cette déclaration hors de la présence d'un avocat, après son arrestation par l'armée le 27 juillet dernier. Dans ce texte, le colonel Diaz faisait allusion à l'assassinat en 1985 de l'opposant Hugo Spadafora. Il affirmait que le général Noriega était impliqué dans ce meurtre. Il indique dans sa déclaration qu'il a *« donné cette information, mais je ne confirme ni n'infirme ce que j'ai dit, ayant fondé mes propos sur les dires de la famille Spadafora (...) je n'ai pas de preuves »*.

Au même moment l'Eglise catholique du Panama s'en est prise aux forces armées panaméennes, accusées d'intimidation, et a dénoncé *« l'arbitraire »* des lois en réclamant la libération du colonel Diaz. L'Eglise fait clairement référence au décret prohibant toute manifestation politique mais dont l'application reste discrétionnaire.

Ce communiqué, signé par l'archevêque de Panama, Mgr Marcos McGrath, et par deux autres évêques, demande aussi la réouverture de trois journaux d'opposition fermés par le gouvernement le 27 juillet. Le correspondant de l'agence Reuter, Tom Brown, un Américain âgé de trente-quatre ans, a d'autre part quitté le Panama samedi après midi après avoir fait l'objet d'une mesure d'expulsion, non motivée. — *(AFP, Reuter.)*

Paraguay

Scission au sein du parti gouvernemental

Asuncion. — M. Sabino Montanaro, ministre paraguayen de l'intérieur, a pris samedi 1er août le contrôle du parti Colorado — qui soutient le président Alfredo Stroessner — lors de la convention de la formation.

Le parti s'est scindé en deux factions rivales lors de la première journée de la convention. M. Juan Ramon Chaves, dirigeant de la tendance traditionaliste et président du parti depuis vingt-cinq ans, avait demandé depuis son domicile la suspension de la convention, en déclarant que la police avait empêché des délégués traditionalistes d'entrer dans la salle où se tenait la réunion. M. Montanaro, chef de l'aile militante rivale et âgé de soixante-cinq ans, a déclaré la convention ouverte, et a été élu président du parti sur une liste d'où étaient exclues toutes les personnalités liées à l'autre faction.

La tendance militante est constituée de fidèles partisans du général Stroessner, qui dirige le Paraguay depuis près de trente-trois ans. Le président n'assistait pas à la convention et n'a fait jusqu'à présent aucun commentaire sur la scission de son parti. Avant la convention, M. Montanaro a déclaré que la tendance militante purgerait le parti des éléments qui ont fait preuve d'un manque de loyauté à l'égard du général Stroessner. — *(Reuter.)*

Zaïre

Expulsion d'un diplomate et de deux employés soviétiques

Moscou. — Un diplomate et deux techniciens de l'ambassade d'URSS à Kinshasa ont été expulsés du Zaïre. Les autorités zaïroises ont, en effet, déclaré, le vendredi 31 juillet, M. Y. Tchourianov, premier secrétaire, MM. V. Zotov et I. Ivanov, techniciens, *personae non gratae*, et leur ont donné quarante-huit heures pour quitter le pays.

« Cet acte peu réfléchi était accompagné d'allégations fausses selon lesquelles les services de contre-espionnage du Zaïre seraient parvenues à découvrir un réseau d'espionnage des services spéciaux soviétiques, et le patron des espions soviétiques aurait été pris la main dans le sac », indique l'agence Tass à Moscou.

L'agence ajoute que l'objectif de cette *« grossière provocation »* est sans aucun doute de mettre à mal les relations entre l'Union soviétique et le Zaïre, qui venaient juste de s'améliorer. *« De tels actions antisoviétiques ne peuvent évidemment pas rester sans réponse de l'Union soviétique »*, conclut Tass. — *(Reuter.)*

● **CORÉE.. : contre-proposition de Séoul.** — La Corée du Sud a proposé, lundi 3 août, à la Corée du Nord d'entamer des négociations entre les ministres des affaires étrangères des deux pays, en septembre à New-York, en vue d'un accord de non-agression, a annoncé le ministère des affaires étrangères. Le ministère a, en revanche, rejeté une récente proposition nord-coréenne visant à tenir une conférence tripartite à Genève avec les Etats-Unis sur la réduction des forces armées, considérant que cette proposition va à l'encontre des principes d'autodétermination (*le Monde* du 25 juillet). — *(AFP.)*

● **URSS : un magazine religieux non officiel distribué à Moscou.** — Le premier numéro du *Bulletin de la communauté chrétienne*, dont un des principaux initiateurs est l'activiste religieux Alexandre Ogorodnikov, a été présenté, vendredi 31 juillet, à la presse occidentale à Moscou. Il s'agit de la première publication non officielle sur la vie religieuse à paraître en URSS depuis l'arrivée au pouvoir de M. Mikhaïl Gorbatchev. Le bulletin n'a été tiré qu'à vingt-cinq exemplaires, les autorités n'ayant pas répondu à une demande de ses fondateurs en vue de la création d'une coopérative d'édition, a expliqué M. Ogorodnikov, libéré par anticipation en février après avoir passé plus de huit ans en camp de travail. La revue, qui se présente sous la forme d'un samizdat et qui devrait sortir *« au moins une fois par mois »*, est destinée à *« rendre publics divers documents sur la situation de l'Eglise* (orthodoxe) *»* et il n'y a *« rien d'antisoviétique »* dans son contenu, selon un de ses initiateurs. — *(AFP.)*



Politique

M. Chirac au « Forum FR3-RMC »

« J'assumerai ma mission jusqu'à son terme »

M. Jacques Chirac, qui était, le dimanche 2 août, l'invité du « Forum FR3-RMC », a longuement développé les grandes lignes de la politique française à l'égard de l'Iran. Il a notamment indiqué que la *« fermeté »* de celle-ci peut aller jusqu'à une *« riposte »*, *« si nos intérêts sont attaqués »*. Le premier ministre a consacré une large place à la polémique lancée par les autorités iraniennes sur l'éventuelle responsabilité de l'actuel gouvernement dans le report de la libération des otages au début de l'année 1986. Il a menacé les dirigeants socialistes de relancer l'affaire Greenpeace et celle des Irlandais de Vincennes s'ils se saisissaient de cette polémique. Ces derniers, par la voix notamment de M. Roland Dumas, se montrent surpris que M. Chirac ne se soit pas complètement expliqué sur cette affaire.

Evoquant les échéances électorales, le premier ministre s'est montré particulièrement optimiste, estimant que *« le redressement est en cours »*. Il a à cette occasion réaffirmé que les socialistes, y compris le chef de l'Etat, ont conduit le pays *« au bord de la faillite »*. Après avoir refusé toute possibilité d'amélioration du pouvoir d'achat et assuré que le *« processus d'aggravation »* du chômage est interrompu, M. Chirac a une nouvelle fois expliqué qu'il serait, à ses yeux, désastreux d'interrompre un tel processus au printemps prochain, lors de l'élection présidentielle.

Le premier ministre a d'ailleurs l'intention d'assurer *« jusqu'à son terme »* sa fonction actuelle. Il a lancé un appel aux électeurs du Front national qui, a-t-il dit, sont de sensibilité proche de l'actuelle majorité. Pour la première fois enfin, M. Chirac a avalisé les accords locaux et régionaux conclus entre la majorité et le Front national, tout en continuant de refuser la perspective d'un accord national. Cette déclaration a été jugée *« irresponsable »* par M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national.

Au cours du « Forum FR 3-RMC », le dimanche 2 août, le premier ministre a été interrogé sur les relations avec l'Iran *(lire page 5)* et sur les problèmes de politique intérieure. A propos du long conflit des aiguilleurs du ciel qui vient de prendre fin, M. Chirac a indiqué *« qu'il n'est pas possible de satisfaire aujourd'hui, dans notre pays, des revendications catégorielles pour améliorer la situation de tel ou tel type de salarié qui, par ailleurs, ont des traitements raisonnables, convenables, des conditions de travail convenables, alors que nous avons tant de chômeurs pour lesquels nous devons mobiliser en toute priorité nos moyens, et alors qu'il y a tout de même des phénomènes, je dirais, de pauvreté qui existent et qui se sont développés depuis quelques années et auxquels nous devons faire face également en mobilisant nos moyens. Il y a donc une hiérarchie dans les satisfactions à attendre. Et, pour ma part, je suis tout à fait résolu à utiliser la totalité des moyens que nous pouvons mobiliser en faveur de la lutte contre le chômage, qui, pour moi, est la priorité des priorités de toute action gouvernementale, de la lutte contre la détérioration de notre système de protection sociale, et notamment de Sécurité sociale, de la lutte pour le maintien, non pas pour l'amélioration, mais pour le maintien de notre niveau de vie. Et, enfin, pour améliorer la situation de ceux qui sont vraiment les plus malheureux dans la société, qui deviennent des marginaux, qui sont notamment victimes de ces phénomènes de pauvreté »*.

Strict maintien du pouvoir d'achat

A l'objectif de lutte contre le chômage, le premier ministre en ajoute deux autres : *« maintenir le pouvoir d'achat. Nous ne sommes pas en situation de l'améliorer. Il faut le savoir, et que chacun le sache. Et puisque nous ne sommes pas en situation de l'améliorer, eh bien nous ne prendrons, pour ce qui concerne les responsabilités de l'Etat, aucune décision de nature à répondre à des demandes d'amélioration de pouvoir d'achat »*.

D'autre part, M. Chirac entend *« résoudre la crise grave que connaît la Sécurité sociale, de façon à pouvoir maintenir notre système de protection sociale, qui a été géré par les socialistes en dépit du sens commun »*.

Le premier ministre, après avoir affirmé qu'il a trouvé, en mars 1986, la France dans *« une situation proche de la faillite »* (1), a déclaré que *« le responsable, c'était le gouvernement. Et il est tout à fait évident que c'est l'ensemble du système de l'époque qui assume cette responsabilité. Et il est inutile de la contester »*.

Interrogé ensuite sur la préparation du budget et la politique économique qu'il conduit, le premier ministre a expliqué : *« Sur le plan budgétaire, nous avons engagé une politique d'abord de réduction des déficits, et en deux ans nous aurons réduit le déficit de 45 milliards. C'est-à-dire en réalité de près de 1 % du produit intérieur brut, ce qui est considérable, et sans précédent. Deuxièmement, nous étions le pays où la fiscalité sur les ménages, c'est-à-dire sur les travailleurs et sur les entreprises, était la plus forte de tous les pays qui sont nos concurrents. Eh bien, je peux vous dire aujourd'hui que, compte tenu du budget 1988 tel que le ministre d'Etat, M. Balladur, le prépare, la réduction en deux ans de la pression fiscale sera supérieure à 60 milliards. Sur les deux ans, 1986-1987-1988, c'est à peu près moitié pour les entreprises et moitié, en gros, pour les ménages. Ce qui est un effort, là encore, sans précédent, et qui nous permet de diminuer la pression fiscale de 1,3 ou 1,4 point de produit intérieur brut. C'est une effort aussi sans précédent et qui nous rapproche de nos partenaires et donc est un élément important pour rendre à nos travailleurs et à nos entreprises la compétitivité nécessaire, notamment dans l'optique de l'ouverture du grand marché.*

» Alors que cela nous donne un budget naturellement où les dépenses doivent également être contrôlées de façon draconienne, et c'est vrai que pratiquement nous avons un budget qui est en reconduction. Il appartient à chaque ministre de faire les choix, et de définir dans son budget les priorités qu'il estime nécessaires. Nous avons nous, au plan du budget, retenu quelques priorités. C'est d'abord tout ce qui touche l'emploi, et c'est vrai que là un effort important est fait, je répète : toujours l'emploi. Deuxièmement, l'éducation et la formation, parce que cela c'est capital, et nous avons un effort considérable pour améliorer notre système d'éducation et de formation, et notamment dans le cadre de cette compétitivité que nous cherchons à améliorer, qui n'est pas seulement économique, qui est aussi celle des hommes et de leur capacité, de leur compétence. Troisièmement la recherche scientifique et technique. Et quatrièmement la coopération, notamment avec les pays en voie de développement. Voilà les priorités que nous avons retenues. »

Le FN et ses électeurs

A propos du Front national, le premier ministre déclare : *« J'ai pris une position, depuis toujours, claire à l'égard, non pas naturellement d'un courant politique qui est celui des électeurs du Front national, qui sont des Français, naturellement, comme les autres, et puis qui, d'ailleurs, dans l'ensemble, ont une sensibilité très proche de celle de l'actuelle majorité ; et puis, il y a les dirigeants qui se réfèrent à certains principes, à une idéologie un peu d'exclusion, comme l'idéologie communiste d'ailleurs, comme les idéologies marxistes ou socialistes. Il y a ceux qui ont tort et ceux qui ont raison. Alors, il faut exclure, il faut exclure les riches, les sidaïques ; on exclut les immigrés ; on est toujours en train d'exclure quelqu'un. Moi, je ne peux pas adhérer à ce genre d'idéologie, alors, sur ce plan, je ne peux pas naturellement avoir d'accord national. »*

M. Chirac estime, en revanche, que, *« au niveau local, c'est vraiment un problème qui doit être apprécié par les instances locales des différents partis »*.

Pour l'avenir, le premier ministre n'a *« pas encore réfléchi à ce que doit être une campagne électorale qui s'ouvrira dans plusieurs mois, et qui, par conséquent, fera l'objet d'initiatives des uns et des autres le moment venu »*. Comment M. Chirac entrera-t-il en campagne ? Démissionnera-t-il ? *« Je ne me pose absolument pas la question dans ces termes. J'ai pour mission d'assumer une responsabilité ; je l'assumerai jusqu'à son terme. »*

(1) NDLR. – A Périgueux, le 27 juillet, M. Chirac avait déclaré : *« Nous* [c'est-à-dire les gouvernements précédents] *avons créé en France une situation de faillite. En cinq ans. »*

Un tiroir à double fond

DANS le tiroir de M. Jacques Chirac, premier ministre, chef de la majorité au pouvoir depuis mars 1986, père fondateur du RPR et candidat pas encore déclaré à la prochaine élection présidentielle, il n'y a pas de dossier « Front national ». L'affaire, à l'entendre, n'en vaut pas la peine.

Mais dans le tiroir du candidat offensif, prévoyant et prompt à rendre coup par coup si on cherche à l'atteindre, plusieurs dossiers, soigneusement serrés, seraient prêts. « Les affaires » – celles où les autres se sont aventurés, bien sûr, il connaît.

« Les affaires » : M. Chirac n'a pas toléré qu'après les « révélations » (pas très fraîches mais inédites de la part d'un aussi haut dignitaire iranien) de M. Rafsandjani, le premier secrétaire du PS laisse entendre, avec force précautions oratoires, qu'il serait grave, au cas hypothétique où ce serait vrai, que le sort des otages au Liban et l'ensemble du dossier franco-iranien ait pu être sciemment « gelés » avant le 16 mars 1986 à l'invitation de l'opposition d'alors. Que le premier ministre n'accepte pas de se laisser « injurier » par qui que ce soit se conçoit. Mais n'a-t-il d'autre arme pour se défendre que la menace de la vieille manie du chantage aux « affaires » ?

Fuite dans le secret ou éclairage menaçant des « coulisses » du pouvoir : les mœurs politiques françaises, décidément, n'évoluent guère.

Au demeurant, les exemples retenus par M. Chirac étonnent : comme s'est complu à le souligner aussitôt l'un de ses détracteurs socialistes, M. Dumas, qu'il s'agisse des Irlandais de Vincennes ou de l'affaire du *Rainbow-Warrior*, une partie non négligeable de la lumière a déjà été faite, par la presse, plus que par aucun pouvoir. Pour qui ne pas compléter, s'il y a lieu, cette information ? Et pourquoi ne pas démonter – M. Chirac ne doit tout de même pas être dépourvu de moyens – certains mécanismes de la manipulation iranienne, si c'en est une à cent pour cent ?

Des affaires mais pas *d'affaire*, strictement politique cette fois, avec le Front national. M. Chirac, qui a toujours défendu prudemment, faute de pouvoir endiguer autrement la vague, l'idée d'une « normalité », peu contestable mais qui n'explique rien, des électeurs du Front national, avance aujourd'hui une autre idée : ces électeurs, ont *« dans l'ensemble, une sensibilité très proche de l'actuelle majorité »*. Que ne votent-ils pour elle, dans ce cas ? Et pourquoi ne jetteraient-ils pas aux orties M. Le Pen et la détestable idéologie que ce dernier partagerait avec un quarteron de *« dirigeants »* du FN ?

Sur ce mystère, M. Chirac, en demeurant muet, ne clarifie pas la situation. Il n'a pas l'air prêt du reste à clarifier quoi que ce soit puisque interrogé sur la réunion réclamée d'une voix timide par le secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot, le premier ministre a coupé : « Je ne sais pas ce que c'est. »

MICHEL KAJMAN.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

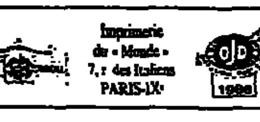
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays, for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, INC, 45-45 39 th Street, LIC, NY 11104

Une élection municipale

PYRÉNÉES-ORIENTALES
Le Boulou (2ᵉ tour).

Inscr., 3 226 ; vot., 2 385 ; suffr. expr., 2 296. Liste PS-PCF (Mᵐᵉ Marie-Rose Careras, PS), 1 187 voix, 21 ÉLUS : liste UDF-RPR (M. Armand Sforzi), 1 109, 6 ÉLUS.

[La liste d'union de la gauche remporte cette élection partielle organisée à la suite du décès, le 13 juin, d'Henri Tribillac (div. d.), maire du Boulou depuis 1983. Recueillant 51,69 % des suffrages exprimés, la liste conduite par Mᵐᵉ Carreras a d'abord bénéficié d'une meilleure mobilisation électorale ce dimanche (26,06 % d'abstentionnistes au lieu de 31,12 % au premier tour).

Le mauvais report des voix des électeurs qui s'étaient portés au premier tour sur la liste divers droite conduite par M. Rives, a affecté la liste UDF-RPR et a permis à la liste PS-PCF de l'emporter. La liste conduite par M. Sforzi, qui obtient 48,30 % des voix, perd, en effet, près de 6 points par rapport au total des suffrages recueillis par les listes de la majorité dimanche dernier (54,18 %).

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : Inscr., 3 226 ; vot., 2 222 ; suffr. expr., 2 104. Liste PS-PCF, 964 voix ; liste UDF-RPR, 912 ; liste div. d., 228].

En Nouvelle-Calédonie

M. Bernard Pons ouvre la campagne pour le référendum

NOUMÉA
de notre correspondant

« Faites taire vos craintes, écartez sans peur ceux qui jouent avec la démocratie et qui parfois la méprisent. Exprimez-vous en citoyen responsable, conscient et fier de ses droits » : c'est par cet appel que le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, a entamé, le samedi 1ᵉʳ août, sa visite d'une semaine en Nouvelle-Calédonie – la sixième depuis qu'il est en fonctions, – donnant ainsi le coup d'envoi de la campagne en vue du référendum d'autodétermination fixé au 13 septembre.

Dans un contexte politique dominé par les consignes de boycottage lancées par les partis indépendantistes, M. Pons s'est livré, au cours d'un discours à la mairie du Mont-Dore (banlieue de Nouméa), à un véritable plaidoyer en faveur de la démocratie, *« ce bien précieux »* et *« fragile »* garanti par la France, *« pays des droits de l'homme »* et qui ignore *« les luttes raciales »*. Dans l'hypothèse, a ajouté le ministre des DOM-TOM, où les Calédoniens se prononcent pour la poursuite de *« ce dialogue subtil et profond que la Nouvelle-Calédonie entretient depuis près d'un siècle et demi avec la France »*, la métropole continuera à remplir une triple mission sur le territoire, en se posant comme *« garante »* tout à la fois *« du développement économique »*, *« de la cohésion de cette société multiraciale qu'est la Nouvelle-Calédonie »* et *« de la paix civile et de la sécurité des personnes et des biens »*. Dans l'immédiat, pour asseoir les efforts de relance économique engagés par le gouvernement, M. Pons a annoncé un nouveau train de mesures : une opération « Cent projets de développement », « diffus sur le territoire », et l'extension à l'archipel de la procédure de contrats de plan déjà en vigueur dans toutes les régions métropolitaines.

A l'occasion de son dernier séjour avant l'échéance du référendum, l'ancien secrétaire général du RPR devait multiplier les contacts avec les tribus mélanésiennes pour les exhorter à se rendre aux urnes. Le ministre devrait surtout rendre publique avant son retour à Paris la position du gouvernement face aux deux marches respectivement programmées par le RPCR et le FLNKS, dans la seconde quinzaine du mois d'août : les interdire ou pas ? La question alimente, ces dernières semaines, toutes les conversations à Nouméa.

M. Tjibaou contre M. Uregei

Quoi qu'il en soit, M. Pons trouvera certainement quelques motifs de satisfaction dans les dissensions internes qui secouent actuellement le FLNKS, mettant aux prises l'Union calédonienne (UC) – la composante majoritaire du Front, dirigée par M. Jean-Marie Tjibaou – et le Front uni de libération kanak (FULK) – composante minoritaire animée par M. Yann Celené Uregei. Exaspéré par les initiatives personnelles de M. Uregei (la dernière en date étant l'envoi de dix-neuf militants de son parti en Libye), le comité directeur de l'UC, réuni à Houaïlou samedi, s'est prononcé en faveur de l'exclusion du chef du FULK du *« gouvernement provisoire de Kanaky »*, dont il est le ministre des relations extérieures. En attendant une *« réunion extraordinaire de mise au point »*, prévue le 18 août, l'UC reconnaît toutefois que M. Uregei est habilité à s'exprimer au nom du FLNKS dans le cadre de la mission particulière qu'il remplit en ce moment à New-York auprès du Comité de décolonisation de l'ONU.

Le FULK, pour sa part, a vivement réagi en dénonçant *« l'attitude hypocrite et contradictoire de l'UC »*, dont les dirigeants *« se servent de l'étiquette du FLNKS à des fins personnelles »* et mènent *« une politique néo-coloniale »*. Si les liens entre Tripoli et M. Uregei avaient déjà déclenché, par le passé, des passes d'armes entre l'UC et le FULK, la crise actuelle est probablement la plus grave.

FRÉDÉRIC BOBIN.

BIBLIOGRAPHIE

« Louis Armand, visionnaire de la modernité » d'Henri Teissier du Cros

Un pari sur l'intelligence

Il suffisait d'avoir passé une heure en tête à tête avec Louis Armand pour comprendre ce qu'avait d'exceptionnel ce personnage, trop oublié par ceux qui ne mesurent l'influence qu'à l'aune de l'ardeur politicienne. Il avait la rare faculté d'intégrer une foule de connaissances et de les faire jouer dans la conversation à tout propos dans un feu d'artifice qui laissait bouche bée. Sans magnétophone, il eût été impossible de reconstituer le puzzle pris sur le vif, les emboîtements paraissant si naturels que vous ne cherchiez pas à lui demander ses raisons. Ah ! quel homme des médias c'eût été si la télévision avait « chauffé » les foyers comme aujourd'hui !

Henri Teissier du Cros a eu l'heureuse idée de lui consacrer un ouvrage, peut-être un peu gros, mais qui, du coup, ne cèle rien de cet homme attachant, vu sous un nombre d'angles impressionnant.

Il y avait en lui le Savoyard, bien sûr, planté dru dans sa terre et qui ne l'oubliait jamais, même loin d'elle ; le polytechnicien, attaché jusqu'aux fibres les plus secrètes à son Ecole, puis à sa réforme ; l'homme des chemins de fer, révéré des cheminots et apportant à l'électrification du réseau toute sa flamme technique puis, dans la Résistance, toute son ardeur patriotique qui lui valurent d'être nommé compagnon de la Libération ; l'énergéticien qui flaira le pétrole sous les dunes du Sahara ; l'Européen qui participa à la rédaction des traités de Rome et présida l'Euratom – le seul échec qui le marqua durement ; le participant, avec Jacques Rueff, au célèbre comité chargé d'examiner les obstacles à l'expansion de l'économie française, dont le rapport, dû à la plume de Michel Albert, a si peu vieilli.

Henri Teissier du Cros suit pas à pas le cheminement de cet ingénieur qui avait souvent confié ses intuitions à Michel Drancourt (1), de ce saint-simonien du vingtième siècle, optimiste à tout crin. Il y a deux temps forts dans ce livre : un dialogue imaginaire entre Louis Armand et le général de Gaulle, et le dernier chapitre sur le thème si actuel : « La science moderne est-elle humanisable ? ».

Pariant sur l'intelligence, Louis Armand a transmis plusieurs messages heureusement décryptés par notre auteur. D'abord, que *« nous ne connaissons rien qui n'évolue pas »* et qu'*« il est moins difficile de se repérer par rapport à l'avenir que par rapport au passé »*, d'où son adhésion au groupe de prospective de Gaston Berger.

« Tout ce qui monte converge », écrivait Teilhard de Chardin, qu'admirait beaucoup Louis Armand, et notre grand ingénieur savait qu'à certain niveau on pouvait espérer trouver une société reposant sur un « concordat » entre la science et la culture, ainsi que la technique et l'art. Il fallait alors, pour lui, qu'advienne une *transcendance* reposant sur une élévation intellectuelle et spirituelle (*« encéphalisation »* de la société) dans un monde d'interdépendance croissante des nations (*« planétarisation »*) et de convergence accrue des activités humaines (*« socialisation »*).

On voit quels grands desseins Louis Armand assignait à l'humanité. C'est le mérite d'Henri Teissier du Cros d'avoir rattrapé au vol une pensée si féconde.

PIERRE DROUIN.

★ Editions Odile Jacob, 486 p., 150 F.

(1) *Plaidoyer pour l'avenir* et *le pari européen* (éditions Fayard).





Pour remédier au surpeuplement des prisons

Trois mille cinq cents détenus britanniques vont être libérés

LONDRES
de notre correspondant

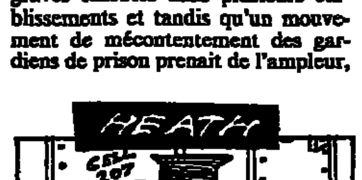
Pour remédier en partie à la surpopulation des prisons britanniques, le Home Office (ministère de l'intérieur) s'apprête à procéder à une première série de libérations anticipées. La décision concerne environ trois mille cinq cents détenus qui bénéficieront d'une remise de peine : la moitié du temps de la peine et non pas le tiers, comme c'est le cas habituellement.

Pour tenter d'apaiser les craintes et les controverses provoquées par l'annonce de cette mesure, M. Douglas Hurd, ministre de l'intérieur, a pris soin de préciser que seules les personnes condamnées à moins d'un an d'emprisonnement pourront en bénéficier, à condition qu'il ne s'agisse pas de récidivistes. *« C'est dire que ce sont des gens qui n'ont pas été considérés comme des criminels dangereux par les tribunaux »* a ajouté M. Hurd. Ce dernier ne peut ignorer que cette disposition a soulevé de graves objections, notamment au sein de la majorité conservatrice. Son prédécesseur à l'intérieur, M. Léon Brittan, a alimenté la polémique en déclarant que le recours à *« un tel expédient »* était *« erroné en principe, et tout à fait contraire à la règle du droit »*.

M. Brittan estime *« inadmissible que l'on puisse relâcher des criminels, quels qu'ils soient, pour la simple raison qu'il n'y a pas de place »*.

Malgré une nette augmentation de la criminalité, le gouvernement de Mme Tatcher a dû se résigner, après bien des hésitations, à cette solution. *« Il est clair que si nous n'avions pas agi de la sorte, et que s'il y avait eu une explosion dans les prisons, le gouvernement aurait été tenu responsable à juste titre »*, a déclaré M. Hurd, répondant aux critiques de M. Brittan.

Les prisons britanniques sont parmi les plus surpeuplées en Europe, et parmi les plus vétustes (*le Monde* du 5 février). Après une série de graves émeutes dans plusieurs établissements et tandis qu'un mouvement de mécontentement des gardiens de prison prenait de l'ampleur,





« Ils se sont évadés ! Dieu merci ! » (Dessin du journal « The Independant » du 31 juillet).

M. Hurd a fait connaître son choix en révélant que le nombre des détenus en Angleterre et au Pays de Galles venait d'atteindre, en juillet, le chiffre record de cinquante et un mille deux cent quarante pour quarante deux mille places *« officiellement »* disponibles.

La crise est telle que sept cent cinquante condamnés sont actuellement incarcérés dans des commissariats. Les policiers dénoncent cette situation, en indiquant que beaucoup d'entre eux sont désormais obligés de jouer le rôle de gardiens de prison, et *« ne peuvent donc remplir leurs devoirs dans la lutte contre le crime »*.

Entre autres palliatifs pour essayer de résorber le problème du surnombre auquel fait face l'administration pénitentiaire, le ministre de l'intérieur a décidé de réquisitionner d'anciens camps militaires qui serviront *« provisoirement »* de lieux de détention. Le premier de ces centres, hâtivement aménagé, doit être ouvert ce mois-ci et accueillera trois cent soixante prisonniers. D'ici à septembre 1988, trois mille places supplémentaires vont être installées dans différentes prisons, mais les dirigeants de l'administration pénitentiaire restent très inquiets car, au-delà de cette date, il faudra attendre le début de la prochaine décennie pour diposer de nouveaux locaux.

En 1984, le gouvernement a lancé un vaste programme d'équipement, prévoyant la construction de seize prisons. Mais les premières d'entre elles ne seront pas prêtes avant 1990. Or entre-temps, selon les propres estimations du Home Office, la population carcérale pourrait augmenter d'au moins dix mille détenus. D'autant plus sûrement que les juges se montrent de plus en plus sévères sous la pression d'une grande partie de l'opinion publique, alarmée par la montée de la criminalité et influencée par un gouvernement qui — en général — continue de manifester ses souhaits d'une sévérité accrue.

FRANCIS CORNU.

[En France, il y avait au 1er juillet 1987, 50 661 détenus pour une capacité d'hébergement, dans les établissements pénitentiaires de métropole, de 32 500 places. La proportion des prévenus, c'est-à-dire des personnes en attente de jugement définitif, se situait à 44 % environ du nombre total des détenus.]

L'expulsion des délinquants étrangers ne peut être envisagée, *déclare M. Chalandon*

Dans un long entretien publié le lundi 3 août par *Valeurs actuelles*, M. Albin Chalandon, ministre de la justice, traite de quatre grands dossiers : le terrorisme et la délinquance, la drogue, le code de la nationalité et la surpopulation dans les prisons.

Relevant, sur ce dernier point, que 28 % des détenus étaient des étrangers, ce qui représente à peu près 13 000 places, *Valeurs actuelles* demande au ministre s'il *« n'aurait pas été plus simple de mener une politique d'expulsion des délinquants étrangers »*.

Voici la réponse de M. Chalandon :

« Je vous répondrai par un exemple. Le trafic de drogue est principalement le fait d'étrangers en situation irrégulière ou qui viennent en touristes à cette fin. Si ceux-ci ne risquent rien de plus que d'être reconduits à la frontière, cela n'aura rien de dissuasif. Au contraire même. Or cet exemple concerne beaucoup de monde. A Bobigny, les clandestins poursuivis pour trafic de drogue représentent les deux tiers des affaires du tribunal correctionnel. Pour eux, l'expulsion serait une incitation.

— *Valeurs actuelles* : il n'y a pas que des étrangers de passage dans ces 28 % !

— Certes, mais juridiquement — on ne peut pas renvoyer quelqu'un dans son pays d'origine en interrompant une peine prononcée par un tribunal. Cela violerait l'égalité de traitement garantie par la déclaration des droits de l'homme. Il faudrait que le tribunal puisse prononcer une peine principale d'expulsion.

— *Valeurs actuelles : vous l'aviez envisagé.*

— C'est exact. Mais une loi de ce genre se serait heurtée au Conseil constitutionnel. »

La « ratonnade » de Nice

Mgr Saint-Maccary : « On peut faire beaucoup de mal avec des mots »

Interrogé le samedi 1er août par Radio-France-Côte-d'Azur sur le meurtre d'un ouvrier tunisien par six jeunes Niçois, Mgr Saint-Maccary, évêque de Nice, a estimé que cette affaire lui paraissait *« dans la logique de la politique d'abandon »*. *« Nous constatons une énorme difficulté à donner un enseignement moral aux enfants et aux jeunes et à faire passer des valeurs comme le respect de la vie, le respect de l'homme et l'attention aux autres »*.

A propos de la montée de l'extrême droite, Mgr Saint-Maccary a ajouté : *« Je ne tiens pas du tout à faire de la politique. Je voudrais quand même dire que la parole est importante et que l'on peut faire beaucoup de mal avec des mots. »*

● **Fusillade dans un hôtel du Crotoy.** — Les trois fils d'un hôtelier du Crotoy (Somme), M. Alain Langlois, quarante-huit ans, ont blessé, avec des fusils de chasse, trois clients de l'établissement à qui ils reprochaient de faire du tapage et des dégâts, le dimanche 2 août vers 2 h 30. Jean-Philippe Langlois, vingt-trois ans, et ses deux frères, Jean-Marc, vingt ans, et Jean-Christophe, dix-neuf ans, ont été placés en garde à vue.

Parmi les blessés, tous venus de Nanterre (Hauts-de-Seine), une jeune femme a été atteinte au poumon, mais ses jours ne semblent pas en danger. Les deux autres ont été plus légèrement touchés.

A Bollène (Vaucluse)

Deux morts dans un différend commercial et familial

Un différend commercial et familial est à l'origine du double meurtre commis le dimanche 2 août à Bollène (Vaucluse). Depuis deux années, quatre membres d'une même famille, les Bousquié, autrefois associés, s'affrontaient à propos du partage d'une société de transports routiers, la Uni-Trans-Vrac, située à Orange.

Ce différend s'est brusquement aggravé après un incendie, vraisemblablement criminel, survenu dans la nuit de samedi à dimanche sur un parc de la société. Six tracteurs et huit semi-remorques neufs d'une valeur supérieure à 5 millions de francs ont été détruits dans cet incendie.

Dans la journée de dimanche, se reprochant mutuellement la responsabilité de l'incendie, les quatre associés, qui habitent deux villas voisines à Bollène, se sont affrontés. Vers 13 heures, M. Richard Bousquié, vingt-deux ans, a tué son cousin Edgar, trente-deux ans, d'un coup de carabine. Puis le père de M. Richard Bousquié, M. Marcel Bousquié, cinquante et un ans, a à son tour fait feu sur son frère Théophile, cinquante-huit ans, père d'Edgar, le tuant également sur le coup.

Placés en garde à vue, MM. Marcel et Richard Bousquié devaient être présentés, lundi, à M. André Chapon, procureur de la République à Carpentras.

ENVIRONNEMENT

Guerre des déchets dans les Yvelines

Compostage contre incinération

Le projet de construction d'une usine d'incinération des ordures ménagères à Achères, près de Saint-Germain-en-Laye, provoque dans les Yvelines une véritable guérilla intercommunale. Deux camps s'opposent : six maires d'un côté, menés par M. Magnet, maire (sans étiquette) de Villènes-sur-Seine, qui refusent l'usine ; vingt de l'autre, qui l'acceptent et se rangent derrière M. Michel Péricard, maire (RPR) de Saint-Germain-en-Laye. Entre les deux camps, M. Michel Rocard, député socialiste et maire de Conflans-Sainte-Honorine, qui, lors de la campagne électorale de 1977, s'était prononcé contre l'usine mais qui, aujourd'hui, avec son conseil municipal, vient de voter en sa faveur.

Question simple : que faire des ordures ménagères de ces vingt-sept communes ? La décharge où elles s'entassaient jusqu'à présent est pleine. Faut-il les brûler ou les transformer en compost ?

L'incinération défendue par M. Péricard a ses titres de noblesse. A Paris, fonctionnent depuis des décennies, trois incinérateurs surpuissants — dont le plus important du monde — à Ivry, à Issy-les-Moulineaux et à Saint-Ouen. Cette dernière usine, devenue obsolète, va d'ailleurs être remplacée par une nouvelle unité, exactement au même endroit.

Dans les Yvelynes, il s'agit de traiter tout de même 100 000 tonnes de déchets par an. En outre, l'usine installée à Achères, près de la station d'épuration des eaux de la région parisienne, fournirait à celle-ci une partie du courant électrique dont cette énorme installation a besoin.

Mais cette solution coûte cher : 150 millions de francs d'investissements, plus les frais de fonctionnement. *« Quoi*, s'indignent les opposants, tous situés sous le vent du futur incinérateur, *c'est Michel Péricard, ancien pourfendeur de la France défigurée, qui voudrait nous imposer des bâtiments hauts de onze étages, surmontés de cheminées de 48 mètres crachant des fumées chargées de chlore et de poussières malsaines ! Lui-même, évidemment, n'en souffrira guère puisque sa ville est à 10 kilomètres de là, de l'autre côté de la forêt. »*

Ces opposants proposent donc de composter les ordures, c'est-à-dire de les transformer en engrais. La solution serait, selon eux, non seulement plus écologique, mais beaucoup moins coûteuse.

On leur répond que, de toute manière, il faudra bien brûler les plastiques qui, déjà, représentent plus de 10 % des ordures. D'ailleurs, le compost, qui ne peut rivaliser en efficacité avec les engrais chimiques, se vend très mal, et il faudra probablement en brûler une partie. Alors, brûler pour brûler...

On aurait sans doute pu trouver un compromis, sous forme d'une seule et même installation, plus modeste que celle prévue. Hélas ! la publication en juin dernier de l'étude d'impact, obligatoire pour tout projet de quelque importance, a mis le feu aux poudres. Les citoyens de Maisons-Laffitte, notamment, situés à 3 kilomètres à l'est des futures cheminées et dans l'axe des vents dominants, se sont enflammés, allant jusqu'à manifester sous les fenêtres de M. Péricard.

Même mécontentement sur le côteau de Conflans-Sainte-Honorine, qui va se trouver juste à la hauteur de ces sacrées cheminées. M. Rocard a dû affronter une vague de protestations. Mais la fureur a atteint son comble lorsque M. Péricard a signé le permis de construction de l'usine alors qu'une enquête publique sur le sujet était encore en cours. Pour atténuer l'effet désastreux de ce « coup de force », le maire de Saint-Germain-en-Laye a cru bon de demander une expertise au Centre d'études et de recherche des Charbonnages de France, le CERCHAR.

Peine perdue. Selon les premières conclusions, l'étude d'impact est manifestement insuffisante, mais le compostage ne peut se substituer totalement à l'incinération. C'est le préfet des Yvelines qui devra trancher.

J.-P. D.

Dix ans après la grande manifestation contre Superphénix

Le dernier carré des Verts

CREYS-MALVILLE
de notre correspondant régional

Où sont-ils passés ? Il y a dix ans, le grand rassemblement contre la construction du surgénérateur de Creys-Malville avait rassemblé une foule impressionnante. Cinquante mille personnes avaient vécu deux journées tendues, marquées par de violents affrontements et la mort d'un militant écologiste — on ne disait pas « Vert » à cette époque — ainsi que par une mobilisation européenne.

Le samedi 1er août, le contraste était total. Pour célébrer le dixième anniversaire de cette révolte, ils étaient... cinquante. Sages, calmes, sereins et, paradoxalement, pas démobilisés du tout par la minceur de leur petite troupe, marchante ou jeûnante, juste avant un voyage pédestre « écolo-touristique » qui doit les conduire à Grenoble, le 9 août.

Les théoriciens ont théorisé ; les pacifistes ont donné des ballons de la « Marche pour la vie » à tout le monde, y compris aux deux gendarmes du secteur. Il y avait un marcheur américain, une Hollandaise, une Allemande et quelques Suisses venus en voisin.

Les échanges d'arguments courtois avaient succédé à la violence constatée il y a une décennie. Assis sur la pelouse avec deux collaborateurs, le directeur de la centrale de Creys-Malville, M. Pierre Schmitt, a joué les pédagogues en chemisette : *« Vous ne savez pas ce que sera le prix du pétrole dans cinq, dix ou vingt ans. »* Ou encore, à propos de la fameuse fuite de sodium qui interdit l'exploitation de la centrale : *« Vous voulez une double expertise avant sa remise en fonction ? Pourquoi pas ? Si nous proposons le redémarrage, ce sera avec toutes les garanties de sécurité... »*

Les débats champêtres ont duré trois heures d'affilée. Assis en rond sur une pelouse jouxtant le site et ses barbelés, le dernier carré des Verts a maintenu la tradition des débats-fleuves, à la fois techniques et existentiels. Un ancien, toute moustache dehors, a cité un discours de M. François Mitterrand à la Mutualité en 1966 (*« La France s'honorerait en signant le traité de non-prolifération des armes nucléaires »*). Une militante a eu une pensée pour les Lapons et leurs rennes, victimes des retombées du nuage de Tchernobyl.

Non, la démobilisation n'était pas à l'ordre du jour. On a justifié la formule aussi confidentielle que militante de la *« marche jeûne »* avec des arguments variés : *« Les manifestations de masse, c'est épidermique mais pas profond... On espère rencontrer cinq à dix mille personnes sur notre parcours. D'ailleurs, depuis Tchernobyl et la fuite, les gens nous écoutent mieux... »*

Oui, mais tout de même, cette démobilisation... Réponse, et légèrement agacée, d'un militant grenoblois : *« On ne va pas recommencer l'histoire et nous demander : les écolos, combien de divisions ? Les événements donnent raison à ce que nous disons depuis dix ans. »*

CLAUDE RÉGENT.

MÉDECINE

Une canne blanche striée de rouge pour les sourds-aveugles

Le gouvernement français n'oublie pas les sourds-aveugles. M. Adrien Zeller vient de le rappeler à Poitiers devant les cinq cent dix délégués internationaux qui participaient à la neuvième conférence mondiale pour l'éducation de ces handicapés. Soulignant qu'en France la situation des handicapés en général *« s'est beaucoup améliorée depuis dix ans, dans le cadre de la loi d'orientation du 30 juin 1975 »*, le secrétaire d'État chargé de la Sécurité sociale a annoncé que les sourds-aveugles seraient dorénavant dotés d'une canne blanche striée de rouge afin de pouvoir être distingués des seuls aveugles.

Le surdi-cécité est l'un des handicaps les plus profonds et les moins connus. Plongé dans l'isolement, le sourd-aveugle n'est pourtant nullement le malade mental, l'autiste qu'on a longtemps voulu voir en lui. Le langage des signes pratiqué au contact de ses mains, l'alphabet manuel ou le braille, permettent aux sourds-aveugles de nouer des contacts étroits avec l'extérieur. Mais, parallèlement à une compétence technique très particulière, l'éducation de ces handicapés réclame une compréhension, un acharnement, un amour peu habituels.

Une prévention possible

Les enfants sourds-aveugles de naissance connaissent d'énormes difficultés. Pris en charge dans quelques rares établissements spécialisés, ils seraient plus de deux cents en France. Ce drame ne doit rien à la fatalité. La majorité des enfants sourds-aveugles congénitaux sont en effet les victimes d'une contamination *in utero* par le virus de la rubéole. Or un vaccin contre la rubéole existe, et tout laisse penser que son utilisation systématique chez les jeunes filles avant la puberté permettrait de réduire considérablement le nombre des enfants sourds-aveugles congénitaux.

En dépit d'une telle situation, la vaccination anti-rubéolique demeure une vaccination facultative. De plus, le dépistage sérologique, permettant à une femme de savoir si elle est protégée contre la rubéole, n'est effectué que lors de l'examen prénuptial, un examen devenu caduque avec l'évolution des modes de vie.

J.-Y. N.

REPÈRES

Catastrophes

Tornades au Canada, en Chine, et au Bangladesh

Des tornades ont balayé la ville canadienne d'Edmonton (Alberta), le vendredi 31 juillet, en milieu d'après-midi. On a dénombré 35 morts et plus de 250 blessés, ce qui en fait les tornades les plus meurtrières ayant ravagé le territoire canadien depuis celles de 1954 qui avaient tué 81 personnes dans la région de Toronto. La zone dévastée est longue de 50 kilomètres et large de 5 kilomètres. Elle comprend, en particulier, un camp permanent de caravanes où vivent 2 000 où 3 000 personnes et une partie des quartiers industriels.

D'autre part, un violent orage, accompagné peut-être de tornades, s'est abattu le 31 juillet sur le nord-est de la Chine (province de Heilongjiang), tuant 16 personnes (auxquelles s'ajoutent 13 disparus) et en blessant 442. Là aussi, les dégâts matériels sont importants.

Au Bangladesh, plus de 100 personnes ont péri ces derniers jours en raison de pluies diluviennes qui ont inondé près d'un tiers du pays, selon la presse locale. De sources officielles, on a confirmé 19 décès. Plus de 3 millions de personnes ont dûs abandonner leur domicile. Les inondations ont détruit 95 000 habitations et ravagé près de 1 million d'hectares de terres cultivées. — *(AFP, UPI).*

Écologie

Un jogging pour la forêt

Elle court, elle court la forêt. Ainsi pourrait s'intituler le rallye pédestre auquel vont se livrer deux douzaines de sportifs, hommes et femmes, et quelques sapeurs-pompiers d'Aix-en-Provence. Pour sensibiliser les Français aux problèmes de la sauvegarde des massifs forestiers, ces écologistes ont pris le départ le dimanche 2 août d'un jogging de plus de 4 000 kilomètres qui va les conduire dans quarante-sept départements. Se relayant tous les 10 kilomètres, ces coureurs des bois se rendront notamment à Bormes-les-Mimosas et dans le massif du Tanneron (Var) ainsi que sur la commune d'Eze (Alpes-Maritimes), secteurs qui furent ravagés l'an dernier par de violents incendies. Le tour de France des défenseurs des futaies est organisé par l'université d'Aix-Marseille et par l'Entente interdépartementale pour la protection de la forêt contre l'incendie.

Espace

Un satellite géant de télédétection

Les Soviétiques ont annoncé, le dimanche 2 août, que leur satellite d'observation de la terre Cosmos-1870 avait commencé sa mission. Il s'agirait, selon des sources américaines, du plus gros satellite de télédétection jamais lancé. Cet engin pèserait en effet de 15 à 20 tonnes et serait donc de sept à dix fois plus lourd que les satellites Landsat américains. Lancé le 25 juillet par une fusée Proton sur une orbite quasi circulaire (271 km-254 km), le satellite Cosmos-1870 est notamment équipé d'un système radar pour améliorer ses prises de vues. L'URSS a récemment confirmé son intention de faire commerce des clichés pris par ses satellites de télédétection et ses satellites météorologiques.

Religions

« Sommet » de prière au Japon

Le mont Hiei, près de Kyoto, berceau du bouddhisme japonais, doit être pour un jour, le mardi 4 août, la capitale mondiale de la prière pour la paix, comme l'avait été Assise, en Italie, le 27 octobre dernier. Une trentaine de personnalités du monde entier, appartenant aux principales religions, y sont réunis. Jean-Paul II est représenté par le cardinal nigérian Francis Arinze. A 15 h 30 (heure locale), les cloches des milliers de temples japonais dovent sonner à l'unisson avec celles de la basilique Saint-Pierre à Rome, de la cathédrale de Canterbury et d la basilique d'Assise. Une déclaration commune sur la paix est prévue, avant une visite des participants à Hiroshima, jeudi, 6 août pour assister aux cérémonies du quarante-troisième anniversaire du bombardement nucléaire de la ville. — *(AFP.)*

Sports

FOOTBALL : Bordeaux et Monaco en tête du championnat

Leçons de calcul

A l'issue de la troisième journée du championnat de France, Bordeaux et Monaco, vainqueurs samedi 1er août de Marseille et du Havre, se sont installés en tête du classement avec deux points d'avance sur Toulouse, Lille, Paris-SG et Nice. Avec un seul point en trois matches, Brest et Lens ferment la marche d'une compétition qui s'annonce serrée. Le rythme d'une journée de championnat par semaine semble convenir aux équipes modestes, dont l'effectif était insuffisant pour suivre le calendrier surchargé des précédentes saisons.

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

En programmant à la date du 1er août les retrouvailles présumées sulfureuses du vieux couple Bordeaux-Marseille, l'ordinateur de la Ligue nationale de football avait cru sans doute produire un événement de nature à emballer le championnat dès sa troisième journée. Samedi soir, par un temps mouillé d'automne, dans un stade occupé par 40 000 personnes, on comprit rapidement l'illusion du dessein. Ce fut, en effet, un match comme les autres, presque banal et vraiment sans histoire contrairement à ce que laissent entendre les cinq cartons jaunes distribués aux Marseillais. Manifestement, l'arbitre, M. Girard, s'était davantage échauffé l'esprit que les joueurs, car rares furent les méchancetés.

En avance sur Marseille dans sa quête d'une identité tactique, Bordeaux s'est octroyé légitimement le gain de la rencontre par 2 buts à 0. Deux buts de même facture.

Le premier fut l'œuvre de Jean Tigana à la 77e minute. Le capitaine des Girondins vint, d'une démarche tranchante, perforer de la tête le rideau défensif tiré autour du populaire gardien phocéen Joseph-Antoine Bell. Le score évoluait enfin et la foule pouvait éponger son impatience. L'essentiel de ce moment décisif de la rencontre résidait également dans la manière dont avait été échafaudée la combinaison gagnante.

L'approche avait été simple et limpide, évidente comme un dessin tracé au tableau noir : montée sur le flanc droit de l'ailier yougoslave Zlatko Vujovic ; centre sur Philippe Fargeon, véritable guérillero des surfaces de réparation ; puis remise de ce précieux picador vers Jean Tigana dans l'axe de la cage.

Il est difficile pour toute défense de mettre un grain de sable dans ce scénario à trois passes une fois qu'il est lancé. Faute de pouvoir enrayer au départ la course en diagonale du même Vujovic, celle de l'Olympique de Marseille se retrouva une deuxième fois sur les fesses à la toute dernière minute du jeu. Les circonstances s'avérèrent identiques, sauf que Jean-Marc Ferreri succédait à Jean Tigana pour profiter de la prolixité de Philippe Fargeon.

Probablement frappé du péché de hors jeu, ce deuxième but n'aurait peut-être pas dû émarger au bilan de la soirée. Michel Hidalgo, manager général de l'OM, saisit ce prétexte pour accabler l'arbitrage, mais il sut aussi reconnaître la supériorité des champions de France, également détenteurs de la Coupe. Parallèlement, il tança ses joueurs. Le principal reproche : « *Manque d'audace.* » Le constat était appuyé par l'entraîneur Gérard Banide : « *Nptre équipe s'est émasculée en procédant à trop de calculs.* »

Un choc avorté

Il manquait le génie d'Alain Giresse et tout son pouvoir créatif pour insuffler de la joie de vivre au jeu marseillais. En accord avec son club, il avait préféré déserter le champ de bataille pour éviter les désagréments affligeants subis à Bordeaux la saison dernière sur le refrain de la « trahison ».

Les Girondins, dont le jeu tient du béton armé, au nom du réalisme exigé par l'entraîneur Aimé Jacquet en vue d'un haut objectif européen, n'attendaient pas un aussi joli cadeau stratégique de la part de leurs adversaires d'un soir. Durant toute la première période, les Marseillais cherchèrent à aspirer les Bordelais loin de leur base. De cet affrontement circonscrit en milieu de terrain naquit l'ennui, car un seul tir, signé d'ailleurs du Bordelais José Touré, fut dirigé vers les cages.

La deuxième période stagna dans le même flou jusqu'à la fameuse 77e minute, moment choisi par Bordeaux pour la mise à mort d'un adversaire suicidaire. Mais comment accabler les joueurs phocéens soumis à une pernicieuse pression durant la semaine précédant la rencontre ? Elle avait pris la forme de l'étalage dans la presse d'une « *nouvelle philosophie de l'O.M.* », avec citation en exemple, par leurs dirigeants, du modèle girondin !

Dès le 19 juin, dans l'*Equipe*, Bernard Tapie, leur président, avait donné le ton : « *S'il y a un club où les relations affectives n'existent pas, c'est à Bordeaux. Et ils sont premiers... Le foot, ce n'est pas une colonie de vacances.* » Joseph-Antoine Bell a semblé répondre samedi soir aux discours de la rentabilité : « *Les dirigeants doivent être patients, les joueurs doivent être impatients, afin d'être créatifs.* » Le gardien marseillais venait de se morfondre durant les trois quarts de la partie.

Ce choc avorté entre les deux meilleures formations de la saison dernière illustre combien les intérêts financiers pèsent de plus en plus sur le jeu. L'obligation de résultats influence la prise de risques dans l'action. Auteur de *Football business* (1), Jean-François Bourg lie cette fâcheuse dérive au fait que le déficit du football professionnel se creuse chaque saison davantage : 230 millions de francs en 1986-1987 contre 26 millions en 1980-1981. Le football de contremaître produit samedi par Bordeaux et Marseille est un indicateur de tendance...

LLIBERT TARRAGO.

(1) Editions Robert Laffont.

HIPPISME : la retraite d'Yves Saint-Martin

L'homme aux quinze Cravaches d'or

Quel est l'âge de la retraite pour un mythe ? Quarante-six ans, répond Yves Saint-Martin. Le dimanche 2 août, sur l'hippodrome de Deauville, le meilleur jockey du monde a en effet annoncé son intention de mettre un terme à sa carrière au mois de novembre prochain, décidant de ne pas renouveler son contrat avec le prince Aga Khan. « *Quand on pratique un sport de haut niveau, il faut se fixer une limite* », a-t-il expliqué, bien qu'il se sente physiquement « *encore très en forme* ».

Depuis son premier succès, un jours de 1958 au Tremblay, avec *Royalic*, appartenant à Mme Volterra, Yves Saint-Martin a remporté 3 297 victoires (série en cours).

Sur les cinq continents, il a fait triompher les couleurs de multiples propriétaires, remportant deux fois la Breeder's Cup et la Washington International aux Etats-Unis, et s'imposant avec *Relko* dans l'impitoyable Derby d'Epsom.

Pendant près de trente ans, sa domination sur les champs de courses français a souvent donné le sourire aux tiercéistes du dimanche qui inscrivaient en priorité le cheval qu'il montait sur leur « papier ».

L'homme aux quinze Cravaches d'or a tout gagné : neuf Prix du Jockey-Clubs, six Prix de Diane, quatre Prix de l'Arc de Triomphe. L'enthousiasme s'était-il émoussé ? Yves Saint-Martin pensait à la retraite depuis qu'il avait remporté, l'an dernier, le Grand Critérium, « *le seul classique qui manquait à mon palmarès* ».

Le crack jockey se retire avec l'argent et les honneurs. Avec le souvenir aussi d'une multitude de plaies et de bosses, inévitable rançon payée à ce métier dangereux. Il y a quatre ans, Yves Saint-Martin avait failli rester paralysé à la suite d'une chute au cours de laquelle il s'était fracturé quatre vertèbres.

Le bras dans le plâtre (double fracture) à cause d'un chute en juin dernier, il a pris sa décision en se remémorant tous les épisodes douloureux de sa riche carrière. « *Il ne faut pas trop tenter le diable* », estime cet athlète de 54 kilos, dont les ambitions se reporteront désormais sur son fils, Eric, jockey lui aussi.

J.-J. B.

Les professionnels de l'Admiral's Cup

La fin de la voile en blazer

(Suite de la première page.)

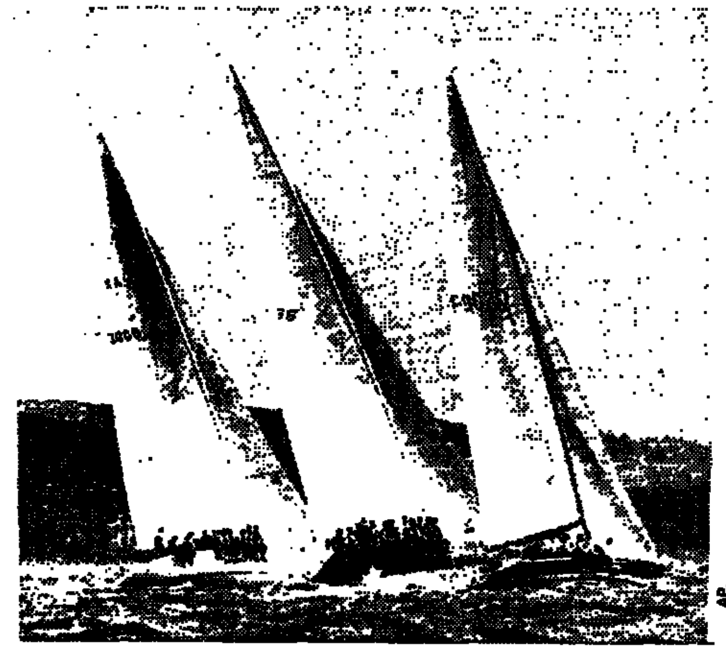
L'évolution récente de la règle 26, qui régit les inscriptions publicitaires sur les voiliers de jauge IOR, permet pour la première fois à ces derniers de porter le nom de sociétés ou de produits commerciaux dans la plus prestigieuse des épreuves de course au large.

Cet apport nouveau de ressources publicitaires dans l'univers jusqu'ici préservé des riches armateurs anglo-saxons a permis de réunir à Cowes la plus belle flotte d'admiralers (bateaux de 30 à 40 pieds de jauge IOR, soit de 11,5 mètres à 16 mètres de long) jamais rassemblée. Vingt-huit des quarante-deux unités ont, en effet, été construites spécialement pour cette épreuve et bénéficient déjà des recherches entreprises pour la dernière Coupe de l'America en architecture navale mais aussi en matière d'accastillage, depuis les mâts Spartcraft jusqu'aux tissus plus légers et surtout plus performants utilisés pour les voiles.

L'influence de la Coupe de l'America s'est aussi étendue aux équipages des admiralers, qui comprennent bon nombre d'Américains, d'Australiens, de Britanniques, d'Italiens, de Néo-Zélandais et de Français présentes à Fremantle l'hiver dernier mais aussi aux commanditaires, comme Alan Bond, qui a donné aux trois bateaux australiens le nom de sa bière : Swan Premium.

Les premiers bénéficiaires de cette évolution pourraient bien être les Français, voués jusqu'ici aux seconds rôles faute de disposer des budgets nécessaires pour aligner simultanément trois bateaux compétitifs. L'élargissement de l'Admiral's Cup aux one-tonners (30,5 pieds de jauge IOR) au début des années 80 avait déjà permis individuellement aux architectes français de faire une entrée remarquée dans cette épreuve. En 1983, *Diva*, dessiné par Michel Joubert et Bernard Nivelt et barré par Yves Pajot, avait fait sensation en dominant largement la course. Pour cette Admiral's Cup 87, les architectes français ont même été les plus sollicités puisqu'ils ont conçu dix des quarante-deux bateaux de la flotte.

Mais la possibilité de baptiser les voiliers au nom des firmes ou de produits commerciaux a surtout permis à quelques-uns des meilleurs navigateurs français de démarcher des budgets pour tenter d'entrer à leur tour dans le club très fermé des Admiralers. Pour la première fois, douze bateaux (dix one-tonners et deux de 34 pieds) ont postulé pour les trois places en équipe de France.



Xeryus, le bateau de Bruno Troublé (F 9070), avait pris un bon départ dans la Channel Race avant d'être retardé par un safran cassé. AP

A l'initiative de Patrice Roynette, président de l'Union nationale pour la course au large (UNCL), un comité Admiral's Cup 87 a été créé afin d'effectuer les sélections sur huit épreuves et de faciliter la préparation à cette compétition avec le soutien financier, mais aussi logistique et technologique, de Thomson CSF.

Curieusement, cet effort sans précédent a débouché sur la sélection de deux anciens one-tonners qui ont déjà participé à la dernière édition de l'épreuve : *Centurion-Musclor* de Laurent Delage, l'ex-*Jade* vainqueur de la One-ton-Cup 1985 et deuxième de l'Admiral's cup cette même année sous le pavillon britannique et *Xeryus*, l'ex-*Coyotte*, neuvième au classement individuel cette année-là et toujours barré par Bruno Troublé. Dans les deux cas, l'habileté des barreurs et de leur équipage a sans doute prévalu sur des bateaux plus récents et probablement plus performants, mais au potentiel encore mal exploité.

Ce regret de ne pas avoir pu tirer le meilleur profit de tous les atouts mis à la disposition des Français, comme dans le domaine technologique avec la collaboration efficace mais peut-être un peu trop tardive de Thomson CSF, se retrouve aussi dans les propos de Philippe Briand, l'architecte de *French Kiss*, qui barre ici *Corum*, sa dernière création, entouré d'un équipage composé en majorité de compagnons de l'aventure australienne. « *L'Admiral's Cup a atteint cette année un tel niveau de professionnalisme*, estime-t-il, *qu'elle ne se conçoit plus sans une mobilisation de toutes les énergies deux ans à l'avance, comme pour une campagne de la Coupe de l'America.* »

Une évolution qui n'est pas forcément du goût de tous. « *Professionnellement, je devrais me réjouir*, explique Bruno Troublé, directeur de Jour J, une agence de relations publiques. *Mais, personnellement, je ne peux que regretter la disparition d'un état d'esprit et d'un environnement qui contribuaient tant au charme de la voile.* »

GÉRARD ALBOUY.

ALPINISME : l'ascension du Nanga-Parbat

L'Himalaya en express

S'il est un sommet qui mérite son nom, c'est bien le Nanga-Parbat (8 125 mètres), à l'ouest de la chaîne himalayenne. « *C'est une paroi de 3 700 mètres à l'aspect très aride*, explique l'alpiniste Benoît Chamoux. *Elle est extrêmement dangereuse parce qu'elle attrape facilement le mauvais temps. Son ascension est pénible et violente : elle est rythmée par une longue suite de courbes épuisantes qu'il faut traverser dans des conditions climatiques difficiles.* »

Qu'importe. Le Nanga-Parbat est l'un des quatorze « 8 000 » que le jeune alpiniste français souhaite gravir, chrono en poche, dans un délai de cinq ans. Premier pari tenu le 5 juillet à 19 h 30 : après une escalade en solitaire de vingt-trois heures, Benoît Chamoux parvient au sommet, épuisé. « *J'y suis à peine resté cinq minutes*, précise-t-il. *J'ai posé mon sac, enlevé mes lunettes et enfilé une doudoune supplémentaire... Je sais qu'en montagne, la réussite, c'est aussi revenir.* »

Le vent s'était levé, le froid se faisait plus mordant, la descente sera plus rude encore. Peu de temps après son départ, la lampe frontale faiblit puis s'éteint tout à fait. La nuit tombe, le premier quartier de lune éclaire faiblement la combe, et Benoît Chamoux ne parvient plus à repérer les drapeaux déposés par ses compagnons pour baliser le chemin. « *Je ne trouvais pas l'arête qui me permettait de sortir. Je suis resté toute la nuit à 7.300 mètres d'altitude, dans la pénombre, avec de courtes tempêtes de neige. Il fallait surtout que j'évite de dormir. A cette altitude, c'est extrêmement dangereux.* »

Le lendemain matin, à 11 heures, l'alpiniste rejoint le camp de base, situé à 4.400 mètres. Il vient de passer trois jours et deux nuits sans dormir et, depuis son départ, quarante heures auparavant, il s'est contenté de boire et de sucer quelques bonbons. Sur les images filmées lors de son arrivée, les yeux lui dévorent le visage. En trois jours d'efforts sur cette montagne glacée, il a perdu une dizaine de kilos.

« *Nous connaissons très mal les problèmes de l'acclimatation en haute montagne*, explique-t-il. *Sachant qu'un être humain ne dispose que de 20 % de ses capacités physiques et mentales à plus de 8 000 mètres, un exploit est encore impossible à planifier.* »

Sans oxygène

La technique d'ascension express de Benoît Chamoux suppose un matériel réduit au minimum. Pas d'oxygène ou de corde : ce jeune alpiniste de vingt-six ans se contente d'un sac à dos de 5 kilos, chargé d'une gourde, de paires de gants et de lunettes de rechange, d'une veste chaude et de quelques bonbons. La moindre erreur peut lui être fatale. « *L'année dernière, lors de l'ascension du Broad-Peak, j'avais renoncé à prendre une paire de lunettes supplémentaire afin d'alléger mon sac. Mais à 8 000 mètres d'altitude, en plein soleil et sans lunettes, quelques heures suffisent pour devenir aveugle.* »

« *En emportant si peu de matériel, je prends des risques*, dit-il. *Mais la rapidité est aussi un facteur de sécurité. J'ai moins de risques de subir le mauvais temps et les dangers d'avalanches ou d'éboulements sont plus faibles.* »

De son côté, l'Italien Reinhold Messner a terminé l'automne dernier la conquête des quatorze « 8 000 » de la planète avec le mont Lhotse (8 511 mètres). Sans se presser. Pourquoi ces courses contre la montre ? « *Les ascensions express que j'ai choisies ne font que confirmer la spécialisation actuelle de l'alpinisme*, précise Benoît Chamoux. *Il y a ceux qui préfèrent l'escalade pure, les difficultés alpines et ceux qui, comme moi, sont motivés par l'Himalaya, où tout est différent, surtout quand le facteur temps est pris en compte... C'est à mes yeux la seule manière de repousser les limites physiologiques et psychologiques d'un alpiniste.* »

ANNE CHEMIN.

Les résultats

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Troisième journée)

*Monaco bat Le Havre 2-0
*Bordeaux bat Marseille 2-0
*Paris-SG bat Toulouse 2-0
*Laval et Matra Racing 1-1
*Lille bat Metz 1-0
*Niort bat Montpellier 1-0
*Toulon et Auxerre 0-0
Nice bat *Brest 1-0
*Saint-Etienne et Nantes 1-1
*Cannes bat Lens 2-1

Classement — 1. Monaco, Bordeaux, 6 points ; 3. Lille, Paris SG, Toulouse, Nice, 4 points ; 7. Laval, Toulon, Matra Racing, Cannes, Niort, Nantes, 3 points ; 13. Montpellier, Metz, Marseille, Le Havre, Auxerre, Saint-Etienne, 2 points ; 19. Brest, Lens, 1 point.

Deuxième division
(Troisième journée)

Groupe A

*Martigues bat Grenoble 3-2
*Sochaux bat Châtellerault 4-0
*Cuiseaux et Gueugnon 0-0
Lyon bat *Bastia 5-1
Alès bat *Tours 1-0
*Nîmes bat Ajaccio 1-0
Montceau bat *Le Puy 3-2
*Sète et Orléans 1-1
*Dijon bat Istres 2-1

Classement. — 1. Sochaux, Lyon, Alès, Nîmes, 5 points ; 5. Gueugnon, Grenoble, Montceau, Martigues, 4 points.

Groupe B

*Rouen et Valenciennes 1-1
*Stasbourg b. Mulhouse 1-0
*Quimper b. Caen 1-0
*Dunkerque b. Angers 1-0
*Nancy b. Rennes 1-0
*Saint-Dizier b. Reims 2-0
*Guingamp et Lorient 1-1
*Abbeville et Beauvais 0-0
*La Roche b. Melun 1-0

Classement. — 1. Strasbourg, Rouen, 5 pts ; 3. Saint-Dizier, Mulhouse, 4.

Boxe

CHAMPIONNAT DU MONDE DES LOURDS

Mike Tyson est bien le grand successeur de Muhammad Ali. Victorieux aux points de Tony Tucker, dans la nuit de samedi 1er à dimanche 2 août, à Las Vegas, le jeune Noir américain de vingt et un ans est maintenant le seul à détenir le titre unifié des poids lourds (WBA, WBC et IBF). Malgré une allonge nettement supérieure (18 cm), son compatriote Tony Tucker n'a pu contenir les assauts de son adversaire, subissant ainsi la première défaite de sa carrière. Mike Tyson attend maintenant de relever le défi de Michael Spinks.

Motocyclisme

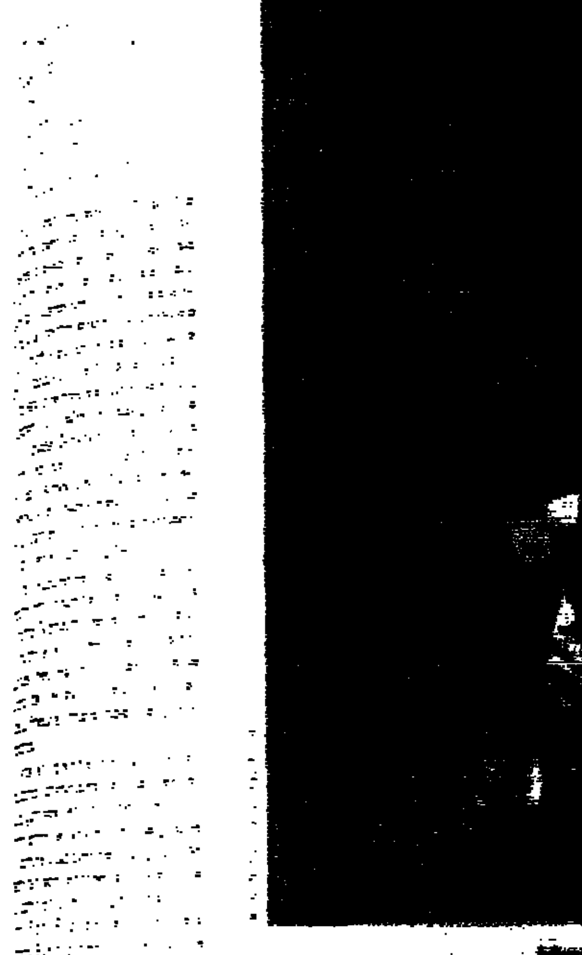
GRAND PRIX D'ANGLETERRE DE VITESSE
(500 centimètres cubes)

1. Lawson (E-U), Yamaha, 50 min 9 s 77 (moyenne : 144,35 km/h) ; 2. Gardner (Austr.), Honda, à 6 s 4 ; 3. Mamola (E-U), Yamaha à 16 s 1 ; 4. C. Sarron (Fr.), Yamaha à 22 s 5.

Voile

COURSE DE L'EUROPE

Jet-Services, *le catamaran de Daniel Gilard, a remporté la cinquième étape entre Lorient et Vilamoura (Portugal) avec 3 h 30 min 45 s d'avance sur* Ericsson, *le catamaran de Bruno Peyron et 6 h 58 min 45 s sur* Fleury-Michon, *le trimaran de Philippe Poupon. C'est le quatrième succès consécutif du bateau de Daniel Gilard qui conforte sa première place au classement général.*

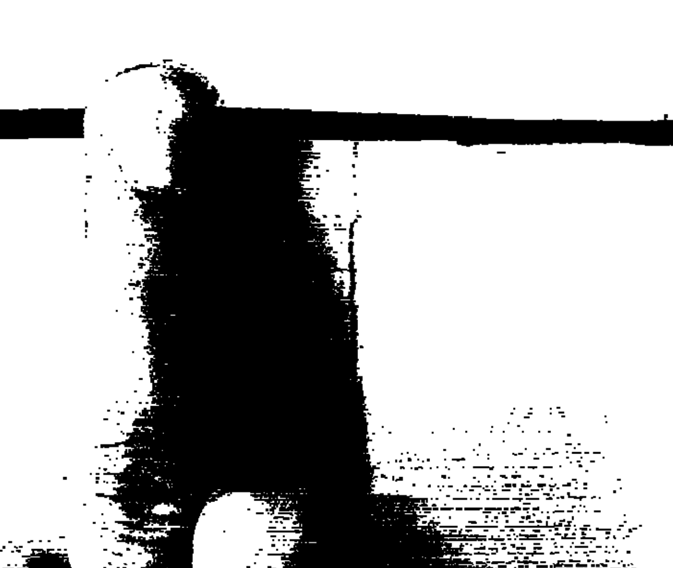


La visite à la

Des artistes

CINÉMA

La fiancée de R



هكذا من الأصل

Avignon

Martha Graham chez les papes

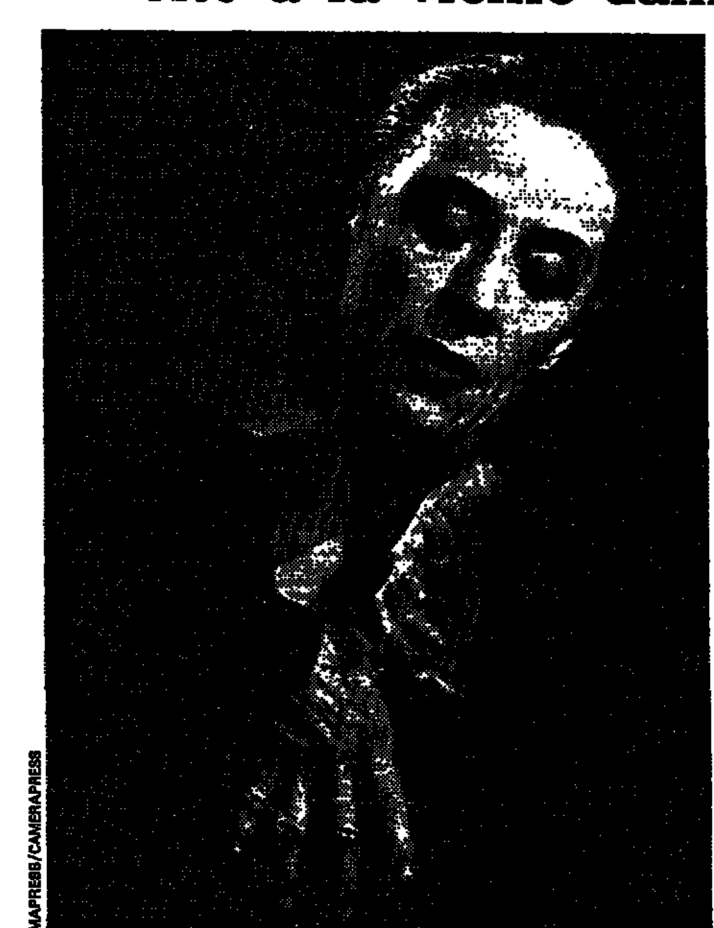
La visite à la vieille dame

Monstre sacré, prêtresse de la danse, à plus de quatre-vingt-dix ans, Martha Graham a tenu à accompagner sa troupe.

Le bruit s'est répandu, Martha Graham est bien là. Fatiguée par six heures d'avion et deux heures de voiture, elle se repose au Prieuré de Villeneuve. Elle n'assistera pas à la conférence de presse où son *« staff »* évoque sa carrière dans un raccourci efficace, sautant de ses premières années au Denishawn (où elle enseigna la danse à Louise Brooks) jusqu'à la récente reprise d'*Appalachian Spring* par l'American Ballet avec Baryshnikov et Noureev dans le rôle du pasteur, précédemment tenu par Merce Cunningham.

Toute l'existence de la danse moderne est inscrite dans la vie de Martha Graham devenue presque malgré elle un mythe vivant. Quelques heures plus tard, elle accepte de recevoir les journalistes au Prieuré, mais pas de photographes.

Veste et pantalon violets, chaussures chinoises à barrette, mains gantées et bonnet à mi-chemin entre le voile de béguine et la coiffure alsacienne, la grande Martha fait son entrée au bras de ses administrateurs-gardes du corps, Ron Protas et James Nomikos. Elle n'a rien d'une vieille dame fripée. Son visage translucide a gardé son caractère.



IMAPRESS/CAMERAPRESS

Martha Graham photographiée par Karsh of Ottawa

L'ossature est forte, le mention volontaire, l'œil gai. Lorsqu'elle penche la tête de trois-quarts elle ressemble à une petite fille malicieuse.

Attentive, experte au jeu de l'interview qu'elle adore visiblement, elle fait preuve d'une pensée à la fois elliptique et tortueuse, ramenant toutes les questions qu'on lui pose à des thèmes répertoriés : la religion du corps, la croyance en l'énergie, le goût de la nature, le refus de vivre dans le passé, la référence à Platon et à saint Augustin, le tout émaillé d'anecdotes inattendues : *« Un jour j'étais chez Tiffany, Yul Brynner arrive et s'agenouille devant moi. Relevez-vous, lui ai-je dit. Ne vous rendez pas plus ridicule que vous n'êtes. »* Ou la note poétique : *« Il y a un arbre devant ma fenêtre ; il étale ses feuillages parallèlement au sol. Il est l'esprit de ce lieu. Je sens son énergie, sa vitalité. »*

Quelqu'un lui demande quel message elle livrerait aujourd'hui : *« Etre curieux de toute chose, s'intéresser au monde, vivre les choses avec intensité, laisser tomber ce qui n'est pas plaisant. »*

Sur cette ultime réplique, Martha, fragile idole, est remballée soigneusement par son entourage et rendue à la contemplation de son arbre. Son apparition en scène à la fin du spectacle, lundi soir, devrait être un grand moment du Festival. Si le mistral est d'accord.

MARCELLE MICHEL.

Panorama de la jeune danse

L'Orient et l'Occident

Cette année, la jeune danse est seulement représentée par deux groupes, le Studio Diverrès et Montet et la Compagnie Preljocaj, de styles presque antagonistes.

Profil asiate, tête rasée, engoncé dans une veste grise, Bernardo Montet fait penser à Nijinski vieillissant, muré dans sa folie et traversé de décharges nerveuses.

Catherine Diverrès, frêle et mince dans sa robe framboise, s'est fait une coiffure et un maquillage discrètement Buto. Ses pas précieux, ses glissades saccadées de marionnette portent l'empreinte de Kazuo Ohno, mais adaptée à un propos très personnel.

Instance date de 1983. Conçu à la suite d'un séjour des deux danseurs chez Kazuo Ohno à Tokyo, ce duo se voulait un point de non retour, un détachement des expériences passées.

C'est la rencontre à la fois urgente et différée de deux êtres en état de transe avec des tentatives violentes, soudaines, pour briser l'enveloppe charnelle qui les sépare comme un mur. Baigné dans les sonorités répétitives de Nakasawa et les lumières de Pierre-Yves Lohier, leur duo transforme la cour de l'hospice Saint-Louis, en un lieu magique. Mais comment dépasser un moment aussi parfait, comment y associer d'autres danseurs ? Les ballets qui ont suivi, comme *Lie* et *l'Arbitre des élégances* n'apportent pas de réponse.

Changement de décor avec *Hallali Romee* (1), d'Angelin Preljocaj, enfant de Champigny passé chez Dominique Bagouet. Le cloître des Célestins, avec ses arcs-boutants, ses pierres moussues, ses platanes à même la scène, convient bien à cette évocation de Jeanne d'Arc. Ici, pas de transe, de violence, de gestes fous. Angelin Preljocaj procède par accumulation de signes contrôlés. Sa Jeanne, ou plutôt ses Jeanne — il y en a sept — revivent, en modulant leur groupe, les moments-clés du destin de la Pucelle. Le chorégraphe part de gestes stabilisés d'après l'iconographie médiévale pour suggérer des sentiments, des états. Chez lui, la forme crée le fond, et le mouvement doit engendrer l'émotion. S'il n'y parvient pas tout à fait c'est que sa gestuelle n'a pas l'ampleur et la force qu'on trouvait dans son précédent ballet *A nos héros*.

Son portrait éclaté de Jeanne est trop linéaire ; il manque de progression. Restent une belle occupation de l'espace, une remarquable composition et quelques images bienvenues (les femmes chapiteaux). On peut trouver la musique de Michel Decoust — jouée en direct par l'Orchestre 2e2m — parfaitement adaptée au style pointilliste de la danse ou un peu datée ; de toute manière, elle contribue à l'accueil mitigé du public.

M. M.

(1) Jusqu'au 4 août, 21 h 30.

EXPOSITIONS

Entre Perpignan, Collioure et Céret

Des artistes en Roussillon

Expositions et rétrospectives d'art contemporain se multiplient en Roussillon. La Côte Vermeille tente de rivaliser avec la Côte d'Azur.

Il fut un temps, guère éloigné, où le Roussillon ne faisait guère figure de terre d'art. On avait beau évoquer quelques glorieux souvenirs — Matisse et Derain à Collioure, Picasso et Braque à Céret — le dernier événement « artistique » local remontait à Salvador Dali exaltant la gare de Perpignan. Rien ne semblait alors pouvoir sortir la région de sa léthargie. Elle en est sortie cependant, et, cet été, du château de Jau à Collioure, de Perpignan à Céret, cinq expositions, trois monographiques et deux « à programme », composent un itinéraire très varié entre mer et vignes.

A tout seigneur — ou à toute châtelaine — tout honneur. Comme revient à Sabine Dauré et à sa Fondation du château de Jau le mérite d'avoir, les premiers, sauté le pas ; et comme son « Made in France » est un projet ambitieux, et réussi, la promenade doit commencer à Cases-de-Pène (1). C'est ici que, depuis une dizaine d'années, la maîtresse des lieux présente Debré, Olitski et nombre d'autres artistes réputés « difficiles ». Le propos, cette fois, se veut historique et analytique : il s'agit de décrire dix-huit années d'art français, de 1968 à 1986, en respectant ordre chronologiques et filiations. Les œuvres ont été choisies pour leur exemplarité et leur qualité, et disposées dans l'enfilade de Jau de manière à susciter échos et contradictions. Résultat : une leçon d'histoire claire — c'est si rare ! — partiale sans doute — il y a des oublis dans ce récit — mais partiale avec cohérence.

D'une part, l'exposition rend manifeste l'inspiration à la fois écologique et iconoclaste des révolutionnaires de 1968. Les géométries brunes de Barré, les toiles cirées chères à Saytour et à Toroni, les nœuds de cordes de Viallat relèvent d'un singulier désir de réduire l'activité artistique à une production quotidienne, avec les instruments du quotidien, triviaux et dénués de charme. Rigorisme et refus de la séduction vont de pair.

Mais il devient assez vite évident, à suivre l'ordre de l'accrochage, que, parmi ces « déconstructeurs », les plus intéressants étaient ceux qui, sous couvert de théorie, glissaient vers autre chose. Que cet « autre chose » relève de l'autobiographie avec Boltanski et Le Gac, ou du simple désir de peindre et d'inventer — c'est le cas de Martial Raysse — importe moins en la circonstance que l'évasion elle-même. Pour ces artistes, et pour d'autres absents de Jau, l'avant-gardisme des années 60 n'aura été que le substitut de l'Ecole des beaux-arts, délivrant un enseignement tout aussi codifié, moins substantiel sans doute, et dont les meilleurs se sont délivrés.

La dernière partie de « Made in France » est fort explicite à cet égard. En rassemblant des « jeunes », Jean-Pierre Bordaz, commissaire de l'exposition, s'est borné, avec une discrétion exemplaire, à indiquer des directions : sociologie, décoration, pastiche, scène de genre, tout est à nouveau possible pour un Favier, un Bustamante ou un Giorda. En somme, la grande vertu de la révolte esthétique qui est morte de sa belle mort il y a quelques années serait d'avoir été trahie par des hommes de qualité...

On regretterait qu'une toile de Bioulès manque à une démonstration si pertinente, tant il est instructif de suivre l'évolution de cet hétérodoxe, ancien adepte de Support-Surface, s'il ne suffisait de se rendre à Collioure pour remédier à cette lacune. Là, dans une villa, jadis propriété d'un sénateur des Pyrénées-Orientales, musée désormais, Bioulès laisse voir les procédés de sa création (2).

Ce moderne, ou post moderne peut-être, travaille sur le motif, comme un élève de Corot ou comme Matisse. Il prend des notes, il accumule les esquisses au crayon et à l'huile avant d'exécuter la toile, version définitive, dense et construite, d'un sujet modifié d'étape en étape par l'adjonction de détails complémentaires et, parfois, de réminiscences. L'image perd en légèreté mais devient plus complexe, forçant le spectateur à démêler descriptions et citations, effets de réalisme et effets de culture. Rares sont ceux qui savent, avec autant d'élégance que lui, citer sans parodier et jouer de l'histoire sans y perdre leur style.

Bernard Pagès, dont le musée de Céret (3) accueille plusieurs sculptures récentes et une installation qui emploie aussi bien le calcaire que la fresque, appartient lui aussi à ce courant de l'après-minimal. Rien ne l'indique à Céret, mais ce sculpteur baroque, qui n'hésite ni devant le mélange de matériaux apparemment hétéroclite ni devant l'emploi de la couleur, fut à ses débuts un adepte de la branche juste dégrossie et posée contre le mur du musée. Il a changé — et l'on s'en félicite, car Pagès maîtrise son art comme bien peu de sculpteurs de nos jours.

De l'exposition des peintures récentes de Ben, qui a trouvé place elle aussi au musée de Céret, on dirait volontiers qu'elle illustre, à l'inverse, les dangers de l'immobilisme. Ben appartient à la génération des « révolutionnaires », ayant imposé sa manière à force d'exposer un peu partout ses toiles à inscriptions, moins peintures qu'affiches. Il fut un temps où la violence et l'absurdité de ses maximes faisait rire. Celles de Céret, rédigées en catalan, régionalisme oblige, proclament la force du terroir et de l'« ethnie » *(sic)*. Elles annoncent, pêle-mêle, que la guerre est « belle », que la « différence » est sacrée et que la lutte contre l'« oppresseur parisien » est un devoir. Tout cela ne serait que dérisoire si de telles doctrines n'en rappelaient d'autres, de sinistre mémoire.

Des bénéfices de la régionalisation à outrance, on peut juger au Palais des rois de Majorque, à Perpignan (4). Cet admirable édifice abrite une exposition immodestement, et imprudemment, baptisée « Extra ! », conçue par la généralité de Catalogne, à Barcelone, et ne regroupant, évidemment, que de jeunes artistes catalans. Le catalogue est rédigé en catalan, comme le sont les étiquettes dans les salles, de telle sorte que le visiteur non natif des Pyrénées-Orientales ne comprend pas un traître mot aux titres et aux textes. Le regrette-t-il ? Ce n'est pas sûr, car ce qu'il voit, des installations et quelques peintures croûteuses, ressemble fortement à un mixte d'Arte Povera, de néo-dadaïsme américain et de transavant-gardisme italien.

Le résultat n'a donc rien de « régional » ou d'« ethnique ». Rien de bien nouveau non plus d'ailleurs, exception faite pour la mise en scène ultra-wagnérienne de Jordi Benito, qui tire adroitement parti de l'architecture gothique du palais. On aurait préféré voir là quelque « Made in Spain » qui rendît compte avec netteté de la toute récente renaissance espagnole.

PHILIPPE DAGEN.

(1) Fondation du château de Jau, Cases-de-Pène, jusqu'au 15 septembre.

(2) Musée de Collioure, route de Port-Vendres, jusqu'au 15 septembre.

(3) Musée d'art moderne, rue Joseph-Parayre, Céret, jusqu'au 15 septembre.

(4) Palais des rois de Majorque, Perpignan, jusqu'à fin août.

« Teresada » à la chapelle de l'Oratoire

L'anti-Don Quichotte

La passion dite mystique d'une jeune fille qui avait lu trop de romans de chevalerie

Le *« château intérieur »* de Thérèse d'Avila ne recevait pas la lumière divine à travers une coupole ajourée sur plan centré elliptique. Ses *« demeures de l'âme »* n'avaient cure des harmonieuses proportions d'une chapelle baroque. Teresada, quand à elle, n'avait pas étudié les postures d'extase du Bernin, ni médité sur les lois de la gestique sacrée, ni mis au point devant son miroir la chute d'un drapé céphalique annulaire ou scapulaire L'esprit de l'illustre Castillane n'est cependant pas plus dépaysé à la chapelle de l'Oratoire à Avignon que précédemment dans le cloître de Tulle ou à Saint-Pierre de Montmartre. Et Claudine Fiévet théâtralise superbement, par le travail savant des inclinaisons de tête — pliures du poignet, plissements de voile, — cette passion dite « mystique » qui habita la sainte.

Teresada accompagne Claudine Fiévet depuis des années. De lecture d'*Encore*, le séminaire de Lacan consacré à la sainte, en pèlerinage berninesque à Santa-Maria-della-Vittoria, elle a fait un bout de chemin sur les traces de la pionnière du « jouir » religieux. Au point que le double de la comédienne, l'auteur Louise Doutreligne, a mis en mots la « mystique musclée » de Teresada, cet anti-Don Quichotte féminin qui, comme l'autre, avait lu trop de romans de chevalerie, mais qui avait imaginé un autre usage des moulins à vent.

Il en résulte un spectacle en volutes et arabesques, où le mouvement emprunté à l'art baroque entend animer la spirale du souffle mystique, tout en laissant aux spectateurs la possibilité d'un regard critique sur une aventure de conquête bien terrestre.

La mise en scène de Jean-Luc Paliès est efficace, et les comédiens-stagiaires que Claudine Fiévet et lui-même forment, en Limousin, s'efforcent d'être à la hauteur de ses ambitions scéniques. Ces jeunes gens et jeunes filles, qui ont bénéficié d'un contrat-formation, préfigurent la troupe permanente que Paliès et Fiévet aimeraient implanter à Limoges. Quelques-uns continueront probablement à travailler à leurs côtés, diffusant les spectacles légers de « théâtre à domicile » ou s'engageant dans des compositions épiques de la veine de *Teresada*, comme *le Secret de Chams* sur lequel travaille actuellement Louise Doutreligne.

Ce prochain spectacle révélera un « pendant masculin oriental » de Thérèse d'Avila, le poète persan Rumi, fondateur des derviches tourneurs. « *Pas seulement par goût de l'exploration érudite des traditions méconnues, mais parce que la philosophie d'ouverture de Rumi nous apparaît comme le possible remède à l'obscurantisme religieux...* » Et de même que *Teresada* a permis à l'équipe d'investir une forme culturelle porteuse d'énergie comme le baroque, *le Secret de Chams* sera l'occasion d'un entraînement physique et mental fécond sur les bases du kinomichi, un dérivé de l'aïkido...

BERNADETTE BOST.

★ *Teresada*, tous les jours à 18 h 30 à la chapelle de l'Oratoire, rue Joseph-Vernet à Avignon, jusqu'au 6 août.

CINÉMA

La mort de Pola Negri

La fiancée de Rudolph Valentino

La comédienne Pola Negri vient de mourir à San-Antonio, Texas (Etats-Unis). Elle était âgée de quatre-vingt-treize ans.

Pola Negri était née Barbara Apolonia Chalupiec, à Janowa, dans une province polonaise de l'empire russe, mais c'est à Berlin qu'elle fit ses débuts après avoir tourné à Varsovie, en 1914, son premier film : *Esclave des sens*. Dans la capitale allemande, Max Reinhardt la fait monter sur les planches. Elle décroche bientôt un contrat avec la UFA, la puissante compagnie cinématographique, qui la confie à un jeune metteur en scène : Ernst Lubitsch. Avec lui, elle va tourner trois films, dont *Carmen* et *la Comtesse du Barry*, qui sera un énorme succès, notamment aux Etats-Unis sous le nom de *Passion*. Elle en profite pour débarquer à Hollywood, où elle devient rapidement la vedette de luxueuses productions. Sa création la plus mémorable est Catherine de Russie dans *Paradis défendu* sous la direction de Lubitsch, encore une fois. Femme passionnée à l'écran, elle l'est aussi à la ville. Sa vie amoureuse défraye la chronique. Elle se fiance avec Rudolph Valentino, mais ce dernier meurt une semaine avant le mariage.

Avec l'avènement du parlant, elle quitte Hollywood et retourne en Europe avec des succès divers. Elle tient encore un rôle important dans un mélo de Willi Forst, *Mazurka*, tourné en Allemagne, mais la guerre la ramène aux Etats-Unis, où elle apparaît épisodiquement dans des productions de plus en plus espacées. Celle qui fut l'un des grands fauves de l'âge d'or d'Hollywood fait une dernière apparition en 1965 dans *la Baie aux émeraudes*, une production de Walt Disney.

E. de R.

HIPPISME : la retraite d'Yves Saint-Martin
L'homme aux quinze Cravaches d'or
ALPINISME : l'ascension du Nanga-Parbat
L'Himalaya en express

Culture

MUSIQUES

Gyorgy Ligeti, héros du Festival estival

« Quelque chose de notre joie de vivre... »

Fidèle à une tradition bien établie, le Festival estival de Paris et son directeur, Bernard Bonaldi, ont élu un compositeur pour l'été : Gyorgy Ligeti (né en 1923), l'un des créateurs les plus marquants de sa génération.

Après un récital de Bernard Foccroulle, sur l'orgue de Saint-Germain-des-Prés, où des pages de Frescobaldi alternaient avec les deux *Etudes* et *Volumina* du compositeur austro-hongrois, c'est à l'ensemble Musique oblique et au Groupe vocal de France qu'avait été confié le premier concert-rencontre.

Rencontre au figuré seulement, car Ligeti, empêché d'être à Paris par de sérieux problèmes de santé, n'était présent qu'à travers ses œuvres. Mais comme celles-ci, échelonnées de 1947 à 1983, le représentaient dans toute la diversité de son inspiration, l'absence du créateur semblait peu de chose au regard de la présence de sa musique.

Toujours attentif à la magie du son lorsqu'il sort du silence ou qu'il y retourne, Ligeti est particulièrement hostile aux bruits parasites qui troublent l'écoute. L'auditorium des Halles est pourvu d'un système d'éclairage particulièrement bruyant, et, à la fin de *Lux Aeterna*, lorsque les voix s'éteignent peu à peu jusqu'au silence, longuement prolongé par le chef (Guy Reibel), il est assez navrant d'entendre plus distinctement que jamais le bourdonnement éternel de la lumière... Et cela pour le plaisir d'« écouter » des touches de bleu et de rouge sur le fond de la scène.

Ligeti aurait sans doute été très malheureux, en dépit de la qualité de l'exécution, tout comme de ne pouvoir saisir, pour la même raison, les ultimes résonances du piano dans ses trois *Pièces*, fort bien interprétées par Anne Berteletti et Jean-François Zygel. A quoi bon ces raffinements à l'intérieur du son si les salles de concert modernes, et même l'Espace de projection de l'IRCAM, se montrent de plus en plus rebelles aux subtilités acoustiques ? L'avenir n'est-il qu'à l'amplification ? Il semble pourtant que la musique de Ligeti, dans sa fragilité même, soit porteuse d'un riche avenir. La finesse polyphonique de ses trois *Fantaisies pour chœur sur des poèmes de Hölderlin* (1982) a produit sur l'auditoire une impression très vive. De même, le *Trio pour violon, cor et piano*, dont l'apparent classicisme est aussi hardi et fascinant par le geste libérateur qu'il suggère que des pages comme *Lux Aeterna*, qui marquèrent tant les années 70.

A propos des *Fantaisies* du *Trio* ou du *Concerto pour piano* (dont la création française aura lieu le 6 août), Ligeti parle d'une nouvelle période de sa production : « *Une musique d'une grande intensité affective, d'une très grande complexité contrapuntique et métrique, une musique ramifiée à la manière d'un labyrinthe, où l'on trouve des configurations mélodiques et harmoniques parfaitement audibles, mais d'où tout geste de « retour à... » est exclu, une musique qui n'est ni tonale ni atonale. Je cherche par-delà toute modernité à faire jaillir à nouveau en musique quelque chose de notre joie de vivre aujourd'hui.* » La présence, au même programme, de pages anciennes laissait deviner que cette nouvelle tendance venait de loin. Le silence de trois années qui a précédé ce renouveau permet de mesurer ce que cette seconde jeunesse a coûté au compositeur.

GÉRARD CONDÉ.

★ Trois concerts seront plus particulièrement consacrés à Ligeti à l'auditorium des Halles : le mardi 4 août, à 19 heures, le pianiste Volker Banfield jouera les *six Etudes* et *Musica ricercata;* mercredi, à 19 heures, le Quatuor Arditti interprétera les deux *Quatuors;* jeudi, à 20 h 30, on pourra écouter le *Kammerkonzert*, le *Concerto pour violoncelle* et le *Concerto pour piano*, donnés par l'ensemble Ars Nova.

La discothèque des Halles a publié une plaquette commémorative, mais, pour suivre l'évolution complexe de Ligeti, le livre remarquable que lui a consacré Pierre Michel reste essentiel (Editions Minerve, Alternative Diffusion, 240 pages, 120 francs).

La semaine du mélomane

Au terme d'une longue et coûteuse psychanalyse, le mélomane a découvert le pot aux roses : il n'aime pas la musique mais, et c'est là où le bât blessait, il raffole des concerts. Il n'a, cette semaine, que l'embarras du choix : le Festival estival de Paris (tél. : 43-96-48-48) lui en offre trois consacrés aux œuvres de György Ligeti à l'auditorium des Halles (entrée porte Saint-Eustache) : mardi à 19 heures, œuvres pour piano par Volker Banfield ; mercredi à 19 heures, les deux *quatuors*, par le Quatuor Arditti (et la création d'*Arco 4* d'Ivo Malek) ; jeudi à 20 h 30, concertos pour violoncelle et pour piano, Kammerkonzert par l'ensemble Ars Nova.

Le Festival Pablo-Casals de Prades (tél. : 68-96-33-07) consacre deux concerts à Schubert : mercredi *(Trio Opus 99, octuor)* et jeudi *(sonate Arpeggione, Quintette avec deux violoncelles)*, une soirée à Ravel et son temps (œuvres de Debussy, Ravel, Delage et Saint-Saëns), samedi, et une autre à Mozart, dimanche 9 août, qui réuniront une pléiade d'artistes de premier plan rebelles au star system.

Enfin, les Soirées musicales du château de Villevieille, dans le Gard (tél. : 66-80-99-96), lui proposent un récital du pianiste Michel Dalberto vendredi 7 août, à 21 h 15 (œuvres de Berg, Schubert, Ravel et Liszt) et deux concerts de l'Orchestre Franz Liszt de Budapest, dimanche 9 août, à 21 h 45 (œuvres de Bach et Tchaïkovski) et lundi 10 août, à 21 h 15 (œuvres de Mozart, Rossini et Mendelssohn).

Au festival de Sceaux

La providence des Parisiens

A moins d'une heure du centre de Paris, on peut applaudir à l'Orangerie du château de Sceaux, des interprètes prestigieux, découvrir de nouveaux talents ou retrouver des artistes familiers.

Si le Festival a ses fidèles habitués, ses organisateurs ne manquent pas de réinviter, dans une proportion raisonnable, les artistes qui ont su se faire apprécier. En outre, les programmes sont généralement équilibrés, et l'on pourrait aller à Sceaux les yeux fermés si la solution la plus attrayante n'était d'arriver en début d'après-midi pour profiter du parc jusqu'à l'heure du concert (17 h 30).

Le dimanche 2 août, le Festival accueillait deux musiciens dont la réputation n'est peut-être pas encore à la hauteur de leur talent : le violoncelliste Ivan Chiffoleau et le pianiste Pierre Reach, qui avaient donné en novembre dernier un récital mémorable au cours duquel ils n'avaient pas craint de sortir de l'oubli la grande sonate de Charles Valentin Alkan.

Dès la sonate de Debussy, on sentait que l'entente des deux partenaires était absolue pour aborder ces passages pleins d'une mystérieuse lumière avec toute la délicatesse et les élans imprévisibles qu'ils requièrent. Peut-être dans la deuxième sonate de Mendelssohn, cette réserve attentive dont sont capables Ivan Chiffoleau et Pierre Reach, infléchissait-elle l'œuvre vers le style de « notaire élégant » que reprochait Debussy à l'auteur de la *Symphonie écossaise* ; le scherzo, notamment, manquait de mordant. Il est vrai que la plupart des interprétations de Mendelssohn semblent viser à ennuyer l'auditoire... tel n'était pourtant pas le but de l'auteur...

Cette traditionnelle et fâcheuse retenue tombait heureusement avec l'adagio et l'allegro de Schumann et la *Troisième sonate* opus 69 de Beethoven. Dans ces œuvres, le phrasé impeccable et le toucher toujours net, sans dureté, de Pierre Reach, s'associaient à la fluidité colorée du jeu d'Ivan Chiffoleau. Avec un naturel exempt d'emphase, de clichés, ils ont dit ces pages si connues avec la fraîcheur d'une première rencontre, et ont répondu aux rappels du public par le mouvement lent de la sonate de Rachmaninov qui restera peut-être le meilleur moment de ce récital, par la chaleur intériorisée de cette méditation poignante.

G. C.

★ Prochain concert le samedi 8 août à 17 h 30 avec le quatuor Viotti. Œuvres de Haydn, Schumann et Beethoven. Tél. : 47-02-95-91.

Les beaux jours de la trompette

Harry Edison et Chet Baker à Paris

Les trompettistes Harry Edison et Chet Baker sont à Paris. Howard McGhee vient de disparaître. Randy Brecker et Wynton Marsalis qu'on vient de voir aux étapes du tour des festivals reprennent le flambeau : avec conscience et fidélité. John Faddis tient le rôle de Dizzy Gillepsie dans son propre big band (voir *le Monde* du 12/13 juillet). Lew Soloff vient d'enregistrer avec Elvin Jones *Yesterdays*, superbe. Hier est hier. La trompette a de beaux jours devant elle. Elle est le prochain instrument à la mode. Là-haut, souverain, Miles Davis veille en riant.

Harry Edison la célèbre avec une telle tendresse et une douceur si incisive qu'on le surnomme *Sweets*. Il pratique un jeu aussi clair et sobre que celui de Basie, le comte à qui il a dit deux mots pendant treize ans – de 1937 à 1950. Il va bientôt passer soixante-douze ans, ce qui est d'excellente indication. A l'ouvrage pour le servir, comme on donne une réplique de conservatoire, l'inaltérable (et souvent surprenant) trio Arvanitas.

Voilà du jazz tout terrain. Parfait pour la saison. De quoi combler votre beau-frère resté au bureau en août, l'amie australienne de passage et les collègues au sortir de la Bibliothèque nationale. Harry Edison apporte la réponse juste à ceux qui ne veulent pas qu'on se fiche d'eux avec du dixieland de grand hôtel et des potées de haricots rouges. Mais il n'a rien non plus pour effaroucher ceux pour qui un accord de treizième semble tout droit sorti des marmites de l'enfer du *free*.

Dans un genre aussi suave mais plus moderne, beaucoup plus mythique et nettement plus risqué – parce qu'il laisse venir la musique en lui ou non, c'est selon – Chet Baker est de retour. Il chante comme personne n'a osé chanter – aucun homme, en tout cas. Il raconte des fables sereines, délicates de rythme, mais toujours avec une mélancolie à vous mettre l'âme en sourdine. Il lui arrive, dit-on, de décevoir. Décevoir son monde, il faut vraiment avoir les moyens.

FRANCIS MARMANDE.

★ Harry « Sweets » Edison au Magnetic Terrace, à partir du 4 août. Chet Baker au New Morning, à partir du 4 août.

● **Mort de Howard McGhee.** – Le trompettiste Howard McGhee, malade depuis longtemps, vient de mourir.

[Né à Tulsa, Oklahoma (comme Singer et Earl Bostic) le 6 février 1918, clarinettiste à Detroit, c'est en découvrant Louis Armstrong que Howard McGhee s'était mis à la trompette. Après avoir participé aux formations de Lionel Hampton, Andy Kirk et Count Basie, il fonde ses propres groupes, rencontre les « boppers » (Charlie Parker et Dizzy Gillespie) par lesquels il se laisse gagner. Il joue également avec Coleman Hawkins, Milt Jackson ou Fats Navarro, vient à Paris en 1948, pour le Paris Jazz Festival, dirige un grand orchestre pendant quelques mois, et tourne toujours comme accompagnateur avant de se lancer dans la télévision. Il vient de disparaître comme on disparaît quand on a été simple musicien de jazz sans jamais devenir une star : dans le dénuement complet. Un concert de soutien avait été organisé pour lui venir en aide il y a quelques semaines.]

Communication

Lancée par le groupe Maxwell sur un modèle américain

Une nouvelle chaîne musicale diffuse sur l'Europe

Cinq mois après la suppression de la chaîne musicale française TV 6, voici qu'apparaissent dans le ciel européen les images de MTV (Music Television), une chaîne anglo-saxonne diffusée par le satellite Intelsat à destination des réseaux câblés européens. Il s'agit de l'adaptation, fidèle jusqu'au nom, de la chaîne américaine, reçue aujourd'hui dans 33 millions de foyers et qui a provoqué une véritable révolution musicale et sociologique de l'autre côté de l'Atlantique. Propriété du groupe Maxwell (51 %), associé à British Telecom (24 %) et à Viacom (25 %), MTV-Europe mise sur une audience potentielle de départ de 1,5 million de téléspectateurs.

Les multinationales du disque se réjouissent et les « rockers » reprennent espoir. Elton Jones applaudit. Duran Duran aussi. Et Madonna, météore estival, entre Paris, Londres et Milan, devrait d'ici peu lui donner son aval. L'aventure est bel et bien partie. Longue vie à MTV !

Musicale, la chaîne le sera à 100 %, fidèle au concept développé avec succès par sa sœur aînée d'Amérique, née dans le scepticisme général le 1er août 1981 et devenue le pivot de l'industrie musicale américaine. C'est elle, désormais, qui choisit, lance ou catapulte au firmament des stars chanteurs et musiciens au style télégénique, au look rock-TV (Cynti Lauper, ZZ Top, Madonna...). C'est elle qui a favorisé les croisements de genres (reggae, rap, funky) et constitue une sorte de forum permanent pour les artistes et les musiciens.

C'est elle qui a bouleversé la fonction du clip, faisant d'un outil promotionnel une véritable forme d'art et amenant au grand écran les stars du disque (David Bowie, Tina Turner, Sting). Il y a désormais un ton, un style, une mode, un look MTV et si Madonna en est un peu l'étendard, les deux flics de *Miami Vice* en sont deux autres drapeaux, ambassadeurs efficaces d'une nouvelle culture télé américaine que, après l'Australie et le Japon, l'Europe semble appeler de ses vœux.

« *Attention*, prévient cependant M. Marc Booth, le directeur de la nouvelle chaîne basée à Londres : *Pas question de transposer ici la chaîne américaine. Les Européens ont des habitudes, des attirances et des goûts musicaux très variés. A nous de les sentir et de les respecter. Notre succès est à ce prix.* » Même écho du côté de Mme Lise Nealon, Américaine de choc, installée depuis novembre dernier à Londres pour préparer le lancement de MTV. « *L'Europe est comme une nouvelle frontière, un défi différent* », dit-elle, en promettant des vidéo-jockeys à culture européenne, ainsi que des clips émanant de différents pays.

Encore faudrait-il disposer de matériaux, et la chute du nombre de clips produits en Europe n'incite guère à l'optimisme. La langue parlée sur MTV ne sera-t-elle pas, d'ailleurs, l'anglais ? « *Il faut être réaliste*, plaide M. Booth. *MTV n'a que faire, en fait, des cultures nationales. C'est avant tout la chaîne des jeunes adultes bien au-delà des frontières. C'est à eux que nous nous adressons, eux pour qui la sortie du dernier album de Bruce Springsteen est plus importante que les confidences de George Schultz à propos de l'Irangate.* »

De fait, MTV ne s'embarrassera pas de journaux télévisés, de films ou de séries. A son menu, on trouvera exclusivement des clips, des annonces de concert, quelques informations sur le marché du show-business, entrecoupés de « jingles » étourdissants et de concours aux lots déconcertants (une invitation à la première d'un film de Prince, à un concert puis à une fête dans l'avion privé de Tina Turner, un week-end avec David Bowie). Aucun doute alors pour les responsables de la chaîne : tôt ou tard, le téléspectateur suivra.

Restent les annonceurs. Feront-ils le saut vers MTV, trop contents d'atteindre enfin les quinze-trente-quatre ans, réputés si difficilement accessibles ? Ou afficheront-ils la réticence et la frilosité qui furent fatales à Music Box, la chaîne musicale britannique disparue à la fin de l'an passé ? MTV prévoit de grosses pertes les premières années. « *Mais nous avons le temps* », dit M. Booth, qui compte sur les annonceurs de demension internationale. Le seuil de rentabilité n'a-t-il pas été atteint aux Etats-Unis au bout de trois années ?

Seuls en France une poignée de jeunes gens – anciens collaborateurs de TV 6 – regardent le lancement de cette nouvelle chaîne avec un brin d'amertume. Le premier ministre, M. Chirac, ne s'était-il pas engagé à favoriser la création d'une nouvelle chaîne musicale française ? Mais le dossier, déposé devant la Commission nationale de la communication et des libertés, n'a pas beaucoup progressé depuis trois mois. « *Nous aurions pu démarrer bien avant MTV*, déclare M. Jean-Paul Baudecroux, le directeur de NRJ. *Nous aurions été alors en position de force pour promouvoir et défendre les musiciens français. Le jour où la France ne fabriquera plus de vidéoclips faute de support pour les diffuser, la chanson française sera condamnée. MTV drainera le Top-40 de Londres ou de New-York. Avouez que cela ressemble à un suicide... ou à du sabotage.* »

ANNICK COJEAN.

La décision sur le sort du quotidien

Les « dix » cherchent à doubler le capital du « Matin »

Le Matin de Paris joue son va-tout avant le mardi 4 août, journée qui doit sceller son sort : la « *cession provisoire* » du quotidien de gauche attribuée au groupe des « dix » devrait devenir définitive. A moins que, faute de capitaux suffisants, l'administration judiciaire du journal ne demande sa liquidation. « *C'est le dernier carat* », avait indiqué l'un des deux administrateurs judiciaires du *Matin*, Me Claude Levet, dans la soirée du vendredi 31 juillet, en accordant quatre jours supplémentaires de sursis au journal, en dépit du retrait de M. Ivan Levaï (*le Monde* daté 2-3 août.

Le Matin met donc les bouchées doubles. Les « dix », ce groupe de douze salariés et journalistes du *Matin de Paris*, tentent d'attirer des investisseurs en jouant, en plus de la défense du pluralisme, sur un axe nouveau, celui de l'investissement dans les médias. Une page de l'édition du quotidien de lundi intitulée « *Devenez un privilégié de la communication avant la nuit du 4 août* » indique : « *Le marché de la communication est un marché d'avenir. Cependant, les droits d'entrée y sont élevés et entraînent des investissements trop lourds pour un grand nombre d'entreprises souhaitant diversifier leurs activités.* Le Matin, *fort de ses 380 000 lecteurs quotidiens, de son portefeuille d'abonnés, d'une rédaction totalement mobilisée, élargit aujourd'hui le cercle de ses partenaires financiers. En participant à la première augmentation de la SA le Nouveau Matin (...), vous accéderez ainsi au monde de la communication à des conditions exceptionnelles* » en « *renforçant les fonds d'un des sept quotidiens nationaux* ».

L'appel sera-t-il entendu ? M. Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi* et président de l'Association de sauvegarde du *Matin*, devait l'épauler en intervenant dans la soirée du 3 août sur une chaîne de télévision, afin de convaincre des industriels et des financiers d'entrer au capital du quotidien de gauche. Les « dix » pour leur part continuent à rencontrer les partenaires potentiels que leur a légués M. Ivan Levaï au terme de sa « mission exploratoire » (notamment MM. Francis Bouygues, PDG de TF1, et Pierre Dauzier, PDG d'Havas). Ils détiennent actuellement 7,6 millions de francs, souscrits par une quinzaine de petites et moyennes entreprises ou par leurs dirigeants (Patio informatique, éditions En Direct, le Seuil, SVP, la Fédération nationale des travaux publics, Motiv-Action, etc.). Demain, ils doivent présenter à l'administrateur judiciaire une liste ferme d'actionnaires apportant entre 10 et 15 millions de francs, préliminaire à d'autres augmentations de capital. Un pari qu'ils disent être sûrs de gagner.

Y.-M.L.

En Italie Rizzoli s'apprêterait à prendre une participation dans TMC

Selon le quotidien italien *Repubblica*, le groupe d'édition Rizzoli-Corriere Della Sera s'apprêterait à acheter 49 % du réseau de télévision Télé-Monte-Carlo. Les négociations, en cours depuis plusieurs semaines, pourraient se conclure dès les premiers jours de septembre. En 1984, la SOFIRAD et Europe 1 avaient cédé la filiale italienne de Télé-Monte-Carlo au grand groupe de télévision brésilien Globo (90 %) et à la RAI (10 %). Depuis, Télé-Monte-Carlo Italie restait l'une des rares chaînes de télévision à tenter de résister à l'emprise de M. Silvio Berlusconi, qui contrôle les trois plus grands réseaux de la péninsule.

Rizzoli-Corriere Della Sera, filiale de la Fiat, a signé le 28 juin dernier un important accord de collaboration avec le groupe Hachette dans les domaines de la presse et de l'audiovisuel. L'éditeur italien a pris une participation de 10 % dans le capital d'Hachette, le groupe de M. Jean-Luc Lagardère prenant une participation équivalente au sein de Rizzoli.

Regroupement de partenaires autour du télé-achat

Les grandes manœuvres autour du télé-achat continuent. Distributeurs de produits de consommation, exploitants de réseaux câblés cherchent à s'associer pour proposer aux chaînes de télévision des émissions de vente directe, préfigurant de futurs services spécialisés sur le câble. Après la création de Home Service Shopping par Pierre Bellemare et la Lyonnaise des eaux, un nouveau regroupement est en cours de négociation pour former la Société française de télé-achat. On y retrouve les promoteurs des premières expériences françaises au début de l'année sur des réseaux câblés : VT Com, filiale de la direction générale des télécommunications, Télémarket, spécialisé dans la vente par Minitel, American Express, Carrefour, Conforama, Chaussures André, Galeries Lafayette, Interflora, Monoprix, Nouvelles Galeries, Trois Suisses, ainsi que les principaux exploitants du câble.

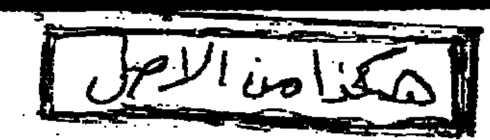
théâtre

cinéma

Le Monde sur minitel

CINEMA

LEMONDE



munication

ıpe Maxwell sur un modèle américain

e musicale diffuse sur l'Europ

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LES JEANNE, Théâtre Grévin (42-46-84-47), 20 h et 21 h 45 (17).

PASSAGÈRE, Roseau Théâtre (42-72-31-41), 18 h 30 (17).

LE MISANTHROPE, Roseau Théâtre (42-72-41-31), 15 h (17).

LA PASSION DE JOB, Essaïon (42-78-61-73), 20 h 30 (17).

L'ÉPROUVETTE, Potinière (42-61-44-16), 20 h 30 (19).

LA FIN ET LA MANIÈRE, Lucernaire (45-44-57-34), 22 h 30 (23).

QUI HURLE DANS LA NUIT, Tristan-Bernard (45-22-08-40), 21 h (23).

FINIE LA COMEDIE, (47-45-64-69), 21 h (15).

HAMLET OU LES ADIEUX AU THEATRE, Bastille, (43-57-42-14), 19 h 30 (16).

INVENTAIRE, Centre Pompidou, (42-77-12-33), 20 h 30 (10).

MACBETH, Théâtre de la Phalène, (48-06-71-74), 20 h (13).

QUATRE LITRES BLUES, Cartoucherie, (43-28-36-36), 21 h (11).

LES RETROUVAILLES, Château-Rouge, (42-52-44-94), 21 h (11).

HORS PARIS

CAEN, *Cendrillon*, d'après Perrault et Prokofiev, mise en scène et chorégraphie : Maguy Marin/Ballet de l'Opéra de Lyon, Théâtre Municipal, (31-86-55-52).

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15) (D. soir, L.), 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 : Monsieur chasse ! (dernière le 30 juillet).

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 15 : le Pont.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) I : 20 h 15 : les Babas Cadres ; II : 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire ; Carmen cru.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) — Salle I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin ; — Salle II. 185 h 30 : Piaf toujours ; 20 h : le Petit Prince.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), 18 h 30, en anglais, 20 h 30, en français : Un jour les mains.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). 21 h: L'accrochabitation.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai renconuré ; 23 h 30 : Fou comme Fourcade ; 22 h 15 : Le monde du show bizz au pays de Star Trek.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Les bas grésillent.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les Sixties.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97) (D.), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : F. Comers.

MÉCÈNE (42-77-40-23), 22 h 30 : L. Meschini.

LE MERIDIEN (43-45-12-45), 21 h 30 : M. Saury.

MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : Cl.-L. Vincent, Trio A. Wilsch.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : M. Brecker, dern. le 3.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 20 h 30 : Ray Bryant, 23 h : G. Laffitte.

LA PINTE (43-26-26-15), Ch. Desbrueres.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : J-M. Machado.

LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), à 22 h : Cameleon trio.

Festival estival de Paris

Lundi 3, Église Saint-Séverin, 20 h 30 : Ensemble Lyra (musique croate).

En région parisienne

LEVALLOIS-PERRET, Petit Théâtre (47-48-18-71) (D., L.), 20 h 30 : Coiffeur messieurs.

SCEAUX, 19e Festival du château de l'Orangerie (46-60-07-79), le 1er à 17 h 30 : Ensemble Arpeggione (Brahms, Schumann) ; le 2 à 17 h 30 : Y. Chiffoleau, P. Reach (Beethoven, Schumann).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

LUNDI 3 AOUT

Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

LUNDI 3 AOUT

15 h, Cette folle jeunesse, de G. Franciolini (vostf) ; 17 h, Tabarnac, de C. Faraldo.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BARBARIANS (A. v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BEAUTE DU PECHE (Youg. v.o.) : 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). –V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

DOWN BY LAW (A., vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*). – V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Lundi 3 août

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Parnasse, 14e, (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50); Gaumont Ambassade, 8e (43-35-30-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

IRENA ET LES OMBRES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MALONE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-43 ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-36).

LE NINJA BLANC (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-50-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-74-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30).

LA PIE VOLEUSE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; V.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PLATOON (*) (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

POLICE ACADEMY 4 (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

RIEN EN COMMUN (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er. (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

STREET TRASH (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis-Matignon, 8e (43-49-31-97).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-57) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FILMS NOUVEAUX

ARMÉS POUR RÉPONDRE. Film américain de Fred Olenray, v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-09) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BRUTE. Film français de Claude Guillemot : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

OU EST PASSÉE JESSICA ? (*). Film américain de Carlo Vanzina, v.o. : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PAKEEZAH, CŒUR PUR. Film indien de Kamal Amrohi, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

POLICE STORY. Film britannique de Jacky Chan, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

VAMP (*). Film américain de Richard Wenk, v.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lyon Bastille, 11e (43-43-61-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-99).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) : Utopia 5e (43-26-84-65).

CASANOVA DE FELLINI (I., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE CHEVALIER DES SABLES (A, v.o.) Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

CHINATOWN (A., v.o.) : (*) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE CORBEAU (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

DIVINE MADNESS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).

LE FAUCON MALTAIS (A.,v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LA FORET D'EMERAUDE (A, v.o.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

GANDHI (Angl., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp. ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

MAD MAX (1-2-3) (Aust., v.f.) : Grand Rex, 2e (42-36-83-93).

PAPILLON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Biarritz, 8e (42-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-26-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LE PIGEON (It, v.o.) Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TOOTSIE (A., v.o.) Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

VOLPONE (Fr.) Champo, 5e (43-54-51-60).

WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38). – V.f. : Bastille, 11e (42-88-64-44).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PARIS EN VISITES

MARDI 4 AOUT

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Un cimetière et ses mystères », 14 h 45, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Notre-Dame et la naissance de l'art gothique », 15 heures, devant le portail central (Christine Merle).

« De Saint-Germain-l'Auxerrois à Saint-Eustache », 14 h 30, devant Saint-Germain-l'Auxerrois (Approche de l'art).

« Hôtels du Marais (sud), place des Vosges : de l'hôtel de Beauvais à l'hôtel de Sens », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Présence du passé).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Au café Procope, les souvenirs de l'Ancienne-Comédie », 15 heures, 13, rue de l'Ancienne-Comédie (Paris et son histoire).

« Les passages insolites de Paris, évocation littéraire et théâtrale », 15 heures, entrée passage Verdeau, rue du Faubourg-Montmartre (Paris et son histoire).

« Le Marais (sud), de l'hôtel Séguiers à l'hôtel des Archevêques de Sens », 21 heures, métro Saint-Paul (Lutèce visites).

« Les impressionnistes au musée d'Orsay », 13 heures, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (P.-Y. Jaslet).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 3 août

TF 1

▶ 20.35 Cinéma : Les diaboliques. ■■ Film français d'Henri G. Clouzot (1954). Avec Simone Signoret, Véra Clouzot, Paul Meurisse, Charles Vanel, Pierre Larquey. 22.30 Documentaire : Z comme Léon. (Dernière partie.) *Tout l'art de Zitrone en quatre émissions : rétrospective nourrie d'archives.* 23.25 Journal. 23.45 Série : Les envahisseurs. L'ennemi.

A 2

20.30 Théâtre : L'imprésario de Smyrne. Pièce de Carlo Goldoni, mise en scène de Jean-Laurent Boutte. Avec Simon Eine, Christine Fersen, Catherine Hiegel, Jacques Sereys. *Prétentions, rivalités, caprices, le petit monde du bel canto vénitien en ébullition. Une comédie.* 22.35 J'aime à la folie. Thème : Poésie et peinture. Invité : Claude Berri. 23.35 Journal.

FR 3

20.30 Cinéma : Allez France ! ■ Film français de R. Dhéry. (1964). 22.00 Journal. 22.25 Série : Histoires vraies, preuves à l'appui. 6. *L'affaire Peytel. 31 octobre 1838, spectacle atroce près du pont d'Andert. Mme Peytel gît sur la route, assassinée, ainsi que son domestique...* 23.20 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Xanadu. □ Film américain de Robert Greenwald (1980). Avec Olivia Newton-John, Gene Kelly, Michael Beck. 22.05 Flash d'informations. 22.10 Corrida. 23.25 Magazine : Le monde du sport. 0.25 Cinéma : Consultation. Film franco-allemand classé X, de Michel Jean (1982). Avec Richard Allan, Cathy Stewart. 1.40 Cinéma : L'intruse. ■ Film français de Bruno Gantillon (1985). Avec Richard Bohringer, Bernard-Pierre Donnadieu, Laura Morante, Jean-Marie Richier.

LA 5

20.25 Cinéma : Mourir d'aimer. ■ Film français d'André Cayatte (1970). Avec Annie Girardot, Bruno Pradal, Nathalie Nell. 22.15 Série : Mission impossible. 23.05 Les cinq dernières minutes. 0.25 Série : Serpico. 1.15 Série : Flics à Hollywood. 2.05 Série : Mission impossible. 2.50 Les chevaliers du ciel.

M 6

20.30 Cinéma à la carte. 1er choix : Les gauloises bleues. ■■ Film français de Michel Cournot (1968). Avec Annie Girardot, Jean-Pierre Kalfon, Nella Bielski, Bruno Cremer. 2e choix : Garou-garou, le passe-muraille. ■ Film français de Jean Boyer (1950). Avec Joan Greenwood, Marcelle Arnold, Bourvil, Raymond Souplex, Gérard Oury. 22.00 Série : Clair de lune. 22.50 Journal. 23.05 Musique : Clap, clip. 0.00 Série : Les espions. 0.50 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Maurice Toesca. 21.15 Festival international de Radio-France et de Montpellier. Les rencontres de Pétrarque : la culture sur la sellette. 1. La culture malade des médias. 22.15 Festival international de Radio-France et de Montpellier. Concert enregistré le 30 juillet 1987 à l'abbaye de Fontfroide : Aris Christofellis, sopraniste. 23.50 Entretiens avec...Marlène Dietrich (6). 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (donné le 2 août 1987 à Salzbourg) : Sonate pour piano en la mineur D 845, op. 42 ; Quatre impromptus pour piano D 899, op. 90 ; Sonate pour piano en ré majeur D 850, op. 53, de Schubert, par Alfred Brendel, piano. 21.15 Le voyage d'été. Les harmonies du soir : Lieder op. 23, de Webern ; Quintette pour piano et vents en mi bémol majeur, K 452, de Mozart ; Quintette pour piano et cordes, en sol mineur, op. 57, de Chostakovitch ; Deux lieder, op. 91, de Brahms ; à 23.05, La chambre nocturne : Berceuse, op. 57, de Chopin ; 13e Quatuor en la mineur, de Schubert ; 1re Ballade en sol mineur, op. 23, de Chopin ; Sonate pour clarinette et piano, de Brahms ; 2e Scherzo en si bémol mineur, op. 31, de Chopin ; Quatuor, op. 50, nº 4, en fa dièse mineur, de Haydn ; 11e Sonate en la majeur, K 331, de Mozart ; 2e Sonate pour violon et piano en ré mineur, op. 121, de Schumann.

Mardi 4 août

TF 1

13.50 Série : La croisière s'amuse. 14.45 Croque-vacances. Calimero ; Bricolage ; Tintin et L'étoile mystérieuse ; Infos magazine ; Les Snorkys ; Alice au pays des merveilles ; Le vagabond. 16.30 Variétés : Des clips dans mon 4 heures. Spagna, Cock Robin, Lio, Level 42, Francis Cabrel. 17.05 Série : L'homme de Suez. Terre promise. *Rediffusion de la série. Amours, aventures. L'ouverture du canal de Suez par Lesseps à la fin du XIXe siècle.* 18.00 Mini-journal, pour les jeunes. De Patrice Drevet. 18.15 Série : Mannix. Dans le bois. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.35 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.35 Au théâtre ce soir : Le diable en personne. Pièce de Philippe King et Falkland Cary, mise en scène de Jacques Ardouin. Avec Hélène Duc, Marc Dudicourt, Henri Courseaux, Virginie Pradal. *L'agression d'une délicieuse jeune fille fait curieusement souffler un vent de folie sensuelle sur tout le personnel de l'honorable société Chunkibix. D'après une pièce anglaise. Drôlerie.* 22.00 Documentaire : Histoires naturelles. D'Igor Barrère et Jean-Pierre Fleury. 5. Plaidoyer pour une nature. *Chasse et préservation de la faune.* 22.55 Journal. 23.15 Série : Les envahisseurs. Le procès.

A 2

13.45 Téléfilm : Le crime d'Ovide Plouffe (rediff.). D'après le roman de Roger Lamelin (2e partie). 15.25 Feuilleton : Rue Carnot. 15.50 Sports été. Tennis : Coupe de Galéa à Vichy. 18.00 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Récré A 2 été. Devinettes d'Epinal ; Y'en a qui ; Téléchat. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Les dossiers de l'écran : Le tournant de la vie. ■ Film américain de Herbert Ross (1976). Avec Shirley Mac Laine, Anne Bancroft, Mikhail Baryshnikov, Leslie Browne. *Deux femmes se penchent sur leur passé. L'une est une ballerine à la gloire déclinante, l'autre mariée et mère de famille regrette la carrière qu'elle a dû interrompre. Film très romanesque sur le bonheur individuel et la vocation artistique. Avec de belles scènes de ballets.* 22.30 Débat : Petits rats et danseurs étoiles. Invités : Maurice Béjart, Roland Petit, Maïa Plissetskaïa, Claude Bessy, Patrick Dupond, Vieko Pilinger, Ghislaine Fallou (petit rat), Dominique Khalfouni. 23.35 Journal.

FR 3

13.25 Feuilleton : Thierry la Fronde. 14.00 Agenda des vacances. 14.25 Les films de l'été. 14.45 Look. 14.50 Top melody. 14.55 Sports-loisirs. 15.10 Les papies, les mamies de la 3. 15.20 Pense-bêtes. 15.30 Documentaire : Splendeur sauvage. 16.00 Gastronomie. 16.05 Jeu : Le jeu de la séduction. 16.10 Variétés. 16.20 Le tube de l'été. 16.30 Le jeu de la séduction (suite). 17.00 Feuilleton : Vive la vie ! 17.10 Le manège enchanté. 17.15 Jeu : Génies en herbe. 18.00 Belle et Sébastien. 18.30 Série : Les papas. 18.35 Série : Les aventures du capitaine Lückner. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.15 à 19.35, actualités régionales. 19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 20.04 Jeux : La classe. 20.30 La dernière séance. 1er film : Rio Conchos. ■ Film américain de Gordon Douglas (1964). Avec Richard Boone. *En 1867, au Texas, un officier de la cavalerie américaine et un ancien officier sudiste poursuivent des trafiquants d'armes. Un western à la curieuse atmosphère, mais c'est surtout à cause de l'originalité du scénario.* 22.20 Dessins animés : Tom et Jerry, Tex Avery. 22.45 Journal. ▶ 23.10 2e film : Dracula, prince des ténèbres. ■ Film anglais de Terence Fisher (1966). Avec Christopher Lee. *Deux ménages anglais, en excursion dans les Balkans, sont emmenés par une voiture sans conducteur dans un mystérieux château où le comte Dracula va renaître de ses cendres. Le célèbre mythe du vampire (d'après le roman de Bram Stocker) dans les émotions fortes d'un spectacle de Grand Guignol où le marquis aurait mis son grain de sel.*

CANAL PLUS

13.30 Série : Soap. 14.00 Cinéma : L'amour violé. ■ Film français de Yannick Bellon (1978). Avec Nathalie Nell, Alain Foures, Michèle Simonnet, Pierre Arditi, Daniel Auteuil. 15.50 Cinéma : Tu ne m'oublieras pas. ■■ Film américain d'Alan Rudolph (1978). Avec Géraldine Chaplin, Anthony Perkins, Moses Gunn, Berry Berenson. 17.20 Cabou cadin. 18.00 Série : Les monstres. 18.30 Flash d'informations. 18.33 Top 50. 19.00 Série : Larry et Balki. 19.25 Jeu : La guerre de l'emploi. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Série : Stalag 13. 20.30 Cinéma : Le pull-over rouge. ■ Film français de Michel Drach (1979). Avec Serge Avedikian, Michelle Marquais, Claire Deluca, Roland Bertin. 22.25 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : La cage aux poules. ■ Film américain de Colin Higgins (1982). Avec Burt Reynolds, Dolly Parton, Dom De Luise, Charles Burning. 0.25 Cinéma : Paris minuit. ■ Film français de Frédéric Andréi (1985). Avec Frédéric Andréi, Gabriel Gattand, Michel Creton. 1.55 Série : Rawhide.

LA 5

13.15 Série : Flics à Hollywood. 14.05 Série : Serpico. 14.55 Série : Les cinq dernières minutes. 16.30 Série : Les chevaliers du ciel. 16.55 Série : Salut champion. 17.50 Feuilleton : Le temps des copains. 18.15 Série : Happy days. 18.45 Série : Arnold et Willy. 19.10 Série : Drôle de vie. 19.35 Série : Supercopter. 20.25 Cinéma : Le retour de Ringo. □ Film italien de Duccio Tessari (1965). Avec Giuliano Gemma, Haily Hammond, Nieves Navarro. *A la fin de la guerre de Sécession, un officier nordiste trouve sa ville natale aux mains de bandits venus du Mexique. Il se déguise en Indien pour se venger. Premières aventures d'un héros de pacotille (apparu la semaine dernière !) dans les bas-fonds du western italien.* 21.05 Série : Mission impossible. 22.45 Série : Les cinq dernières minutes. 0.15 Série : Serpico. 1.15 Série : Flics à Hollywood. 2.00 Série : Mission impossible. 2.55 Les chevaliers du ciel.

M 6

13.30 Jeu : Atoukado. 14.20 Musique : Clip fréquence FM. 15.20 Hit, hit, hit, hourra ! (suite). 15.30 Jeu : Mégaventure. Israël. 16.15 Jeu : Clip combat. Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson, s'affrontent en un combat musical. 17.05 Série : Les espions (rediff.). 18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. La ruée vers l'or. 19.05 Série : Chacun chez soi. 19.30 Série : Starsky et Hutch. 20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Téléfilm : Les jeunes pionniers (2e partie). De Michael O'Herlihy, avec Roger Kern et Linda Purl. *Les aventures d'un jeune couple en 1870 dans le Dakota, face aux Indiens.* 22.00 Série : Maîtres et valets. Les deux exilés. *La vie d'une famille anglaise au début du siècle. Rapports de classe.* 22.50 Journal. 23.10 Magazine : Images et dessert. 0.00 Série : Maîtres et valets (rediff.). 0.50 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Maxime Rodinson. Festival international de Radio-France et de Montpellier. Les rencontres de Pétrarque. 2. La science est-elle barbare ? 22.15 Festival international de Radio-France et de Montpellier. Aris Christofellis, sopraniste. 23.50 Entretiens avec... Marlène Dietrich (7). 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 1er août 1987 à Londres) : Ma mère l'Oye, de Ravel ; Prélude de l'après-midi d'un faune, de Debussy ; Concerto pour piano et orchestre nº 2 en sol mineur, op. 22, de Saint-Saëns ; Symphonie en ré majeur, op. 20, de Chausson, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. Marek Janowski. 23.05 Harmonies du soir. Œuvres de Boulanger, Ravel, Satie, Caplet, Roussel, Duparc.

Audience TV du 2 août 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

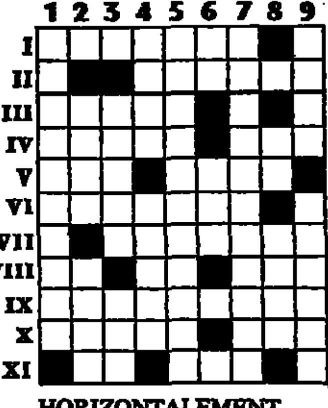
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	28.4	Pour l'amour 14.7	Stade 2 6.8	Amuse 3 2.1	L'unique 0.3	Drôle de vie 3.2	Chacun 1.1
19 h 45	30.5	du risque 15.8	Quoi de neuf 6.8	La France 2.6	Catch 1.6	Supercopter 3.7	Starsky 0.0
20 h 16	38.4	Journal 15.8	Journal 14.2	Paul Hogan 3.2	Catch 1.6	Supercopter 3.2	et Hutch 1.1
20 h 55	40.0	L'Héritier 14.7	Madigan 10.0	Piste crime 1.6	Splash 3.7	Le Diable 6.3	La nuit des 4.2
22 h 06	36.3	L'Héritier 20.0	Les carnets 2.1	Soir 3 1.6	Splash 4.2	Le Diable 7.4	[illegible] 2.1
22 h 44	20.5	Dim. Sports 3.7	Jazz 0.5	Jenny 5.8	Ricky et Fats 0.6	Mission imp. 6.3	Vegas 3.7

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4541



HORIZONTALEMENT

I. Elles sont très répandues en Hollande. – II. Ils sont très répandus en nos landes. – III. Reconnaissances plus matérielles que la seule gratitude. – IV. Portes de bois. Rien ne peut arrêter sa croissance. – V. « Attachante » figure biblique. S'est beaucoup sali en noircissant la dame blanche. – VI. Sans patron ni patronyme. – VII. Son puits est intarissable. – VIII. Celle de Paris est la plus illustre. Préposition. Juge judaïque. – IX. Telle une créature créatrice. – X. Le mauvais côté d'une reine vénérée. Regimba. – XI. Préposition. Ses Mystères connurent un grand retentissement.

VERTICALEMENT

1. Le bon air des montagnes. – 2. Vue ancienne de l'Irlande. Regonfle en supprimant les coups de pompe. – 3. Sans maître, il est sans emploi. Celui du curé n'est pas baptisé. – 4. Trou inhabitable. Ecume beaucoup au cours de ses colères. – 5. Des rosiers, ils n'en voient que les épines ! – 6. Préposition. Une affaire d'état. – 7. Un monsieur pouvant éprouver certaine gêne dans ses relations. – 8. Pris à la gorge. Magnifique pour Crommelynck. – 9. Grand ensemble surpeuplé. Serviteur des serviteurs de Dieu.

Solution du problème nº 4540

Horizontalement

I. Carambouilleurs. – II. Orage. Brouette. – III. Mésentente. Rêne. – IV. Poe. Réassorts. – V. Opère. Liure. – VI. Sa. Euterpe. Tsar. – VII. Ignare. Ilote. Si. – VIII. Tees. Totalise. – IX. Répétées. Le. – X. Ur. Suée. Défi. – XI. Rosée. Noire. Ota. – XII. Balle. Seau. – XIII. Dégel. Tir. Rogne. – XIV. Acérée. Sein. – XV. Lents. Traînarde.

Verticalement

1. Compositeur. Dol. – 2. Aréopage. Robe. – 3. Rasée. Nef. Sagan. – 4. Age. Réas. Sélect. – 5. Menteur. Ruelles. – 6. Tétée. – 7. Obérée. Open. Têt. – 8. Urne. Rite. Osier. – 9. Iota. Plâtrier. – 10. Lues. Eole. Râ. Al. – 11. Le. Si. Tiédeur. – 12. Etroitesse. Osa. – 13. Utérus. Forger. – 14. Rentras. Lit. Nid. – 15. Esérine. Arène.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

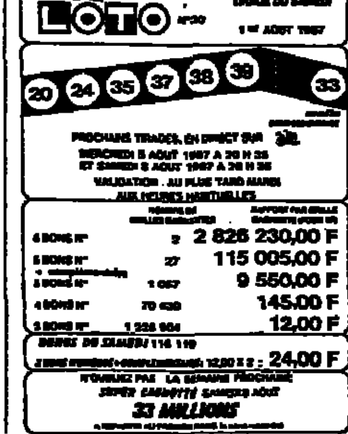
Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 2 août 1987 :

DES DÉCRETS

● Nº 87-604 du 31 juillet 1987 relatif à l'habilitation des personnes auxquelles peuvent être confiées certaines fonctions dans les établissements pénitentiaires et complétant l'article R 79 du code de procédure pénale.

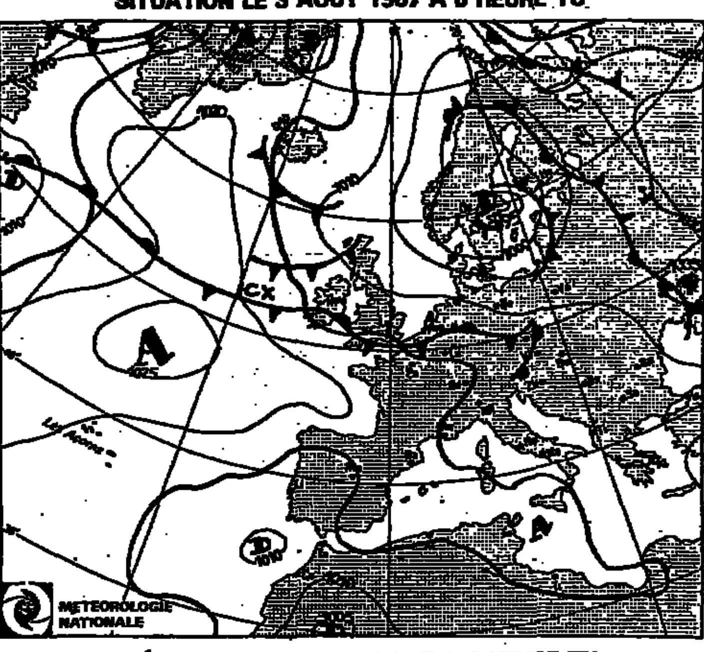
● Nº 87-605 du 24 juillet 1987 portant publication des échanges de lettres des 11 juillet et 20 octobre 1983, 29 avril et 20 juin 1985 et 22 avril 1986 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne relatifs à l'équivalence de diplômes sanctionnant une formation professionnelle.

● Nº 87-606 du 31 juillet 1987 portant convocation des électeurs appelés à participer à la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances et fixant la date d'ouverture et de clôture de la campagne électorale.

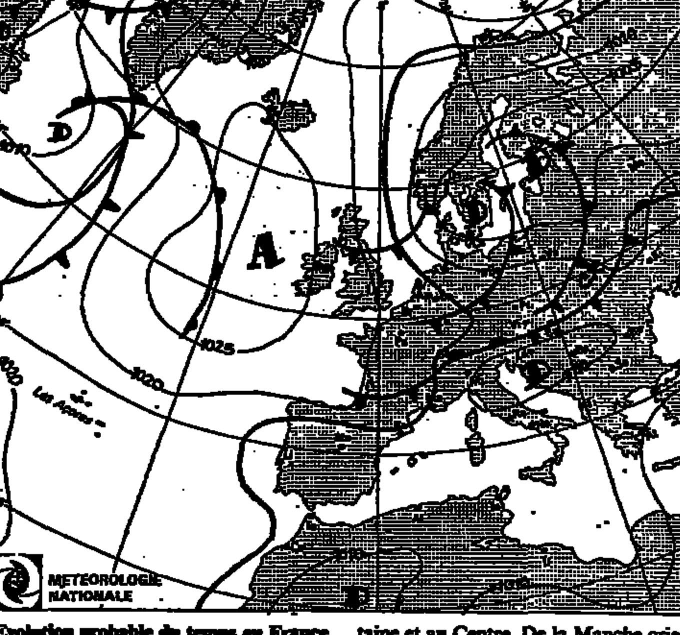


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 AOUT 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 5 AOUT A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 3 août à 0 h TU et le mardi 4 août à 24 h TU.

L'air humide canalisé dans un flux de nord par la dépression de Scandinavie deviendra plus frais et plus instable ; éclaircies et nuages se partageront le ciel sur les régions de l'est du pays, le soleil sera plus généreux sur l'ouest.

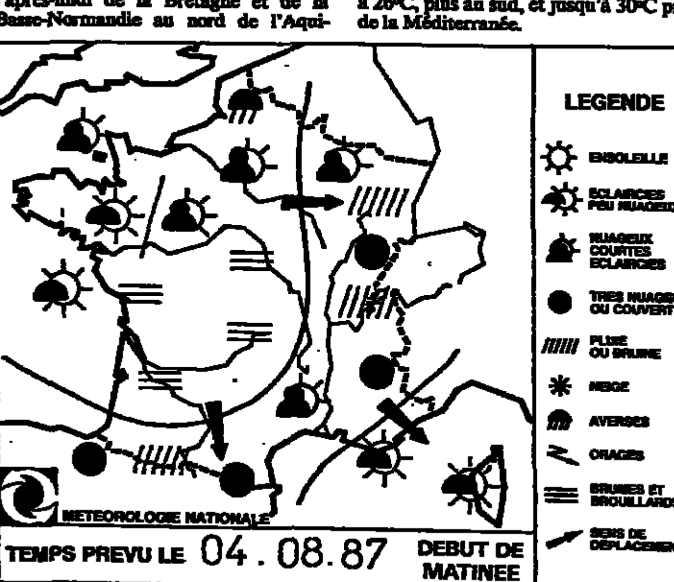
Mardi matin, un temps souvent gris prédominera sur la France, seuls le Nord et les régions méditerranéennes connaîtront de belles éclaircies ; les nuages donneront quelques pluies des Pyrénées au Massif Central aux régions de l'est et quelques brumes se formeront sur l'Aquitaine.

Au cours de la journée les éclaircies vont se développer et deviendront belles l'après-midi de la Bretagne et de la Basse-Normandie au nord de l'Aquitaine et au Centre. De la Manche orientale au Bassin parisien et à l'Est, le soleil brillera plus temporairement, car des nuages donneront des averses locales mais parfois fortes et à caractère orageux.

Sur les Pyrénées, le sud du massif Central et les Alpes, le ciel sera souvent très nuageux et des averses orageuses l'après-midi. Le temps ensoleillé, parfois nuageux, prédominera près de la Méditerranée où le vent soufflera modérément ou assez fort.

Le vent de secteur nord soufflera assez fort près des côtes atlantiques et de la Manche.

Les températures maximales avoisineront 18° à 22°C sur la moitié nord 23° à 26°C, plus au sud, et jusqu'à 30°C près de la Méditerranée.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 02-8 à 6 heures TU et le 03-8-1987 à 6 heures TU — le 02-8-1987

FRANCE			
AJACCIO	27	16	D
BIARRITZ	22	17	B
BORDEAUX	23	13	C
BOURGES	24	16	P
BREST	19	16	P
CAEN	18	15	C
CHERBOURG	18	14	P
CLERMONT-FERR.	27	11	D
DIJON	23	16	N
GRENOBLE St-M-H	28	13	D
LILLE	19	15	P
LIMOGES	20	13	P
LYON	26	14	D
MARSEILLE-MAR.	30	18	D
NANCY	19	17	P
NANTES	21	16	C
NICE	26	20	N
PARIS-MONTS.	28	16	N
PAU	24	15	N
PERPIGNAN	31	19	D
RENNES	24	17	C
ST-ÉTIENNE	26	14	D
STRASBOURG	19	16	A
TOURS	24	16	P
TOULOUSE	25	13	D
POINTE-A-P.	33	25	A
ÉTRANGER			
ALGER	31	16	D
AMSTERDAM	19	9	N
ATHÈNES	36	24	D
BANGKOK	33	25	C
BARCELONE	27	17	D
BELGRADE	23	13	D
BERLIN	16	10	C
BRUXELLES	18	12	N
LE CAIRE	26	24	D
COPENHAGUE	17	11	A
DAKAR	30	25	D
DELHI	40	33	D
DJERBA	28	20	D
GENÈVE	25	13	D
HONGKONG	30	27	D
ISTANBUL	26	19	D
JÉRUSALEM	29	19	N
LISBONNE	39	23	D
LONDRES	21	13	C
LOS ANGELES	26	18	D
LUXEMBOURG	17	13	C
MADRID	35	16	D
MARRAKECH	35	19	D
MEXICO	25	11	P
MILAN	31	20	N
MONTRÉAL	27	12	A
MOSCOU	26	15	D
NAIROBI	25	15	C
NEW-YORK	27	22	A
OSLO	20	11	N
PALMA-DE-MAL.	29	16	C
PÉKIN	38	20	P
RIO-DE-JANEIRO	23	16	D
ROME	27	19	D
SINGAPOUR	28	24	A
STOCKHOLM	15	8	A
SYDNEY	17	10	N
TOKYO	24	21	C
TUNIS	32	19	D
VARSOVIE	19	11	P
VENISE	28	20	D
VIENNE	18	14	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

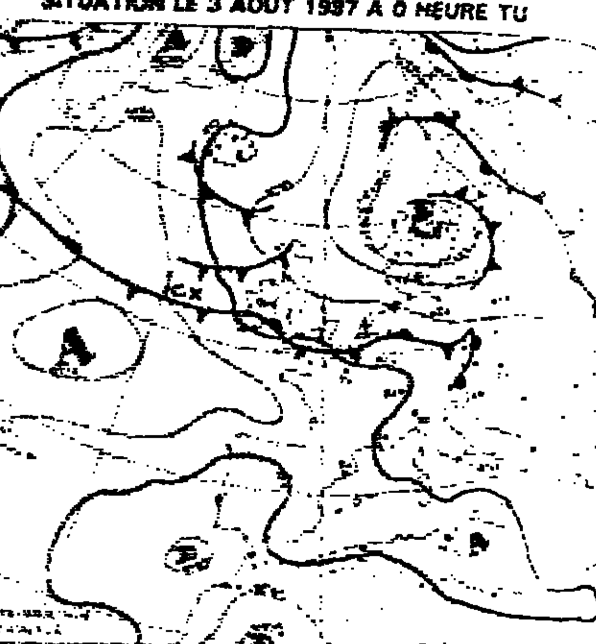
★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

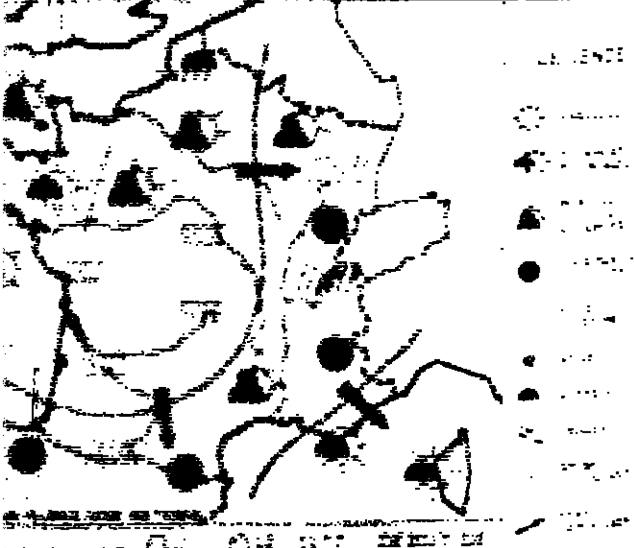
ons « services »

ÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 AOUT 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 5 AOUT A 0 HEURE TU



Le Monde
CADRES

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION
(C.A. 5 Milliards de Francs environ) leader sur le marché national de ses produits cherche pour :
le Service Audit Consolidation - Contrôle interne

UN AUDITEUR CONFIRME H/F
en audit interne et contrôle des procédures

Ce poste pourra être un tremplin vers une Direction de Service et suppose une formation comptable niveau minimum du DECS complet appuyé sur un diplôme de Gestion option Finances-Comptabilité, un sens accentué de l'organisation et des qualités d'homme de terrain.
Une première expérience réussie dans un cabinet de révision et d'audit ou le secteur audit d'une société à filiales multiples serait un atout indispensable...

UN AUDITEUR DEBUTANT (OU SEMI-DEBUTANT) H/F
Ce poste conviendrait à un candidat de niveau minimum DECS complet ou Ecole Supérieure de Commerce section Finances-Comptabilité. Une première expérience des techniques de contrôle interne et de consolidation serait appréciée.

FIDAL PARIS
Ecrire en précisant le poste souhaité avec C.V., prét. à Mme D'ORNANT 18 Bis, rue de Villiers - 92300 LEVALLOIS-PERRET

L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE SUR LES TRANSPORTS ET LEUR SÉCURITÉ recrute

PAR CONCOURS SUR TITRES ET TRAVAUX
(niveau doctorat ou équivalent)
12 chercheurs dans les disciplines et pour les centres indiqués ci-après :
ARCUEIL : (6 postes) électronique, psychologie de l'enfant et de l'éducation, informatique-mathématiques, analyse de système, télé-communications, automatique.
LYON-BRON : (4 postes) physiologie ingénieur, mécanique-vibration, traitement de signal (2 postes), ingénieur-mécanicien ou physicien spécialisé en biomécanique.
VILLENEUVE-D'ASCQ banlieue de Lille : (2 postes) automatique.
Pour tous renseignements s'adresser au service du personnel de l'INRETS, 2, avenue du Général-Malleret-Joinville, B.P. 34, 94114 ARCUEIL Cedex avant le 4 septembre 1987.

La Société d'Economie Mixte de Gestion du Parc des Expositions recrute

DIRECTEUR DU PARC DES EXPOSITIONS
- Exp. fonctions de direction.
- Large connaissance des resp. des collectivités loc. en matière de promotion économique et culturelle.
- Not. sérieuses de gestion.

Adr. avant le 15-9-87 un c.v. dét. et prétentions à Monsieur le Président du SIVOM, mairie, 56100 LORIENT.

ÉLYSÉES FORMATION filiale d'un groupe bancaire important recherche pour septembre

UN PROF. D'ANGLAIS
de langue maternelle américaine ou anglaise, ayant l'exp. de la formation des adultes (des cadres essentiellement) et des connaissances économiques et financières.

Envoyer c.v. + photo à Elysées Formation 68, r. P.-Charron 75008 Paris.

Ceux qui gagnent choisissent Mobil

Jeunes diplômés(es), HEC, ESSEC, ESC, débutants ou première expérience, rejoignez un des tout premiers groupes mondiaux et devenez

RESPONSABLES réseaux H/F

■ Après une formation de 3 mois environ, vous prendrez en charge un secteur de un à trois départements que vous gérerez avec autonomie et ...dynamisme !
Vos activités seront diverses :
- gestion d'un réseau de stations-service (en location-gérance) : animation, promotion des ventes, management...
- suivi d'importants revendeurs de produits pétroliers (concessionnaires automobiles et agricoles, grossistes, etc.).
- prospection, négociation de contrats, animation promotionnelle et publicitaire.

Vous pourrez, ainsi, faire valoir vos résultats concrets et prouver vos qualités de négociateur et de gestionnaire. Vos résultats et votre potentiel vous permettront d'évoluer vers des responsabilités plus importantes dans des domaines diversifiés.
Votre réussite dépendra de vos capacités commerciales, de vos facultés d'adaptation et de votre mobilité géographique (anglais courant).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, s/réf. 28133 à MOBIL OIL FRANCAISE Service Recrutement - Tour Septentrion - 92081 PARIS-LA DEFENSE Cedex 9.

Mobil®
Avancez avec nous.

CONTESSE

Société de taille moyenne dans le domaine de l'instrumentation recherche pour renforcer son équipe Marketing un :

Assistant marketing

Sous l'autorité de la **Direction Marketing** et en étroite collaboration avec les **Chefs de Produits** il/elle aura comme principales missions :
- mise en forme, édition et gestion des notices techniques commerciales,
- suivi des traductions en langues étrangères des notices et différents documents techniques,
- organisation et gestion de la campagne publicitaire de la société (communiqués de presse, publicité, mailings),
- organisation des expositions sur le plan national et mondial,
- gestion et mise à jour du fichier Clients informatisé,
- aide logistique au Service Commercial pour l'organisation des manifestations, et colloques régionaux,
- participation à la préparation et suivi du budget publicitaire.

Le candidat(e) aura une formation de niveau IUT (option relations publiques) ou équivalence avec au moins trois ans d'expérience dans un poste similaire. La maîtrise de la langue Anglaise est indispensable.

Poste basé à **Paris** avec déplacements en **France** et à l'**Etranger.**

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 7560 à Organisation et Publicité - 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

URGENT
Revue de consommateurs éditant mensuel cherche

MAQUETTISTE UNIQUE
5 ans d'expérience.
Poste à haute responsabilité.

Tél. : 43-48-94-66.

SOCIÉTÉ ENGENIERING INDUSTRIEL ÉNERGIE recherche POUR MONTPELLIER

PROJETEURS
niveau BTS thermique et énergétique, 5 à 8 ans d'expérience. Poste à pourvoir immédiatement.

Env. let., c.v. à Havas nº 198451 (34063) Montpellier Cedex.

Faites le bon choix en devenant, après formation, l'un des COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H./F.) d'un organisme dynamique et performant *nº 1 dans son secteur.*
Pr r.-vs 45-53-20-00 P. 210.

S.N.A.
FORMATEUR IBM 30-81
MVS/JES 2 CA-SCHEDULER.
Tél. : pr R.-VS 42-65-41-41.

Poste enseignant proche Paris, pour licencié maths. Tél. : 34-17-24-84 après 20 heures.

VILLE 150 000 HABITANTS recherche

DIRECTEUR ABATTOIR
L'équipement, dont le tonnage annuel abattu est de 16 000 tonnes, nécessite un homme expérimenté ayant des références pour ce type d'activités, ou dans le secteur agro-alimentaire.
Qualités de contact et profil technico-commercial exigés.

Ecrire sous nº 8 746 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7ᵉ.

UNIVERS DE LA GESTION

La SOCIETE GENERALE recherche dans le cadre de la mise en place de nouvelles structures à la Direction des financements spéciaux, 2 CHARGES D'AFFAIRES pour sa division PARTICIPATIONS.

2 CHARGES D'AFFAIRES DIVISION PARTICIPATIONS

Leur mission :
- *poursuivre et développer une politique active en matière d'ingénierie financière et de financement de haut de bilan, afin de donner aux entreprises les moyens de développer leurs activités,*
- *optimiser l'activité BANQUE D'AFFAIRES (prise de participation.).*

Leur profil :
- *une formation grande école (HEC, ESSEC...) accompagnée d'une bonne maîtrise en matière fiscale, comptable et financière,*
- *une expérience de contrôle de gestion, suivi de sociétés, milieu des affaires (holding de participations...),*
- *un tempérament commercial et des aptitudes de négociateur et d'homme d'affaires,*
- *un esprit rigoureux et une finesse d'appréciation des risques,*
- *âge 30/35 ans.*

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous la réf. CA, à Dorothée Vivien

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Direction des Relations Humaines
7, rue Caumartin - 75009 PARIS

MÉDIA BA

BANQUE PARIS 8ᵉ

Filiale de l'un des plus importants groupes financiers, recherche pour son département de la clientèle privée l'

ADJOINT DU CHEF DU SCE TITRES-BOURSE

Le candidat âgé de 35 à 40 ans sera diplômé de l'enseignement supérieur aura de réelles connaissances en organisation et en informatique. Il possédera une expérience d'au moins 5 ans de la fonction.

Une évolution vers le poste de chef de service est envisageable dans les 5 ans.

L'aptitude au travail en équipe et le sens de la psychologie du commandement sont des qualités indispensables pour réussir dans cette fonction.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo, s/réf.141/M, à O.C.B.F. SERVICES - 66, rue de la Chaussée-d'Antin - 75009 PARIS, qui transmettra.



VOUS ASSISTE DANS LE RECRUTEMENT BANCAIRE

MÉDIA BA

Agence de publicité en développement rapide propose à une DIPLOMÉE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (bac + 2 minimum) de devenir à court terme)

TECHNICIENNE DE PUBLICITÉ
Réelles qualités de méthode et de contact nécessaires. Orthographe impeccable, pratique de la dactylographie. Larges possibilités d'évolution pour une candidate de valeur.

Poste basé à Neuilly-s/Seine.

Adresser lettre, c.v. et photo sous référence 5 287 à :

AD'COM
3, avenue des Ternes,
75017 PARIS.

VILLE DE GUÉRANDE (44) recrute un CHARGÉ DE MISSION responsable de la mise en place en 87 d'une ÉCOLE DE MUSIQUE
Mi-temps :

professeur d'instrument. Mi-temps : organisation de l'école. Salaire brut : 6 170 à 8 260 F suivant ancienneté. Possibilité titularisation, c.v. détaillé avec récompenses musicales et expériences professionnelles à : Monsieur le Maire de Guérande, place du Marché-au-Bois, 44350 Guérande.

ETAB. FINANCIER en pleine expansion PARIS-8ᵉ recherche

COMPTABLE DE BON NIVEAU
NIVEAU DECS
28 ans environ.
Expérience 2 à 3 ans minimum, *soit dans le milieu bancaire et financier* soit en cabinet d'expertise.
Poste évolutif et rémunération motivante.

Adresser c.v., photo et prétent. nº 3 477 LTA, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui transmettra.

Ass. Tourisme Social recherche

SON CHEF COMPTABLE
motivé et dynamique.
Il aura pour mission outre le suivi de l'existant, la participation à la réorganisation du service comptabilité.
Titulaire du DECS
Il est ouvert à l'informatique et au contrôle de gestion.
Poste à pourvoir sur Paris immédiatement.
Envoyer c.v. + photo sous nº 8 758 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, Paris-7ᵉ.

GROUPE EXPANSION
recherche

contrôleur budgétaire

Intégré au Service Contrôle de Gestion, il sera chargé, pour plusieurs produits Presse, d'élaborer les budgets annuels, de suivre en liaison avec les responsables de ces Produits les résultats mensuels, d'assimiler rapidement les différentes techniques propres à la Presse. Il devra en outre réaliser les études qui lui seront confiées et faire preuve d'initiatives pour en proposer lui-même. Il doit devenir l'interlocuteur de la Direction et des Responsables de Département pour tous les problèmes de gestion concernant les produits dont il aura la charge.

Ce poste conviendrait à un JEUNE DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES COMMERCIALES ou de GESTION, débutant, ou ayant un an d'expérience, motivé par une activité d'analyse rigoureuse des chiffres et leur interprétation, et souhaitant rejoindre un groupe où le travail en équipe et les contacts humains sont primordiaux.

Les dossiers de candidature + photo, sous réf. 0887E, sont à adresser à Monsieur Ch. MAIGRET, 67 avenue de Wagram, 75842 Paris Cedex 17.

média system

Filiale d'un important groupe Européen et nº2 sur le marché des fibres *minérales recherche pour son siège à PARIS*

Son Contrôleur de Gestion Imports

Rattaché au Responsable de gestion, vous aurez comme tâches essentielles le suivi et la participation active à la négociation des contrats de produits importés et assurez l'optimisation des allocations entre usines en liaisons étroites avec le département logistique. Vous participerez également au développement des analyses de contrôle de Gestion et assurerez des missions ponctuelles dans différents services.

Vous êtes jeunes diplômé (Ingénieur ou Ecole de Commerce). Vous maîtrisez parfaitement l'anglais. Vous possédez un esprit logique et synthétique. Vous êtes volontaire, persistant et ouvert à la collaboration. Ces qualités conditionnent vos possibilités d'évolution dans notre Groupe. Sans être nécessaire, nous apprécierons une première expérience.

Nous attendons votre lettre de motivation et votre C V au Service du Recrutement.

SOURCES





ROCKWOOL ISOLATION S A
111, rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
Tél (1) 45 82 40 40/45.83 40 40 - Telex 270351

Importante société recherche URGENT proximité CLERMONT-FERRAND

CADRE responsable ADMINISTRATION (comptabilité gestion budgétaire, services généraux) et PERSONNEL (recrutement, paye, relations avec délégués du personnel).
Rémunération annuelle : 170 000 F + véhicule de fonction.

Adresser urgence dossier de candidature.

Ecrire sous le nº 7 059 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7ᵉ.



AZIMUT

PREMIÈRE BANQUE DE DONNÉES GRAPHIQUES SUR LES COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

NOUS SOMMES UNE ENTREPRISE JEUNE A VOCATION INTERNATIONALE

NOTRE PARI, DANS UN CONTEXTE OU L'INFORMATION DEVIENT UNE RESSOURCE STRATÉGIQUE POUR L'ENTREPRISE : IMPOSER NOTRE MÉDIA AUPRÈS DES FABRICANTS ET DES UTILISATEURS DE COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

Nous recherchons

UN JEUNE DIRECTEUR COMMERCIAL

- Vous avez environ 35 ans.
- Vous avez fait vos preuves et vous désirez maintenant vous affirmer avec plus d'autonomie.
- Notre proposition : associé à notre directoire, vous serez chargé de structurer et d'animer notre équipe commerciale.
  Poste basé dans la région parisienne avec déplacements en France et à l'étranger, la pratique de l'anglais est indispensable.

2 INGÉNIEURS COMMERCIAUX

- Technicien, vous êtes attiré par le commercial ou bien
- Commercial de formation, vous êtes sans complexe par rapport à la technique et aux techniciens.
- Vous avez acquis une première expérience professionnelle.
  (les candidatures de débutants seront également examinées).
- Vous avez une bonne connaissance de l'anglais.
  Nous vous proposons de renforcer notre équipe commerciale basée à Paris (déplacements occasionnels).

Merci de nous adresser votre dossier complet de candidature à AZIMUT, 183, av. des Fusillés, BP 103, 62110 Hénin-Beaumont.

Groupe Bancaire Alsace

recrute

- INFORMATICIENS PROJET
- ANALYSTE PROGRAMMEUR
  Niveau MIAGE – INGÉNIEUR (DÉBUTANTS ACCEPTÉS).

La candidature avec c.v. détaillé et prétentions est à adresser sous n° 8 760 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, de rue Monttessuy, PARIS-7e.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE recherche

CONSULTANT BANQUE

Cabinet d'audit et de conseil de taille humaine souhaite bénéficier de la collaboration d'un professionnel confirmé dans les domaines audit, organisat., comptabilité bancaires.

Son goût des responsabilités et de la réussite pourra s'exercer dans le cadre d'une large autonomie et d'un salaire motivant.

Envoyer c.v. et prétentions sous n° 8 744 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

secrétaires

GROUPE INDUSTRIEL 700 PERSONNES, recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

POUR FILIALE BANLIEUE EST PARIS
Formation BTS secrétariat minimum exigée.
Parfaitement bilingue anglais, 2e langue souhaitée.
Disponible rapidement.
Adresser c.v. + lettre manuscrite + photo + prétentions sous réf. 3 481 à LEVI-TOURNAY ASSOM 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jne sidérurgiste 34 a., épouse secrétaire conf., rech. gérance mais. fam. ou autre. De préf. Sud-S.-O., A. Buttgen, 32, av. de la Résistance, 57210 Maizières-lès-Metz, 87-80-34-49.

CADRE FINANCIER HAUT NIVEAU, 40 ans rompu à la gestion, expérience réussie de redressement d'entreprise, rech. contrat durée déterminée 4/6 mois. Ecrire sous n° 8 761 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, r. de Monttessuy, Paris-7e.

propositions diverses

Vends Cotons de TULEAR pure race sans pedigree, sevrés le 26-8, parents visibles, 3 500 F l'un. Tél. : 16-44-48-10-54.

villégiature

A LOUER 2 pièces tout confort 06270 VILLENEUVE-LOUBET DU 1er au 31 août 1987. Tél. : 42-05-24-23.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Catherine HACQUARD et Eric SARNER ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Anna

le 24 juillet 1987.

« Le Pauré », parc de Chalin, 69130 Ecully.
70, faubourg Saint-Antoine, 75012 Paris.

– Nadia GOMEZ et Jean-Dominique ORSATELLI ont la joie d'annoncer la naissance de

Lucas ORSATELLI,

né à Clamart, le 25 juillet 1987.

C/o René Friedman, hôpital Antoine-Béclère, 157, rue de la Porte-de-Trivaux, 92140 Clamart.

– Isabelle CAHEN et Georges GOLDMAN ont la joie d'annoncer la naissance de

Raphaël,

né le 25 juillet 1987, à Paris.

48, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris.

Mariages

– Marie-Christine MARTINEZ et Carl-Alexander STEINER,

sont heureux d'annoncer leur mariage, le 31 juillet 1987,

à Peissenberg (Allemagne).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Décès

– M. et Mme Maurice Charles Allain,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Serge Allain
et leurs enfants
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Maurice ALLAIN,
conseiller-maître honoraire à la Cour des comptes, officier de la Légion d'honneur, D.S.C.,

survenu le 1er août 1987, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, en l'église de Mazières-de-Touraine (Indre-et-Loire).

7, avenue de Ségur, 75007 Paris.

– Montbazon (37). Landouge (87).

Yves et Bernadette DUBOIS,
ses parents,
François-Xavier et Anne,
son frère et sa sœur,

Mme Pierre-Aimé Touze,
M. et Mme Pierre Dubois,
ses grands-parents,
Mme Léonie Touze,
son arrière-grand-mère,

Ses oncles et tantes,
Ses cousins et cousines,

ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de

Claire.

Elle nous a donné la joie pendant huit ans. Elle partage désormais en plénitude la vie de Dieu.

« Heureux les cœurs purs car ils verront Dieu. »

La messe d'adieu aura lieu le mardi 4 août 1987, à 10 heures, en l'église des Saints-Anges, à Limoges.

33, rue de Bellevue, 37250 Montbazon.
La Chabaudie-Landouge, 87100 Limoges.

– Simone Ehrenberg,
Sylvette et Gérard Tokarz,
Julien, Olivia et Laura Tokarz,
Marcel Spielman,
Lionel Spielman,
Liliane et Didier Landau,

ont la douleur de faire part du décès de

Henri EHRENBERG,

survenu le 1er août 1987.

Les obsèques auront lieu le mardi 4 août, à 14 h 15, au cimetière parisien de Bagneux.

– Grenoble. Challes-les-Eaux.

Mme le docteur Stebler
Et Aviva Max,
Mme Andrée Max-Mery,
ses enfants et petits-enfants,
font part du décès de

M. Jacques MAX,

survenu le 31 juillet, à Grenoble, à l'âge de soixante-deux ans.

Les obsèques ont eu lieu à Challes-les-Eaux (Savoie).

– M. Richard Zrehen,
son époux,
Les familles Sullivan, Zrehen et Silberman,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme ZREHEN,
née Maura Sullivan,

survenu le 22 juillet 1987, dans sa vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 28 juillet.

20, rue de la Terrasse, 75017 Paris.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	69 F
Abonnés	60 F
Communicat. diverses	72 F

Renseignements : 42-47-95-03

CONCOURS

Agrégations

● **Histoire :**

Vincent Adoumie (48e ex.), Joëlle Allais (23e), Anne-Claude Ambroise-Rendu (5e), Anne Battistoni ép. Lemière (6e), Roger Baury (8e), Stéphane Benoist (28e), Frédérique Boisseau (75e), Laurent Bourquin (84e ex.), Christine Bousquet (18e), Joël Broustail (29e), Pierre Bruant (46e), Isabelle Bueltzingsloewen (13e), Didier Cariou (60e), Anne-Manuelle Chaigne (87e ex.), Olivier Chaline (1er), Robert Chamboredon (65e ex.), Christophe Chandezon (26e), Gaston Cherel (44e), Noëlle Cherrier (91e ex.), Claudine Cotte (20e), Thierry Cottour (30e ex.), Sophie Coussemacker (2e ex.), Sophie Crétaux ép. Crétaux (65e ex.), Claudine Delacroix ép. Besnier (58e ex.), Michel Depeyre (63e ex.), Georges Derriey (17e), Francis Diet (63e), Emmanuel Dion (19e), Isabelle Donat ép. Heullant (62e), Joël Dubos (76e ex.), Thierry Duclerc (74e), Jean-Emmanuel Ducru (91e ex.), Eric Duhamel (68e ex.), Frédéric Ebel (40e), Madeleine Fluchairt ép. Thévenet (51e), Antoine Follain (72e ex.), Michel Fourcade (30e ex.), Anne Fraysse (86e), Patrick Frizon (91e ex.), Jérôme Froger (58e ex.), Martine Gable (52e ex.), Jean-Pierre Gauché (95e), Christian Gay (76e ex.), Jean-Marie Génard (33e), Christophe Giros (11e), Catherine Grandjean (21e), Yves Grosjean (36e ex.), Patrick Harismendy (81e), Jérôme Hélie (56e ex.), Marie Hours ép. Drut (21e ex.), Marc Jaillet (76e ex.), Véronique Larcade (68e ex.), Véronique Le Pallec (14e ex.), Sabine Lefevre (30e ex.), Anne Leizorivici (36e ex.), Benjamin Lellouch (9e), Jean-Claude Lescure (7e), Isabelle Lespinet (47e), Brigitte Lion (12e), Jean-Philippe Luis (50e), Corine Maitte (14e), Jacques Marand (82e), Patrick Massa (84e ex.), Annie Mathieu (87e ex.), Catherine Maurer (3e), Didier Métais (76e ex.), Pierre Monnet (24e), Jean-Michel Mouton (60e ex.), François Muller (71e), Jean-François Muracciole (4e), Bernard Ollagnier (82e ex.), Béatrice Péron (91e ex.), Michel Perrin (16e), Véronique Pouly (68e ex.), Anne Rasmussen (43e), Olivier Richard (40e ex.), Laurent Ripart (56e ex.), Françoise Roche (87e ex.), Josiane Rouveyre ép. Bourguet (52e ex.), Hélène Sabaud (76e ex.), Florence Saint-Guilhem (45e), Jean Schaub (34e), Thierry Scotto di Covella (39e), Chantal Senseby (42e), Franck Sereni (65e ex.), Marie Sergenton ép. Poiton (35e), Jacques Staniec (36e ex.), Martial Staub (10e), Patricia Subirade (48e ex.), Véronique Thuin ép. Thuin (25e), Florence Urbain (55e), David Vaira (27e), Stéphane Verger (72e ex.), Pierre Vernus (52e ex.), Pascale Vieille-Grosjean ép. Dubois (87e).

● **Economie et gestion :**

Martine Amar (107e ex.), Marie André ép. Guyard (79 ex.), Jean Auriac (20e), Bernadette Bac ép. Charry (48e ex.), Gérard Barrère (59e), Mariette Barthelat ép. Boge (111e ex.), G. Bercumans ép. Bouchet (50e ex.), Marie-Paule Bernard (48e ex.), Christian Bessy (8e), Françoise Blondelle ép. Cousin (32e ex.), Gilles Boisson (9e), Christian Bonnin (50e ex.), Dominique Borel (87e ex.), François Bossavie (53e ex.), Jean-Yves Bouchand (107e ex.), M. Bourgade ép. Guyomar (10e ex.), Guiseppe Bressi (107e ex.), Martin Briot (36e), Jean-Jacques Brochot (75e ex.), Geneviève Brun (24e ex.), Rémi Brunel (29e ex.), Béatrice Buron (27e ex.), Florence Capdeville (26e), Françoise Capelle ép. Dolias (7e), Jean-Jacques Cariou (4e), Bruno Carrier (40e ex.), Sylvie Castanet (57e), Hélène Cazieux (65e ex.), Didier Chabaud (5e), Rémy Chevallier (93e ex.), Jean-Claude Coille (103e ex.), Serge Combes (32e ex.), Anne-Marie Copin ép. Kras (18e), Myriam Correcher (58e), Geneviève Croc (24e ex.), Jean-Christophe Delmeule (67e ex.), Laurent Didelot (75e ex.), Dominique Dole (111e ex.), Eric Dumalanède (55e ex.), M.-P. Dumoulin ép. Millecamps (37e ex.), Alexandre Duong (44e ex.), Odile Dupoux (75e ex.), Jean-Pierre Fabbri (82e), Philippe Farcet (62e ex.), Jean-Pierre Farganel (27e ex.), Maurice Fayot (103e ex.), Valérie Fernandez (21e), Jean-Paul Gaillard (96e ex.), M.-D. Gaspar ép. Normati (82e ex.), Pierre Gatard (23e), Monique Ginestar (96e ex.), Marc Givelin (103e ex.), Catherine Gilée ép. Brès (29e ex.), Eric Godelier (44e ex.), Jean-Pierre Gorgeard (60e ex.), Isabelle Goyeneix (44e ex.), Valérie Huot ép. Cortet (50e ex.), Laurent Izard (1er), Richard Kaczmarek (96e ex.), Marie Kammerer ép. Hell (93e ex.), Nadine Laloux ép. Arnaud (79e ex.), Pascale Lambrecht ép. Dellys (82e ex.), Catherine Larrey ép. Masson (40e ex.), Gilles Lavabre (19e), Christine Lecrivain (22e), B. Ledter ép. Teurquetil (71e ex.), Bernard Lejeune (2e), J. Lescène ép. Tharrault (71e ex.), L. Lesnard ép. Allègre (64e), Patrick Linet (107e ex.), Liquière Jean-Louis (111e ex.), Michel Lomi (32e ex.), Hélène Lopez ép. Gaubert (90e ex.), Alain Lusseault (62e ex.), Jean-Paul Macorps (90e ex.), M. Martins ép. Brassart (16e ex.), Martine Massarie (79e ex.), Bernard Massez (87e ex.), Paula Mendes (75e ex.), Marie Messien ép. Masure (82e ex.), Isabelle Meunier Carus (13e), Françoise Meyer (67e ex.), Jean-Claude Million (103e ex.), Claire Moreau (90e ex.), Gérald Naro (65e ex.), Thierry Nobre (67e ex.), M. Palazy ép. Cazanobes (96e ex.), François Palumbo (40e ex.), Gisèle Pardigon (96e ex.), Jean Peclet (40e ex.), Isabelle Pelisson (67e ex.), Roland Pessey (111e ex.), Vincent Plouvier (10e ex.), Gérard Ponsa (87e ex.), Porteu de la Morandière ép. Boncœur (12e), René Priser (111e ex.), Isabelle Rolland (60e ex.), Marie-René Rousselle (15e), Isabelle Roy (16e ex.), Michèle Saboly ép. Lacombe (3e), Isabelle Sasinowski (6e), Jean Sassot (97e ex.), Saudemont ép. Debaillieult (82e ex.), Roger Sausset (102e), Gérard Seguin (32e ex.), Christian Séjourné (55e ex.), Sophie Serra (71e ex.), H. Soulignac ép. Capul (44e ex.), Claude Szmulewicz (53e ex.), Hervé Taris (14e), Bernard Tessier (29e ex.), Caroline Trebitsch (37e ex.), Pascal Vieille (71e ex.), Thierry Vincent (93e ex.), Vercavins-Guarro ép. Larry (96e ex.).

Liste des ressortissants étrangers : Honoré Ndoko (13e ex.).

● **Sciences physiques (option physique) :**

Nicole Adloff (73e ex.), Antoine Badr (66e), Pascal Bardes (55e), Jean-Louis Barrat (1er ex.), Jean-Paul Belin (44e), Marie Bernardo de Oliveira ép. Trossat (75e), Jean-Marc Berroir (7e), Jean-Pierre Bonneville (39e ex.), Olivier Bouvignies (15e ex.), Marc Brajon (39e ex.), Marie-Christine Brard (78e ex.), Michel Brune (10e), Frédéric Bruneau (29e), Yves Buhler (65e), Olivier Cervera (8e), Claude Chapuis (71e), Jacques Charransol (57e ex.), Marie-Catherine Charrier ép. Mojtabi (63e ex.), Yves Chateau (9e), Nicolas Chireux (26e ex.), Frédéric Clap (37e ex.), Bruno Clavelier (32e), Christian Cloarec (69e ex.), Aline Curtoni (24e), Pascale Dekker (31e), Thierry de Larochelambert (28e), Jean Dervieux (34e), Jacky Even (45e ex.), Christian Frère (33e), Marie Furon ép. Legendre (17e ex.), Laurence Gazin (37e ex.), Isabelle Gentil (11e), Patrick Grelet (78e ex.), Marie Helias ép. Frère (69e ex.), Etienne Hondermarck (17e ex.), Gauthier Hulot (36e), Lionel Jannaud (14e), Robert-François Jourdain (67e ex.), Edouard Kierlik (6e), Pierre Krempf (77e), Christian Larat (1er ex.), Yvon Le Gall (21e), Yves Leblanc (53e), Françoise Lebouc (52e), Philippe Lefèvre (56e), Régine Lonchampt (13e), Christine Machard (30e), Pascal Marceron (62e), Bernard Marconot (23e), Nathalie Mariel (43e), Jean Martin (76e), Christine Morel ép. Philippe (41e ex.), Martine Morel (50e), Benoît Mosser (5e), Patrick Neel (45e ex.), Bernadette Nicolas (54e), Catherine Oddou ép. Vaupré (25e), Jacques Pairault (47e), Vincent Parbelle (12e), Marco Parenti (63e ex.), Hervé Perodeau (48e ex.), Hervé Perrin (72e), Jean-François Poirier (19e ex.), Carine Provost (4e), Laurence Pruvost (41e ex.), Laurence Queruel (48e ex.), Lionel Reme (15e ex.), Etienne Richard (57e ex.), Pierre Richard (61e), Françoise Rivoal (57e ex.), Jean-François Roch (3e), Claude Rollin (57e ex.), Jacques Royer (51e), Denis Roynard (67e ex.), Antoine Sellier (22e), Jean-Pierre Simond (19e ex.), Thierry Soler (73e ex.), Marc Strubel (26e ex.), Martine Wyns (35e).



L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

BD DE PORT-ROYAL
Dans imm. ancien pierre de taille, studio sur rue, salle d'eau, kitchenette et 1 chambre de bonne sur rue, 7e ét. sans asc. A vendre ensemble ou séparément. Px 300 000 F. Cab. FOURNIER 45-80-99-00.

6e arrdt

SAINT-PLACIDE pierre de taille 4e ét., asc., Sud vue, triple récept., 2 ch., prof. lib. poss. 120 m², prix intéressant.
FLEURUS 45-44-22-36.

FLEURUS
SPÉCIALISTE RIVE GAUCHE OUVERT TOUT L'ÉTÉ

Montparnasse 1 p.	180 000
Cherche-Midi 2 p.	550 000
Vavin 2 p. sol.	630 000
Maubert 2 p. 46 m²	840 000
St-Michel 83 m²	1 550 000
Ségur 110 m²	3 300 000
St-Placide 120 m²	2 750 000
St-Sulpice 5p. 5-ét.	4 300 000

rech. appts ttes surfaces 12, r. N.-D.-des-Champs (6e) SORTIE Mo SAINT-PLACIDE
45-44-22-36.

10e arrdt

FÉNELON
4 p. bourgeois dble exposition, prof. lib. poss. 1 485 000 F.
LERMS 43-63-39-69.

13e arrdt

Vends XVIIe rue de Rome, 2 p. 50 m² environ, état imp., cuis., s. de bains, 5e étage, clair et calme. Tél. h b 40-70-29-35 ; le soir 47-63-86-43.

15e arrdt

Mo FALGUIÈRE
superbe living, 3 chambres, 2 bains, luxueusement rénové. GARBI 45-67-22-88.

19e arrdt

EXCEPTIONNEL
4 p. tt cft, 83 m² + terrasse, jardin 60 m², box, cave, 1 190 000 F, 42-52-01-82.

appartements achats

GROUPE O.R.P.I.
M.G.N. (32e ANNÉE) 43-87-71-55
RECH. SUR PARIS APPTS HOTELS PARTICULIERS avec ou sans travaux, solution rapide chez votre notaire.

FLEURUS
SPÉCIALISTE RIVE GAUCHE OUVERT TOUT L'ÉTÉ
RECHERCHE APPARTEMENTS TOUTES SURFACES
TÉL. : 45-44-22-36.

« MALESHERBES 73 » 45-22-05-96
ACHÈTE COMPTANT HOTEL PARTICULIER APPARTEMENTS BUREAUX – LOCAUX USINES – TERRAINS

propriétés

Forêt d'OTHE (10) 4 500 m² arb., hab. 170m², tt cft, dép., bois, verg., pisc., pêche, chasse. 1 100 000. 94-46-62-33.

locations non meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios 2, 3, 4, 5 pièces et plus. Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour SA CLIENTÈLE DE QUALITÉ 4, 5, 6 PCES et MAISONS banlieue Ouest. BON STANDING. I.S.I. - Tél. : 42-85-13-05.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris-8e, rech. VIDES ou MEUBLÉS APPTS HAUT DE GAMME. PARIS RÉSIDENTIEL et VILLAS PARIS-OUEST.
TÉL. : (1) 45-62-78-99.

pavillons

Rég. paris. 78 Yvelines disp. de suite, pavillon récent 7 p. sur 2 800 m², 2 tennis, piscine, à prox. golf (1) 39-71-86-67. VERNOUILLET 1.300 000 F.

NOISY-LE-ROI, domaine du Parc, pav. récent (10-85) 6 p., dble cuis., dble garage, 187 m² s/ 500 m² jardin, 1 280 000, après 19 h, 30-56-65-88.

Près AVIGNON, maison sur 2 étages, salon, cheminée, grande cuisine, 4 ch., s. de bains, garage, dépend., gde terrasse, petit jdin 480 000 F, 66-82-55-45 jusqu'au 15-8.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

Domiciliation depuis 80 F/MS. PARIS 1er ou 8e ou 12e ou 15e. Constitution SARL 1 500 F HT. INTERDOM 43-40-68-50.

fonds de commerce

Ventes

A vendre bail plomberie-chauffage dans l'Essonne. 20 000 F, avec appt 2 p. tt cft + grange attenante. Tél. 64-57-61-70 après 19 heures.

A VENDRE GRASSE (A.-M.) pet. restaurant zone piétonne, 100 000 F, loyer 1 600 F, salle 20 couverts + terr. 10 couverts. T. (16) 93-70-71-31.

immobilier information

Pour VENDRE ou ACHETER Maison – Appartement Château – Propriété Terrain – Commerce sur toute la France
LAGRANGE
9, r. Le Châtelier, Paris-17e. Tél. : 16 (1) 40-54-06-06.



هكذا من الاصل

Le Monde ÉCONOMIE

LA CONJONCTURE

Les déboires du commerce extérieur français

par JACQUES SAUVANT

LA France s'est remise à douter d'elle-même : nombre de nos compatriotes sont convaincus que leur pays perd du terrain par rapport à ses principaux concurrents. Ce sentiment doit sans doute beaucoup à l'effondrement récent du solde des échanges industriels : une détérioration brutale, inattendue et largement inexpliquée, comme en témoignent les rectifications successives, toujours plus basses, des spécialistes. Phénomène d'autant plus inquiétant que, au moins jusqu'au début de cette année, l'Allemagne, l'Italie et *même la Belgique continuaient* d'engranger des excédents manufacturiers considérables.

Les chiffres sont bien connus : l'excédent industriel (matériel militaire compris) atteignait 8.6 milliards de francs par mois en moyenne en 1984, et 7,4 milliards encore en 1985. Il s'est réduit brutalement à partir du printemps 1986, jusqu'à se transformer en déficit : 2 milliards de francs par mois en moyenne sur les quatre derniers mois connus, ce qui est sans précédent. On mesure l'ampleur de la chute : en moins de deux ans, une perte d'environ 10 milliards de francs par mois, soit 120 milliards en équivalent annuel. Résultat : la balance commerciale, qui avait pratiquement retrouvé l'équilibre en 1986, grâce à la baisse du prix du pétrole, est déficitaire de 20 milliards au premier semestre 1987.

Comment l'expliquer ? La brutalité du phénomène incite à privilégier les événements récents, plutôt que des causes structurelles : pourquoi celles-ci se seraient-elles manifestées avec cette force à ce moment précis ? Trois événements ont été déterminants.

En premier lieu, la réduction considérable des importations de l'OPEP (– 20 % en 1986), des pays en développement (– 9 %), et des pays de l'Est conséquence de la baisse des prix des produits de base et des efforts d'ajustement des pays endettés. Tous les pays occidentaux en ont ressenti mécaniquement l'impact sur leurs exportations industrielles : la France davantage que les autres en raison de son engagement particulier sur ces marchés.

Deuxième élément d'explication : le décalage conjoncturel. La demande intérieure française, c'est-à-dire la somme de la consommation, de l'investissement et de la formation de stocks, a progressé plus vite que la moyenne européenne en 1986 (3,7 % contre 3,2 %). Elle est restée très active au début de 1987 (+ 1 % au premier trimestre, soit un rythme annuel de 4 %) alimentant un fort courant d'importations de produits manufacturés : en valeur, celles-ci ont encore augmenté de 8 % entre le quatrième trimestre 1986 et le deuxième trimestre 1987 (1), alors que dans le même temps les exportations stagnaient.

Enfin, la dépréciation du franc au sein du SME, à la suite des deux ajustements de parités d'avril 1986 et de janvier 1987, a certainement contribué, dans un premier temps, à la dégradation de la balance commerciale en renchérissant les importations provenant d'Europe et en limitant, de ce fait, une amélioration des termes de l'échange dont l'Allemagne, de son côté, bénéficiait pleinement.

Ces éléments de nature conjoncturelle suffisent-ils à expliquer les déboires de notre commerce extérieur ? C'est toute la question. Si c'était le cas, les conditions qui se dessinent pour les mois à venir – ralentissement de la demande intérieure, reprise modérée des marchés étrangers – devraient apporter un net redressement. Mais on a bien le sentiment que le mal a des causes plus profondes.

ÉVOLUTION DES TAUX DE CROISSANCE DU PIB

%: 3,2 – 3,0 – 2,5 – 2,0 – 1,5 – 1,0 – 0,5 – 0 – −0,5

1979 – 1980 – 1981 – 1982 – 1983 – 1984 – 1985 – 1986

CEE: 0,9 – −0,2 – 0,5 – 1,4 – 2,4 – 2,1

FRANCE: 1,6 – 1,2 – 2,5 – 0,7 – 1,5 – 1,7

Un cumul d'inconvénients

Trop sensible à des influences conjoncturelles, le solde des échanges industriels, pris isolément, n'est pas un bon indicateur des performances d'une économie : les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, dont les déficits dans ce secteur atteignent respectivement 117 et 10 milliards de dollars (soit environ 700 milliards et 60 milliards de francs) en 1986, seraient alors dans des situations désespérées. Ce qui inquiète dans le cas français, c'est la détérioration des échanges manufacturiers qui se conjugue en 1986 avec une croissance modeste, inférieure à la moyenne des pays développés.

On a parfois établi un parallèle entre les années 1982 et 1986, marquées toutes deux par une chute de l'excédent industriel (de 26 milliards de francs en 1982 ; de 50 milliards en 1986) ; mais il y a entre ces deux années une différence fondamentale : en 1982, l'économie française, stimulée par une politique active dans un environnement international déprimé, avait connu une croissance très supérieure à la moyenne de ses partenaires (2,5 % contre – 0,6 % en moyenne pour l'OCDE et – 1 % pour l'Allemagne). En 1986, elle cumule les inconvénients d'un solde industriel en chute libre et d'une croissance inférieure d'un demi-point à la moyenne des pays développés.

En examinant le lien entre croissance et commerce extérieur dans les principaux pays depuis le début des années 80 *(voir le tableau ci-dessous)*, on situe mieux la performance globale de l'économie française.

Le Japon, on s'y attendait, fait figure de champion incontesté : sa croissance, fondée sur une demande intérieure active et économe en importations, et sur un développement impressionnant des exportations, est de loin la plus forte sur la période.

Les Etats-Unis arrivent en deuxième position pour la croissance, mais avec une configuration bien différente : une demande intérieure très forte, stimulée par la relance budgétaire de 1982-1983, mais une évolution dramatique des échanges extérieurs – explosion des importations et baisse en volume des exportations (conséquence de la hausse du dollar jusqu'en 1985), – qui a conduit au déficit que l'on sait. Au total, une croissance très déséquilibrée : le pays a vécu largement au-dessus de ses moyens.

Trois types de croissance

La Grande-Bretagne, qui, après sa récession de 1980, a pris la tête de la croissance européenne, présente, en moins accusé, des caractéristiques semblables, notamment une vive progression des importations ; celle-ci n'avait pas empêché la balance des paiements d'être excédentaire jusqu'en 1985, compensée qu'elle était par la montée des exportations pétrolières et des invisibles. Mais le retour au déficit extérieur au cours des derniers mois semble marquer les limites de ce mode de croissance.

Viennent ensuite la France, qui offre un tableau assez équilibré, et l'Allemagne, remarquable à deux titres : le développement rapide de ses exportations et surtout la très faible augmentation de sa demande intérieure.

(Lire la suite page 18.)

(1) + 16,5 % pour l'automobile, + 6,5 % pour les biens d'équipement, + 5,5 % pour les biens de consommation.

Des évolutions très différentes

Croissance cumulée de 1980 à 1986 (en %)

	PIB	dont part de la demande intérieure	dont part des échanges extérieurs	Demande intérieure	Export.	Import.
FRANCE	10	9,6	0,4	9,4	14,8	12,2
ALLEMAGNE ...	9,1	4,8	4,3	4,8	28,7	13,5
ITALIE	7,5	7,2	0,3	7,4	17,5	18,2
ROY.-UNI	*12,2*	*14,3*	*– 2,1*	*14,6*	*19,4*	*29,3*
ETATS-UNIS ...	15,4	21,9	– 6,5	22,2	– 4,5	56,9
JAPON	24,4	20,0	4,4	19,8	46,9	16,4

SOURCE : Comptes de la nation 1986.



L'ÉTAT DE LA FRANCE

Le poids des mauvais élèves

par JEAN-MARIE CHEVALIER (*)

AU début de l'année 1986, les grandes nations industrielles paraissaient à peu près alignées sur un même sentier de croissance, de l'ordre de 2,5 % par an en tendance. Six mois plus tard, cette belle unité est presque totalement remise en question, et les statistiques officielles tendent à montrer que chaque économie évolue maintenant selon un scénario qui lui est propre : brillantes perspectives pour la Grande-Bretagne et l'Italie, plus faible croissance aux États-Unis, au Japon et surtout en Allemagne. La France, elle, est à la traîne des nations industrialisées, affichant des statistiques préoccupantes sur tous les fronts : croissance, inflation, emploi, commerce extérieur.

Est-ce l'amorce d'un processus de déclin au centre duquel l'industrie aurait une responsabilité majeure ? Il convient tout d'abord de faire preuve d'une extrême prudence vis-à-vis des indicateurs macro-économiques de conjoncture. Un taux de croissance global reflète à la fois de très bonnes et de très mauvaises performances. Un différentiel d'inflation entre la France et l'Allemagne ne revêt pas la même signification pour les différentes industries. De la même façon, le volume d'un PIB ne prend pas en compte des éléments qualitatifs dont on ne saurait négliger l'importance dans le niveau de vie d'une nation.

Les indicateurs macro-économiques ne reflètent donc que très incomplètement la structure économique d'une nation et le potentiel qu'elle représente. Examinons, parmi ces indicateurs, deux d'entre eux, qui sont au centre du débat sur le déclin industriel : le solde des échanges industriels et l'investissement productif.

Notre traditionnel surplus industriel ne cesse de se dégrader. Derrière se profile le spectre de la désindustrialisation et la perte de compétitivité. La dégradation n'est pas le fait de quelques produits particuliers qui entraîneraient le mouvement : lorsqu'on examine les chiffres désagrégés, on constate que la plupart des branches participent à peu près de la même façon au phénomène.

Que l'on prenne les équipements professionnels, les biens de consommation, les demi-produits ou l'équipement ménager, on est amené au même constat : les importations tendent à croître plus vite que les exportations et les écarts se réduisent. Même si l'on prend en compte la diminution du pouvoir d'achat des Etats de l'OPEP, les difficultés des pays en développement, les variations dans les commandes d'Airbus, on ne parvient pas à trouver les secteurs, ou les produits, qui assumeraient plus que les autres la responsabilité de cette dégradation.

C'est donc à un niveau encore plus fin qu'il faut aller : celui des entreprises ; c'est là que se situent les véritables performances, bonnes et mauvaises, de notre économie. Une étude de la Banque de France (1), qui porte sur quatre mille entreprises de tous secteurs d'activité, a mis en évidence le rôle moteur joué, dans tous les secteurs, par un petit nombre d'entreprises performantes : huit cents, sur un *total de quatre mille,* employant à peine un quart des effectifs, assurent à elles seules plus de 80 % de la croissance totale, plus de 60 % de la croissance à l'exportation et plus de 50 % de la croissance totale de l'emploi.

Ces chiffres démontrent que c'est bien là que se trouvent les problèmes : d'un côté des entreprises gagnantes qui ont compris que leur survie dépend de la façon dont leurs produits ou leurs services s'imposent sur les marchés internationaux. D'un autre côté, des entreprises frileuses trop axées sur notre fameux marché intérieur sur lequel elles voient les firmes allemandes et italiennes grignoter des parts de marché.

L'entrée de l'Espagne dans le Marché commun est un exemple trop frappant pour ne pas être cité. En 1986, alors que les importations espagnoles en provenance de France progressaient de 21 %, la plupart des autres pays de la Communauté se situaient à un niveau bien supérieur : l'Italie + 53 %, le Benelux + 52 %, la RFA + 37 %, les Pays-Bas + 33 %. Les entreprises françaises moins performantes n'ont pas su ou pas voulu saisir l'occasion.

Investissement multiforme

Le rythme de croissance de l'investissement productif est un autre sujet de controverse à propos du déclin industriel. Depuis plus d'un an, on ne cesse de parler d'une « *légère reprise* » de l'investissement. Elle n'est pas encore confirmée, même si M. Balladur se plaît à souligner que l'investissement productif se situe à un niveau raisonnable. Là encore, il importe de quitter le niveau macro-économique pour examiner la situation de ceux qui commandent le niveau de l'investissement : les entreprises. Depuis deux ans, la situation financière des entreprises françaises s'est très fortement améliorée ; elles ont profité plus que les ménages des effets du « contrechoc » pétrolier et, dans une période d'incertitude, elles ont donné la priorité au désendettement, retrouvant ainsi une certaine autonomie financière.

La détermination du volume optimal d'investissement ne se fait plus aujourd'hui par référence à un taux de rentabilité unique. L'investissement est devenu multiforme : matériel (productivité, capacité, implantation sur un nouveau marché), immatériel (recherche, développement, formation, publicité, marketing), financier.

Certaines entreprises n'hésitent pas à profiter des opportunités offertes par les marchés financiers pour y réaliser des profits dont elles ne trouveraient pas l'équivalent dans l'industrie. On a beaucoup cité le cas de Thomson-CSF, dont l'équipe de spécialistes financiers de cent dix personnes a rapporté à l'entreprise, en 1986, 1,8 milliard de francs avant impôt, autant que les soixante-deux mille salariés du groupe qui fabriquent et vendent des équipements... La base réelle de Thomson, celle qui assure la survie à long terme de l'entreprise, demeure toutefois la fabrication *des équipements. Aucun industriel* ne prendrait le risque de devenir un spéculateur en négligeant la productivité de son outil de production. On retrouve donc, à propos de l'atonie de l'investissement productif, un problème de stratégie d'entreprise et de management.

Les entreprises les plus performantes n'ont pas d'hésitation : les investissements matériels et immatériels sont les vecteurs premiers de leur croissance et de leurs profits. Les entreprises non performantes hésitent à investir et à s'implanter sur de nouveaux marchés parce qu'elles doutent de leurs produits. Ni les allégements fiscaux ni les facilités d'amortissement ne les feront investir davantage. Elles se condamnent elles-mêmes. Que conclure à partir d'un examen critique et désagrégé des deux indicateurs globaux dont nous sommes partis ?

Une pression insuffisante

La base structurelle de l'industrie française reste solide : elle a été beaucoup assainie depuis *quelques années : restructuration,* réduction des effectifs, recentrage sur les métiers, gains de productivité, modération des augmentations salariales. Le mal paraît davantage se situer au niveau des entreprises les moins performantes. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, on les trouve dans tous les secteurs de l'activité économique et pas seulement dans les secteurs en difficulté.

Leurs résultats ne correspondent pas à leur potentiel parce que bien souvent elles ne sont pas assez soumises à la pression *concurrentielle externe. Elles ne* survivront pas dans leur forme actuelle ; ou bien elles se donneront une stratégie, ou bien elles seront rachetées et réorganisées, très probablement par une firme étrangère car un repreneur étranger est souvent en meilleure position qu'un repreneur français pour imposer une réorganisation selon les normes internationales de management.

Les raisons de cet état de fait sont connues : rigidité des habitudes, organisations trop tayloriennes, manque d'ouverture des entreprises, sur les marchés extérieurs, faiblesse des vecteurs commerciaux internationaux, hexagonalité des mentalités. Regardons un instant les firmes italiennes ou allemandes : aucun de ces défauts majeurs ne les caractérise.

Pour rendre plus performantes les entreprises qui ne le sont pas assez il faut agir à deux niveaux. Dans l'entreprise, c'est la réflexion stratégique internationale qui s'impose, impliquant une remise en question des habitudes acquises et des méthodes de gestion, gestion des ressources humaines notamment. A l'extérieur de l'entreprise, c'est le système éducatif qui doit être mieux adapté aux besoins, révélés et non révélés, de nos entreprises.

C'est une banalité, et pourtant on sent bien qu'il y a là un problème majeur et des réponses possibles. Moins de forts en thème et d'élites traditionnelles, plus de professionnels et de techniciens, et surtout davantage d'individus capables d'innover au sein d'un environnement de plus en plus compétitif en termes de marché, de capitaux et surtout de ressources humaines.

(*) Professeur à l'université Paris-XIII, directeur du magistère d'économie industrielle.

(1) *Les PMI de croissance,* juillet 1983.

La chronique de Paul Fabra

Le travail noir et les limites de la « compétitivité »

ON abuse tellement de la notion de compétitivité, en passe de devenir le mot obligé de tout discours et de tout programme économique, qu'on a fini par se représenter une économie de marché comme un concours de champions. Or rien n'est plus éloigné de la réalité. Cette façon de ne mettre l'accent que sur une seule facette de la concurrence, celle qui apparente cette dernière à une épreuve sportive entre athlètes hautement qualifiés, n'est pas spéciale à la France. On rapporte cette réflexion du secrétaire américain au travail, William Brock, s'exprimant avec cet humour si peu fréquent à Paris, où le pouvoir ne plaisante pratiquement jamais de lui-même : « *Compétitivité est le nouveau mot-slogan à Washington, et Washington a besoin d'un tel mot car il lui arrive rarement de penser par phrases entières.* » Jugement sévère. Qui oserait prétendre qu'il ne s'applique qu'aux milieux dirigeants américains ?

Les expressions d'impératif industriel, de redéploiement, de modernisation, sans oublier la sacro-sainte indépendance nationale brandie en toute occasion, n'ont-elles pas tour à tour justifié des politiques dont l'effet principal était, non pas de promouvoir ces objectifs ainsi proclamés, solennellement mais d'essayer de prouver que le gouvernement les prenait au sérieux.

Le nouveau sésame a ceci de commode qu'il permet bon nombre de phénomènes inquiétants qui en d'autres temps auraient été considérés comme les signes d'un mauvais, voire d'un très mauvais fonctionnement de l'économie. Grâce à la compétitivité, le chômage tend à passer pour une nécessité technique. Si on affecte de déplorer encore que des millions de personnes en âge et en capacité de travailler soient privées de la possibilité de gagner leur vie par une activité normalement rémunérée, cela ne passe plus pour une tare insupportable de notre « système » ni même comme la manifestation d'une mauvaise gestion des affaires économiques au même titre que le déficit extérieur.

Naturellement, il est bon, il est indispensable qu'une nation comme la France puisse avoir des entreprises capables, dans leur spécialité, de surclasser quand il le faut leurs concurrentes. Il n'y a aucun inconvénient à qualifier cette quête de la première place d'effort pour améliorer la compétitivité internationale. On est d'autant plus fondé à recourir à ce vocabulaire qu'on s'est entre-temps débarrassé de cette idée fausse qui consistait à vouloir simultanément être présent dans tous les secteurs. Mais, à ne considérer que les besoins réels ou supposés des entreprises dites performantes pour se mesurer à d'autres entreprises également efficaces, on risque, comme on le fait consciencieusement en France et dans la plupart des autres pays européens, d'éluder les problèmes que pose une politique globale de l'emploi.

LA revue *International Management*, publiée en Suisse (1) sous les auspices de *Business Week*, vient de lancer à sa manière un cri d'alarme sur l'extension du travail noir en Europe (2). On aurait aimé que l'avertissement soit donné par des Européens. Les auteurs de l'article estiment que l'économie clandestine, appelée économie submergée en Italie, économie de l'ombre en Allemagne, économie parallèle ailleurs, pourrait atteindre en moyenne 12 % du PNB dans les pays du Vieux Continent, îles Britanniques comprises.

Dans un document datant de 1985, l'OCDE citait le pourcentage de 2 % en ajoutant qu'après tout le chiffre de 4 % était aussi vraisemblable. Il est évidemment difficile de mesurer un phénomène qui échappe par définition à tout contrôle, mais l'imprécision des évaluations s'explique encore par une double complicité, fait justement remarquer la revue *International Management*, celle des statisticiens officiels qui ont tout intérêt à faire croire qu'ils appréhendent l'essentiel de la réalité économique, et celle des clandestins, eux-mêmes qui seront d'autant moins, pensent-ils, inquiétés qu'on continuera à considérer comme marginal le champ de l'économie non déclarée.

Sur l'essentiel, *International Management* semble bien avoir raison : l'économie clandestine, loin de reculer, ne fait que progresser dans la plupart des pays. Ce qui m'incline à le penser est l'affaiblissement des critères éthiques. Aujourd'hui, les vérificateurs les plus sourcilleux considèrent comme honnête une entreprise qui tolère « très peu » d'activité non facturée. C'est que la plupart d'entre elles y sont en quelque sorte contraintes par le climat ambiant. Tel sous-traitant demandera, pour une partie sans doute minime des travaux qu'il exécute, d'être payé « en liquide ». La raison est que lui-même devra régler de cette façon tel ou tel de ses propres fournisseurs.

Ce qui est frappant et qu'on entend souvent dire : finalement le travail noir revient à peu près aussi cher que si on s'était adressé à une « vraie entreprise ». Cela n'empêche pas les progrès de l'économie clandestine, banc d'essai pour la création de plus d'une petite entreprise (un travailleur commence par se faire aider par une autre personne, qui devient ainsi, en fait sinon en droit, son employé). S'il est un principe de l'économie qui est souvent cité, c'est bien celui des avantages comparatifs. On en conclut en général qu'il convient de se spécialiser dans le domaine dans lequel on est le meilleur.

C'est dans cette dernière expression que réside l'ambiguïté. Tant d'un point de vue théorique que d'un point de vue pratique, il serait plus exact de dire, dans beaucoup de cas : « Dans le domaine dans lequel on est le moins mauvais ». L'exemple classique que je rappellerai une nouvelle fois (parce qu'on oublie tellement volontiers ses implications) est bien connu. Il consiste à raisonner sur un système économique ultrasimplifié dans lequel on ne compte que deux producteurs et deux produits. A et B ne savent fabriquer que des chapeaux et des chaussures. A est plus efficace, on dirait aujourd'hui plus compétitif, que B dans les deux industries. Il est capable en une journée de travail de produire... mettons six chapeaux et quatre paires de chaussures, alors que dans le même laps de temps B ne peut confectionner que quatre chapeaux et deux paires de chaussures. Si l'économie réelle se conformait à l'idée approximative que l'on s'en fait aujourd'hui, socialistes et libéraux confondus, on conclurait probablement qu'il faudrait encourager A à fabriquer chapeaux et chaussures, quitte à mettre à sa charge l'entretien (minime) de B. Celui-ci étant supposé condamné à être éliminé par le jeu de la compétitivité.

Or telle n'est pas la conclusion logique du fonctionnement du marché. Il est facile de montrer que A aurait intérêt à se spécialiser dans la fabrication de chaussures où il est deux fois plus productif que B, alors que ce dernier aurait intérêt à se spécialiser dans la fabrication des chapeaux où son handicap est moindre (un tiers moins productif seulement que A). En échangeant leur production, A et B disposeraient de plus de richesses que si chacun subvenait à la totalité de ses besoins. L'économiste Paul Samuelson résume ce principe de la façon suivante : « *Je tape mieux à la machine que n'importe quelle secrétaire mais j'ai tout intérêt à en engager une car j'emploie mieux mon temps à concevoir mes articles qu'à les taper moi-même.* » C'est sur cette simple constatation que repose cette vérité empirique que des gens très peu productifs peuvent trouver un emploi, même dans une économie hautement développée du point de vue technique.

Que l'on ne pense pas que cette logique soit étrangère aux grandes entreprises. Le directeur d'un groupe multinational faisait récemment cette confidence : « *J'ai eu le plus grand mal à persuader notre personnel italien qu'il devait renoncer à prendre en charge telle activité bien qu'il soit capable de l'exécuter plus efficacement que tel atelier situé en France. La raison pour laquelle il est préférable que l'atelier français continue à produire est que l'atelier italien concurrent est mieux employé à faire autre chose où sa supériorité est encore plus marquée.* »

Naturellement, pour en revenir aux petites entreprises, le mécanisme que l'on vient de décrire succinctement ne peut s'appliquer qu'à condition que le travailleur isolé prêt à s'employer ou le candidat à la formation d'une petite entreprise ne soit pas obligé d'accomplir des tâches qui excèdent sa capacité et qui soit souvent totalement extérieures à ses compétences directes (collecter l'impôt par exemple).

DE ce qui précède, il ne faudrait cependant pas conclure qu'il vaut mieux, tout compte fait, décourager la création de petites unités de production si ceux qui aspirent à les diriger se révèlent incapables de s'imposer un minimum de discipline. Les choses sont dans la réalité plus compliquées. Dans la bouche d'un comptable aux principes professionnels et moraux pourtant particulièrement rigoureux, j'ai entendu cette réflexion : « *Les entreprises qui travaillent au noir, comme il en existe désormais beaucoup dans la région parisienne, employant de la main-d'œuvre immigrée clandestine ne pourraient pas le faire si elles étaient financièrement pourries.* » Au noir, en effet, on est payé en liquide ; on doit également régler ses approvisionnements au comptant. Pas question d'être superendetté et de vivre aux crochets des banques. Gorbatchev reconnaît aujourd'hui ouvertement que l'existence d'un marché noir en Union soviétique est le signe que l'économie fonctionne mal en URSS. Ne serait-il pas vrai que depuis une bonne quinzaine d'années les mécanismes de marché sont dans les pays d'Occident grippés et que c'est la raison essentielle pour laquelle ces derniers se sont vus à leur tour obligés de tolérer un secteur clandestin dont l'ampleur est certainement plus grande qu'il n'est en général admis ?

(1) *International Management*, McGraw-Hill Publications Overseas Corp., 14, avenue d'Ouchy, 1006 Lausanne (Suisse).

(2) *Le Monde* publiera mardi 4 août (daté 5 août) un dossier sur le travail clandestin et l'immigration clandestine.

Les déboires du commerce extérieur français

(Suite de la page 17.)

Résultat : la croissance allemande a reposé pour moitié sur les échanges extérieurs, configuration unique dans le monde développé. L'Italie, qu'on n'attendait pas à cette place, vient en queue de peloton pour la croissance : ses bonnes performances récentes ont une tendance à nous faire oublier les difficultés rencontrées par l'économie italienne au début de la décennie.

On peut, pour résumer, établir une typologie grossière des modes de croissance depuis 1980 : d'abord les pays où le commerce extérieur a apporté une forte contribution à la croissance, grâce à des gains de parts de marché (Japon) ou grâce à une politique économique très restrictive (Allemagne), qui a limité les importations ; ensuite, la France et l'Italie, qui ont, en moyenne, réglé leur demande intérieure de manière que leurs importations ne dépassent pas leurs possibilités d'exportations ; enfin, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, qui ont privilégié la croissance en acceptant d'en payer le prix en termes de déséquilibres.

La performance d'un pays est d'autant meilleure qu'il peut afficher une croissance forte sans déséquilibre : à cet égard, les résultats des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne ne peuvent emporter l'adhésion car leur avantage de croissance n'est visiblement pas durable ; inversement, la faible croissance allemande des années récentes laisse une marge de manœuvre importante pour le futur.

Malgré ses mauvais résultats récents, la France n'a pas démérité sur l'ensemble de ces six années : sa croissance a été supérieure à la moyenne européenne (10 % contre 9,3 %), une performance plus qu'honorable si on la rapproche des résultats obtenus simultanément dans la lutte contre l'inflation et le rétablissement des équilibres.

La période, cependant, est loin d'avoir été homogène ; en schématisant, on peut dire que notre économie a connu successivement une phase « américaine » en 1982 (croissance déséquilibrée), une phase « allemande » sur les trois années suivantes (redressement des comptes extérieurs au prix d'une croissance plus faible qu'à l'étranger) et une dernière phase plus difficile à caractériser puisqu'elle associe des résultats moins bons que ceux de nos partenaires, aussi bien pour la croissance que pour les échanges extérieurs. A l'origine de cette détérioration de la performance française : une faiblesse particulière des exportations. Depuis deux ans, celles-ci progressent nettement moins vite que celles des autres pays européens, limitant les possibilités de croissance de notre économie.

Des différentes hypothèses avancées pour expliquer ce phénomène, celles qui touchent au niveau des coûts, à la productivité industrielle ou au nombre d'heures travaillées ne résistent pas à l'examen : sur ces trois points, l'industrie française est aujourd'hui en meilleure position que sa concurrente allemande, avec des coûts unitaires inférieurs de 10 %, une productivité équivalente (la meilleure d'Europe) et une durée annuelle du travail un peu plus élevée.

La lenteur du redressement

Plus convaincantes sont les analyses qui mettent l'accent sur la mauvaise spécialisation sectorielle et géographique de nos exportations. Les pôles de compétitivité de l'industrie française sont trop peu nombreux et trop dispersés ; ses positions simplement moyennes sur les produits à forte demande et à contenu élevé en nouvelles technologies. Cela vaut pour l'Europe dans son ensemble, mais la répartition géographique de nos ventes – une présence encore importante dans les pays non industrialisés et notamment l'Afrique, mais en revanche faible en Amérique du Nord – a représenté un handicap certain depuis 1980.

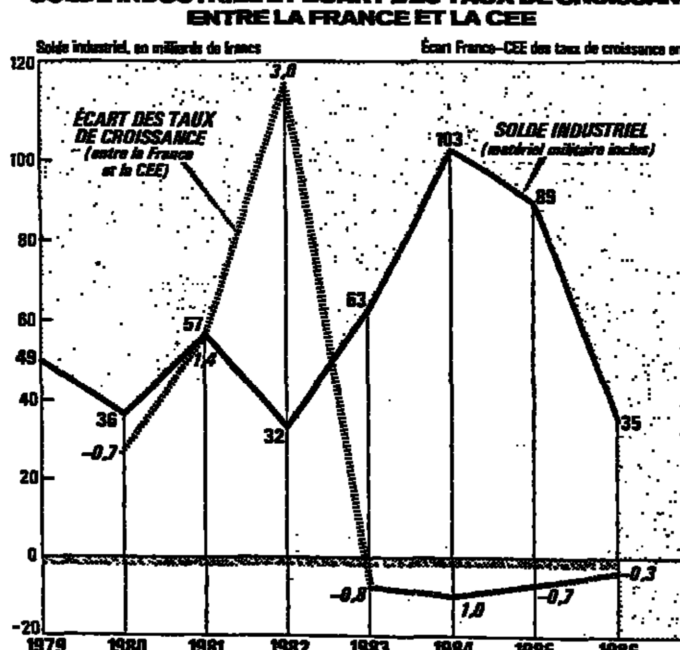
Les marchés de la France auraient ainsi progressé chaque année de 1 point de moins que la moyenne de l'OCDE, ce qui est considérable : à parts de marché constantes, ce seul effet de structure représente une perte d'exportations de 6 % sur la période (soit plus de 1 point de PIB), et constitue la principale explication de leur manque de dynamisme. Il tendra à s'atténuer de lui-même avec la réduction progressive des zones hors OCDE dans le commerce mondial et dans nos ventes (30 % en 1981, 21 % en 1986). A noter qu'il ne s'agit pas d'un handicap irréversible : il pourrait un jour se transformer en avantage, notamment dans l'hypothèse d'un recul des importations américaines.

Faiblesses structurelles donc, en même temps que conjonction de circonstances défavorables. Il est pour le moins prématuré de parler de déclin. Mais on comprend les doutes qui assaillent une partie de l'opinion devant la lenteur du processus de redressement. Il y a désormais plus de quatre ans que la politique économique est centrée sur l'assainissement et l'amélioration de la compétitivité. Les Français ont consenti des sacrifices, comptant bien en recueillir les fruits à terme. Mais les résultats – en termes de croissance, d'emploi, de pouvoir d'achat – ne viennent pas. Pis, l'horizon s'est assombri au cours des derniers trimestres. La voie dans laquelle nous sommes engagés ne serait-elle pas une impasse ?

La vérité est que la politique économique trouve ses limites. Les principaux déséquilibres ont été corrigés, l'inflation ralentie, les entreprises renforcées. Les experts internationaux considèrent que la France est aujourd'hui, après l'Allemagne, le pays européen dont les données économiques de base sont les plus saines. C'était un préalable nécessaire, mais cela ne suffit pas : l'ajustement structurel – restructuration de l'appareil industriel, refonte du système d'éducation et de formation, amélioration de l'organisation du travail, – par nature beaucoup plus lent, n'en est qu'à ses débuts. Les Français sauront-ils le mener à bien ? Oui, s'ils parviennent à se débarrasser des mauvaises habitudes qui leur ont fait manquer de nombreuses occasions dans le passé. A cet égard, certaines évolutions intervenues dans les comportements et les modes de pensée au cours des dernières années – reconnaissance de l'entreprise comme unique source de richesses, approche plus concrète des problèmes, et conscience accrue des enjeux de la compétitivité – vont dans le bon sens.

JACQUES SAUVANT.

SOLDE INDUSTRIEL ET ÉCART DES TAUX DE CROISSANCE ENTRE LA FRANCE ET LA CEE





هكذا من الأصل

CONCORDANCES DES TEMPS

Chroniques sur l'actualité du passé

Par Jean-Noël JEANNENEY

HIER, la syphilis fut considérée comme une punition divine. Aujourd'hui le SIDA...

En 1924, *Poincaré tenta de privatiser le monopole des allumettes. En* 1987 *Balladur...*

Sous la IIIe République, l'absinthe provoqua des tempêtes à la Chambre. Sous la Ve, la pub pour la bière à la télé...

En 1833, *Alexis de Tocqueville s'interrogea sur le système des prisons privées. Au siècle dernier, l'immigration, celle des Italiens, posa le problème des étrangers. Et il y a quatre-vingt-dix ans, les attentats anarchistes semèrent la terreur...*

« Concordances des temps » est une chronique sur l'actualité du passé racontée par Jean-Noël Jeanneney. Trente-six faits historiques, parfois oubliés, qui évoquent nos problèmes d'aujourd'hui.

« Concordances des temps », une grande série, pour mieux comprendre certains débats actuels de notre société et éviter les jugements définitifs ou les opinions à l'emporte-pièce.

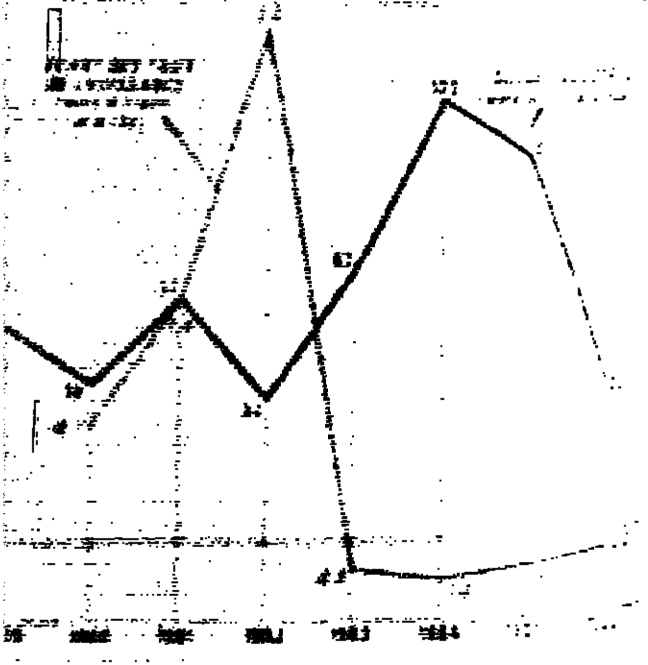
Jusqu'à la fin du mois, chaque jour dans

Le Monde



pétitivité »

rieur français



Economie

ÉTRANGER

La Conférence de la CNUCED

Un accord est intervenu sur l'épineuse question de la dette des pays en développement

La septième session ministérielle de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), enlisée dans un débat sur la dette des pays en développement, devait prendre fin le lundi 3 août, avec plusieurs jours de retard (les travaux auraient dû se terminer le 31 juillet). Un accord est en effet intervenu dans la nuit de dimanche à lundi.

La Conférence, qui a lieu tous les quatre ans pour donner un nouveau souffle au dialogue Nord-Sud, a commencé ses travaux le 9 juillet au Palais des nations de Genève, avec la participation de délégués représentant les cent soixante-sept Etats membres de la CNUCED. Les quatre commissions mises en place au début de la Conférence devaient aboutir à la rédaction de quatre déclarations finales sur, respectivement, le commerce international, les ressources pour le développement (notamment la dette), les produits de base et les pays les plus pauvres.

Devant le peu de progrès accomplis après trois semaines de réunion, le président de la Conférence, M. Bernard Chidzero (Zimbabwe), avait décidé il y a quelques jours de nommer des ministres à la tête de chaque commission afin d'activer les travaux. En définitive, quatre textes de compromis ont été élaborés.

Le texte sur la dette est celui qui a posé le plus de problèmes, les pays en développement refusant de quitter Genève sans avoir obtenu que soit prise en compte leur situation financière dramatique.

Cette situation provient de l'effet cumulé des remboursements très élevés auxquels ils sont soumis et de la baisse de leurs revenus en raison de l'effondrement des prix des matières premières, leurs principales ressources, qui ont atteint les cours le plus bas depuis cinquante ans.

Le Brésil, qui était le chef de file des pays en développement dans cette affaire, tenait absolument à ce que figure dans le texte final la mention selon laquelle aucune stratégie internationale de la dette ne puisse être mise en place sans renverser la tendance des *« flux financiers nets négatifs »* (les pays en développement remboursent plus qu'ils ne reçoivent).

Une formule de compromis a été trouvée, car les Etats-Unis s'opposaient à la proposition brésilienne. Le texte final évoque en définitive la situation de *« pays dont le service de la dette excède le montant des nouveaux prêts »*.

En ce qui concerne les produits de base, les pays industrialisés se sont engagés à améliorer pour les PVD l'*« accès au marché »* des produits de base, ce qui, selon un délégué tunisien, constitue le principal acquis de ce texte. La prochaine entrée en vigueur du Fonds commun pour les produits de base a également été qualifiée de *« résultat très positif »*.

Le texte sur les pays les moins avancés (PMA) prévoit un allégement du service de leur dette grâce à un rééchelonnement de leurs remboursements.

Enfin, le texte sur le commerce international donne son aval aux travaux menés au sein du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) lors des négociations de l'Uruguay round. Les pays en développement ont souhaité à ce propos que soit mentionnée l'interdiction de recourir à des sanctions économiques (1) contre les PVD à des fins politiques.

(1) En mars 1985, les Etats-Unis avaient décrété l'embargo contre le Nicaragua.

BRÉSIL : une lourde tâche pour le ministre des finances

S'entendre avec le FMI

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Depuis quelques jours, le ministre brésilien des finances, M. Bresser Pereira, s'efforce de convaincre ses collègues du gouvernement et les dirigeants du parti au pouvoir de la nécessité de signer un accord avec le FMI. Sa tâche n'est pas facile. *« Pour nous, le FMI est un épouvantail, presque un gros mot »*, a dit M. Ulysses Guimaraes, le président du parti majoritaire, au cours d'une réunion entre le ministre et les leaders de la majorité, destinée à étudier une telle éventualité.

C'est au retour d'un voyage aux Etats-Unis que M. Bresser Pereira a agité l'*« épouvantail »*. Pour le rendre plus présentable, il affirme que le Brésil procéderait en deux temps : le pays négocierait d'abors avec ses créanciers privés la fin du moratoire unilatéral décidé le 28 février dernier par le gouvernement de Brasilia, et c'est ultérieurement qu'il chercherait un accord avec le FMI en vue d'obtenir de nouveaux prêts de l'organisme ainsi que du Club de Paris et du gouvernement japonais.

Le ministre voit un double intérêt dans ce découplage entre les négociations avec les banques privées étrangères et celles qui seraient menées avec le Fonds monétaire international. La libération de fonds par les banques ne dépendrait pas du respect de l'accord signé avec le FMI. En outre, le Brésil ne serait pas obligé de faire « encadrer » sa politique économique par l'organisation de Washington. M. Bresser Pereira répète sans se lasser qu'il n'est pas question d'accepter une politique conduisant à la récession : les restrictions de dépenses publiques — règle d'or de tout programme d'assainissement — seront faites dans certaines limites, afin de ne pas compromettre la croissance.

Pour mieux habiller son propos, M. Bresser Pereira recourt volontiers à la rhétorique nationaliste : *« Si nous signons un accord avec les banques sans passer d'abord par le Fonds monétaire, ce sera une grande victoire pour le Brésil*, dit-il... *Nous affaiblirons le FMI. »* De telles déclarations ne trompent personne, à commencer par les grands journaux, qui se sont montrés, dès l'adoption du moratoire unilatéral, beaucoup plus réalistes et beaucoup moins chauvins que les milieux dirigeants en expliquant cette décision par l'état des réserves de change et non comme le fruit d'une politique *« longuement mûrie »*, ainsi que l'affirmait M. Sarney — c'est-à-dire une volonté d'engager le fer avec les créanciers.

La voie du réalisme

Avec l'arrivée de M. Bresser Pereira au ministère des finances en avril, le Brésil a retrouvé la voie du réalisme. L'idée serait d'arriver à un accord avec les créanciers privés avant la fin d'octobre.

Pour reprendre ses paiements, le gouvernement de Brasilia a besoin d'obtenir de l'argent frais de ses créanciers. Tout le programme est de savoir à quelles conditions les banques accepteraient d'accorder de nouveaux prêts et si leurs exigences ne seraient pas finalement les mêmes que celles du FMI.

« Les banques pourraient conclure avec notre pays un accord provisoire, et attendre le feu vert du FMI avant de s'engager définitivement », dit-on dans les milieux économiques de Brasilia. M. Bresser Pereira reconnaît lui-même que son projet de négocier avec les banquiers avant d'*« aller au FMI »* se heurte à bien des réticences chez les intéressés, comme il a pu s'en rendre compte au cours de son séjour à Washington et à New-York.

Le Brésil a fait une partie du chemin en rétablissant rigoureusement sa balance commerciale. L'excédent de juin (plus de 1,3 milliard de dollars) est l'un des plus élevés jamais enregistrés. M. Mario Enrique Simonsen, ancien ministre des finances, affirme que ce sont de tels chiffres — et la volonté du Brésil de payer ses dettes — qui importent aux banquiers étrangers, et non certaines performances économiques comme la réduction de l'offre monétaire ou la restriction des dépenses publiques, qui font partie de l'arsenal classique recommandé par le FMI.

« Un accord avec le Fonds monétaire est plus intéressant pour le Brésil que pour les créanciers étrangers, ajoute l'ancien ministre. *Il ouvrirait la voie à une série de prêts. »* Idée que le porte-parole de la présidence essaie de « vendre » à ses compatriotes en affirmant que le Brésil souhaite négocier avec le FMI parce que *« l'argent que prête ce dernier est moins cher que l'argent privé »*.

Mais il faudra sans doute que les dirigeants brésiliens déploient bien d'autres trésors de dialectique que convaincre l'opinion publique — à commencer par les responsables du PMDB, le parti au pouvoir — que le croquemitaine d'hier peut se révéler à l'expérience un bailleur de fonds finalement plus intéressant que beaucoup d'autres.

CHARLES VANHECKE.

En Tunisie

L'Etat va se désengager de certaines entreprises publiques

Le président tunisien Habib Bourguiba a signé, dimanche 2 août, une loi sur le désengagement de l'Etat des entreprises publiques et sur leur restructuration. Cette loi devrait permettre au secteur privé de prendre la relève des pouvoirs publics dans des domaines jugés *« non stratégiques »* par les pouvoirs publics.

L'adoption de cette loi après son examen par la Chambre des députés n'a pas manqué de susciter les réserves de plusieurs parlementaires. Ceux-ci craignaient notamment — et la presse tunisienne s'en fait l'écho — une *« mainmise étrangère »* lors de la cession directe ou indirecte de la part de l'Etat. Le gouvernement a en effet révélé son intention de faire appel aux capitaux privés étrangers pour prendre en charge une partie de ces entreprises « dénationalisées ».

Les quelque quatre cents entreprises publiques tunisiennes emploient 10 % de la population active (qui compte plus de deux millions de personnes), distribuent 33 % des salaires et fournissent 60 % des exportations annuelles de la Tunisie. Elles réalisent 20 % du PIB, selon des statistiques officielles.

Mort du commissaire européen Alois Pfeiffer

Bruxelles *(Reuter, AP)*. — M. Alois Pfeiffer, membre ouest-allemand de la Commission de la Communauté économique européenne, est mort à Düsseldorf, le samedi 1er août, à l'âge de soixante-deux ans, des suites d'une opération à l'estomac.

M. Pfeiffer était responsable des affaires économiques et de la politique régionale de la CEE, ainsi que d'Eurostat, le bureau des statistiques de la Communauté, qui siège à Luxembourg.

Membre de l'exécutif de la fédération des syndicats ouest-allemands DGB, M. Pfeiffer était entré à la Commission européenne en janvier 1985, après avoir été proposé par le gouvernement ouest-allemand de centre-droit.

La RFA compte un autre membre au sein de la Commission européenne — composée de dix-sept membres, — M. Karl-Heinz Narjes, responsable des affaires industrielles, de la recherche et des sciences.

TRANSPORTS

Quelle information pour les voyageurs ?

La SNCF supprime la vente de ses indicateurs dans les gares

En supprimant la vente dans les bibliothèques de gare de ses indicateurs géographiques — les Chaix d'autrefois, — la SNCF a provoqué les protestations des usagers. Cette mesure, décidée au titre des économies que la SNCF s'impose pour parvenir en 1989 à l'équilibre de ses comptes, a été la goutte qui a fait déborder le mécontentement de bien des voyageurs à l'égard d'une politique de l'information ferroviaire jugée médiocre et inadaptée.

C'est une grosse colère que M. Jean Sivardière, secrétaire général de la Fédération nationale d'usagers des transports (FNAUT), a piquée en apprenant que la SNCF avait décidé de ne plus vendre, à partir des horaires d'été 1987, son indicateur dans les gares.

« C'est le prototype de la décision aberrante qui ne tient aucun compte des besoins des voyageurs, explique-t-il. *Cet indicateur perdait de l'argent et se vendait mal, nous ont dit les services compétents. Au lieu d'améliorer sa présentation, de réduire son tirage ou de faire un effort de commercialisation, on a préféré arrêter sa vente à l'endroit le plus commode pour les usagers. C'est un peu comme si la Redoute se retrouvait sans son catalogue de vente par correspondance ! Car le « ville à ville » vendu par la SNCF est incomplet et mal connu ; les fiches horaires sur certaines relations ne sont pas diffusées en nombre suffisant. En fait, cette suppression s'inscrit dans une dégradation continue de l'information donnée aux usagers du train. »*

M. Sivardière administre une volée de bois vert à la société nationale. *« Il est de plus en plus difficile d'obtenir l'information*, dit-il. *La SNCF a remplacé le plan de son réseau par une carte schématique, illisible et en partie fausse. Elle a supprimé certaines fiches horaires, l'affichage sur dérouleurs des trains, la consultation des indicateurs par le public. Si vous téléphonez pour un renseignement, le service est occupé. Si vous vous adressez à un guichet, vous faites la queue. Le minitel est hors de prix.*

» Non contente d'être inaccessible, l'information devient incompréhensible : les rares fiches horaires font 50 centimètres de long, et il faut utiliser une règle pour ne pas perdre la ligne de la ville desservie. On se perd dans les trains à éclipses (72 renvois de note pour Paris-Angers !), les autorisations de circuler dans un train international entre deux gares locales, les tarifs bleu-blanc-rouge, les suppléments, les réservations obligatoires, les réductions pour les étudiants, les places charters, etc.

» En définitive, la SNCF tente des économies dérisoires de 2 ou 3 millions de francs au risque de décourager la clientèle, qui se tourne de plus en plus vers la voiture et l'avion, tellement plus commodes d'accès. La solution réside dans une régionalisation de l'information et dans une simplification des horaires et des règlements de la SNCF. »

Moins que la restauration

Devant cette charge, la société nationale n'est pas en manque d'arguments, où se glisse tout de même un brin d'autocritique. *« Nous dialoguons avec la clientèle de nombreuses façons*, réplique M. Gilbert Carrara, chef du service consommateurs et après-vente à la direction commerciale voyageurs. *Nous disposons de plus de cent centres de renseignements téléphoniques où un millier d'agents traitent vingt mille appels par jour, soit un appel par agent toutes les quatre minutes. Ce service nous pose tout de même un problème, car 30 % des appels ne sont pas traités, et 60 % d'entre eux doivent patienter plus d'une minute. Nous savons que nous ne donnons pas satisfaction, mais ce service est un gouffre où les renforts sont submergés par la demande. Nous ne faisons pas si mal que ça puisque nous recevons moins de dix lettres de réclamation par mois. »*

Ajoutons à ce dispositif les chefs de service des gares — les hommes à la casquette blanche qui donnent le signal de départ aux trains, — les contrôleurs, tous chargés d'informer le voyageur, le service de renseignements par lettre (trente-cinq mille lettres par an).

« Il y a aussi les moyens, pour notre client, de s'informer par lui-même, poursuit M. Carrara. *Nous enregistrons chaque jour vingt mille appels et mille deux cents réservations par Minitel (tapez 3615, puis SNCF). C'est vrai que le 3615 est plus coûteux que le 3614, où se trouvent les renseignements d'Air Inter, mais il faut que nous rentrions dans notre mise de fonds. Et puis existent les documents horaires : l'indicateur géographique, le Chaix, qui nous fait perdre 2 millions de francs par an en raison des commissions et des invendus. Nous avons décidé de ne plus le vendre dans les gares mais dans notre bureau de vente du 162, rue de Saussure, 75017 Paris (tél. : 42-85-97-99).*

» Pour compenser cette mesure, nous rendrons plus attractif le « ville à ville », vendu au prix de 40 F dans les kiosques des gares. Nous dépensons, en plus, 2 millions de francs en éditant des guides pratiques du voyageur, du TGV, du train-auto, de l'enfant, du train d'affaires et des fiches horaires. Celles-ci seront publiées plus tôt, mais il sera toujours difficile d'en éviter le gaspillage. Un jour, nous supprimerons l'indicateur lui-même, et nos agents consulteront un écran vidéo. Pourquoi pas une consultation directe par l'usager ? »

On est frappé de voir le décalage qui existe à la SNCF entre l'appréciation portée sur l'importance de l'information et sur celle de la restauration. La SNCF a parfaitement compris que les repas sur rail lui rapportent beaucoup — environ 14 % de sa clientèle la quitteraient si la restauration disparaissait, — même s'ils lui coûtent cher (216 millions de francs) en subventions consenties aux restaurateurs. Elle ne semble pas avoir réalisé la même prise de conscience à propos de l'information dont elle perçoit mal l'influence sur la décision d'acheter un billet. Elle a déjà beaucoup perdu parmi la clientèle professionnelle. Ne risque-t-elle pas ainsi de s'aliéner peu à peu les simples particuliers ?

AL. F.

● **Liaison Rhône-Rhin : satisfaction de la Fédération des travaux publics.** — M. Jean-Louis Giral, président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), a exprimé, samedi 1er août, sa satisfaction de la décision du gouvernement d'entreprendre les travaux de modernisation des voies navigables (amorce de la liaison Rhône-Rhin à grand gabarit). *« Ces investissements permettront d'aider à la compétitivité des entreprises françaises dans la perspective du marché unique européen et soutiendront l'emploi dans le secteur des travaux publics »*, a indiqué M. Giral.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Ferruzzi va lever 575 millions de dollars

Ferruzzi Agricola Finanziara SpA, principal holding du groupe agro-alimentaire italien, prévoit de lever plus de 575 millions de dollars à compter de l'an prochain en émettant des titres sur les marchés internationaux, selon l'hebdomadaire italien *Milano Finanza*.

L'opération, menée par le groupe financier américain Prudential Bache, prévoit l'introduction d'une première tranche de 250 millions de dollars en 1988 sur le marché parisien ou londonien, puis le lancement de deux autres tranches de 75 millions et de 250 millions de dollars sur le marché new-yorkais. Si elle est menée à bien, cette opération constituera l'émission d'actions la plus importante menée par une entreprise italienne sur le marché international des capitaux. Elle est destinée à permettre le financement des projets du groupe italien (*le Monde* daté 2-3 août).

L'américain Intel sous-traite la production de mémoires à Mitsubishi

Le fabricant américain de composants électroniques Intel vient de décider de sous-traiter au japonais Mitsubishi la production de mémoires programmables et effaçables (EPROM) destinées à êtrre vendues sous sa marque au pays du Soleil levant.

Selon Intel, qui se défend de vouloir abandonner la production de ce type de mémoires, l'accord devrait permettre de répondre à une forte progression de la demande au Japon, alors que le dumping pratiqué par les industriels nippons l'a contraint à fermer des capacités de production. Le constructeur américain, estiment les observateurs, préférerait donc délaisser des produits de masse à faible valeur ajoutée pour concentrer ses efforts sur des produits plus complexes et plus performants, comme le microprocesseur.

Yellowknife lance une OPA sur Dome Mines

Le géant Yellowknife Ltd, compagnie minière canadienne contrôlée par des intérêts australiens, lance une OPA sur Dome Mines, autre complexe minier d'Amérique du Nord, dont le principal actionnaire (21 %) est Dome Petroleum, fleuron de l'industrie pétrolière canadienne, affaire surendettée rachetée par Amoco (*le Monde* du 21 avril). L'offre porte sur 313 millions de dollars canadiens (1,45 milliard de francs), soit 21,50 dollars (99,50 francs) par action. Toutefois, Dome Mines a déjà accepté en mai dernier de fusionner avec Placer Development Ltd et Campbell Red Lake Mines dans un nouvel ensemble, à créer par échange de titres d'une valeur de 5,4 milliards de dollars (25 milliards de francs), dont le groupe devrait avoir le contrôle à 57 %. La direction de Yellowknife assure que si l'OPA réussit, elle s'opposera à ce regroupement sur lequel les actionnaires concernés doivent se prononcer le 12 août.

Nabisco s'associe avec Tabacalera en Espagne

RJR Nabisco, deuxième fabricant américain de cigarettes et un des grands mondiaux de l'alimentation, va s'associer avec la société ibérique Tabacalera. Cette firme, détenue à 51 % par l'Etat espagnol, prendra une participation de 49,5 % dans certaines sociétés alimentaires du groupe américain (Galletas Artiach, Sa Marbu, Nabisco Brands Espana), ce qui lui permet de rentrer dans le secteur de la biscuiterie, des pâtes et des desserts industriels.

Dans un premier temps, Tabacalera va racheter un tiers des actions, puis elle souscrira une augmentation de capital de Nabisco Espagne. L'opération se poursuivra jusqu'en 1989, l'entreprise espagnole disposant d'une option d'achat pendant dix ans qui pourrait lui permettre de détenir jusqu'à 50 % du capital de Nabisco Espagne.

Les difficultés de la Pan Am

Les syndicats de la compagnie aérienne américaine en discussion avec M. Goldsmith

Sir James Goldsmith s'intéresse-t-il vraiment à la Pan Am, la compagnie aérienne américaine qui connaît depuis plusieurs années de grosses difficultés financières ?

Les représentants d'une coalition syndicale qui regroupe la plupart des seize mille salariés de la compagnie ont annoncé, vendredi 31 juillet, qu'ils étaient en discussion avec, parmi d'autres, le financier anglo-français, sur *« un plan de restructuration opérationnelle et financière de Pan Am »*. Sir James a également rencontré la semaine dernière M. Acker, le patron de la Pan Am. Les uns et les autres afirment qu'il ne s'agit pour l'instant que de contacts *« très préliminaires »*.

Il est certain que la vente brutale à la CGE par M. Goldsmith de ses intérêts dans le plus beau fleuron de son groupe, la Générale occidentale *le Monde* du 29 juillet) laisse le financier à la tête d'importantes ressources qu'il ne laissera pas inemployées.

La Pan Am, qui ne cesse depuis 1981 d'accumuler les pertes, a enregistré au premier trimestre de 1987 un déficit net de 81,9 millions de dollars que ne peut compenser un modeste bénéfice de 10,5 millions de dollars, annoncé la semaine dernière par le deuxième trimestre. Les dettes à long terme atteignent 840 millions de dollars.

La coalition des syndicats, qui avait refusé en février dernier une proposition de la direction comportant l'offre de 12,5 % du capital (les salariés en contrôlent déjà 7 %) en échange de concessions salariales évaluées à 180 millions de dollars annuels, est à la recherche de repreneurs. Elle a récemment proposé un plan de trois ans assorti d'efforts sur les salaires et de gains de productivité évalués à 540 millions de dollars. Cette proposition formerait la base des conversations menées avec différents interlocuteurs.

Il semble douteux que Sir James Goldsmith, absent de la scène américaine au cours des derniers mois, se lance directement à l'assaut du capital de la Pan Am : la loi américaine ne lui permettrait pas de prendre plus de 24,9 % du capital. Mais les analystes financiers américains considèrent que le marché qui lui est proposé par les syndicats pourrait lui offrir la possibilité d'investir près de 125 millions de dollars.

JOSÉE DOYÈRE.

Les revendications des contrôleurs aériens

La CGT met en garde le gouvernement

Seul syndicat à n'avoir pas signé vendredi 31 juillet l'accord mettant fin à la grève des « aiguilleurs du ciel » (*le Monde* daté 2-3 août), la CGT n'avait pas encore levé dimanche son préavis de grève des contrôleurs aériens pour mardi, dans l'attente des résultats de la consultation de la « base » qu'elle a effectuée pendant le week-end.

La CGT (13 % des voix aux élections professionnelles) assure dans un communiqué qu'*« à travers les premières discussions avec les personnels et l'assemblée générale qui s'est tenue à Athis-Mons, il apparaît que les réactions d'un grand nombre de contrôleurs sont vives »*. *« Le gouvernement*, conclut la CGT, *devra tenir compte que la détermination a grandi au cours du conflit, que ses véritables enjeux sont devenus plus évidents pour tous et qu'il serait erroné de considérer que la signature acquise met un point final à l'action et à la négociation sur les revendications. »*

mation pour les voyageurs ?

F supprime la vente
icateurs dans les gares

Les syndicats
la compagnie aérienne américaine
en discussion avec M. Goldsmith

Economie

SOCIAL

Le financement de la Sécurité sociale

Les mesures structurelles envisagées par M. Séguin ne permettront pas d'éviter des cotisations supplémentaires

En annonçant qu'il proposerait des *« mesures structurelles »* à la rentrée, quand les « sages » présenteront leur rapport sur l'avenir de la Sécurité sociale, et en affirmant qu'il n'y aurait pas de *« bombe à retardement »* et que le gouvernement ne laisserait évidemment pas le régime général s'enfoncer dans le déficit fin 1988, M. Philippe Séguin a sans doute fait naître involontairement quelques faux espoirs : on pourrait sans douleur arrêter la croissance des dépenses et éviter une nouvelle ponction sur le pouvoir d'achat des Français tout en maintenant le niveau de protection auquel ils sont attachés.

Le terme *« structures »* a un peu, dans la majorité gouvernementale, le même objectif que la *« remise à plat du système »* du côté syndical : il sert à accabler l'adversaire et permet de faire disparaître la nécessité d'économies ou de recettes supplémentaires. Certes le déficit de 1987, comme celui de 1986, et celui qu'on prévoit en 1988, ont des causes « structurelles », c'est-à-dire liées aux conditions d'attribution des prestations, notamment des retraites. Mais peut-on mofifier celles-ci assez sensiblement pour obtenir des économies immédiates et importantes, sans réduire fortement la protection sociale collective ?

Certains membres de la majorité politique actuelle et même du gouvernement souhaitent une telle réduction, mais ni le ministre des affaires sociales, ni les « sages » — jusqu'à plus ample informé, — ni la majorité des Français — les états généraux départementaux l'ont encore montré — n'y sont disposés.

Rares sont les mesures « structurelles » qui entraînent aussi une économie immédiate. Dans le domaine des retraites, on peut citer l'abandon en 1983 de l'indexation automatique sur l'évolution des salaires de l'année antérieure : particulièrement productif en période de désinflation, il tenait aussi de la logique générale de *« désindexation »* appliquée aux salaires par MM. Mauroy et Delors. Mais il est aujourd'hui difficile d'aller au-delà.

Dans le plan Séguin dit de rationalisation de l'assurance-maladie, si la remise en ordre des maladie longues et coûteuses tient de l'approche « structurelle », le plus rentable est la suppression du remboursement à 100 % des médicaments à vignette bleue : une mesure de pure économie, on en convient au ministère des affaires sociales, et qui aurait été impossible si les ministres précédents n'avaient pas largement étendu cette catégorie (baptisée *« médicaments de confort »*).

En fait, le rapport de la commission de sauvegarde de l'assurance-vieillesse » (dite aussi commission Schopflin) avait posé les limites de toute intervention en soulignant que *« pour combler le déficit prévisionnel de la seule année 1987 (13 milliards de francs), il faudrait bloquer les pensions pendant près de trois années consécutives »* — soit une baisse de pouvoir d'achat de l'ordre de 8 % au minimum — et modifier les règles de liquidation pour réduire de 10 % en moyenne le montant initial des retraites prises pendant ce temps...

Pour freiner l'accroissement des dépenses de retraite, on peut aussi retarder de plusieurs années l'âge de la retraite à taux plein, ou, ce qui revient au même, allonger la durée d'assurance nécessaire. Mais on ne peut l'appliquer immédiatement : l'assurance-vieillesse est un contrat moral passé avec les actifs comme avec les retraités ; on ne peut en changer brutalement les termes. Les pays étrangers qui ont récemment modifié « structurellement » leur système de retraite — Etats-Unis, Grande-Bretagne, Japon — ont prévu une application progressive à partir de l'an 2000.

Dans le domaine de l'assurance-maladie, pour ralentir durablement la croissance des dépenses, il faut, dans les hôpitaux, supprimer des lits dans les services d'*« aigus »*, limiter encore la durée de certaines hospitalisations, en éviter d'autres — notamment pour les personnes âgées, — homogénéiser les coûts, abandonnner certaines tâches qui peuvent être exécutées à moindres frais par des services extérieurs, et ainsi réduire le personnel ; du côté de la médecine de ville, rationaliser la prescription et tarifer plus rationnellemnt les actes de diagnostic...

Qui ne voit que de telles actions demandent du temps pour disposer des données nécessaires, faire accepter les mesures pour les intéressés, médecins ou personnels hospitaliers, voire exigent d'abord des investissements ? Ce n'est pas pour demain.

Moins de droits gratuits ?

Evidemment nul ne connaît encore les conclusions des « sages », et eux-mêmes n'en sont pas encore là, puisqu'ils doivent d'abord analyser les comptes rendus des réunions départementales et reprendront ensuite leurs consultations avec les partenaires sociaux et l'ensemble des organisations intéressées (plus de soixante-dix). Mais sans attendre, M. Séguin, s'appuyant sur des travaux extérieurs et sur un premier survol des réunions départementales, a déjà lancé l'administration sur quelques pistes.

Les premières, du côté de l'assurance-vieillesse, sont de caractère effectivement *« structurel »*. Il s'agit d'abord de renforcer le caractère *« contributif »* de la retraite, en tenant davantage compte de la durée réelle de cotisation et en supprimant certains droits dits *« gratuits »*.

La commission Schopflin avait jugé *« normal »* d'exiger une certaine continuité entre les périodes d'activité et les périodes d'inactivité prises en compte pour la retraite (aujourd'hui par exemple *« un assuré ayant eu des petites activités d'étudiant plusieurs années avant son service national verra celui-ci validé »*). Mais en ce qui concerne les périodes de maladie et surtout de chômage, elle estimait plutôt qu'il revenait à l'UNEDIC de prendre en charge les cotisations pendant les périodes de chômage, comme c'est le cas pour les retraites complémentaires : une partie seulement de ses membres ont souhaité un système moins généreux que le mode de calcul actuel. Ainsi c'est plutôt un changement de financement que préconisait la commission, comme pour les majorations accordées aux mères de famille ; celles-ci relevant de la politique familiale revenaient à la charge de l'Etat.

Deuxième piste : l'incitation à prolonger l'activité professionnelle au-delà de soixante ans. Les états généraux comme la commission Schopflin se sont montrés favorables à un assouplissement des conditions de départ à la retraite, à condition que le droit à la retraite à soixante ans ne soit pas remis en cause.

Le ministre recherche d'abord en ce domaine le point d'équilibre : quelle majoration de la retraite peut-on accorder au-delà de soixante ans pour inciter les salariés à prolonger leur activité, sans accroître à terme les charges de l'assurance-vieillesse ? Comment permettre aussi de prendre une retraite partielle, en conservant une part d'activité, ce qui est aujourd'hui impossible ? Là encore les mesures n'auront dans l'immédiat qu'un effet très limité en raison du chômage et des préretraites.

Sur l'assurance-maladie, M. Séguin a deux cibles, annoncées devant la commission des comptes de la Sécurité sociale : les prescriptions médicales et l'hôpital.

Le ministre des affaires sociales souhaite d'abord que l'on tire un meilleur parti des *« profils médicaux »*. Ces statistiques de l'activité établies par les caisses depuis 1970 et transmises périodiquement aux praticiens n'ont pas freiné la hausse des prescriptions. Lors de la préparation de la convention médicale de 1985, on avait envisagé de rendre de façon explicite le système plus strict, et de fixer chaque année des objectifs précis sinon chiffrés de maîtrise des dépenses. En fait, plus que de textes, le résultat dépend d'une volonté politique et d'une constance dans l'effort. Bref, d'une politique conjoncturelle.

Hôpitaux sous surveillance

Il en va de même dans le domaine hospitalier : le dérapage des dépenses, prévisible dès l'an dernier (*le Monde* du 12 novembre 1986), vient d'être évalué par le rapport sur les comptes du régime général à au moins 1,4 %, soit quelque 2 milliards de francs (*le Monde* du 25 juillet). Les solutions durables résident dans un perfectionnement du *« budget global »* actuel, notamment par la recherche de coûts par maladie (les expériences entamées avant 1986 continuent un peu au ralenti) et dans une politique suivie de réorganisation et de fermeture de services, voire d'établissements. Pour l'instant, le ministère des affaires sociales a repris la pratique de ses prédécesseurs, notamment de M. Bérégovoy : une surveillance des budgets des établissements au mois le mois. Et il a chapitré les directeurs des centres hospitaliers régionaux.

Cet effort, qui, lui, n'a rien de *« structurel »*, peut donner des résultats non négligeables, qu'on mesure au « dérapage » de 1986. Mais cela ne sera pas à la hauteur du déficit prévisible l'an prochain pour l'assurance-maladie (15,6 milliards de francs). Certes, le « plan Séguin » peut aussi avoir des effets plus rapides que prévu, ce qui par un « effet de base » réduirait encore de plusieurs milliards de francs la facture 1988. Un « geste » sur les salaires en fin d'année, pour compenser une hausse des prix qui dépassera vraisemblablement 3 % sur 1987, peut apporter 1 ou 2 milliards de francs supplémentaires (1).

Mais dans la meilleure des hypothèses, le besoin de financement du régime général dépasserait encore 25 milliards de francs. Pas de doute, il faudra donc payer. La question est quand ? Au 1er janvier 1988, on devrait prendre au minimum l'équivalent de 1 point et demi de cotisation maladie (ou de 2 points de cotisation vieillesse) ; si l'on attend le 1er juillet, le taux de ponction sera double...

GUY HERZLICH.

(1) En 1988, 1 point d'inflation supplémentaire coûterait au régime général 4 milliards de francs, mais le glissement de 1 point des salaires rapporteraient 6,5 milliards.

● **Revalorisation des préretraites.** — L'UNEDIC a annoncé la revalorisation de 1 % des salaires de référence pour les préretraites FNE au 1er juillet. Les minima journaliers passent à 128,32 F (64,15 F pour la préretraite progressive). D'autre part, le conseil d'administration de l'Association pour la structure financière a décidé de revaloriser de 1,75 % à compter du 1er juillet les allocations de garanties de ressources. Le minimum garanti passe à 128,75 F.

Le plan de « rationalisation de l'assurance-maladie » réussit-il ?

Le mouvement devra être confirmé à l'automne, mais les chiffres de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) indiquent une nette décélération des dépenses depuis la fin du mois de mars (*le Monde* du 31 juillet). Au ministère des affaires sociales, on affiche le soulagement : le plan de *« rationalisation de l'assurance-maladie »* décidé par M. Séguin semble aboutir à des résultats après un démarrage difficile.

Plus significative que les « moyennes mobiles » sur douze mois publiées mensuellement par la CNAM, — en tout cas plus frappante, — est la comparaison entre l'évolution des dépenses au premier semestre 1987 et celles de la période correspondante de l'an dernier. Cette année, les remboursements d'honoraires médicaux n'ont augmenté que de 2,7 %, contre 10,9 % au premier semestre 1986 : la décélération touche particulièrement les actes des généralistes, les plus directement concernés par le plan d'économies, et l'on constate un transfert des actes remboursés à 100 %, visés par le plan, vers les remboursements avec ticket modérateur.

La comparaison est encore plus impressionnante pour les prescriptions : + 0,2 % cette année, contre + 10,6 % au premier semestre 1986. Cela porte avant tout sur les médicaments, de façon mécanique, puisque ceux à vignette bleue qui étaient naguère pris en charge à 100 % pour les personnes atteintes de maladies longues et coûteuses ne le sont plus qu'à 40 %. Mais les actes d'auxiliaires médicaux (infirmières, kinésithérapeutes) connaissent aussi une nette décélération : + 4 % au lieu de + 14,3 %, ainsi que les analyses biologiques : + 4,4 % au lieu de + 13,3 %.

Certes, tout n'est pas dû au plan Séguin: en 1986, il y avait eu une légère épidémie de grippe. Donc, les courbes remonteront peut-être à l'automne. Néanmoins, on peut envisager raisonnablement la possibilité que les dépenses de médecine de ville en 1987 s'accroissent moins que ne le prévoit le dernier rapport sur les comptes du régime général — + 8,5 % pour les honoraires médicaux, + 8,2 % pour les auxiliaires et + 0,3 % (au lieu de 10,3 % en 1986) pour les médicaments.

D'autres signes sont enregistrés par la CNAM : 10 % seulement des assurés qui bénéficiaient du remboursement à 100 % parce qu'ils dépensaient plus de 80 F par mois en soins pour une maladie de longue durée (système dit de la « vingt-sixième maladie ») ont conservé ce remboursement à 100 % dans le nouveau système. Parmi les assurés souffrant d'une affection de longue durée, naguère prise en charge à 100 % (les « vingt-cinq maladies »), et dont le dossier a été révisé par le contrôle médical, un tiers n'auraient pas été repris. L'admission au remboursement à 100 % semble être jusqu'à présent beaucoup plus sévère.

Sans doute ce n'est qu'à l'automne que l'on pourra faire le bilan, connaître en particulier le nombre d'assurés qui, en raison de leurs revenus, ont demandé une prise en charge par les fonds d'action sociale des caisses. Mais la réforme distinguant dans les remboursements entre les soins liés à la maladie de longue durée, prise en charge à 100 %, et les autres serait, selon un sondage de la CNAM, approuvée par une large majorité des médecins généralistes (71 %).



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

bip
BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT

BIP : ACTIVITÉ DU PREMIER SEMESTRE 1987

Dans un contexte de marché très volatil, l'activité du groupe BIP durant le premier semestre a été dominée par la rénovation et la reconstitution de ses moyens de production.

Pour les moyens humains, les recrutements effectués de manière très sélective ont permis d'adapter les équipes à l'évolution actuelle et future du groupe. Dans le même temps, de nombreuses actions de préparation de l'avenir ont été menées dans les domaines de l'organisation, de l'informatique et de la recherche.

Le produit opérationnel brut (somme des marges actuarielles) du premier semestre est de 106,6 millions de francs, soit 82 % des prévisions initiales. L'écart constaté provient du niveau modeste des gains en transformation et du resserrement des encours de gestion à risque.

Le résultat net au 30 juin s'élève à 45 millions de francs.

L'activité du second semestre se déroulera dans un contexte meilleur avec une structure renforcée et le démarrage des opérations d'arbitrages sur actions et options. Ce qui permet de confirmer un résultat net compris entre 100 et 110 millions de francs pour l'ensemble de l'année 1987.





Une société de services informatiques de dix mille personnes

CAP GEMINI SOGETI, déjà actionnaire à 42 % de SESA depuis 1982, vient d'acheter au groupe CGE les 51 % que celui-ci détenait dans le capital de cette filiale commune. La transaction a été conclue en plein accord avec les dirigeants de SESA.

SESA, contrôlée désormais à 93 % par CAP GEMINI SOGETI (le solde appartient aux collaborateurs de la société), vient ainsi renforcer le groupe CAP GEMINI SOGETI de ses compétences en matière d'architecture de réseaux, de transport d'informations et d'intégration de systèmes. Forte de mille cinq cents personnes – dont 70 % d'ingénieurs, – SESA a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires consolidé hors taxes d'un peu plus d'un milliard de francs et un bénéfice net de 43,8 millions de francs (4,2 %).

MM. Jacques Arnould et Michel Fiévet sont confirmés dans leurs fonctions de PDG et de DG de SESA, qui restera une entité autonome au sein du groupe CAP GEMINI SOGETI.

Le nouvel ensemble CAP GEMINI SOGETI + SESA, *qui regroupe aujourd'hui près de dix mille personnes*, devrait réaliser en 1987 un chiffre d'affaires total supérieur à 4,5 milliards de francs (750 millions de dollars) avec une rentabilité nette d'au moins 6 %.

DELTABANQUE

Certaines informations de presse récentes ont associé le nom de DELTABANQUE à une plainte déposée par la BIP.

DELTABANQUE s'est jusqu'ici refusée à quelque commentaire que ce soit.

Certains articles parus les 29 et 30 juillet dans la presse comportant des informations inexactes, DELTABANQUE a pris la décision de faire la déclaration suivante :

- Il est exact que la BIP a déposé une plainte contre X avec constitution de partie civile dans laquelle DELTABANQUE serait nommément désignée ainsi que certains de ses collaborateurs.
- Seule cette plainte a conduit le parquet – lequel n'a pris aucune initiative dans cette affaire – à requérir l'ouverture d'une information judiciaire.
- Le juge d'instruction chargé de l'affaire a délivré une commission rogatoire qui a été exécutée le 24 juin 1987 et qui a conduit à l'audition des personnes désignées dans la plainte.
- Lors de l'exécution de cette commission rogatoire, quelques disquettes de micro-ordinateur et documents ont été saisis par les enquêteurs, et il appartient aujourd'hui à la seule justice de dire si ces documents ont le moindre intérêt.
- DELTABANQUE fait toute confiance aux autorités judiciaires pour faire justice des accusations dont elle a été l'objet et dont elle entend demander réparation en temps et heure.
- C'est dans le souci d'empêcher leurs auteurs de les exploiter à des fins personnelles en égarant l'opinion que la loi du 2 juillet 1931, toujours en vigueur, a « interdit de publier, avant décision judiciaire, toute information relative à des constitutions de partie civile... ».
- DELTABANQUE ne doute pas que la presse aura à cœur de respecter l'esprit et la lettre de cette loi.

BÉGHIN-SAY - KAYSERSBERG

BÉGHIN-SAY a choisi JAMES RIVER

Le conseil d'administration, réuni le 30 juillet 1987 sous la présidence de M. Jean-Marc Vernes, a approuvé le principe d'un accord d'association avec James River pour assurer le développement de sa filiale Kaysersberg.

Aux termes de cet accord, James River entrerait dans le capital de Kaysersberg à hauteur de 50 %, Béghin-Say conservant les autres 50 %.

L'opération serait réalisée sur la base d'une valeur globale de Kaysersberg de 3 milliards de francs.

Béghin-Say dispose à son seul gré de la possibilité de vendre à James River 17 % supplémentaires du capital de Kaysersberg pour un prix de 778 millions qui correspond à une valeur globale de 3 milliards 400 millions et qui comprend un réajustement de prix par rapport à celui de 3 milliards payé pour les 50 % déjà cédés.

Diverses clauses de sortie sont prévues au cas où, dans les trois premières années, surgirait un éventuel désaccord entre les deux parties.

Par ailleurs, le conseil d'administration a pris la décision de participer au minimum paritairement avec Eridania dans le capital de la société holding en cours de constitution à laquelle serait apportée la majorité du capital des filiales européennes du groupe Corn Products Corporation (CPC), dont le rachat est actuellement en cours.

Ce groupe, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 6 milliards de francs, est le premier producteur d'amidon européen avec une part d'environ 35 % du marché.

Cet investissement rentre dans le cadre de la politique de diversification agro-industrielle de Béghin-Say à l'échelle européenne.

La réalisation de ces deux projets est bien entendu subordonnée à l'accord des autorités françaises compétentes.

Les synergies entre Kaysersberg et James River sont considérables, comme le montre la présentation faite en encart des deux entreprises.

PRÉSENTATION DE KAYSERSBERG ET JAMES RIVER

Kaysersberg réalise un chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 4 milliards de francs et a dégagé, en 1986, un bénéfice net consolidé de 110 millions de francs. Le groupe occupe plus de 3 500 personnes dans huit usines, dont six en France, une en Belgique et une au Canada (en association avec le canadien Cascades).

Le secteur des papiers sanitaires et domestiques ou assimilés, créé en 1966, représente environ 3/4 du chiffre d'affaires, le 1/4 restant provenant de l'activité d'origine : cartonnerie et emballages, complétée aujourd'hui par un département « plastique ».

Dans le domaine des articles en tissu ouaté, Kaysersberg est largement leader sur le marché français, avec ses marques Lotus, Moltonel et O'Kay.

En association majoritaire avec Johnson & Johnson, cet autre américain n° 1 mondial de l'hygiène féminine, Kaysersberg est leader sur son marché avec la marque Vania et occupe, en pharmacie, des positions prépondérantes dans son secteur (marques Polivex, Tricostéril, Modess, Polivé, Absolue).

James River, société américaine dont le siège est à Richmond (Virginie), réalise un chiffre d'affaires de 4,5 milliards de dollars et se classe au deuxième rang des sociétés papetières mondiales. Son bénéfice net de 1986 a atteint 170 millions de dollars. Elle est implantée dans vingt-neuf Etats aux USA ainsi qu'au Canada, exploite 116 usines et occupe plus de 35 000 salariés.

Environ 43 % de son activité sont consacrés aux papiers sanitaires et domestiques, et autres articles à usage unique. Le restant se répartit entre l'emballage, l'impression écriture et diverses spécialités industrielles, dont les non-tissés.

Dans le domaine des articles en tissu ouaté (papier hygiénique, essuyage, mouchoirs, etc.), James River occupe, sur le marché américain, la deuxième place, tout près de Scott Paper.

Fondée en 1969 par Benton S. Halsey, son actuel Chairman, et Robert C. Williams, son président, elle est, de toutes les sociétés papetières américaines, celle qui a grandi le plus rapidement.

Les synergies entre les deux entreprises sont de nature technologique, commerciale et financière. Les secteurs d'activité de Kaysersberg entrent pour plus de 60 % dans le chiffre d'affaires de James River. Il s'agit des produits en tissu ouaté : 28 % ; des articles à jeter pour la table : 15 % ; des emballages en carton et plastique : 16 %, et du secteur des non-tissés, encore petit par le volume, mais dont les perspectives sont très prometteuses. Dans ce dernier secteur, James River jouit d'une position en pointe sur le plan mondial, grâce à une gamme très moderne et technologiquement très évoluée. Par son association avec ce puissant partenaire américain, Kaysersberg entend renforcer les positions détenues en France et à l'étranger, et réussir une expansion européenne dans la perspective de 1992.

Cette expansion dans un marché de 350 millions d'Européens est précisément l'objectif assigné à l'association James River/Kaysersberg par les dirigeants de James River, conscients de réaliser, avec l'opération projetée, une entrée majeure et de qualité sur un continent dont ils étaient jusqu'ici pratiquement absents. En première manifestation de leur partenariat, les deux entreprises envisagent de revoir le projet de la nouvelle machine à tissu ouaté de Gien pour en augmenter la puissance et faire de cette machine la plus grosse d'Europe.

M. Lucien Barrière et British & Commonwealth Holding PLC, par l'intermédiaire de sa filiale Royale Resorts International Ltd, annoncent qu'ils ont signé un accord au terme duquel les parties sous réserve de l'accord des actionnaires de la Société des Hôtels et Casino de Deauville, feront apport de diverses participations qu'elles détiennent dans des hôtels et casinos en France au profit de la SHCD, qui les rémunérera par émission de titres.

M. Barrière contrôle actuellement environ 56 % du capital de la SHCD.

Aux termes de ces apports, la SHCD, qui exploite le Casino d'été de Deauville, ainsi que trois palaces : le Normandy, le Royal et l'Hôtel du Golf, et un golf de 27 trous, détiendra le contrôle de :

- la Société touristique thermale et hôtelière de Divonne qui exploite à Divonne le Grand Hôtel, l'Hôtel du Golf, le Casino et le golf 18 trous et son Country Club ;
- la Société anonyme du Casino de Trouville qui exploite le Casino de Trouville ;
- le Casino municipal de Cannes ;
- la Société Cannes Balnéaire qui exploite le Palm Beach à Cannes ;
- la Société d'exploitation du Casino d'hiver de Deauville.

La modification de la réglementation française sur les jeux crée une nouvelle dimension pour un développement important de l'industrie des jeux et notamment des activités de loisirs qui y sont rattachées, telles que les centres sportifs, sites de loisirs et de divertissements.

La SHCD, qui, dans sa nouvelle composition, disposera de fonds propres importants, aura un endettement pratiquement inexistant et bénéficiera de l'effet synergétique généré par l'association de deux grands groupes complémentaires.

Les parties envisagent de réaliser des travaux très importants en vue de moderniser, voire reconstruire certains complexes hôteliers existants.

Les moyens financiers de la SHCD lui donneront la possibilité d'envisager le développement de ses activités par de nouvelles acquisitions. Un accord est d'ailleurs déjà intervenu dans ce sens avec les actionnaires de la Société d'exploitation des Hôtels et Casino d'Enghien pour le rachat de l'intégralité de son capital.

M. Lucien Barrière demeurera président du conseil d'administration de la SHCD. British & Commonwealth désignera en temps utile ses représentants au sein de celui-ci, dont M. Jean-Claude Aaron, actionnaire de Divonne, fera également partie.

Cette opération est soumise à l'approbation des autorités de tutelle qui ont été saisies du dossier.

VALREAL
valeurs réalisables

Société d'investissement à capital variable

Plafonnement du droit d'entrée

Lors de sa dernière réunion, le conseil d'administration de la SICAV VALREAL a décidé de modifier le régime du droit d'entrée, fixé actuellement à 0,05 % de la valeur liquidative, qui sera dorénavant plafonné sur la base du nombre de titres souscrits.

Ainsi, en application de ce nouveau régime, le droit d'entrée ne sera plus perçu sur les actions d'une même souscription à partir de la onzième. Seules les 10 premières actions de chaque souscription seront soumises au droit d'entrée proportionnel de 0,05 % de la valeur liquidative.

L'entrée en vigueur de ce dispositif a été fixée au 1er septembre 1987. A compter de cette date, les ordres de souscriptions reçus avant midi auprès des réseaux placeurs bénéficieront de ce nouveau régime.

VALREAL
Société d'investissement à capital variable
Siège social : 5, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.

Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 23 juillet
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	417 457
dont :	
Or	221 330
Disponibilités à vue à l'étranger	113 167
ECU	62 922
Avances au Fonds de stabilisation des changes	11 031
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	40 739
dont :	
Concours au Trésor public	31 830
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	150 450
dont :	
Effets escomptés	66 380
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	77 472
5) DIVERS	12 765
Total	698 884

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	222 162
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 174
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	31 152
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	87 474
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	48 600
5) ECU A LIVRER AU FECOM	75 443
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	256 839
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 206
8) DIVERS	11 431
Total	698 884

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1986

	24 juillet	31 juillet
Valeurs franç. à rev. variable	103,7	104
Valeurs industrielles	111,2	112,1
Valeurs étrangères	127,3	134,1
Pétroles-Energie	115,4	112,8
Chimie	105,7	106,4
Métallurgie, mécanique	118,3	119,7
Electricité, électronique	97,2	97,6
Bâtiment et matériaux	117,8	120,5
Ind. de consommat. non alim.	111,1	112,3
Agro-alimentaire	112,7	111
Distribution	99,4	100,8
Transports, loisirs, services	98,7	98,6
Assurances	90,6	90,2
Crédit banque	99,5	99,8
Siconi	79,9	78,7
Immobilier et foncier	94,4	95,5
Investissement et portefeuille	96,5	96,6
Base 100 : 31 décembre 1986		
Valeurs franç. à revenu fixe	96,6	96,1
Emprunts d'Etat	98,2	98,7
Emprunts garantis et assimilés	97,7	97,7
Sociétés	97,6	97,4
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3 455,9	3 [illegible]
Valeurs étrangères	4 599,3	4 [illegible]
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	498,9	500,4
Valeurs étrangères	622,1	653,1
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	117,6	117,3
Emprunt d'Etat	114,7	114,7
Emprunts garantis et assimilés	117,4	117,4
Sociétés	118,7	118,5
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	414	414,7
Produits de base	281	278,6
Construction	489,8	485,9
Biens d'équipement	331,3	328,3
Biens de consom. durables	630,9	644,1
Biens de consom. non durables	533,9	547,9
Biens de consom. alimentaires	453,7	448,4
Services	373,7	376,6
Sociétés financières	528,6	524,6
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	435	434,3
Valeurs industrielles	402,4	403,6
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	350,3	359,5

CHANGES

Dollar : 6,19 F ↑

Dans des marchés très creux, le dollar s'est redressé lundi matin. Il a coté 6,19 F (contre 6,1710 F vendredi) et 1,86 DM (contre 1,8554 DM). En raison de la situation au Moyen-Orient, l'or, à Londres, est monté à 473 dollars l'once avant de revenir à 470,75 dollars (contre 462,50 dollars).

FRANCFORT	31 juillet	3 août
Dollar (en DM)	1,8554	1,86

TOKYO	31 juillet	3 août
Dollar (en yens)	149,25	150,05

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (3 août)	7 5/8-7 3/4 %
New-York (31 juillet)	6 3/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	30 juillet	31 juillet
Valeurs françaises	104,1	103,7
Valeurs étrangères	132,5	133,9

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	416,80	414,70

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	30 juillet	31 juillet
Industrielles	2 567,44	2 572,06

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	30 juillet	31 juillet
Industrielles	1 862,30	1 852,50
Mines d'or	459,80	472,80
Fonds d'Etat	88,19	87,66

TOKYO

	1er août	3 août
Nikkeï Dow Jones	24 755,95	
Indice général	2 038,32	

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 31 juillet
Nombre de contrats :

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	102,35	102,20	102,15	102
Précédent	102,45	102,30	102,20	102,10

LA VIE DE LA COTE

TIPIAK ENTRE EN ACTION. – La firme Tipiak va introduire ses actions sur le second marché de la Bourse de Nantes au mois de novembre prochain. Avec un chiffre d'affaires consolidé de 212 millions de francs, Tipiak est leader de l'épicerie sèche et du plat cuisiné de tradition à base de viande, un des deux producteurs mondiaux de tapioca et un gros fabricant de couscous. En 1984, Tipiak a racheté les conserveries Laita à Fouesnant (Finistère). Pour 1986, le groupe a dégagé un bénéfice net de 5,3 millions de francs sur une marge brute de 12,2 millions de francs.

KODAK : RÉSULTATS RECORDS. – Le géant mondial de la photo annonce, pour le deuxième trimestre, un bénéfice net record de 361,9 millions de dollars sur un chiffre d'affaires également record de 3,21 milliards de dollars. L'an dernier à pareille époque, Kodak avait accusé un déficit de 12,2 millions de dollars sur des ventes d'un montant de 2,69 milliards de dollars.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U	6,1860	6,1900	+ 45	+ 60	+ 80	+ 105	+ 260	+ 350
$ can.	4,6599	4,6650	– 61	– 35	– 125	– 89	– 351	– 252
Yen (100)	4,1144	4,1196	+ 148	+ 169	+ 263	+ 290	+ 828	+ 897
DM	3,3249	3,3280	+ 108	+ 125	+ 205	+ 227	+ 668	+ 735
Florin	2,9556	2,9580	+ 63	+ 72	+ 119	+ 135	+ 405	+ 455
F.B. (100)	16,0405	16,0505	+ 148	+ 228	+ 291	+ 418	+ 894	+ 1295
F.S.	4,0156	4,0195	+ 152	+ 170	+ 264	+ 291	+ 848	+ 922
L (1 000)	4,5890	4,5925	– 133	– 98	– 254	– 210	– 679	– 564
£	9,8512	9,8657	– 139	– 90	– 250	– 185	– 729	– 540

TAUX DES EUROMONNAIES

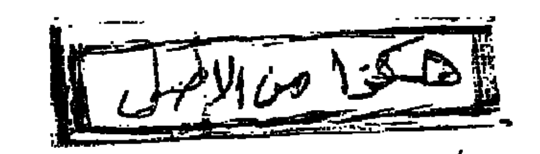
$ E-U	6 1/2	6 3/4	6 11/16	6 13/16	6 7/8	7	7 3/16	7 5/16
DM	3 1/2	3 3/4	3 3/4	3 7/8	3 3/4	3 7/8	3 15/16	4 1/16
Florin	5	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	5 7/8	6 3/8	6 1/4	6 9/16	6 5/16	6 5/8	6 3/4	7 1/16
F.S.	2 1/2	2 3/4	3 3/8	3 1/2	3 11/16	3 13/16	3 13/16	3 15/16
L (1 000)	9 3/4	10 1/4	10 1/2	10 7/8	10 5/8	11	10 7/8	11 1/4
£	8	8 1/4	8 7/8	9	9 3/16	9 5/16	9 5/8	9 3/4
F. franç.	7 1/2	8	7 5/8	7 7/8	7 7/8	8 1/8	8 5/16	8 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

...RSE DE PARIS

Comptant

Second marché



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 31 JUILLET

Cours relevés à 17 h 34

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Obligations — Actions — Étrangères

SICAV (sélection) 31/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1050	1070	Deville	944	945	Metro Services	212	220 d
Alsm Manutdon	490	490	Drouot-Obl. convert.	....	....	M.M.B.	690	710
Asystel	840	830	Éditions Belfond	305	304	Molex	299 90	285
S.A.C.	400	415	Elect. S. Dassault	680	707 d	Navale-Delmas	730	710
B. Demachy & Assoc.	798	800	Elysées Investiss.	39 10	39 10	Olivetti-Logabax	405	406
B.I.C.M.	982	973	Expand	837	840	Om. Gest. Fin.	509	500
B.I.P.	700	719	Filipacchi	695	700	Petit Bateau	225	225
Boloré Technologies	1200	1175	Guintoli	1000	985	Petrofigaz	537	521
Buttons	688	892	Guy Degrenne	980	965	Pier Import	350	350
Cables de Lyon	1292	1275	I.C.C.	252	260	Razel	1520	....
Calbernon	907	908	IDIA	248	248	St-Gobain Emballage	1429	1470
Cardif	2300	2300	I.G.F.	225	220	St-Honoré Matignon	211	213
C.D.M.E.	1015	995	IN Informatique	325	326	S.C.G.P.M.	246	250
C. Equip. Elect.	316	312	Int. Métal Serv. (IMS)	220	220	Sema-Metra	740	739
C.E.G.I.D.	1603	1667	La Commande Electro.	620	603	S.E.P.	1410	1430
C.E.G.E.P.	225	225	Le gd Troc de mois	400	400	S.E.P.R.	1680	1690
C.E.P.-Communication	1480	1475	Loca-Investissement	296	298	Sigos	1490	1425
C.G.I. Informatique	905	902	Locamic	371	370	S.M.T. Goupil	355	358
Ciments d'Origny	630	625	Manutan	450	455	Sodexho	1382	1350
C.N.I.M.	411	415	Merlin Immobilier	396	396	Sofibus	350	350
Dalsa	300	302	Métallurg. Minière	161	160	Supra	1095	1100
Dauphin O.T.A.	3150	....	Métrologie Internat.	515	515	Valeurs de France	363	364
Desaulay	2170	2200						

Hors-cote

Acorap	5	....
Calciphos	330	322
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	425 10	410
Dubois Inv. (Casto.)	1000	1000
Gachot	224	225
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Matra Hort. (échan.)	....	....
Nicolas	1225	1170
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	368	....
Rorento N.V.	154	154 40
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	509	....
Ufiner	380	....
Union Brasseries	132	....

MINITEL

La gestion en direct
de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 180	6 171	5 930	6 430
ECU	6 904	6 900	....	....
Allemagne (100 DM)	332 560	332 620	322	340
Belgique (100 F)	16 039	16 047	15 600	16 500
Pays Bas (100 fl.)	295 280	295 510	286 500	304 500
Danemark (100 krd)	87 620	87 670	84	91
Norvège (100 k)	90 970	90 950	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 871	9 834	9 550	10 350
Grèce (100 drachmes)	4 407	4 410	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 589	4 593	5 920	6 420
Suisse (100 fr.)	401 180	401 480	390	410
Suède (100 krs)	95 410	95 290	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 300	47 305	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 885	4 882	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 250	4 251	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 635	4 646	4 450	4 900
Japon (100 yens)	4 103	4 131	3 980	4 160

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/7
Or fin (kilo en barre)	90500	91500
Or fin (en lingot)	90950	91650
Pièce française (20 fr)	530	532
Pièce française (10 fr)	378	.....
Pièce suisse (20 fr)	601	615
Pièce latine (20 fr)	523	531
Souverain	656	659
Pièce de 20 dollars	3025	3065
Pièce de 10 dollars	1465	1506
Pièce de 5 dollars	970	.....
Pièce de 50 pesos	3410	3445
Pièce de 10 florins	540	550
Or Londres	457 20	484 25
Or Zurich	457 50	463 65
Or Hongkong	458 35	462 05
Argent Londres	8	8 32

Marchés financiers
BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE — LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS — CHANGES — INDICES BOURSIERS — MATIF — LA VIE DE LA COTE — LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES — TAUX DES EUROMONNAIES

Le Monde

SRI-LANKA : l'ultimatum pour la reddition des séparatistes tamouls

Le chef des Tigres a été ramené à Jaffna sous escorte indienne

COLOMBO
de notre envoyé spécial

« *Le Tigre a regagné sa tanière. Personne ne sait s'il en ressortira en ronronnant ou en rugissant.* » L'image composée par un reporter sri-lankais est simpliste. Mais la question posée n'en pas moins valable. Ramené dimanche 2 août dans la soirée à Jaffna par un avion militaire indien, M. Velupillai Prabhakaran, chef des Tigres séparatistes tamouls, n'avait toujours pas, lundi matin, donné personnellement à ses troupes l'ordre de reddition imposé par New-Delhi.

A Madras, où il est apparu à une réunion publique en compagnie du ministre-en-chef de l'Etat du Tamil Nadu, M. Rajiv Gandhi a affirmé dimanche que l'accord de paix signé à Colombo était désormais accepté « *par toutes les organisations tamoules* » de Sri-Lanka. M. Ramachandraan, chef du gouvernement local, ex-allié privilégié des Tigres, a publiquement fait connaître pour la première fois le compromis conclu entre le premier ministre et le président sri-lankais. L'objectif numéro un de cette manifestation populaire, au cœur du pays tamoul indien, était évidemment de convaincre les cinquante millions de « cousins » des séparatistes sri-lankais, et éventuellement de couper l'herbe sous le pied des Tigres, qui auraient voulu en appeler à la solidarité des « frères ethniques » contre l'accord. Les choses, de ce côté, semblent en bonne voie, et l'immense majorité de l'opinion indienne est, sur ce point, derrière l'artisan du compromis, M. Rajiv Gandhi.

Théoriquement, les rebelles tamouls de Jaffna n'ont plus le choix. Coupés de leur base arrière en Inde – les marines indienne et sri-lankaise « coopèrent » étroitement depuis six jours pour boucler le détroit de Palk, qui sépare l'île des côtes indiennes, – cernés de tous côtés par les trois mille et quelque « soldats de la paix » indiens déployés dans la péninsule de Jaffna, abandonnés par une majorité de Tamouls modérés fatigués de la guerre et apparemment satifaits des concessions cinghalaises, les Tigres devront tôt ou tard rendre leurs armes. Après avoir été « retenu » neuf jours entiers à New-Delhi, et avoir subi une formidable pression en ce sens, M. Velupillai Prabhakaran semble l'avoir compris : un ministre sri-lankais, qui refuse d'être nommément cité, a confié que « *le grand Tigre en personne remettrait symboliquement son pistolet à un général indien lundi après-midi, après avoir conféré avec ses principaux lieutenants* ».

L'opposition au compromis

Le reste de l'arsenal rebelle serait remis à la « force de paix » dans les jours qui suivent. L'ambassadeur de Delhi à Colombo a confirmé que son gouvernement se montrerait « *patient et souple* » quant à l'heure limite – lundi 16 heures – prévue par l'accord indo-sri-lankais. « *Tout sera fait pour que l'opération se déroule pacifiquement.* » Le diplomate a cependant nié devant les autorités sri-lankaises que le leader rebelle deviendrait, en échange de sa reddition, ministre-en-chef de la nouvelle province tamoule. « *M. Prabhakaran est un idéaliste,* a déclaré M. Dixit, *il n'a jamais réclamé un poste politique que le gouvernement indien n'est d'ailleurs pas en mesure de lui offrir.* » A Colombo, on voit mal en tout état de cause comment le président Jayewardene pourrait conserver une chance d'obtenir l'assentiment du Parlement national pour son plan de paix s'il autorisait pareil marchandage (1).

L'opposition cinghalaise au compromis avec les Tamouls demeure, en effet, extrêmement forte. Selon des sources officielles, plus de soixante manifestants cinghalais bouddhistes ont été tués par les forces de l'ordre depuis mardi dernier, et deux cent soixante protestataires sont sous les verrous. L'armée a pu rétablir un calme précaire dans la capitale, mais la situation, d'après tous les observateurs, demeure explosive dans le reste de l'île. Dimanche après-midi, des émeutiers cinghalais s'en sont pris à la main-d'œuvre tamoule d'origine indienne (2) des plantations de thé autour de Kandy, la « ville sainte » du bouddhisme cinghalais. Quatre personnes ont été lynchées, et plus d'une vingtaine de huttes incendiées. Plusieurs centaines de soldats ramenés du nord par les avions indiens ont dû être déployés dans la région.

Des désordres se sont également produits au sud de Colombo. A Panadura, à 30 kilomètres de la capitale, les rues sont jonchées de débris de verre et d'autobus incendiés, et les murs sont couverts d'affiches et de graffitis antigouvernementaux : « *Sri-Lanka est passé sous contrôle indien. Nous marcherons dans les villes pour renverser ce gouvernement de traîtres. Jayewardene, le vendu, sera tué, et tous les députés cinghalais qui voteront en faveur de l'accord seront exécutés.* »

La plupart des tracts sont signés par le JVP (Mouvement de libération du peuple), une organisation révolutionnaire marxiste cinghalaise qui avait réuni depuis l'insurrection de 1971 « *plus de dix mille sympathisants* ». Selon le chef de l'État sri-lankais, elle avait été anéantie « *par les autorités socialistes* » de l'époque. Depuis un an environ, le JVP semble renaître de ses cendres. Au moins deux cents de ses adhérents ont été arrêtés ces derniers mois, et plusieurs attaques d'arsenaux militaires, au cours desquelles des stocks d'armes importants ont été volés, lui ont été attribués. Le plus dangereux pour le pouvoir en place : de nombreux sympathisants de l'organisation se sont infiltrés dans l'armée nationale et, malgré les purges de ces derniers mois, il en resterait un grand nombre qui attendent leur heure, tapis sous l'uniforme. La force de paix « *indienne n'est peut-être pas prête de rentrer chez elle...* »

PATRICE CLAUDE.

(1) A la suite d'une erreur de transmission, *le Monde* a écrit la semaine dernière que le Parlement avait entériné l'accord. L'accord a été en fait approuvé par le bureau politique de la majorité parlementaire. L'Assemblée nationale, quant à elle, sera saisie du compromis à la mi-août, lors de l'ouverture de la nouvelle session.

(2) Les cinq cent mille « Tamouls indiens » du centre de l'île ont été amenés au début du siècle dans les plantations de thé par l'ancienne puissance coloniale britannique. De caste et de culture différentes des « Tamouls sri-lankais » du Nord et de l'Est, qui, eux, sont arrivés à Ceylan il y a deux mille ans, les cueilleurs de thé, malgré les efforts des séparatistes, n'ont pas embrassé la cause de l'Eelam. Ils n'en sont pas moins régulièrement victimes des émeutes anti-Tamouls qui éclatent périodiquement dans l'île.

VIETNAM : la visite du général Vessey à Hanoï

Accord sur une reprise des recherches des « disparus » américains

Hanoï *(AFP).* – Américains et Vietnamiens sont parvenus, le lundi 3 août à un accord sur la reprise des négociations concernant les quelque 1 800 soldats américains disparus *(MIA – missing in action)* en échange de discussions sur les « *préoccupations humanitaires urgentes du Vietnam* ».

Un communiqué conjoint a été lu à la presse, lundi midi, à l'issue de trois jours de négociations pratiquement ininterrompues entre le général John Vessey, envoyé spécial du président Ronald Reagan, et le ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach (*le Monde* daté 2-3 août). Deux réunions d'experts sur les MIA et les « *questions humanitaires urgentes du Vietnam* vont se tenir « *dans un futur proche* », annonce le communiqué.

Une lettre du président Reagan

Il indique que « *les délégations américaines et vietnamiennes ont eu des entretiens détaillés, francs et constrictifs sur les questions humanitaires* ». Il ajoute que « *les deux parties sont convenues que ces questions ne doivent pas être liées à des questions politiques plus larges, comme la normalisation* [des relations entre les deux pays] *ou l'aide économique* ».

Les deux chefs de délégation ont refusé de répondre aux questions des journalistes. La délégation américaine devait quitter Hanoï, lundi après-midi, à bord d'un Boeing-707 du gouvernement américain à destination de Bangkok. Le porte-parole du ministère vietnamien des affaires étrangères a d'autre part révélé que le général Vessey était porteur d'une lettre du président Reagan destinée au président vietnamien Vo Chi Cong. Il a ajouté que le gouvernement vietnamien « *se devait d'y répondre* ». Le général Vessey, plus haut responsable américain à être venu au Vietnam depuis dix ans, est donc parvenu, après de longues et difficiles négociations, à débloquer le dossier des 1 770 « disparus » américains au point mort depuis près de dix mois.

Selon les premières enquêtes

Les remontées mécaniques sont défectueuses dans plusieurs stations françaises de ski

Dans plusieurs stations de sports d'hiver françaises, les remontées mécaniques sont en mauvais état. Socles en béton, têtes de pylônes et poulies comportent de graves anomalies et devront être sérieusement renforcées d'ici, l'hiver prochain. Telles sont les premières conclusions des enquêtes judiciaires et des contrôles systématiques organisés à la suite des accidents des Orres et de Luz-Ardiden.

GRENOBLE
de notre correspondant

Les accidents de remontées mécaniques survenus, le 29 décembre 1986, aux Orres où une tête de pylône s'affaissait entraînant dans sa chute deux cabines et blessant trente-six personnes, et à Luz-Ardiden, le 1er mars 1987, où un massif d'ancrage d'un télésiège se rompit, tuant six personnes, ont révélé de graves négligences dans la conception et la réalisation de ces installations.

Au cours du même hiver, d'autres accidents ont mis en évidence des faiblesses inquiétantes sur des appareils qu'on croyait particulièrement fiables.

Le syndicat national des téléphériques soulignait jusqu'alors la grande sécurité des trois mille sept cent cinquante remontées mécaniques françaises où ne se produisait, selon ses statistiques, que moins d'un accident grave pour cinquante millions de montées. La fatalité et la loi des séries furent aussitôt invoquées. Quant au ministre chargé des transports, M. Jacques Douffiagues, il affirma à l'époque que les constructeurs français de remontées mécaniques « *ne sont pas en cause* » (*le Monde* des 8 et 9 mars). Ces propos étaient alors destinés essentiellement à préserver l'image de l'industrie française des remontées mécaniques, dont l'une des trois principales sociétés, l'entreprise grenobloise Pomagalski, est le premier fabricant mondial de téléskis, télésièges et télécabines.

Après ces accidents, une procédure de contrôle a été mise en place afin de vérifier l'état des massifs de béton des gares de départ et d'arrivée de sept cents télésièges et télécabines installés dans les stations françaises de ski. Des bureaux spécialisés sont chargés d'examiner la qualité du béton et du ferraillage ayant servi à la construction des massifs d'ancrage qui supportent les poulies situées aux deux extrémités des appareils et où s'exercent, en raison de la tension des câbles, des forces extrêmement importantes pouvant arracher les socles.

Les techniques actuelles ne permettent cependant d'examiner les massifs que sur dix ou quinze centimètres de profondeur, la nappe de ferraille introduite dans les socles de béton étant d'une épaisseur parfois supérieure à deux mètres, cela limite considérablement la précision des examens. Si les contrôles en surface ne révèlent aucune malfaçon, les ingénieurs préjugent alors que le travail a été correctement exécuté et ils se contentent de vérifier les plans remis par les constructeurs ainsi que les calculs de leurs bureaux d'études.

Dans les cas de défaillance, une proposition de consolidation du socle sera faite au ministère des transports qui, à son tour, s'entourera de la garantie de cabinets spécialisés dans les ouvrages d'art pour donner son feu vert à d'éventuels travaux. Ceux-ci coûtent entre deux cent mille et cinq cent mille francs par socle. Déjà, les études menées sur les appareils jugés « critiques », c'est-à-dire ceux qui ont été construits sur le même modèle que l'engin téléporté des Orres et le télésiège de Luz-Ardiden, ont montré de graves erreurs dans les calculs de conception des appareils.

Il est désormais établi que de « *mauvaises habitudes* » avaient été prises ces dernières années au sein du bureau d'études du constructeur Montaz Mautino. Probablement pressés par des délais très courts pour installer de nouveaux appareils, les personnels de cette société grenobloise utilisaient les mêmes plans qu'ils adaptaient sommairement à la configuration du terrain. « *A un certain moment, il y a eu une ou deux personnes qui n'étaient pas ou plus dans le coup et qui ont été à l'origine de plans et de calculs mauvais qui furent par la suite reproduits à plusieurs exemplaires* », explique M. Soury-Lavergne, directeur du Syndicat national des téléphériques. Ainsi, l'accident de Luz-Ardiden a-t-il permis de révéler une véritable « filière » d'appareils aux socles de béton défectueux présentant le même type d'anomalies et donc condamnés, à plus ou moins brève échéance, à s'effondrer. L'analyse de l'accident des Orres, de son côté, révèle des faiblesses dans la conception des pylônes. Pour retrouver les coefficients de sécurité imposés par l'administration, les constructeurs devront tous les renforcer.

« Des fissures un peu partout »

L'examen minutieux de tous les télésièges et télécabines a fait également découvrir des anomalies graves sur les poulies situées dans les gares inférieures et supérieures des derniers téléphériques construits par Pomagalski. Ces nouveaux appareils lancés en 1985 permettent de transporter dans des cabines de vingt-cinq places près de trois mille skieurs à l'heure.

Ces poulies, d'environ 4 mètres de diamètre, soumises à des contraintes de plusieurs dizaines de tonnes en raison de la tension des câbles, présentent des fissures, visibles à l'œil nu. Les téléphériques de Flaine, de l'Alpe-d'Huez, des Deux-Alpes, de Serre-Chevalier sont ainsi victimes de ces avaries, constatées déjà dans plusieurs télécabines installées par Pomagalski. « *Cela met en évidence des lacunes sérieuses au niveau de la conception,* souligne M. Michel Guillaud, directeur de la société des remontées mécaniques de l'Alpe-d'Huez. *Nous ne pourrons pas laisser tourner en hiver une installation dont certains éléments fondamentaux ne sont pas fiables.* »

Le représentant du Syndicat national des téléphériques se veut, pour sa part, plus rassurant. « *Aujourd'hui,* affirme-t-il, *les contrôles sur les remontées mécaniques sont tellement fins que l'on trouve des fissures un peu partout, là où il y a quelques années on n'aurait rien vu.* »

Les fissures des poulies des téléphériques et des télécabines sont naturellement suivies quotidiennement par les exploitants des remontées mécaniques. Elles n'ont pas entraîné la fermeture des appareils qui continuent à fonctionner à un rythme réduit, pendant l'été. « *Il s'agit d'un phénomène évolutif, relativement lent. Il ne peut pas y avoir de cassure brutale* », assure le patron des remontées mécaniques de l'Alpe-d'Huez, qui exige cependant le changement des poulies défectueuses avant l'hiver prochain. Le constructeur Pomagalski est certes prêt à les remplacer mais il n'a pas, semble-t-il, encore trouvé l'origine de ces anomalies. Au Syndicat national des téléphériques, on affirme qu'il s'agit d'une « *maladie maîtrisée, soignée pour les télécabines, en passe de guérison, mais non éradiquée* »

CLAUDE FRANCILLON.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 3 août

Sans relief

Matinée sans relief lundi à la Bourse de Paris. L'ordinateur ayant encore eu un malaise, le marché continu n'avait pas encore démarré à 11 heures. Seules vingt-cinq valeurs ont pu être cotées. Grignoté par l'effritement à l'ouverture, l'indicateur instantané se situait en clôture à 0,06 % au-dessus de son niveau de vendredi. Havas, Elf, Bouygues et BSN ont progressé de 1 %. Perrier, Accor, Bouygues et chargeurs ont baissé dans les mêmes proportions.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	475	468	470
Agence Havas	531	540	539
Air Liquide (L')	700	701	700
Bancaire (Cie)	663	663	661
Bongrain	2800	2805	2805
Bouygues	1227	1215	1215
B.S.N.	4660	4660	4695
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1368	1355	1355
Club Méditerranée	648	652	650
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3710	3715	3715
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1421	....	....
Michelin	3390	334	337
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2815	2818	2818
Navig. Mixtes	1006	989	992
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	988	981	980
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	481	484	484
Sanofi	799	801	801
Source Perrier	849	843	839
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2000	2010	2030
Valéo	594	594	594

Le numéro du « Monde » daté 2-3 août 1987 a été tiré à 457 446 exemplaires

A B C D E F G

HAITI

Quatre personnes ont été tuées lors d'un nouveau mitraillage par l'armée

PORT-AU-PRINCE
de notre envoyé spécial

Un nouvel incident a provoqué la mort d'au moins quatre personnes samedi 1er août à Port-au-Prince. Alors que la ville retrouvait une certaine animation après deux jours de grève générale, des passants ont aperçu un pied d'enfant dans un camion municipal affecté au transport des ordures. La foule s'est immédiatement rassemblée autour du véhicule, et a constaté qu'une vingtaine de cadavres étaient dissimulés sous une bâche parmi les immondices.

Convaincus qu'il s'agissait des corps des manifestants exécutés par l'armée au cours des derniers jours, des jeunes gens s'en sont pris au chauffeur du camion, qu'ils ont violemment molesté, tandis qu'un autre véhicule de la mairie était incendié. Une première unité de l'armée a dispersé la foule en colère à coups de grenades lacrymogènes, et Mme Frank Paul, maire de Port-au-Prince, est arrivée sur les lieux en expliquant qu'il s'agissait de cadavres d'indigents ramassés quotidiennement dans les rues de la capitale et transportés de l'hôpital général à une fosse commune, aux abords de la ville.

Peu de temps après, un deuxième camion de transport de troupes a surgi à vive allure. Après avoir tiré quelques rafales en l'air, les soldats ont dirigé leurs armes sur la foule, tuant au moins quatre personnes.

Particulièrement macabre, ce nouveau drame témoigne de la brutalité de la répression. Fusils d'assaut contre manifestants ou simples passants aux mains nues, le bilan s'alourdit chaque semaine. Même si le calme revient rapidement après chaque tuerie, les rancœurs s'accumulent et la politique d'intimidation menée par le Conseil national de gouvernement (CNG) accroît toujours plus son isolement.

« *Rien n'a changé, c'est pire qu'avant le 7 février 1986* » (la chute de « Bébé Doc »), entend-on de plus en plus fréquemment dans les rues de Port-au-Prince. Non pas que le peuple de la capitale regrette le temps de la dictature, mais il ne reste plus rien de l'immense espoir qu'avait fait naître la fuite de Jean-Claude Duvallier. Et la répression sélective à la fin de la dictature apparaît aujourd'hui moins redoutable que les mitraillages aveugles de ces dernières semaines. D'autant que, à côté des victimes tombées lors des manifestation, s'allonge la liste des disparus. Les arrestations se multiplient. L'inquiétude des familles explique la colère de la foule découvrant le tragique chargement du camion municipal.

Face au durcissement de la répression, le Père Jean-Bertrand Aristide, l'un des prêtres les plus engagés, a ouvertement prêché l'autodéfense, dimanche, au cours de son homélie. Très populaire dans les quartiers les plus misérables de la capitale, le Père Aristide, que les jeunes de Port-au-Prince surnomme « Titi », a fait valoir que l'Evangile permet de résister à la violence illégitime. « *Si nous étions communistes, nous aurions tous à manger* », s'est également écrié le Père salésien, dont la fougue suscite chaque dimanche l'enthousiasme des fidèles dans l'église de Saint-Jean-Bosco, adossée au bidonville de la Saline.

JEAN-MICHEL CAROIT.

● **Les Verts préparent leur programme présidentiel.** – Réunis pendant une semaine à La Chapelle-des-Bois (Doubs), quatre vingts militants « Verts » venus de toutes les régions françaises ont défini les grands thèmes du projet présidentiel de leur candidat, M. Antoine Waechter, conseiller régional d'Alsace. Le candidat écologiste dans la course élyséenne a indiqué que les discussions s'étaient organisées autour de la nécessité de sauver la vie sur la planète, notamment en dégageant notre société des risques technologiques, principalement celui du nucléaire, et en reconstruisant la vie partout où elle a été détruite ou altérée.

Le projet présidentiel des Verts doit être adopté, en septembre, par le conseil national du mouvement.

● **Mme Danielle Mitterrand quittera prochainement l'hôpital.** – Mme Danielle Mitterrand, épouse du président de la République, hospitalisée d'urgence le vendredi 31 juillet au Val-de-Grâce, à la suite d'une forte poussée de fièvre due à la fatigue, devrait quitter l'hôpital dans le courant de cette semaine. Mme Mitterrand, qui est âgée de soixante-deux ans, avait dû être transportée par hélicoptère depuis Rambouillet, où elle séjourne.